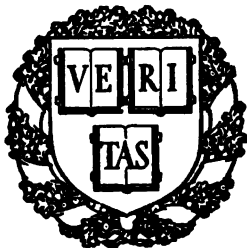


Span 583.1 (1)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



**Harvard College Library**

**BOUGHT FROM THE FUND  
BEQUEATHED BY**

**FRANCIS SALES**

**INSTRUCTOR IN SPANISH AND FRENCH**

**1816-1854**



[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

## L'ESPAGNE DE L'ANCIEN RÉGIME



[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Georg. S.  
www.LaGarde.com

PROFESSEUR D HISTOIRE A L UNIVERSITÉ DE CLERMONT-FERRAND

---

# L'ESPAGNE

## DE L'ANCIEN RÉGIME

---

I  
LA SOCIÉTÉ

---

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

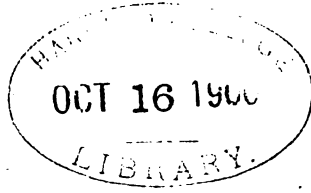
LIBRAIRIE LECÈNE ET C<sup>o</sup>

15, RUE DE CLUNY, 15

—  
1897

Span 583.1

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



Satisfund

## INTRODUCTION

---

L'Espagne était, il y a un siècle, la plus bourgeoise et la plus stagnante des nations européennes. Une longue paix intérieure, un gouvernement paternel, une administration vétilleuse, mais probe et régulière, avaient protégé sa convalescence après les terribles guerres du seizième et du dix-septième siècle. Elle s'était repeuplée, enrichie, et ne semblait demander qu'à vivre en paix dans l'Éden un peu maigre et un peu âpre que la nature lui a fait. C'était une bonne et pacifique nation, craignant Dieu, aimant le roi, vivant frugalement avec noblesse et simplicité.

L'Espagne contemporaine est à bien des égards la fille légitime de cette respectable Espagne d'antan, mais c'est une fille romanesque et aventureuse que sa mère a souvent querellée, battue et maudite, avant de lui céder la place dans la maison. De 1793 à 1876, l'Espagne a presque toujours été en guerre soit avec ses voisins, soit avec elle-même. Elle a subi les désastres d'une invasion, elle a perdu son splendide domaine colonial, elle a été désolée à deux reprises par la guerre civile, elle a passé par tous les coups d'État et par tous les régimes, elle a connu le pire despotisme et la plus complète anarchie, elle est devenue une nation militaire et remuante, une nation d'enfants terribles, longtemps réputés ingouvernables.

Cependant ces crises incessantes, qui auraient dû la ruiner et la perdre, l'ont fortifiée et rajeunie, parce que, si les guerres et les luttes politiques ont causé des maux incalculables, elles ont aussi détruit des abus si invétérés et si puissants qu'il semble bien que la force pouvait seule en venir à bout. Dans leur héroïque confiance en eux-mêmes, les Espagnols ont cru possible d'accomplir sans violence une révolution aussi radicale que l'avait été la révolution française ; on disait volontiers à Madrid en 1820 que l'établissement de la liberté en Espagne n'avait demandé « que deux jours d'explications et un jour de réjouissances » ; mais cinquante ans d'agitation et de guerre ont prouvé aux plus candides qu'une nation ne passe pas de l'absolutisme à la liberté sans déchirements et sans souffrances. — La tempête a emporté sans retour l'Inquisition, la puissance monastique, la dîme, les majorats, les vieux Conseils de la monarchie de Philippe II, la *mesta*, et une bonne partie des immunités forales. Sur toutes ces ruines a soufflé le vent de France, et c'est à notre pays que l'Espagne a emprunté la plupart de ses institutions nouvelles : gouvernement parlementaire, administration centralisée, codification des lois, système judiciaire, enseignement d'État, liberté de la presse, suffrage universel. Tout cela n'est pas toujours mieux compris, ni plus loyalement pratiqué en Espagne qu'en France : à tout prendre, le régime libéral paraît avoir été plus favorable à la nation espagnole que le régime absolutiste. L'accroissement de la population a été deux fois plus considérable en ce siècle qu'au siècle précédent, la richesse s'est accrue dans des proportions énormes, l'industrie et le commerce sont plus florissants qu'ils ne

l'avaient été depuis Charles-Quint, et, symptôme plus heureux encore, l'intelligence espagnole s'est réveillée de sa longue torpeur, l'Espagne contemporaine a une littérature et un art. Les précieuses conquêtes faites au prix de tant de sang paraissent assurées, il ne se trouverait plus aujourd'hui de *serviles* à crier : « Vivent les chaînes ! « vive le roi absolu ! vivent les brutes ! à bas ceux qui « savent lire et écrire ! » L'Espagnol s'est épris de la liberté. Peut-être l'aime-t-il trop passionnément pour l'aimer bien, mais il l'aime ; il aime aussi sa patrie et il a gardé presque intacte sa vieille foi religieuse. Ces belles passions permettent d'espérer en l'avenir de la nation espagnole, la plus droite, la plus idéaliste des races modernes.

La transformation dont je viens d'indiquer les grandes lignes est assurément l'un des plus intéressants épisodes de l'histoire contemporaine ; je me suis mis à l'étudier, uniquement poussé par la très vive sympathie qui m'a toujours attiré vers l'Espagne depuis que j'ai commencé de la connaître. J'aime ce pays de mœurs simples et courtoises, où je me suis souvent senti plus chez moi que dans ma propre patrie. J'aime ce pays dont il me semble avoir un peu deviné l'âme, et si je me hasarde à en parler, c'est que je le crois assez ignoré chez nous, et peu compris même par ceux qui ne l'ignorent pas complètement. Très sceptiques en religion et en morale, logiciens et outranciers par tempérament, passablement amis de l'argent, du bien-être et du plaisir, nos Français sont peu faits pour comprendre un peuple resté imbu de catholicisme et de chevalerie, un peuple passionné et mobile qui se plait aux

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
contrastes, aux exagérations, aux folies même, et qui n'a pour l'argent et la bonne chère que le plus superbe mépris. Ces différences si tranchées expliquent très bien pourquoi les deux nations voisines ont vécu si longtemps sur un pied de défiance et d'hostilité réciproques. Pour l'Espagnol du commun, les Français sont des ivrognes brutaux et fripons : « *Esos borrachos de Gavachos !* » Pour le Français, l'Espagne est le pays des toréros et des jolies femmes en mantille, un pays où l'on s'amuserait beaucoup, si les moines étaient moins ennuyeux et les maris moins jaloux. Il serait temps que ces jugements sommaires fissent place à des appréciations plus sensées ; les deux nations ont beaucoup mieux à faire qu'à se tourner le dos. L'Espagnol aurait tout profit à emprunter au Français quelque chose de son esprit critique et de son ingénieuse activité ; le Français pourrait apprendre de l'Espagnol le secret de la vie simple, et la noble égalité qui nait en Espagne du respect de soi-même et d'autrui. Les deux peuples ont intérêt à se rapprocher et commencent à le comprendre ; quelques hommes intelligents et généreux travaillent à les faire connaître l'un à l'autre ; tous mes vœux seraient comblés si j'y pouvais, moi aussi, contribuer pour ma modeste part.

Une nouvelle de Perez Galdos a pour titre : « *Un moine de moins et un séditieux de plus.* » C'est en quelques mots l'histoire de l'évolution accomplie par l'Espagne depuis un siècle, et si l'on veut bien comprendre les colères de l'insurgé et l'œuvre du séditieux assagi, il faut d'abord connaître le régime du couvent et la vie du moine. L'Espagne de la Révolution s'explique par l'Espagne de

l'ancien régime, et c'est à l'étude de cette dernière que je me suis d'abord attaché. J'ai résumé ailleurs (1) les résultats de mes recherches préparatoires; je ne reviendrai pas ici sur ces détails, je dirai seulement comment j'ai entendu la mise en œuvre et la disposition générale de mon sujet.

Il se peut fort bien que ce soit une folle entreprise de tracer le portrait d'une nation à un moment donné de son histoire ; mais, si l'on a quelque chance d'y réussir, c'est aux procédés du mosaïste qu'il faut avoir recours ; il faut s'armer de sa patience et s'accommoder de son parti-pris. De milliers de petites pierres curieusement assemblées le mosaïste tâche à composer une figure schématique qui donne cependant l'idée lointaine d'une figure réelle ; le dessin peut être sommaire, et le faire peut être grossier : qu'importe, si de l'ensemble se dégage une impression de vérité ? Des annales, des lois, des jugements, des proclamations, des discours, des lettres, des mémoires, des documents de toute espèce et de toute provenance l'historien tire la connaissance de la civilisation qu'il veut décrire ; mais tous ces détails qui forment le fond de l'ouvrage et qui assurent sa sincérité, il faut les distribuer et les ranger suivant un plan préconçu, plan personnel et arbitraire, qui prêtera toujours à la critique, quelque soin que l'on ait apporté à le bien établir. Qu'importe, si l'ouvrage entier laisse dans l'esprit du lecteur une idée nette, une image vivante ? — La vie, voilà quel serait le but ; voilà aussi quelle est la difficulté.

*Cinq mois en Espagne, dans la Revue des Pyrénées, 1891. Mission en Espagne, les archives des Indes à Séville et les archives du consulat de Cadix, et les Nouvelles archives des missions scientifiques, t. VI, 1895.*



Le plan que je me suis proposé est des plus simples. J'ai étudié l'Espagne de l'ancien régime dans ses mœurs, ses institutions et sa culture. Le présent volume répond à la première de ces divisions et traite de la société ; deux autres volumes encore en préparation viendront plus tard le compléter.

La civilisation espagnole est empreinte d'une profonde unité. Le génie national se retrouve dans toutes les parties de l'empire espagnol, mais cette unité ne va pas jusqu'à l'uniformité, et c'est avec raison que le souverain s'intitule roi des Espagnes. Il y a encore aujourd'hui plusieurs Espagnes, il y en avait au moins une de plus au dix-huitième siècle, l'Espagne des Indes. L'Espagne proprement dite comprenait quatre grandes régions, soumises chacune à un régime différent ; c'étaient les pays de la couronne de Castille, les pays de la couronne d'Aragon, la Navarre et les Vascongades. Dans la confédération espagnole, la Castille, comprenant à elle seule les trois cinquièmes de la péninsule, représentait l'élément politique prépondérant. Les Bourbons, qui devaient leur trône à la fidélité et au dévouement des Castillans, ne firent que développer leur prépondérance, ils respectèrent les institutions castillanes et les imposèrent même aux provinces aragonaises, qui s'étaient révoltées et qui furent vaincues. Cependant l'assimilation ne fut pas absolue. Philippe V n'osa pas faire abstraction complète du passé. Malgré ses rancunes, malgré son goût français pour l'unité et la symétrie, il laissa aux pays d'Aragon bon nombre de privilèges particuliers et de franchises locales ; ils conservèrent leur législation civile, ils furent soumis à un

régime financier spécial ; ils cessèrent d'être autonomes et ne devinrent pas tout à fait castillans. La Navarre, restée fidèle, garda ses antiques fueros, et continua à vivre à côté de la Castille comme un État allié et libre. Les Vascongades pourraient être considérées comme de petites républiques vivant sous le protectorat castillan, avec une indépendance presque entière en temps de paix, et plus grande encore en temps de guerre.

Pour avoir une idée complète de l'étonnante variété des régimes entre lesquels pouvait choisir un Espagnol du dix-huitième siècle, il faudrait ajouter aux quatre groupes principaux que nous venons d'indiquer les communes privilégiées gouvernées par leurs chartes de fondation, plus ou moins modifiées au cours des siècles, les terres des Ordres militaires soumises à la juridiction des Grands Prieurs et du Conseil royal des Ordres, les terres d'Église, régies par la coutume, et en bien des points par le droit canonique, les terres féodales, encore administrées par leurs seigneurs sous le contrôle de l'autorité royale. Il serait presque impossible de tracer sur une carte les limites précises de toutes ces juridictions différentes, et si cette carte était dressée, elle ressemblerait à l'œuvre d'un peintre pointilliste. Campomanès se moquait dès le siècle dernier de cet émiettement de la souveraineté, et les révolutionnaires espagnols n'ont pas été plus tendres que nos constituants de 1790 pour ces amusantes vieilleries ; mais la nation espagnole est restée en bien des points attachée à la tradition ; et si la vie locale existe encore dans beaucoup de provinces, c'est que le souvenir des anciennes libertés s'y est perpétué. C'est la pratique de l'autonomie provinciale ou communale

que l'Espagnol doit sa promptitude à prendre une résolution ; il n'attend pas le mot d'ordre de Madrid, il ne l'accepte pas toujours. Son initiative lui a parfois coûté cher ; c'est à elle, par contre, qu'il attribue sa victoire dans les guerres qu'il a soutenues pour défendre son indépendance.

A l'Espagne d'Europe, fédérative, et presque démocratique par les mœurs, s'opposait majestueusement l'Espagne extérieure, l'immense réunion d'empires, de royaumes et de capitaineries générales qu'on appelait de ce nom vague et magnifique : *Las Indias*. Là, le dur génie castillan s'était donné carrière et avait réalisé son rêve d'unité absolue. Qu'on se figure un État comprenant près du dixième des terres émergées, gouverné, à quatre ou cinq mille lieues de distance, par un Conseil souverain, qui prétend tout prévoir, tout administrer, tout juger et tout savoir, on aura la vision de l'idéal absurde et grandiose que les législateurs des Indes s'étaient proposé. Mais ce qui est bien plus surprenant encore, c'est que ce gouvernement impossible ait réellement fonctionné, et, ce qui passe toute imagination, c'est que son influence ait été assez puissante pour maintenir la paix espagnole dans tout un continent, et pour y faire fleurir une civilisation, à coup sûr incomplète, mais brillante et progressiste, et très supérieure à celle de la Russie de Pierre le Grand, ou même de Catherine II. L'histoire de l'Empire espagnol des Indes est un sujet d'études comparable, comme intérêt politique, à l'histoire de l'Empire romain.

Voilà dans quel cadre vit la société espagnole au siècle dernier. La physionomie de cette société est encore très moyen-âge. Le clergé la gouverne, l'aristocratie la

domine, la bourgeoisie lettrée commence à peine d'exister dans quelques centres privilégiés, la plèbe urbaine est inconsciente de ses droits, la plèbe rurale travaille, rumine et somnole avec la pesante lenteur des bœufs qu'elle conduit. Cependant cette nation indolente est une nation libre et fière. Chez le Grand d'Espagne et chez le dernier portefaix du Trocadéro règne un même sentiment, le sentiment profond de la dignité personnelle, l'orgueil de race et de religion qui forme le trait saillant du caractère national. C'est un orgueil inné et transcendant que n'abat aucun revers, qui ne supporte aucune humiliation, et qu'un affront exaspère jusqu'aux plus extrêmes vengeances. Il faut bien avouer qu'un peuple fait d'un métal aussi cassant et aussi dur est peu ductile et peu malléable, et qu'en un temps où la victoire serait aux gros bataillons, aux masses compactes savamment enrégimentées, l'Espagnol, si résolument individualiste, se trouverait mal armé pour la guerre ; mais combien cette infériorité de fait n'est-elle pas rachetée par les heureux effets moraux de l'orgueil national ! Décidé à se faire respecter par autrui, l'Espagnol se respecte lui-même ; grave, discret, fidèle à la parole donnée, il porte dans son âme un très noble idéal de vertu et d'honneur, et s'il ne lui obéit pas toujours, car il n'est exempt ni de faiblesses ni même de vices, il souffre de l'avoir trahi, et désire ardemment rentrer en sa grâce. Jaloux de son indépendance personnelle, il n'entreprend pas sur celle des autres ; sa réserve passerait même pour de l'insociabilité, sans la parfaite bonne grâce de ses manières. Il est difficile d'exprimer le caractère de la politesse espagnole, on ne peut l'appeler courtoisie, ni urbanité, car elle n'est

pas connue seulement de la ville et de la cour, elle n'est point l'apanage d'une caste, ni même d'une classe de la nation, tout le monde en connaît les usages, s'y conforme avec aisance et naturel. Tandis que la politesse française semble s'ingénier à accuser entre les individus les nuances du respect et de la considération, la politesse espagnole s'est faite à peu près la même pour tous, et traite avec une chrétienne égalité le duc et le laboureur. L'Espagne a presque les mœurs d'une démocratie. Nation ombrageuse, intraitable, mille fois plus sympathique après tout que les peuples serviles, bons à payer des tributs et à fournir de la chair à canon.

L'orgueil espagnol est, avons-nous dit, un orgueil de race et de religion ; c'est surtout comme « vieux chrétien » que l'Espagnol s'estime par-dessus tous les autres. Il a gardé le souvenir de la guerre sept fois séculaire qu'il a soutenue contre les Mores ; il a le sentiment des sacrifices immenses qu'il a consentis pour assurer au dedans et au dehors le maintien et le triomphe de sa foi ; il voyait jadis dans ces sacrifices le meilleur et le plus pur de sa gloire. Aussi le clergé disposait-il en Espagne d'une influence incomparable. Il y avait des Églises aussi riches et aussi honorées que l'Église espagnole ; mais nulle part l'Église n'était plus populaire, ne faisait plus complètement corps avec la nation, nulle part la foi n'était plus générale, et, il faut bien l'avouer, le fanatisme plus ardent.

Le clergé était ce qu'il y avait de plus espagnol en Espagne. Sa hiérarchie compliquée le mettait en communication intime avec toutes les classes de la nation. Ses

prélats traitaient d'égal à égal avec le roi ; ses dignités, ses canonicats, ses meilleures prébendes étaient réservés aux nobles et riches étudiants des grands Collèges, ses bénéfices à charge d'âmes étaient remplis par les fils de la bourgeoisie, ses couvents abritaient une armée de moines, sortis le plus souvent du peuple. Une foule de serviteurs laïques attachés aux monastères, des congrégations, des confréries, des associations pieuses et charitables vivaient sur les frontières du siècle et de l'Église et les faisaient se pénétrer mutuellement. Le laïque espagnol avait souvent quelque chose de monastique dans les allures et dans l'esprit, l'ecclésiastique se mêlait plus librement qu'ailleurs à la vie mondaine.

Le clergé espagnol était moins aristocratique que celui de France ; les rois prenaient souvent les évêques dans les rangs du clergé régulier, et donnèrent même parfois les premiers bénéfices de l'Église à des hommes sans naissance, uniquement recommandables par leur vertu. Les Ordres savants étaient relativement peu nombreux, les Ordres mendiants avaient conquis une place bien plus importante et étaient bien plus populaires. Pas de ville un peu considérable qui n'eût son couvent de Capucins, de Carmes ou de Récollets. Les moines prêchaient au peuple une religion un peu grossière, mais passionnée, qui le remplissait d'enthousiasme. Le peuple aimait ses moines parce qu'il se reconnaissait en eux, et qu'ils savaient lui parler sa langue ; ils étaient ses chefs spirituels, et étaient tout prêts à devenir ses chefs politiques.

L'Église d'Espagne était richissime ; les clercs castillans aimaient à vanter les revenus fabuleux de l'archevêque de Tolède, le plus opulent bénéficiaire de la chré-

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

tiété. Un quart des terres cultivées appartenait à l'Église, elle percevait la dîme et un grand nombre de menus impôts et de redevances. Aux Indes où son domaine territorial était moins étendu, elle avait en mains presque tous les capitaux. Mais ces richesses étaient mal distribuées. A côté des évêques millionnaires, de trop nombreux curés vivaient de la charité de leurs paroissiens ; les propriétaires laïques des dîmes leur payaient chichement une maigre portion congrue, et ne subvenaient même pas toujours aux frais du culte.

Il y avait de grands abus dans l'administration ecclésiastique, mais les plus grands provenaient tous d'un même vice originel, l'ignorance. Beaucoup de gens, je le sais, se récrieront à ce mot et y verront la preuve d'un injuste parti-pris de dénigrement ; il n'en est rien cependant, ce mot n'est que l'expression d'une conviction raisonnée et sincère. L'Église d'Espagne a compté, il est vrai, au dix-huitième siècle quelques savants et quelques bons écrivains ; mais l'immense majorité des clercs ne savait rien — et ne pouvait rien savoir — parce que les absurdes méthodes d'enseignement alors en usage ne permettaient de rien apprendre avec fruit. Quelques mauvais livres latins appris par cœur, mal compris, et parfois incompréhensibles, composaient le bagage des plus savants, de ceux qui avaient étudié dans les séminaires ou dans les Universités, et qui avaient consenti à y travailler sérieusement ; qu'on juge par là de ce que pouvaient savoir les autres. Presque aucun clerc espagnol n'avait une idée, même vague et confuse, de l'astronomie, ni des sciences expérimentales, ni des sciences naturelles, ni de la géographie, ni de l'histoire, ni de la philosophie moderne.



La théologie avait tout étouffé autour d'elle, et périssait à son tour de pléthore et de bouffissure. Les quelques hommes de talent qui parvinrent à une science plus sérieuse et plus rationnelle avouaient eux-mêmes qu'ils avaient été obligés d'oublier tout d'abord tout ce qu'on leur avait enseigné à l'école.

A cette ignorance, d'autant plus dangereuse qu'elle était acquise, acquise à force de soins et de travail, il faut attribuer la plupart des défauts du clergé et presque tout le mal qu'il a fait, presque toute la résistance qu'il a si longtemps et si opiniâtrément opposée au progrès.

De l'ignorance vient l'extraordinaire mauvais goût déployé par le clergé dans la décoration des églises et dans les cérémonies du culte : profusion de poupées habillées qui déshonore les plus beaux monuments religieux d'Espagne, *pasos* grotesques dont la barbare magnificence choque les yeux les plus indulgents, mascarades, *mogigangas*, qui rappellent tout ce que le moyen âge eut de plus extravagant.

L'ignorance a enlevé à peu près toute valeur à l'enseignement distribué par le clergé ; on ne peut enseigner que ce que l'on sait. Faute d'avoir su réformer à temps ses méthodes, le clergé s'est trouvé distancé ; l'esprit public a progressé sous une autre direction que la sienne, l'influence de l'Église s'en est trouvée contrariée et amoindrie.

C'est encore à l'ignorance que je rattacherai la superstition et le fanatisme dont le clergé espagnol a donné tant de preuves. Je ne veux pas dire que la science soit une racée, je sais qu'un homme instruit peut très bien rester superstitieux et fanatique ; mais il ne me paraît pas



[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

possible de nier que l'ignorance favorise dans une large mesure ces deux vices, et leur prépare un terrain de culture particulièrement fertile.

Tous ces défauts sont d'autant plus fâcheux que l'Église d'Espagne a compté au dernier siècle un grand nombre d'hommes de cœur et de haute vertu. L'Église espagnole a entretenu dans les âmes le culte de la charité. Elle a lancé en Amérique et aux Philippines d'énergiques et courageux missionnaires ; il semble même que certains prélats espagnols aient dès lors compris le rôle social du christianisme et deviné la grande politique des évêques américains d'aujourd'hui.

Dès le dix-huitième siècle a commencé en Espagne la lutte de l'esprit moderne contre l'esprit clérical, et c'est le pouvoir royal qui en a pris l'initiative. Dans un but d'unité, et pour augmenter sa puissance et ses richesses, le roi a commencé contre l'Église une campagne dont il n'avait pas prévu les conséquences, et que la Révolution a continuée avec une bien autre âpreté. Deux redoutables corporations semblaient pouvoir s'opposer aux empiètements de l'autorité royale : l'ordre des Jésuites fut supprimé en 1767 par un des coups de force les plus extraordinaires que l'on ait vus, l'Inquisition fut peu à peu désarmée et devint un instrument de police dans les mains des ministres. Le concordat de 1754 rendit l'Église d'Espagne presque indépendante du Saint-Siège, et la plaça sous le contrôle direct du roi, qui prit fort au sérieux ses droits de patronage et son rôle de tuteur et de surveillant. Après avoir été atteint dans ses immunités, le clergé le fut dans ses biens, et son expropriation totale n'était plus qu'une question de temps

lorsque s'ouvrit la guerre de l'indépendance. Les victoires répétées du pouvoir laïque sur le pouvoir ecclésiastique ne soulevèrent dans la nation aucune protestation sérieuse, et les hommes qui ne connaissaient pas l'Espagne purent croire que le règne du clergé était passé. Ce fut l'erreur capitale de Napoléon.

Vraiment fini, par contre, était le règne de l'aristocratie. Les princes de la Maison d'Autriche avaient gouverné avec la noblesse, les Bourbons introduisirent en Espagne le système politique de Louis XIV et inaugurèrent le règne des commis qui indignait si fort Saint-Simon. Parmi les grands ministres espagnols du dix-huitième siècle, un seul, Aranda, appartient à la haute noblesse ; Albéroni et Riperdá sont des aventuriers étrangers ; Patiño, la Ensenada, Campomanès, Florida-Blanca appartiennent à la petite noblesse, ou même à la petite bourgeoisie. Les grands et les titrés de Castille occupent les charges de cour, les ambassades et les vice-royautés, servent dans la garde royale, se partagent les commanderies des Ordres militaires. La noblesse provinciale remplit les *ayuntamientos* et les *maestranzas de caballeria*, donne des prébendiers à l'Église, des officiers à la marine et à l'armée, mais elle n'a même pas le monopole des grades militaires ; les officiers de fortune sont presque aussi nombreux que les officiers de naissance, et la carrière des armes est tombée dans un tel discrédit que les jeunes gentilshommes les plus intelligents lui préfèrent la carrière administrative, où la bourgeoisie leur fait encore une sérieuse concurrence. Le roi honore sa noblesse, la comble de richesses, de titrés et de faveurs, mais garde

pour lui tout le pouvoir. Si par hasard un noble occupe quelque grande situation dans l'État, c'est à la bonté du roi et non à sa naissance qu'il la doit, et la puissance dont il dispose n'est qu'une puissance déléguée ; c'est un simple fonctionnaire. La noblesse espagnole ressemble à ces grands hôtels seigneuriaux qui ont conservé toute la somptuosité des jours anciens : gigantesques blasons sur la façade, hautes fenêtres grillées, balcons spacieux, escaliers monumentaux, vastes salles regorgeant de richesses ; mais la vie s'est retirée de la maison, l'ennui s'y est installé, le suisse bâille à la porte, et au fond de son appartement le seigneur rêve confusément aux grandeurs mortes ; — « *que bruto soy !* — que je suis bête ! » lui fera dire Goya.

Rien de plus monotone, rien de plus déprimant que la vie de cour. On connaît l'admirable tableau que Taine a tracé de la Cour de Versailles ; seul peut-être avec le peintre Panini, il a su rendre le merveilleux éclat de cette société corrompue, mais souverainement élégante, qui avait fait de sa vie un opéra continu. La Cour d'Espagne n'est qu'une maussade pantomime, une sorte de pavane majestueuse, dont les passes se répètent chaque jour dans le même ordre. La messe, le conseil, le dîner, la chasse, le souper, le jeu se succèdent avec une implacable régularité. Jamais un bal, jamais un banquet, jamais un spectacle. De temps à autre seulement, c'est jour de gala et baise-mains solennel : majordomes, sommeliers du corps et sommeliers du rideau ; écuyers, gentilshommes de la chambre, camarera mayor et dames d'honneur revêtent leurs habits de cérémonie et défilent devant le roi, la reine et les infants, en leur baisant à chacun la main ; la

cérémonie terminée, chacun retourne à son poste et le roi part pour la chasse. Aucune vie intellectuelle, aucune conversation, aucun goût pour les arts, ni pour les choses de l'esprit. Aussi l'influence de la Cour est-elle nulle. La Cour demeure étrangère au mouvement de renaissance qui s'opère autour d'elle, et qu'elle est incapable de comprendre et de diriger.

La noblesse provinciale copie gauchement la gent de Cour. Les nobles, régidors perpétuels des petites villes, passent leur temps à soulever et à juger d'interminables questions de préséance, assistent en corps aux processions et aux fêtes civiles et religieuses, font la sieste, se promènent sur l'Alaméda, entretiennent des nuées de parasites s'ils sont opulents, et vivent en parasites s'ils sont pauvres. Plus bas encore végètent les nobles mendiants, pour lesquels un écrivain contemporain a créé le joli mot d'*hidalgos de gouttière*, et dont l'arrogante indigence est depuis longtemps proverbiale.

Aux Indes commence à naître une noblesse locale, burlesque contrefaçon de la noblesse espagnole. Le roi distribue des titres aux officiers de la milice créole, des colonels-confiseurs servent leurs clients l'épée au côté, et ne le cèdent ni en vanité ni en suffisance à l'hidalgo de vieille race ; mais ils sont seuls à se prendre au sérieux, ils sont sans influence et sans crédit.

La décadence profonde où était tombée l'aristocratie n'était que le juste châtement de sa nullité. Plus ignorante encore que l'Église, entichée de ses droits chimériques, embourbée dans la routine, elle semblait n'éprouver d'autre sentiment qu'une horreur instinctive et raisonnée de toute innovation et de toute réforme. Elle

détestait la Révolution comme le clergé détestait l'hérésie ; mais elle ne porta même pas dans sa haine l'énergie sauvage que montra le clergé dans la sienne : le cléricalisme a combattu soixante-dix ans avant d'être vaincu, l'aristocratie a été vaincue sans combat. Les deux esprits les plus hardis de l'Espagne, Campomanès et Goya, l'avaient bien prévu ; la noblesse n'a pas eu de critiques plus méprisants que le grand magistrat et le grand artiste.

Cependant il ne faut pas confondre tous les nobles dans la même réprobation. La noblesse, considérée comme corps politique, était sans valeur ; mais un certain nombre de gentilshommes ont été des magistrats distingués, de bons soldats et d'héroïques marins. Il serait souverainement injuste de contester le mérite d'Aranda comme homme d'État, de Ricardos comme général, de Gravina et de Churruca comme officiers de marine. Même parmi ces hobereaux ignares et têtus dont se moquait Campomanès, il y avait encore beaucoup de braves gens, remplis de vertus privées, loyaux, et prêts à tout sacrifier à leur point d'honneur.

C'est dans les villes qu'il faut chercher ce que l'Espagne avait de plus vivant et de meilleur. Les grandes cités de la monarchie avaient gardé une certaine autonomie et une puissante originalité : fières de leur passé, de leurs monuments splendides, de leur titre de capitales, ces nobles villes, encore un peu indolentes, se nettoyaient, se poliaient, s'embellissaient peu à peu, et renaissaient lentement à la vie sociale. C'était là que se manifestaient les premiers symptômes du réveil de l'intelligence espagnole et de l'esprit public.

Parmi toutes les villes d'Espagne, Madrid méritait déjà la première place. La prépondérance de Madrid n'était pas encore universellement acceptée : Saragosse, Barcelone, Valence et Séville ne supportaient qu'avec peine sa domination politique et lui déniaient toute suprématie intellectuelle. Saragosse était plus aristocratique, Barcelone plus industrielle, Valence plus riche, Séville plus belle et plus joyeuse. Charles III avait pensé un instant à s'établir à Séville et ne fut arrêté que par une raison financière ; il était encore possible en 1766 de changer la capitale de la monarchie. Cependant l'influence de Madrid était déjà considérable et allait sans cesse grandissant : Charles III, qui avait failli ruiner Madrid, assura lui-même sa fortune en commençant sa transformation, et en y installant les plus grands établissements scientifiques du royaume, le Séminaire royal des Nobles, le Collège Royal de Saint-Isidore ; l'Observatoire, le Jardin botanique, le Cabinet d'histoire naturelle.

Madrid n'était encore sous Ferdinand VI qu'une ville mal bâtie, affreusement sale et médiocrement sûre. Sous Charles IV, Madrid était au moins une ville propre et correcte, bien administrée et déjà décorée de quelques belles constructions. Vue des prés de San Isidoro, elle présentait un aspect réellement majestueux : les jardins du Campo del Moro, la masse imposante du Palais-Neuf, la lourde coupole de San Francisco el Grande, les clochers du collège des Jésuites, les beaux arbres du Retiro, l'observatoire royal annonçaient la grande ville officielle, la capitale bâtie par ordre royal, en plein désert, au centre géométrique de la Péninsule.

Mais la fantaisie espagnole n'avait pas permis de faire

de Madrid un Berlin, ni un Saint-Pétersbourg. A l'intérieur de l'enceinte en pisé élevée par Philippe IV, chacun avait bâti à sa guise, suivant sa fortune et suivant son caprice, sans plan, sans ordre, dans un pêle-mêle baroque et amusant. Personne n'avait songé à niveler le terrain, les rues montaient à pic sur le flanc des collines, le palais des Conseils dominait de soixante pieds la rue de Ségovie, la rue de San Geronimo dévalait en pente rapide vers le Prado et se changeait en torrent les jours d'orage. Certaines ruelles avaient l'étroitesse et la sinuosité de vrais sentiers, d'autres s'élargissaient sans raison en entonnoir. Les hôtels des grands et les couvents occupaient les deux tiers de la superficie de la ville. Les édifices présentaient les plus étranges disparates, les palais voisinaient avec les masures ; des constructions en planches et en torchis défiguraient les plus beaux quartiers, rien n'avait l'air terminé ni définitif. Après trois siècles de résidence presque ininterrompue, la monarchie ne semblait pas encore installée à Madrid.

La société madrilène était peut-être plus bizarre que la ville elle-même. Le monde de la Cour, qui avait longtemps mené la même vie maussade que le roi, s'était dégelé vers la fin du dix-huitième siècle, des salons s'étaient ouverts, le prince de la Paix, quelques membres de la Grandesse, les ambassadeurs étrangers donnaient des fêtes splendides que les dévots trouvaient scandaleuses. Les modes françaises faisaient invasion sur le Prado ; Madrid avait ses *petimetres* et ses *currutacos*, comme Paris avait eu ses incroyables.

Le monde des fonctionnaires, magistrats des Grands Conseils, employés des ministères, gens de justice, etc..



représentait les traditions de gravité qui faisaient l'honneur de l'administration castillane. Les courtisans affectaient de mépriser les robins ; mais ces hommes noirs, d'aspect austère et rébarbatif, cérémonieux, formalistes, routiniers même, détenaient en réalité presque toute la puissance publique, jouissaient d'une considération immense, et la méritaient réellement, car c'étaient leurs efforts et leur travail quotidien qui seuls empêchaient la monarchie de se dissoudre.

Autour de la coterie correcte et gourmée des gens en place, s'agitait désespérément la cohue innombrable des candidats fonctionnaires (*pretendientes*). Madrid était le rendez-vous général de tous les ambitieux. Les ecclésiastiques venaient y solliciter des bénéfices, des prébendes, des dignités, des évêchés ; les militaires de l'avancement, les civils des emplois. Il y avait dans cette foule hétéroclite des hommes de valeur qui réussissaient quelquefois à percer, il y avait beaucoup d'intrigants et de chevaliers d'industrie fort peu recommandables. Le « Guide des Solliciteurs », imprimé chaque année à Madrid, donnait bien des renseignements sur la marche à suivre pour obtenir telle ou telle place, mais le succès restait incertain et l'attente fort longue. Comme la bourse des quémandeurs d'emplois était en général fort mal garnie, ces pauvres gens menaient une vie misérable et étaient sans cesse en procès avec leurs hôteliers. Ils donnaient de tels embarras à la police que de temps à autre l'autorité se décidait à frapper un grand coup ; du jour au lendemain, un arrêt du Conseil de Castille bannissait de Madrid les solliciteurs. C'était un exode lamentable ; mais, bassés par une porte, les incorrigibles candidats ren-



traient par une autre, et, le lendemain, la besogne était à recommencer.

La Cour et les *pretendientes* faisaient la fortune de Madrid. La Cour nourrissait des milliers de personnes, distribuait des traitements et des pensions, et provoquait autour d'elle un mouvement d'affaires considérable. Les *pretendientes* faisaient vivre un nombre incroyable d'hôteliers et de logeurs en garni, sorte de classe intermédiaire entre la bourgeoisie aisée et le menu peuple.

Les artisans, les petits marchands, les cabaretiers formaient un peuple à part, dont Ramon de la Cruz nous a conservé la mobile physionomie, et dont le *Manolo* était le type le plus accompli. Les quartiers bas de la ville étaient la forteresse de la *Manoléria*. On croyait frivole ce peuple vain et paresseux ; cependant l'émeute des chapeaux avait failli dégénérer en révolution, et l'émeute du 2 mai 1808 donna le signal de la guerre de l'indépendance. « L'Espagnol est patient et pacifique, me disait, il « y a deux ans, un Madrilène, mais une fois irrité, ce n'est « plus un homme, c'est une bête sauvage (*una fiera*). » Dans son héroïque folie, le Manolo du 2 mai a jeté le cri de guerre de l'Espagne, et c'est peut-être de ce jour-là que Madrid a vraiment commencé d'être la capitale indiscutée de la péninsule.

Les villes de province ne présentaient pas un spectacle moins curieux et moins varié que Madrid lui-même. Ce n'étaient pas seulement les grandes et populeuses cités qui affectaient de considérer Madrid comme un parvenu ; l'Espagne avait quantité de villes de médiocre importance et de glorieux passé, de villes déchues qui portaient fière-

ment leur misère, et n'avaient rien abdiqué de leurs prétentions : Pampelune était capitale ; Burgos, Valladolid, Ségovie, Tolède, Cordoue, Jaen, Murcie étaient capitales ; bien d'autres se vantaient de leur ancienneté, de leurs privilèges, de leurs services ; tout était prétexte à la vanité provinciale. Très casanier, l'Espagnol ne connaissait guère que la ville où il résidait, et en faisait volontiers la huitième merveille du monde. Il en parlait avec une emphase comique, mais très sincère, et avait en somme le bon sens de se trouver bien là où il devait vivre, au lieu de rêver sottement à Madrid, à ses pompes et à ses séductions.

Il faisait bon vivre dans une de ces pittoresques cités espagnoles, où le ciel toujours en fête rend les belles choses plus splendides, et les laides moins misérables. La douceur du climat faisait la vie facile ; il n'était pas besoin de se préoccuper outre mesure de son logement, on vivait presque toujours dehors ; les repas, d'une frugalité proverbiale, étaient bien vite pris ; l'Espagnol, qui ne tenait ni au confort ni à la bonne chère, visait avant tout à se faire des loisirs, il restreignait ses besoins pour accroître sa liberté et vivait en grand seigneur avec quelques réaux par jour.

Il n'y aurait qu'à l'en louer si cet amour de la liberté ne lui avait fait souvent négliger des devoirs essentiels. Le rentier peut à la rigueur rester oisif ; mais le pauvre qui se refuse au travail devient forcément un méprisable mendiant, et la mendicité était la plaie des villes espagnoles. Les mendiants formaient des corporations reconnues qui délivraient de véritables lettres de maîtrise, possédaient des revenus et donnaient des fêtes. Aux

portes des couvents bourdonnaient des essaims de *por-dioseros*, dont le cynisme semblait narguer les honnêtes gens. A maintes reprises le roi voulut faire disparaître un si criant abus, et prit dans ce but les mesures les plus légitimes et les plus sévères. Il envoya les vieillards et les infirmes aux hospices, les hommes valides à l'armée ou à la marine ; il y gagna de mauvais soldats et de détestables marins et le mal reparut toujours comme une gale inguérissable. La mendicité était encouragée par mille complicités tacites, par une charité mal entendue, par les préjugés nobiliaires, par la paresse nationale.

Car cette liberté qu'il achetait souvent au prix de son bien-être, l'Espagnol en donnait généralement la meilleure part à la flânerie et à la dissipation.

Presque chaque ville avait sa grand'place, les grandes cités avaient leur promenade : la Taconera à Pampelune, le Coso à Saragosse, la Rambla à Barcelone, le Campo-Grande à Valladolid, la Alameda de Hercules à Séville. Là se donnaient rendez-vous les oisifs de toute condition ; tel citadin, dont les affaires en désarroi auraient sollicité toute l'attention, perdait chaque jour le meilleur de son temps à arpenter le cours ou la grand'place avec un ou deux amis, curieux comme un Athénien au Pirée, grave comme un Romain au Forum. Les cafés, les maisons de jeu commençaient à s'ouvrir et la *loteria* à faire tourner les têtes.

La promenade était le passe-temps ordinaire ; mais les fêtes étaient nombreuses dans le calendrier de la catholique et monarchique Espagne : fêtes de la Vierge et des saints, fêtes du roi, de la reine et des infants. Quand les fêtes normales ne suffisaient pas, on en inventait d'autres.

Les corporations, les confréries célébraient des offices solennels, sortaient en procession, offraient des banquets et des spectacles. Le sacré et le profane faisaient bon ménage, les *autos sacramentales* se jouaient encore dans les églises, en dépit des pragmatiques royales ; on riait au sermon d'aussi bon cœur qu'à la comédie ; en l'honneur des saints les municipalités et les ordres religieux organisaient des cavalcades, des mascarades, des représentations théâtrales et des courses de taureaux.

Le théâtre et les *toros* connurent de mauvais jours au dix-huitième siècle. Charles III et Charles IV détestaient ces divertissements profanes, et furent sur le point de les prohiber ; mais le goût national fut plus fort que la volonté du roi : la foule continua à se plaire au théâtre, et la tauro-machie, délaissée par la noblesse, devint l'art populaire qu'elle est encore aujourd'hui.

Au milieu de ces folies et de ces enfantillages, il restait peu de place pour la vie intellectuelle. Elle n'était cependant pas tout à fait négligée, et de grands progrès marquèrent les cinquante dernières années de l'ancien régime. Malgré l'Inquisition, malgré la chasse aux livres prohibés, les philosophes et les économistes français ont trouvé en Espagne des lecteurs et des disciples. Les premiers réformateurs de l'Espagne, Aranda, Campomanès, Florida Blanca lui-même suivent le courant des idées françaises. Ces hommes comprennent que l'ignorance est le mal profond dont souffre l'Espagne ; ils savent que le clergé ne peut le guérir, ils s'attaquent audacieusement au vieil enseignement scolastique. Leurs réformes seront étudiées en détail dans un autre volume ; constatons seulement ici leur influence sur l'esprit public. La routine perd du terrain,

la science, surtout la science pratique, commence à attirer l'attention du public. Dans toutes les grandes villes se créent des sociétés économiques, qui s'efforcent de propager les connaissances utiles et de fomenter la richesse. Les idées des réformateurs ne vont pas plus loin ; ils croient pouvoir éclairer les hommes sans les émanciper, ils espèrent leur marquer les points particuliers sur lesquels il leur sera permis de raisonner, et interdire à la critique de toucher à tel ou tel sujet. Mais Dieu lui-même n'a pu empêcher l'homme de convoiter le fruit défendu ! Une fois réveillées, les intelligences se développent rapidement et les écoliers ont bientôt fait de dépasser leurs maîtres. A partir de 1795, l'Espagne devient l'intime alliée de la France, et comme une subtile contagion, les idées révolutionnaires se jouent des cordons sanitaires, des douanes et de l'Inquisition. Elles se glissent partout, elles gagnent peu à peu les classes les plus éclairées, et quand les circonstances permettent enfin à la nation de faire entendre sa voix, son premier cri est un cri de liberté, sa première œuvre est la Constitution de 1812.

Malheureusement pour l'Espagne, les libéraux ne représentaient qu'un état-major sans armée. Les masses rurales étaient restées imbues du vieux fanatisme, parce qu'on n'avait rien fait pour les éclairer. Quelques seigneurs philanthropes, quelques évêques charitables avaient fondé çà et là une école, une ferme-modèle, un atelier ; mais ces tentatives, si honorables pour leurs auteurs, étaient trop récentes et trop isolées pour avoir amené un progrès sensible ; le paysan espagnol était demeuré misérable, partout où le régime des terres, et l'absence de libertés

forales l'avaient laissé à la merci des propriétaires fonciers. Dans les Vascongades, en Navarre, en Valence, le paysan propriétaire n'était point rare, le pays était bien cultivé, les maisons respiraient une certaine aisance, le laboureur vivait libre et honoré. En Castille la propriété était déjà plus difficilement accessible au paysan, qui cultivait comme métayer les terres seigneuriales ; les villages étaient pauvres et sordides. En Andalousie, le petit propriétaire était à peu près inconnu, les intendants des grands domaines levaient, au temps des semailles et de la moisson, une véritable armée d'ouvriers agricoles (*braceros*) qui demeuraient oisifs le reste de l'année, et vivaient comme campés dans de gros villages, largement espacés par la plaine. Plus nomades encore étaient les bergers des troupeaux transhumants, qui, deux fois par an, traversaient les Castilles pour se rendre d'Estremadure en Aragon. Enfin tout au bas de l'échelle de misère, presque en dehors de la nation, les gitanos vivaient de fraude et de rapines, exploitaient les vices et la crédulité d'autrui.

Les millions d'hommes ainsi abandonnés à eux-mêmes par l'orgueilleuse indifférence des classes aisées, présentaient cependant un remarquable ensemble de qualités naturelles. Sobres et endurants, ils savaient « faire du pain avec des pierres » et vivre sur le sol le plus ingrat. Leur loyauté, leur moralité étaient plus grandes que celles de bien des peuples plus riches et plus instruits, et leur ignorance ne les empêchait pas de se montrer à l'occasion pleins de bon sens et de finesse. Nulle part, la poésie populaire n'est plus riche et plus intéressante qu'en Espagne ; les chansons de village, les légendes, les dictons firent un mélange charmant de sentiment et d'ironie, une

sorte de mélancolie discrète, traversée de clairs rayons de joie naïve, un extraordinaire pittoresque d'expression ; aucun peuple n'eut l'humour plus naturel et plus brillant. Dédaignés par tous, ces pauvres gens ne trouvaient de sympathie que chez leurs prêtres, et surtout chez leurs moines. Ils avaient un respect profond pour le seigneur curé et aimaient le « *frayle* » qui partageait leur misère, leurs préjugés, leurs antipathies, leur parlait leur langue et leur réchauffait le cœur en leur racontant les miracles de saint Isidore, patron des laboureurs, et de sa femme sainte Marie de la Cabeza. Le peuple allait à qui l'aimait et savait le comprendre, et, s'il était resté grossièrement superstitieux, la faute en était à ceux qui auraient dû l'instruire et qui ne l'avaient pas fait.

Toute l'histoire de l'Espagne au XIX<sup>e</sup> siècle va se résumer dans cette opposition fondamentale entre la minorité éclairée et libérale et la masse populaire qui n'avait pas changé depuis le moyen âge.

C'est cette opposition que j'ai cherché à marquer dans ce premier volume. Je me suis attaché à éviter toute comparaison entre l'Espagne et la France, et à juger impartialement les hommes et les choses de là-bas. Je suis persuadé que plus d'un Français me trouvera trop indulgent, et plus d'un Espagnol trop sévère. Ce sera peut-être la preuve que j'ai à peu près suivi le bon chemin.

---

# L'ESPAGNE DE L'ANCIEN RÉGIME

---

## LA SOCIÉTÉ

---

### CHAPITRE PREMIER

#### L'EMPIRE ESPAGNOL

##### **Étendue et population.**

L'Espagne est restée de 1713 à 1808 telle que l'avaient faite les traités d'Utrecht. Après douze ans d'une lutte héroïque, Philippe V avait dû abandonner à ses ennemis de vastes et riches territoires, que le testament de Charles II avait eu précisément pour objet de conserver à la monarchie. A l'Autriche il avait fallu céder la Sardaigne, Naples, les Présides de Toscane, le Milanais et les Pays-Bas. Le duc de Savoie avait obtenu la Sicile. L'Angleterre n'avait pris que Minorque et Gibraltar, mais ç'avait été la cession la plus douloureuse ; l'Espagne s'était sentie atteinte dans sa chair et, surcroît de deuil, le conquérant était hérétique. Au prix de ces sacrifices Philippe V était demeuré roi d'Espagne et des Indes.

Au fond, si l'amour-propre espagnol avait été profondément blessé, la puissance espagnole n'avait été que faiblement atteinte par les traités d'Utrecht. Dès longtemps les Flandres et l'Italie coûtaient plus à garder qu'elles ne rapportaient au Trésor. La Sardaigne et la Sicile étaient de peu



de prix pour un Etat qui n'avait plus de marine. Ce fut comme un lest inutile dont la monarchie s'alléga. Séparée désormais du reste de l'Europe, presque aussi bien protégée que l'Angleterre contre les attaques du dehors, pouvant rester étrangère, s'il lui plaisait, à toutes les querelles du continent, l'Espagne pouvait se consacrer tout entière à son relèvement intérieur et au développement de ses colonies.

C'était encore une très grande tâche. Malgré les pertes subies, les Etats du roi d'Espagne formaient la plus vaste monarchie de l'univers. Ils s'étendaient sur un espace de treize millions de kilomètres carrés, tant en Europe qu'en Afrique, en Amérique ou en Océanie. Il n'y aurait pas eu place pour dix empires comme l'empire espagnol sur la surface du globe.

La population de ces immenses contrées était loin d'être en un juste rapport avec leur étendue ; elle ne laissait pas cependant d'être considérable, et ne cessa d'augmenter pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle.

A la fin du règne de Charles II, la population de l'Espagne était descendue à 5,700,000 habitants. Dès 1726 elle était remontée à 6,025,000 âmes. On comptait 9,301,728 habitants en 1768, 10,409,879 en 1787 et 10,541,000 en 1797 (1). Le nombre des habitants de l'Espagne avait presque doublé en cent ans, et était probablement revenu au chiffre des premières années du XVI<sup>e</sup> siècle.

Les résultats du recensement de 1787 ont été publiés avec un très grand soin par ordre de Charles III (2), et paraissent présenter plus de garanties d'authenticité que ceux de 1797. Les opérations du recensement avaient eu lieu après une longue épidémie de fièvres tierces et putrides qui avait duré trois ans ; cependant 2, 289 localités accusaient une augmentation de population, et l'accroissement total atteignait

(1) Weiss, *l'Espagne depuis Philippe II*, t. II, pp. 71, 72, 75 et 383. — De Laborde, *Itinéraire descriptif de l'Espagne*, IV, p. 2. — Canga Arguelles, *Diccionario de hacienda*, v<sup>o</sup> Censo.

(2) *Censo español executado de orden del rey*, comunicada por el Excelentísimo Señor Conde de Florida Blanca, primer secretario de Estado y del despacho en el año de 1787. Madrid, en la imprenta real, in-4<sup>o</sup>.

4,108,151 habitants depuis 1768. La province la plus peuplée était la Galice, qui comptait 1,345,000 âmes, plus du dixième de la population totale. Cinq autres provinces dépassaient le demi-million : Catalogne 814,412 hab., Valence 783,084, Andalousie 754,293, Grenade 661,661, Aragon 623,308 (1). Trois provinces : Vieille-Castille, Toro, Alava n'atteignaient pas 100,000 habitants. La population allait s'éclaircissant du nord au sud, et des frontières au centre du pays. La province de Madrid était la moins peuplée du royaume. Si on laissait de côté la capitale, elle n'avait plus que 58,943 habitants.

L'Espagne avait peu de grandes villes. Sur les 143 cités et les 4,308 villes énumérées dans le *Censo* (2), il n'y en avait pas quarante dont la population fût supérieure à 10,000 habitants, et l'Andalousie à elle seule en comptait dix-sept (3). Deux villes seulement, Madrid et Barcelone, dépassaient 100,000 âmes. Madrid comptait 156,672 habitants, sans sa garnison ; Barcelone en avait 115,000 (4). Valence, Séville, Cadix, Malaga, Grenade, Saragosse, Murcie étaient encore de grandes cités (5), mais combien de villes déchues ! Valladolid n'avait plus que 21.000 habitants (6), Tolède moins encore (7), Burgos 8 ou 9,000 seulement.

Grâce à un très étroit contrôle, le nombre des clercs avait diminué depuis 1768 de 35,086 unités, et celui des nobles de 242,203. Il restait encore 191,101 membres du clergé sécu-

(1) Voici les chiffres correspondants du *Censo* de 1797 : Catalogne 878, 818, Valence 825, 059, Andalousie 746,221, Grenade 692,924, Aragon 657, 356. — Canga Arguelles, *Dic. de hacienda*.

(2) Les villes espagnoles se partageaient en trois classes : *ciudades, villas, lugares*. Nous traduisons ces mots par cités, villes et bourgs ou villages.

(3) Séville, Malaga, Cordoue, Eciija, Cadiz, Jerez, Ysla de Leon, Puerto Real, Arcos, Ronda, Antequera, Grenade, Martos, Andujar, Baeza, Ubeda.

(4) En 1797 Madrid comptait 167,607 hab. civils, 10,250 militaires et 30,000 étrangers, soit 207,887 hab. — Canga Arguelles, *vo Madrid* — Le chiffre de 115,000 hab. pour Barcelone est indiqué par Pi y Arimon, *Barcelona antigua y moderna*, I, p. 298.

5) De Laborde et Canga Arguelles donnent les chiffres suivants : Séville, 000, Valence, 80,000, Cadiz 70,000, Malaga 50,000, Grenade 50,000, Saragosse 000, Murcie 40,000.

6) Sangrador, *Historia de Valladolid*, I, p. 604.

7) Fée, *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, p. 207.

lier ou régulier, et 480,589 hidalgos. En ajoutant à ces chiffres les avocats, les greffiers, les notaires, les médecins, les étudiants, les fonctionnaires, les personnes attachées à l'administration de l'armée, et les domestiques, on arrivait au total de 1,138,536 personnes, vivant soit de leurs rentes, soit de celles d'autrui, et ne produisant rien. C'est à peine si la grosse armée des laboureurs, des fermiers, des journaliers, des artisans, des fabricants et des commerçants atteignait un chiffre double. Ils ne comptaient que pour 2,016,846 personnes dans la population totale. Il n'y avait pas 40,000 fabricants, et on ne comptait que 35,000 négociants.

Le *Censo* de 1797 fut exécuté en pleine guerre, et à une époque où l'administration avait déjà perdu de sa régularité. Il ne saurait inspirer la même confiance que celui de 1787 ; il fournit cependant quelques points de comparaison intéressants. On constate en 1797 une notable diminution du nombre des clercs, des moines, des nobles et des employés royaux ; mais ces symptômes favorables en eux-mêmes ne prouvent pas que la prospérité générale ait augmenté. S'il y a moins d'employés, il y a plus de miliciens ; s'il y a plus d'artisans, il y a moins de laboureurs ; s'il y a moins de clercs, il y a aussi moins d'étudiants (1). La richesse publique semble avoir diminué : le nombre des domestiques a baissé de plus de 100,000, la population rurale chassée par la misère reflue vers les villes, et l'augmentation décennale de la population ne dépasse pas 132,000 personnes, soit à peine le quart de l'accroissement observé pendant le même temps de 1768 à 1787 (2).

	1787	1797
(1) Clercs séculiers et réguliers. . . . .	182,425	168,248
Nobles. . . . .	480,589	402,059
Employés du roi, de la croisade et de l'Inquisition. . . . .	41,014	31,981
Miliciens. . . . .	77,884	149,340
Artisans. . . . .	310,739	533,769
Laboureurs. . . . .	1,871,768	1,677,172
Etudiants. . . . .	50,994	29,812
Domestiques. . . . .	280,092	174,095

(Canga Arguelles, v<sup>o</sup> *Censo*.)

(2) De 1768 à 1787, l'accroissement est de 1,108,151 hab., soit 58,323 par an.  
— De 1787 à 1797, l'accroissement est de 132,000 hab., soit 13,200 par an.

Le roi avait compris que le défaut de population était pour l'Espagne une grande cause de faiblesse. Il facilitait la naturalisation des étrangers (1), il créait des colonies (2), il accordait le droit de basse justice à tout fondateur d'un village de quinze feux (3), il faisait dresser tous les mois l'état des mariages, des naissances et des décès (4), il ordonnait à tous ceux qui s'étaient absentés sans commission royale de rentrer immédiatement en Espagne (5). Malheureusement les lois ne peuvent rien sans les mœurs, et le roi lui-même défaisait souvent d'un côté ce qu'il avait essayé de faire d'un autre. L'usage des unions précoces était encore assez répandu en Espagne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, puisque le *Censo* de 1787 compte 7,635 personnes mariées et âgées de moins de seize ans. Il eût fallu favoriser ces mariages, on chercha au contraire à les empêcher en prohibant les mariages clandestins, et en faisant du consentement paternel une condition absolue pour la validité du mariage (6) ; les parents ne s'en plainquirent point, mais plus on rendait l'abord du mariage difficile, moins il y avait de gens curieux de s'y aventurer. L'Espagne était le pays de l'Europe où l'on se mariait le moins, et les registres des paroisses constataient que le nombre des mariages diminuait chaque année (7). La mauvaise hygiène des enfants, des épidémies terribles (8), la guerre vinrent encore ralentir le mouvement ascensionnel de la population.

Si l'on peut déterminer avec une certaine exactitude la population de l'Espagne, il est beaucoup plus difficile d'évaluer celle des colonies. Il y eut bien quelques recensements officiels, mais les difficultés d'une semblable opération étaient si

(1) *Novis Recop.*, VI, xi, 3.

(2) En 1787 les *Nuevas poblaciones de la Sierra Morena* comprenaient 14 villages peuplés de 7,918 hab. — *Censo general*.

(3) *Nov. Rec.*, III, III, 3 bis.

(4) *Id.* VII, xxii, 10.

(5) *Id.* VII, xxvi, 8 bis.

(6) *Id.*

(7) De Langle, *Voyage en Espagne*, II, p. 155.

(8) L'épidémie de fièvre jaune qui désola l'Andalousie en 1800 fit périr 8,000 personnes dans la seule ville de Séville. — Du Rozoir, *Description de l'Espagne*, p. 214.

grandes, il y avait eu tant d'individus oubliés ou comptés deux fois, qu'il est impossible d'ajouter une foi entière à ces documents.

Humboldt est peut-être de tous les statisticiens celui qui a réuni sur les Indes espagnoles les renseignements les plus complets et les plus sérieux. Il donne aux établissements espagnols de l'Amérique et des Philippines une population de près de 19 millions d'habitants, sur lesquels il compte un peu plus de trois millions de blancs (1): Canga Arguelles donne le chiffre de 14 millions comme un minimum (2). Si l'on accepte les évaluations de Humboldt, et si l'on ajoute à ce chiffre celui que donne le *Censo* de 1797 pour l'Espagne, les Baléares, les Présides d'Afrique et les Canaries, on voit

(1) Voici les chiffres de Humboldt, *Essai politique sur le royaume de Nouvelle-Espagne*, I, p. 321 :

Mexique. . . . .	6,800,000 hab.
Guatémala. . . . .	1,580,000
Nouvelle-Grenade et Caracas. . . . .	2,618,000
Pérou et Chili. . . . .	2,330,000
Buenos-Ayres. . . . .	2,262,000
Nègres employés dans les colonies du continent américain. . . . .	387,000
Cuba et Porto-Rico. . . . .	925,000
Philippines. . . . .	1,900,000
Total	18,802,000

Les 16,902,000 hab. des colonies d'Amérique se décomposaient en :

Indiens. . . . .	7,530,000
Métis. . . . .	5,310,000
Blancs. . . . .	3,276,000
Noirs. . . . .	786,000

(2) Canga Arguelles donne les chiffres suivants :

Mexique. . . . .	5,760,000
Guatémala. . . . .	650,000
Nouvelle-Grenade et Caracas. . . . .	2,300,000
Pérou et Chili. . . . .	1,426,122
ou suivant d'autres évaluations. . . . .	1,955,223 (en 1810)
Buenos-Ayres. . . . .	980,000
ou. . . . .	1,143,000
Cuba et Porto-Rico. . . . .	800,000
Philippines. . . . .	1,300,000
Totaux	13,216,122
ou	13,908,223

que vers 1800 Charles IV pouvait se dire le souverain de 29 millions d'hommes, et l'on comprend qu'il ait songé à prendre le titre d'Empereur des Indes (1).

### **Grandes divisions de la Monarchie.**

Quoique la volonté royale fit loi dans toute l'étendue de l'empire espagnol, il ne formait point cependant un ensemble absolument homogène. On y peut distinguer cinq régions, ayant chacune leur législation particulière. Ce sont les pays de la couronne de Castille, les pays de la couronne d'Aragon, la Navarre, les Vascongades et les Indes. On n'aurait point une idée nette de l'empire espagnol si l'on ne connaissait le régime de chacune des parties de la monarchie, l'étendue de leurs privilèges, et les efforts des rois pour en dilater les frontières et pour en restreindre l'autonomie.

### **Pays de la couronne de Castille.**

Les pays de la couronne de Castille formaient le cœur de la monarchie ; l'autorité royale n'y avait pas à lutter contre l'esprit d'indépendance des provinces, soumises depuis longtemps à la centralisation administrative. Même au temps où les Cortès se réunissaient encore, il n'y avait qu'une assemblée pour tous les pays castillans. Les royaumes des Asturies, de Galice, de Léon, etc., n'étaient que des provinces de la Castille, sans représentation propre et sans traditions d'indépendance. Les rois de la maison de Bourbon avaient donc pu sans rencontrer de résistance appliquer à leurs Etats castillans le système français des intendants. Les pays de la couronne de Castille avaient été divisés en vingt-quatre intendances (2),

(1) Traité du 27 oct. 1807 entre Charles IV et Napoléon.

(2) Andalousie, Asturies, Avila, Burgos, Vieille-Castille, Ciudad-Real, Cordova, Cuenca, Extremadura, Galicie, Granada, Guadalajara, Jaen, Leon, Madrid, Murcia, Palencia, Salamanca, Segovia, Soria, Toledo, Toro, Valladolid. - Canarias.

Présides d'Afrique : - Ceuta, Mazalquivir, Oran, Melilla, Alhucemas, Peñon de Velez.

renfermant une population de 7,474,430 habitants, y compris les Présides d'Afrique et les îles Canaries.

Les Canaries étaient considérées comme faisant partie de la péninsule. Leurs habitants, appelés *isleños*, jouissaient de tous les droits des natifs castillans (1). Ils avaient d'ailleurs fait preuve, dans la guerre de succession, d'une grande fidélité à Philippe V (2).

Les Présides d'Afrique devaient garantir l'Espagne contre les pirateries des Barbaresques. En les occupant, les premiers conquérants avaient cru sans doute jeter les bases d'un empire espagnol en Afrique ; mais l'Espagne, absorbée par d'autres soins, et ruinée par les guerres continentales, ne put jamais étendre sa domination sur le Maghreb. Elle faillit même à plusieurs reprises perdre les quelques villes qu'elle possédait. Ceuta fut bloquée par les Mores de 1693 à 1727, et après avoir failli tomber aux mains des Marocains, peu s'en fallut qu'elle ne tombât aux mains des Anglais (3). Oran fut occupé par les Mores en 1708, repris en 1731, et cédé par Godoy au dey d'Alger en 1791, avec le beau port de Mazalquivir. Godoy prétendit que ces deux places coûtaient trop cher à garder, et que le climat était vraiment trop meurtrier (4).

Les Présides étaient des lieux de déportation. Ceuta était gardé par un régiment fixe composé des plus mauvais sujets de l'armée, et des vagabonds incorrigibles que la police avait fini par arrêter. Sur une population de 7,449 habitants, on comptait 2,625 soldats et employés militaires et 2,365 galériens (*presidarios*) (5). Enfermés dans leurs murailles, sur ce rocher brûlé par le soleil, au milieu d'une population de voleurs et d'assassins, les fonctionnaires espagnols considéraient Ceuta comme un lieu d'exil, mais ils se consolaient en voyant leur drapeau flotter en face de Gibraltar, et en pensant qu'au moins une des clefs du détroit était demeurée aux

(1) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, IV, p. 252.

(2) M<sup>rs</sup> de Saint-Philippe, *Mémoires*, t. II, p. 91.

(3) Id. *ibid.*

(4) Fr. Barado, *Museo militar*, III, p. 456.

(5) *Censo general 1787*.

mains de l'Espagne. Ceuta, malgré sa misère, avait un corps de noblesse considérable (320 hidalgos), un évêque, six paroisses et deux couvents.

Gibraltar était un véritable crève-cœur pour les rois d'Espagne. On peut dire que la pensée de le reconquérir ne les quitta jamais pendant tout le cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. La présence des Anglais sur leur territoire leur paraissait dangereuse pour l'industrie espagnole, humiliante pour leur gloire, et scandaleuse pour leur foi. Plusieurs fois ils se crurent à la veille de ressaisir la ville perdue. Avant la bataille de Milazzo (1718) (1), après la prise de Port-Mahon (1757) (2), au début de la guerre d'Amérique (1779) (3), au cours de cette même guerre (1780) (4), pendant les négociations de la paix de Versailles (5), les hommes d'Etat anglais semblèrent prêter l'oreille à des propositions d'échange, mais les pourparlers ne purent jamais aboutir. On voit même les prétentions anglaises augmenter à mesure que le siècle s'avance et que la place devient plus forte. En 1717, l'Angleterre se déclare prête à céder Gibraltar si l'Espagne accède à la quadruple alliance. Après la paix de Versailles, c'est l'Espagne qui fait les avances ; Florida-Blanca va jusqu'à offrir Porto-Rico, Caracas, un traité de commerce, l'annulation tacite du Pacte de famille ; l'Angleterre ne se laisse pas tenter.

Ce qu'elle n'avait pu obtenir par voie diplomatique, l'Espagne a cherché à l'arracher par la force. Elle a assiégé Gibraltar pendant la guerre de succession, elle l'a assiégé de 1727 à 1731, de 1779 à 1783. Ne pouvant le prendre, elle l'a bloqué. Philippe V a fait construire en face du rocher, sur l'isthme qui le rattache à la terre, une double ligne de retranchements, il a établi derrière elle le camp permanent de Saint-Roch, il a invité tous les habitants de Gibraltar à venir s'installer à Algésiras (6) ; Charles III et Char-

(1) Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, II, p. 429.

(2) Fr. Barado, *Museomilitar*, III, p. 432. — Coxe, IV, p. 335.

(3) Ferrer del Rio, *Historia del reinado de Carlos Tercero*, III, p. 326.

(4) Coxe, V, p. 229.

(5) Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Paris. Espagne, t. 637, f. 225.

(6) Coxe, III, p. 294.



les IV (1) ont voulu fermer Gibraltar au commerce espagnol, et malgré tant d'efforts, Gibraltar est demeuré anglais, et n'a cessé de s'enrichir par la contrebande. La place resta sur le pied de guerre pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle comptait en 1773 sept régiments de garnison ; les officiers étaient toujours en uniforme, 600 hommes faisaient continuellement le guet sur les remparts, 340 canons montés défendaient la ville, et les magasins renfermaient en outre 100 pièces de réserve. C'était un morceau d'Angleterre en Espagne, comme Ceuta est un morceau d'Espagne en Afrique ; la ville comptait 20.000 habitants anglais contre 300 espagnols (2).

#### **Pays de la couronne d'Aragon.**

A côté de l'Espagne castillane, les pays de la couronne d'Aragon formaient avec la Navarre et les Vascongades l'Espagne fuériste. Ils comptaient en 1787 2,935,449 habitants.

L'antagonisme des provinces castillanes et des provinces fuéristes est le trait dominant de l'histoire politique de l'Espagne. C'est lui qui a retardé jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle l'unité de la péninsule. C'est lui qui, comprimé pendant deux cents ans par les princes de la maison d'Autriche, s'est réveillé d'une façon si soudaine et si terrible dans la guerre de succession ; c'est lui qui dans notre siècle a nourri la guerre civile.

Y a-t-il donc entre les Castellans et les habitants des pays fuéristes des différences de sang et de race ? Quelques Espagnols le pensent, et peut-être en effet « le groupe central et « méridional doit-il au mélange de sang sémitique son esprit rêveur, sa prédisposition à la généralisation, son amour pour le faste, la magnificence et l'ampleur des formes. Peut-être le groupe pyrénéen doit-il aux races primitives dont il est issu son génie rude et pratique (3).

(1) Gallardo, *Rentas de la corona*, II, p. 358. Décret royal du 17 janvier 1761. — Archives du Min. des Aff. Etr., t. 657, pce 365. Décret royal du 15 février 1800.

(2) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 303.

(3) Almirall, *l'Espagne telle qu'elle est*, p. 285.

Sans méconnaître la valeur de cette idée, on peut soutenir aussi que l'évolution historique a beaucoup contribué à accuser des différences, aujourd'hui si tranchées qu'elles paraissent irrémédiables.

Il est probable qu'il n'y eut à l'origine aucune différence de race entre les habitants des bords du Duero et les habitants des bords de l'Ebre ; mais tandis que les Navarrais, les Basques et les Aragonais continuaient à vivre répartis en petits Etats, et s'habituèrent peu à peu à l'autonomie locale, les Castillans poussaient leurs conquêtes jusqu'au détroit de Gibraltar, et dès le XIII<sup>e</sup> siècle fondaient une grande monarchie unitaire à côté des Confédérations du Nord.

Ces confédérations entrèrent à leur tour dans l'Union castillane : les Vascongades dès le XIII<sup>e</sup> siècle, les Etats aragonais en 1479, la Navarre en 1512 ; mais que l'annexion se fit par accession volontaire, par mariage ou par conquête, elle se fit toujours en vertu de traités réguliers qui stipulèrent tous le maintien des lois locales (*Fueros*).

Ces petites nations continuèrent donc à vivre de leur vie propre, même après avoir perdu leur indépendance. Habitues à considérer leur fuéro comme la garantie essentielle de leur liberté, elles envisagèrent les traités passés entre elles et les rois de Castille comme des monuments sacrés et impérissables, elles firent de leurs codes de véritables « Livres saints ». Il y eut un dogme fuériste comme il y avait un dogme religieux, et il fut aussi impossible de changer un mot à l'un qu'à l'autre.

L'Espagne resta ainsi divisée en deux moitiés parfaitement dissemblables et tout près d'être hostiles. Les pays castillans, façonnés à la centralisation, tendaient sans cesse à la concentration des pouvoirs et à l'établissement d'une monarchie absolue. Les pays fuéristes, attachés à la variété de leurs régimes politiques, opposaient à l'idéal autocratique des Castillans leur idéal de liberté individuelle et d'autonomie régionale (1).

Pendant les deux siècles que régna la dynastie autrichienne,

les fuéros ne reçurent presque aucune atteinte sérieuse, mais la paix intérieure de l'Espagne fut plus d'une fois troublée par l'esprit inquiet et soupçonneux des fuéristes, toujours en défiance de l'autorité royale (1). Philippe V en montant sur le trône ne put faire autrement que de prêter serment aux fuéros, et fut presque aussitôt suspect aux fuéristes. Ils connaissaient le vaste travail de centralisation qui s'était opéré en France pendant le xviii<sup>e</sup> siècle, ils savaient Louis XIV ennemi des libertés provinciales, ils comprenaient que la suppression des fuéros assurerait au roi un accroissement très notable de richesse et de puissance, et l'on ne doutait pas que Philippe V ne fût résolu à sacrifier les fuéros à ses intérêts, dès qu'il en trouverait l'occasion. Ce fut pour prévenir le danger que les Catalans se donnèrent à l'archiduc Charles d'Autriche, et que l'Aragon, Valence et Majorque suivirent leur exemple.

Philippe V se crut dégagé de toutes ses promesses par la rébellion de ses sujets (2), et tout autre prince eût pensé comme lui à cette époque. Cependant, quand la victoire se fut décidée en sa faveur, il n'osa pas décréter l'annexion pure et simple des provinces rebelles à la Castille, il se contenta de leur retirer leurs privilèges politiques et de les soumettre à l'autorité des magistrats castillans. Les Etats aragonais conservèrent leur législation civile, et on leur appliqua un régime financier bien différent de celui qui régnait en Castille. Ces pays cessèrent donc d'être fuéristes sans devenir réellement castillans, et formèrent un groupe à part au sein de la monarchie.

Les royaumes d'Aragon et de Valence furent les premiers soumis. Ils s'étaient soulevés en 1705, et furent réoccupés dès 1707, après la victoire d'Almanza. Les ministres de Philippe V étaient tous d'avis de supprimer leurs fuéros; mais les uns voulaient une suppression immédiate, les autres voulaient laisser les privilèges tomber lentement en désuétude; la première opinion, soutenue par le ministre

(1) Procès d'Antonio Perez. Guerre des *Segadores*.

(2) Décret royal du 29 juin 1707. (*Nov. Rec.* III, III, 4.)

français Amelot, l'emporta. Un décret royal du 29 juin 1707 soumit l'Aragon et Valence aux lois de Castille, et ne laissa subsister d'autres privilèges que ceux de la juridiction ecclésiastique. Le roi ne tarda pas à comprendre qu'il était allé trop loin. Le 29 juillet de la même année, il accorda à tous les habitants qui lui étaient restés fidèles le maintien des privilèges, grâces et exemptions qui leur avaient été accordés par ses prédécesseurs (1). Les Valenciens essayèrent d'obtenir davantage, et cherchèrent à intéresser à leur cause les ducs de Berwick et d'Orléans, et la reine qui venait de donner le jour à un prince des Asturies. Amelot feignit de voir une trahison dans la supplique des magistrats valenciens et envoya au château de Pampelune D. Luis Blanquer et D. José Ortiz qui avaient rédigé le placet (2). Cette imprudente démarche engagea même le roi à renchérir sur ses précédentes rigueurs. Par un décret du 7 septembre, il déclara qu'il n'entendait déroger à aucun des usages de Valence ou d'Aragon qui seraient favorables à la prérogative royale (3). Les fuéros restaient abolis en faveur des habitants du pays, ils étaient maintenus en faveur du roi. Ce ne fut qu'en 1711 que le roi se décida à accorder aux Aragonais et aux Valenciens quelque satisfaction ; le droit civil aragonais fut solennellement remis en vigueur dans tous les procès entre particuliers ; seuls les procès où le roi était intéressé restèrent soumis à la loi castillane (4). Cette importante concession contribua beaucoup à calmer les esprits ; on ne trouve plus trace de mouvements fuéristes en Aragon jusqu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Les Aragonais présentèrent à Charles III quelques respectueuses et timides doléances (5), Aranda témoigna quelque regret de la disparition des fuéros, et quelque désir de les rétablir (6), mais rien ne fut changé dans la loi. Les Valenciens se montrèrent plus rancuneux que les Aragonais. Ils vouè-

(1) *Nov. Rec.*, III, III, 2.

(2) Boix, *Historia de Valencia*, II, p. 93.

(3) Dieste y Jimenez, *Diccionario del derecho civil Aragones*, p. CII.

(4) *Nov. Rec.*, V, VII, 2.

(5) *Bibliothèque de l'Académie de l'Histoire. — Varios de Historia*. E. 134.

(6) Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, V, p. 123.

rent le nom français à l'exécration publique en haine d'Amelot et du comte d'Asfeld (1), vainqueur de Valence, dont les cruautés et les exactions avaient eu cependant bien des Castellans pour complices (2).

La Catalogne avait fait une résistance acharnée aux armées de Philippe V. Barcelone, occupée par les Anglais le 9 octobre 1705, avait été la grande place d'armes de l'archiduc Charles, et persista à se défendre même après le départ de l'archiduc et de ses troupes (3). Elle poussa si loin le fanatisme politique qu'elle pensa à se donner au Turc plutôt que de céder (4). En vain Philippe V offrit-il aux révoltés un oubli complet du passé, les Cortès catalanes réunies à Barcelone le 30 juin 1713 votèrent avec enthousiasme la continuation d'une guerre où il s'agissait moins d'une question dynastique que de l'existence même des libertés du pays (5). Le 11 septembre 1714, à trois heures de l'après-midi, alors que la ville avait déjà soutenu neuf heures de combat contre les colonnes d'assaut du maréchal de Berwick, les magistrats barcelonais adressèrent un suprême appel à la population, et adjurèrent tous les hommes en état de porter les armes de tenter un dernier effort (6). A la nuit, les magistrats essayèrent

(1) Boix, *Historia de Valencia*, II, p. 105.

(2) M<sup>re</sup> de Saint-Philippe, *Mémoires*, II, p. 215.

(3) 27 septembre 1711, 19 mai 1713.

(4) M<sup>re</sup> de Saint-Philippe, III, p. 56.

(5) Coroleu y Pella y Forgas, *Los fueros de Cataluña*, p. 684.

(6) Voici la traduction de ce document capital où respire réellement l'âme fuériste :

« Ecoutez ! On fait savoir à tous en général, de la part des Très Excellents  
 « membres de la commune, après avoir pris l'avis des Seigneurs de la  
 « Junte de gouvernement, personnes associées, nobles, citoyens et officiers  
 « de guerre qui s'occupent chacun de leur côté à empêcher les ennemis de  
 « s'établir dans la cité, que vu sa déplorable infortune, cette cité, en laquelle  
 « réside aujourd'hui la liberté de tout le Principat et de toute l'Espagne,  
 « court les derniers risques d'être soumise à un complet esclavage. Lesdits  
 « Seigneurs, représentants des pairs de la patrie, déclarent, donnent avis, et  
 « font appel à tous pour que chacun s'afflige de la disgrâce irréparable dont  
 « nous menacent le succès et l'injuste effort des armes franco-espagnoles,  
 « et fasse sérieuse réflexion sur la situation des ennemis de notre Seigneur  
 « le roi, de notre liberté et de notre patrie, qui ont établi leurs postes  
 « sur toutes les brèches, coupures et boulevards des portes Neuve, Sainte-  
 « Claire, du Levant et Sainte-Eulalie. Si aussitôt et immédiatement après

encore d'obtenir du maréchal la conservation des privilèges de la ville et de la province ; mais le lendemain, devant la menace d'un incendie général de la cité, ils durent capituler sans condition (1).

Philippe V, outré de l'opiniâtreté des Catalans, songeait à détruire leur ville de fond en comble. Louis XIV lui rappela avec noblesse « que les Catalans, quoique rebelles, étaient ses « sujets, qu'il devait les traiter en père, et les corriger sans « les perdre (2). » Philippe leur accorda la vie et leur laissa leurs biens, mais il leur retira leurs privilèges. Quelques jours après la prise de la ville, D. Joseph Patiño, président de la Junte supérieure de gouvernement établie à Barcelone

« avoir entendu la présente proclamation tous les naturels, habitants et  
 « autres gens en état de porter les armes ne se présentent pas sur les  
 « places de Junqueras, de Born et du Palais, pour s'unir à tous les Seigneurs  
 « représentants de la commune et tenter les derniers efforts pour chasser  
 « l'ennemi, espérant de la miséricorde de Dieu qu'il voudra bien améliorer  
 « leur sort, on fait savoir que l'esclavage est certain et forcé. Lesdits  
 « Seigneurs, pour l'obligation de leurs charges, expliquent et déclarent ici,  
 « protestent dans le présent et donnent témoignage à la postérité qu'ils ont  
 « adressé à tous leurs dernières exhortations, et fait les derniers efforts. Ils  
 « protestent également contre tous les maux, ruines et désolations qui  
 « peuvent survenir à notre commune et affligée patrie, et contre l'extermi-  
 « nation de tous ses honneurs et privilèges, puisque nous n'aurons plus  
 « qu'à rester, avec tout le reste des Espagnols abusés, sous l'esclavage de la  
 « domination française. Cependant lesdits Seigneurs ont confiance que tous,  
 « comme vrais fils de la patrie et amants de la liberté, viendront au rendez-  
 « vous, prêts à verser glorieusement leur sang et à donner leur vie pour  
 « leur roi, leur honneur, leur patrie et la liberté de toute l'Espagne. Enfin  
 « on fait savoir que si dans le délai d'une heure après la publication des  
 « présentes par le héraut, il ne s'est point présenté un nombre d'hommes  
 « suffisant pour tenter ladite entreprise, il sera nécessaire, indispensable et  
 « inévitable de parlementer, et de demander à capituler avant la nuit venue  
 « pour ne pas exposer la cité à la ruine la plus lamentable, à un pillage  
 « général, à la profanation de ses temples sacrés, au meurtre des enfants,  
 « des femmes et des personnes consacrées à Dieu. Et pour que les présentes  
 « soient connues de tous, lesdits Seigneurs ordonnent qu'elles soient publiées  
 « à voix haute, claire et intelligible par toutes les rues de la cité. Donné dans  
 « la chambre de la Très Excellente Cité, assemblée à la Porte Saint-Antoine,  
 « en présence desdits Très Excellents Seigneurs et personnes associées,  
 « le 11 septembre 1714 à trois heures de l'après-midi. » — Coroleu y Pella y  
 Argas, p. 689.

1) M<sup>re</sup> de Saint-Philippe, *Mémoires*, III, p. 107-113.

2) Baudrillart, *Philippe V et la cour de France*, p. 650. — Lettre du 11 juillet 1714.

www.libtool.com.cn

par le roi, convoqua à la maison de ville les membres de la Députation de Catalogne et les chefs de la noblesse. Les magistrats se rendirent au palais en grand costume, avec tout le cérémonial accoutumé. Les membres de la Junte supérieure arrivèrent de leur côté en carrosse à travers les rues encore obstruées de décombres ; les magistrats catalans vinrent les recevoir à la porte du palais. Quand tout le monde fut réuni dans le grand salon, D. Joseph Patiño signifia aux autorités catalanes que le roi avait jugé bon d'abolir la forme de gouvernement jusqu'alors en usage dans la cité et dans la province (1). Les Catalans reçurent cet ordre en silence, mais un certain nombre de Barcelonais s'embarquèrent pour la Sardaigne avec l'intention d'y fonder un nouvel état catalan, et pendant plusieurs années de hardis partisans tinrent la campagne, faisant main basse sur les Français et les Castillans (2).

Au mois de janvier 1716 parut le décret d'organisation des nouveaux pouvoirs. Tous les privilèges accordés par l'archiduc à des villes ou à des particuliers furent brûlés. La milice nationale des somatènes fut supprimée (3). Le tribunal des prud'hommes, véritable jury criminel à l'usage des habitants de Barcelone, fut supprimé.

Il en fut de même plus tard (1768) du tribunal féodal des pairs de Catalogne (4). L'Université de Barcelone fut transférée dans la petite ville de Cervera. L'usage de la langue catalane fut interdit devant les tribunaux, même en matière commerciale, et l'imprimerie se vit étroitement surveillée (5).

Privée de toutes ses institutions traditionnelles, la Catalogne fut gouvernée par un capitaine général, nommé par le roi, par une Audience organisée sur le modèle des cours castil-

(1) Rodriguez Villa, *Patiño*, p. 13.

(2) La mémoire de ces hommes est restée longtemps vivante en Catalogne. L'un d'eux, Bach de Roda, pris dans une escarmouche avec les troupes philippistes, fut pendu sur une des places de Vich et le peuple chanta longtemps la gloire du martyr de la liberté. — « No m'matan por ser traydor — « Ni tampoch por ser cap lladres — Sino porque he volgut dir — Que « visquia sempre la patria ! » Coroleu y Pella y Forgas, p. 625.

(3) *Nov. Rec.*, V, ix, 1.

(4) Antequera, *Historia de la legislacion española*, p. 400.

(5) Coroleu y Pella y Forgas, p. 692.



lanes, et par des corrégidors établis dans les douze villes principales de la province (1). Le gouvernement municipal fut confié à des régidors, nommés par le roi ou par l'Audience, et placés sous le contrôle direct des officiers royaux. La province ne garda que ses lois civiles et commerciales.

Pour assurer son autorité en Catalogne, Philippe V agrandit le château du Montjuich, qui domine Barcelone du côté du midi, et bâtit au nord de la ville une immense citadelle, sur l'emplacement de plus de 2,000 maisons.

Au milieu de ces dures épreuves, la prodigieuse vitalité de l'esprit catalan s'affirma. Le culte de la langue et de la littérature catalanes fut maintenu par une académie particulière, *la Comunicaci6n literaria*, dont tous les membres s'engageaient à n'écrire qu'en catalan (2). Les habitants de la province gardèrent leur génie industriel et commercial. Peu à peu les plaies ouvertes par la guerre se cicatrisèrent. En 1753, le faubourg de Barceloneta enfin construit donna asile aux malheureux expropriés en 1715 pour la construction de la citadelle (3). Le décret de Charles III qui autorisa les Catalans à trafiquer avec les Indes marqua pour Barcelone le commencement d'une nouvelle ère de prospérité. Dès cette époque, les Catalans avaient repris toute leur fierté. Ils disaient volontiers qu'à Barcelone le roi d'Espagne n'était que comte. Leur vieil esprit fuériste se réveillait ; pour l'endormir, les ministres favorisaient toutes leurs entreprises commerciales et leur accordaient des privilèges parfois exorbitants (4). Quand les armées françaises envahirent le Principat en 1795, les Catalans se soulevèrent avec un ensemble vraiment formidable ; ils offrirent de défendre seuls leur territoire et s'engagèrent à lever 150,000 hommes (5). Le gouvernement de Madrid n'osa pas accepter, tant leur esprit d'indépendance parais-

(1) Barcelone, Mataro, Gironne, Vich, Puigcerda, Talarns, Lérida, Tortosa, Tarragona, Villafranca de Panades, Cervera et Manresa.

(2) Balaguer, *Historia de Cataluña*, V, p. 410.

(3) Pi y Arimon, *Barcelona antigua y moderna*, I, p. 351.

(4) Anonyme, *Nouveau voyage en Espagne*, I, p. 38.

(5) Fervel, *Campagnes de la Révolution française dans les Pyrénées Orientales*, II, p. 99 et 269. — De Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, III, p. 448.



sait encore redoutable après quatre-vingts ans de centralisation administrative.

Les Baléares furent les dernières à se soumettre à Philippe V. Le marquis de Rubi, qui commandait l'île de Majorque au nom de l'empereur Charles VI, ne capitula que le 13 janvier 1715 (1). Les Majorquins perdirent leurs privilèges politiques, mais conservèrent leurs lois civiles comme les autres pays de la couronne d'Aragon (2).

L'île de Minorque, occupée par les Anglais en 1708, leur avait été cédée par les articles 10 et 11 du traité signé à Utrecht le 13 juillet 1713 par les ministres d'Espagne et d'Angleterre. Les Anglais firent du fort Saint-Philippe une place qui fut longtemps réputée imprenable. Le duc de Richelieu s'en empara en 1756 (17 avril-28 juin), mais l'île dut être restituée à l'Angleterre à la paix de Paris (1763) (3). Le duc de Crillon y débarqua de nouveau à la tête d'une armée espagnole le 23 août 1781, et le 3 février 1782 le lord Murray, gouverneur du château de Saint-Philippe, se rendit aux Espagnols. L'article 4 du traité signé à Versailles le 3 septembre 1783 entre l'Espagne et l'Angleterre remplaça définitivement l'île sous la domination espagnole. Elle comptait en 1787 28,177 habitants.

### Navarre.

La Navarre et les Vascongades étaient restées fidèles à Philippe V pendant toute la guerre de succession, soit qu'elles se sentissent moins menacées par la politique unitaire des ministres, soit que le voisinage de la France et le perpétuel va-et-vient des troupes françaises sur leur territoire leur rendit la révolte plus difficile. Philippe n'eut donc aucun prétexte pour leur retirer les libertés qu'il avait solennellement juré de conserver. Le régime fuériste continua d'exister dans un coin de l'Espagne, et près d'un demi-million

(1) M<sup>l</sup> de Saint-Philippe, III, p. 157.

(2) Antequera, *Historia de la legislacion española*, p. 405.

(3) *Traité de Paris*, art. 21.

d'Espagnols continuèrent à vivre à l'abri de leurs institutions traditionnelles.

La Navarre conserva son nom de royaume, son gouverneur porta le titre de vice-roi ; elle garda ses Cortès, sa Députation permanente, son Conseil, sa Chambre des comptes et sa monnaie particulière (1). Tous les fonctionnaires publics devaient être Navarrais de naissance ; le roi ne pouvait nommer d'autres étrangers que le vice-roi, le président et deux auditeurs au Conseil de Navarre, un alcalde de cour et un conseiller de cape et d'épée à la Chambre des comptes (2). Le roi aurait volontiers éludé cette loi gênante en favorisant la naturalisation des étrangers en Navarre ; les Navarrais s'y refusèrent constamment, et rendirent même presque impossible l'établissement des gens du dehors dans leur pays en les grevant de taxes énormes (3). Les Navarrais avaient leur législation civile particulière, comme tous les peuples fuéristes ; ils avaient aussi réussi à se soustraire à la juridiction criminelle castillane, même dans les cas les plus graves, comme le vol de poudre dans les magasins royaux (4). Ils étaient exempts du service militaire, et ne pouvaient être levés qu'en cas de guerre, sans jamais être astreints à servir plus de trois jours à leurs frais, ni en dehors du royaume (5). Les impôts étaient consentis par les Cortès, et le produit en était affecté tout entier aux besoins du pays. De temps à autre le roi obtenait un don gratuit (6) ; les Cortès établissaient pour le payer tels impôts qu'elles jugeaient convenables. Les employés des finances de Castille ne pouvaient instrumenter en Navarre, même pour cause de contrebande, même pour exportation frauduleuse de matières d'or ou d'argent. Il y avait à Pampelune un tribunal de la contrebande, mais l'appel de ses décisions était porté au Conseil de Na-

(1) En 1795, les Cortès de Navarre demandèrent que l'on fabriquât pour 16.000 ducats de *maravédís* et de *cornados*. — *Quadernos y leyes*, 1795, p. 255.

(2) *Nov. Rec. de Navarra*, II, 1, 82.

(3) En 1794, les biens-fonds des non originaires payaient la somme énorme de 200.000 *pesos fuertes*. — *Quad. y leyes*, 1795.

(4) *Yanguas, Diccionario de leyes*, v° *Vireyes*.

) *Fuero general* 1, 2, 67. — Ce privilège finit par ne plus être observé.

(6) 15,500,000 réaux en 1801. — *Archives de Navarre*, Cortes de 1801.

varre, et non aux tribunaux de Castille (1). Le commerce était presque entièrement libre entre la France, la Navarre et les Vascongades. Les douanes espagnoles, un moment reportées à la frontière française (1717), avaient été ramenées à l'Ebre cinq ans plus tard (1722) (2). Des employés navarrais appelés *tablajeros* percevaient seulement à la frontière, au profit du royaume, des droits très modérés sur les marchandises qui entraient en Navarre ou en sortaient (3). En cas de guerre entre la France et l'Espagne, le commerce restait libre entre la France et la Navarre pour les vivres, les boissons et le combustible.

Tous ces avantages contribuèrent à assurer à la Navarre une grande prospérité. Sa population montait en 1787 à 227,382 habitants. Tous les voyageurs s'accordent à vanter le bon état de ses chemins, l'exacte et sévère police de ses villes, l'ordre irréprochable de son administration, toutes choses qui contrastaient avec la négligence et l'abandon où vivaient les populations castillanes (4). Très attachés aux princes qui respectaient leurs libertés, les Navarrais se faisaient gloire de leur impeccable loyalisme, et célébraient la fête du roi avec des transports d'enthousiasme (5). En 1793, la Navarre leva et équipa plusieurs bataillons de volontaires qui firent bravement leur devoir aux Pyrénées. Pendant la guerre de l'Indépendance, le Navarrais Espoz y Mina fut un des guerrilleros les plus habiles et les plus redoutables à l'envahisseur.

### Vascongades.

Les trois provinces d'Alava, Guipuzcoa et Biscaye conservèrent leurs libertés pendant tout le xviii<sup>e</sup> siècle. Elles n'avaient ni vice-roi, ni Cortès, mais elles jouissaient d'une indépendance presque complète. Elles se vantaient

(1) *Quadernos y leyes* (1786-87), p. 93.

(2) *Yanguas, Leyes, v<sup>o</sup> Aduanas*.

(3) *Id. ibid. v<sup>o</sup> Tablas*.

(4) *Mémoires de Marbot*, II, p. 329.

(5) Cf. *El día grande de Navarra* du P. Isla. C'est le récit lyrique des fêtes grandioses organisées à Pampelune en 1747, à l'occasion de l'avènement de

d'être des *beheirias*, de ces fiefs dans lesquels chacun se choisit son seigneur « de Séville, si l'on veut, de Biscaye si on « le préfère (1) ». — « J'irai à qui bien me fera », disait la vieille formule (2). En Biscaye, le roi n'était jamais nommé que « seigneur de la terre » ; il se découvrait quand il traitait avec un représentant de la province (3). Les trois provinces avaient le droit de refuser le visa (*el pase foral*) aux ordres royaux (4). Elles portaient le titre de « Très Nobles et Très Loyales » ; elles avaient chacune leurs juntes particulières et générales ; elles tenaient aussi des assises communes (*conferencias*) où étaient discutés les grands intérêts communs des trois « provinces-sœurs » de l'*Irurac-Bat*, nom collectif de l'Etat vascongade, triple et un (5). Chaque province avait sa législation civile et commerciale, votait et percevait librement ses impôts, employait ses revenus, organisait sa défense en cas de guerre. Le roi reconnaissait lui-même, et jusque dans ses traités avec les puissances étrangères, que les Vascongades formaient un État dans l'État (6).

Province frontière, le Guipuzcoa subissait encore dans une certaine mesure l'influence royale. Malgré les protestations

Ferdinand VI. De mauvais plaisants prétendirent que le P. Isla s'était moqué dans cet ouvrage de la simplicité des Navarrais ; mais le P. Isla s'en est toujours défendu, et les programmes des fêtes municipales sont encore aujourd'hui rédigés dans le même style.

(1) Sagarminaga, *Memorias historicas de Vizcaya*, p. 87.

(2) Mañe y Flaquer, *El Oasis*, II, p. 491.

(3) « El rey asi como Señor de la tierra. » *Fuero de Vizcaya*, I, 7, 8, 9, 10, 12, 17.

(4) *Guipuzcoano instruido*, vº Usos. — Ordre royal du 21 septembre 1742. — Privilège royal du 6 août 1703.

(5) Mañe y Flaquer, *El Oasis*, III, p. 233. — Ce droit leur est encore reconnu par décret royal du 16 juillet 1800.

Le mot de « Provinces-sœurs » (*Provincias hermanas*) est consacré par l'usage dans la langue des fuéristes.

(6) « Siendo la dicha provincia (de Vizcaya) libre, no reconociete superior en lo temporal, y gobernandose por propios fueros y leyes.... se ha reputado por provincia separada del reyno. » — Cédule royale du 2 février 44.

Charles III disait « qu'en Biscaye les lois sont des pactes jurés entre les Biscayens et le seigneur ». Sagarminaga, *Memorias historicas de Vizcaya*,

de la *junte provincial*e (1), le roi avait mis garnison à Fontarabie, au château de Santa Ysabel des Passages, et au château de la Mota de Saint-Sébastien. Il y avait à Saint-Sébastien un capitaine général, chef militaire de la province, un commissaire ordonnateur de la marine, et un juge des exportations d'or et d'argent (*alcalde de sacas*). Le gouvernement civil était exercé par un *corrégidor*, gradué en droit, choisi par le roi, accepté par la province, et surveillé par un représentant de la *junte*, le député général. Tous ces magistrats royaux étaient en général peu populaires, il leur fallait une grande patience pour soutenir sans s'irriter l'incessante *guerrilla* qui leur était faite (2). Le *corrégidor* était obligé de résider alternativement à Saint-Sébastien, à Tolosa, à Azpeytia et à Azcoytia; il cherchait naturellement à devancer le moment de son retour à Saint-Sébastien; la *junte* le rappelait aussitôt à l'observation de la loi (3). Le capitaine général et le *corrégidor* étaient toujours en conflit entre eux ou avec les autorités locales (4). Le commissaire de marine avait sans cesse maille à partir avec la *junte*.

La seigneurie de Biscaye n'avait pas de capitaine général, mais elle avait encore un *corrégidor*. Nommé par le roi, ce magistrat prêtait serment de fidélité aux *Fueros* de la province (5), présidait la *junte* générale, et partageait l'administration du pays avec les deux députés généraux de la province. Ces mêmes députés connaissaient en appel des sentences rendues par le *corrégidor*. Les affaires les plus considérables étaient déférées au Grand Juge de Biscaye, siégeant en la Chancellerie royale de Valladolid (6). Un lieutenant général du *corrégidor*, résidant à Guernica, et deux lieute-

(1) *Guip. instruido*, v° *Guarniciones* (1704).

(2) *Arch. de Guipuzcoa*, sec. 1, neg. 15, leg. 114 (1758), 111 (1754), 121 (1771), 143 (1796), 118 (1759), 139 (1791).

Id. *ibid.*, sec. 1, neg. 16, leg. 50 (1801).

Larramendi, *Corografía de Guipuzcoa*, p. 101.

(3) *Arch. de Guipuzcoa*, sec. 1, neg. 15, leg. 97 (1738).

(4) *Guipuzc. instruido*, v° *Reglamento*.

(5) *Juntas gen. de Vizcaya*, 1790, p. 15.

(6) *Escudo de la mas constante fee y lealtad*, p. 209.

nants ordinaires complétaient les cadres administratifs de la Seigneurie (1).

L'Alava avait des libertés encore plus étendues. Le pouvoir exécutif y fut exercé jusqu'en 1783 par un magistrat alavais, le député général, nommé tous les trois ans par la junte. En 1783, le roi adjoignit au député général un alcalde-mayor nommé par lui (2), mais les pouvoirs du député restèrent considérables. En temps de paix, il était le chef civil et politique de la province ; en temps de guerre, c'était lui qui levait les milices provinciales et réglait l'itinéraire des troupes royales ; elles ne pouvaient traverser l'Alava sans l'avoir avisé de leur passage. Il était en correspondance directe avec la cour, dont les ordres n'étaient exécutoires en Alava qu'après avoir obtenu son visa ; il lui était interdit de recevoir des honneurs ou des présents du roi, pendant la durée de sa charge, mais, à l'expiration de son mandat, il obtenait le titre envié et glorieux de « père de la province » (*padre de provincia*) (3). L'Alava était donc une véritable république avec ses assemblées représentatives et son président élu. L'attachement des Alavais à leurs coutumes était extraordinaire, et se traduisait par les formalités les plus singulières et les rites les plus pittoresques ; les magistrats prêtaient serment sur le terrible « couteau de Vitoria » (*machete vitoriano*), et allaient solennellement jeter une lettre au Zadorra pour s'assurer qu'il coulait toujours dans le même sens, et que les libertés alavaïses continuaient aussi leur cours glorieux. Quoique la province fût la plus petite et la plus pauvre des trois Vascongades, c'était assurément chez elle que s'était conservé le plus pur le régime patriarcal des anciens jours.

Très favorable à la liberté individuelle et à l'expansion de la vie provinciale, le régime fuériste eût risqué de compromettre la sécurité du royaume s'il se fût étendu à toutes les provinces ; aussi comprend-on que les rois d'Espagne

(1) *Fuero de Vizcaya*, II, 2.

(2) *Nov. Rec.*, VII, XI, 29. — 29 mars 1783.

(3) Bengoa, *El libro de Alava*, p. 276.

aient essayé de réagir contre un système qui, juste et excellent en lui-même, répond mal par certains côtés aux exigences de la politique moderne.

Le principal incident de cette lutte du pouvoir royal contre l'autonomie forale fut la tentative faite par le roi pour soumettre les Vascongades au même régime douanier que le reste de l'Espagne. Le 31 août 1717 parut un édit royal qui reportait les douanes de la frontière de Castille à la Bidassoa et à la mer. C'était un audacieux *contra-fuero*, équivalant si bien à une déclaration de guerre que les Vascongades furent occupées militairement. Pendant quatre ans les Basques soutinrent la lutte contre les prétentions royales. La contrebande devint une industrie nationale ; on fraudait sous le nez des douaniers du roi, on les bâtonnait à l'occasion. Saint-Sébastien renfermait pour 60,000 livres de tabac de fraude. Le produit des douanes, qui aurait dû augmenter, baissa en trois ans de 64,824,104 maravédís. De guerre lasse, le roi consentit à rétablir les choses sur l'ancien pied ; les douanes furent reportées en arrière, aux ports d'Orduña et de Valmaséda, et à Vitoria (1).

Cette franchise des douanes tenait bien à cœur aux Basques, car ils refusèrent en 1778 le droit de commercer avec les Indes, que Charles III leur offrait s'ils voulaient renoncer à leurs privilèges douaniers.

Les Basques se vantaient d'être aussi loyaux sujets du roi qu'ils étaient attachés à leur fuero. Pendant qu'ils faisaient la guerre aux douaniers royaux, le maréchal de Berwick envahit le Guipuzcoa avec une armée française, et offrit aux Biscayens de leur faire obtenir toute satisfaction. La junte de Biscaye envoya simplement la lettre du maréchal à Philippe V.

Dans les campagnes contre la Révolution française (1794-95), les Basques accordèrent au roi de gros subsides, et se comportèrent avec une grande valeur. Les milices de Biscaye firent plus d'une fois reculer les soldats de Moncey. Cependant quelques symptômes de défection se produisirent. Bilbao

(1) Salcedo, *Defensa del señorío de Vizcaya*, iv, p. 23 et suiv.

conclut un traité particulier avec le général français (1) ; on eut un moment à Paris l'illusion de croire les Basques disposés à accepter la domination française. C'était une erreur, mais ces faits isolés firent une profonde impression sur le gouvernement de Madrid (2) ; plusieurs ministres manifestèrent hautement l'intention d'en finir avec les fueros. Jovellanos lui-même, si sage et si libéral, se laissa aller à récriminer contre les libertés des Vascongades (3). En 1804, le Prince de la Paix songea à organiser militairement la Biscaye, et gagna à ses idées le député général Zamacola. La province parut prête à se soulever et Bilbao se mit à la tête du mouvement. Pour punir la ville, Zamacola proposa de bâtir à l'embouchure du Nervion une grande ville qui se serait appelée le Port-de-la-Paix, et qui aurait confisqué à son profit une grande partie du commerce de Bilbao. Mais Godoy, après s'être étourdiment avancé, prit peur, et essaya de rejeter la responsabilité des mesures projetées sur ses ennemis Urquijo et Mazaredo (4) ; puis, l'année suivante, profitant de la déclaration de guerre à l'Angleterre, il nomma un gouverneur militaire à Bilbao (5). La grave question du maintien ou de la suppression des fueros se posait ainsi dès les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, et n'est pas encore résolue aujourd'hui.

(1) Traité du 4 thermidor an III. — « Art. 1<sup>er</sup> : La Ville de Bilbao s'engage à une neutralité absolue, et à ne prendre aucune part directe ou indirecte aux hostilités qui existent entre le gouvernement de Madrid et la République française. » (Affaires étrangères, 1795, t. 637, f<sup>o</sup> 282). — La ville avait été autorisée par le roi à traiter avec Moncey ; les termes du traité n'en sont pas moins étranges, et prêtèrent facilement à de fâcheuses interprétations à Madrid.

(2) « Quelques-uns osent soupçonner le gouvernement espagnol d'avoir combiné secrètement avec ses généraux les mouvements rétrogrades de la dernière campagne, afin de se ménager un prétexte spécieux pour accuser les Biscayens de défection, et achever de les dépouiller de leurs anciens privilèges. » — Affaires étrangères, t. 638, f<sup>o</sup> 143. — Lettre du cit. Dhermand, chargé d'affaires de France à Madrid, au Directoire exécutif.

<sup>1)</sup> Informe en el expediente de la ley agraria, § 314.

<sup>2)</sup> C. de Vilavaso, *La Zamacolada*, Bilbao, in-8°, 1882.

<sup>3)</sup> *Nov. Rec.*, V, xiv, 4 bis, 16 mai 1805.



### Les Indes Espagnoles.

Souverain constitutionnel dans les pays basques, le roi était au contraire plus absolu dans les Indes qu'en Castille. Là plus de fueros, plus de privilèges ; plus de noblesse, plus de corporations puissantes à ménager. Les rois d'Espagne avaient fait table rase des anciennes institutions indiennes, et avaient construit à leur place un des plus nobles édifices qui aient jamais été élevés à la gloire de l'autocratie.

On a dit beaucoup de mal de la colonisation espagnole, on n'a pas assez réfléchi aux difficultés de cette colossale entreprise : découvrir, conquérir, civiliser, peupler et gouverner un monde entier, situé à quatre ou cinq mille lieues de la métropole. On ne pourra s'empêcher d'éprouver un sentiment d'admiration profonde pour le peuple qui a accompli cette grande œuvre, si l'on songe qu'il a fait cette prodigieuse conquête avec quelques poignées d'hommes, qu'il n'a pu envoyer aux Indes pendant deux siècles que d'assez rares émigrants (1), et que même à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle la navigation, l'art militaire, l'art de l'ingénieur étaient pour ainsi dire dans l'enfance, au prix de ce qu'ils sont aujourd'hui. Jamais peuple n'a accompli pareille tâche, et comme le dit un Espagnol contemporain : « L'orgueil national de l'Espagne « doit se fonder principalement sur le fait qui détermina sa « chute, sur la découverte, la conquête et la colonisation de « l'Amérique (2). »

Cet immense et lointain empire, l'Espagne voulut le garder pour elle seule, et elle l'entoura d'une si jalouse sollicitude qu'elle n'admit même pas tous les Espagnols à en prendre leur part. Lorsque Colomb avait signé avec les rois catholiques le traité de Santa-Fé, Ferdinand s'était désintéressé de l'entreprise, et Ysabel, qui persistait seule à croire aux

(1) Humboldt pensait qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle il n'entrait point encore plus de 800 émigrants par année au Mexique. *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, I, p. 343.

(2) Almirall, *l'Espagne telle qu'elle est*, p. 25.

promesses du Génois, déclara que ses sujets castillans profiteraient seuls des avantages qu'on espérait retirer de l'expédition. Ferdinand accepta en souriant cette condition : de 1492 à 1778 il fallut être Castillan pour avoir le droit de trafiquer ou de s'établir en Amérique. Même après cette date il fallut toujours être Espagnol (1). L'étranger devait rester à jamais exclu de ce Nouveau Monde « *donné par Colomb à Castille et à Léon* ». Les savants mêmes éprouvaient pour visiter les Indes des difficultés presque insurmontables. Les astronomes français Bouguer, Godin et La Condamine, qui résidèrent près de sept ans à Quito (1736 à 1743), pour mesurer la longueur du degré à l'Equateur, étaient munis d'une commission royale et des passe-ports les plus explicites ; ils n'en furent pas moins en butte aux tracasseries des autorités locales, et n'eurent pas moins de sept procès à soutenir contre elles pendant la durée de leur séjour (2). Humboldt dut aller chercher à Aranjuez la permission de visiter les Indes espagnoles. Si les savants rencontraient tant d'obstacles, les simples particuliers qui s'aventuraient en Amérique y couraient de véritables dangers. Dix-huit Français habitaient le Mexique en 1794, le vice-roi les fit incarcérer lorsqu'il sut la guerre déclarée entre la France et l'Espagne ; plusieurs moururent en prison, et les survivants réclamaient encore l'intervention du Directoire au mois d'avril 1796, alors que la paix de Bâle était déjà officiellement connue au Mexique (3).

Le même esprit d'exclusivisme farouche se retrouvait dans toutes les branches de l'administration. Le roi était censé gouverner les Indes. Le royal et suprême Conseil des Indes siégeait à Madrid. La Chambre de commerce des Indes siégeait à Séville. Investi par une bulle du pape Alexandre VI du patronage universel de l'Église des Indes, le roi nommait à tous les bénéfices, et exerçait au temporel une autorité absolue sur le clergé colonial. C'était en Espagne que s'éla-

*Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Espagne* : t. 639, f° 336.  
*Reçu du Prince de la Paix au Ministre de France*, 9 avril 1796.

) La Condamine, *Histoire des Pyramides de Quito*, à la suite du *Journal du voyage fait par ordre du roi à l'Equateur*, Paris, in-4°, 1751.

*Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Espagne* : t. 639, f° 285.

boraient les lois et les règlements, que se jugeaient les grands procès, que se vérifiaient les comptes des magistrats. C'était d'Espagne que venaient tous les fonctionnaires.

Les Indes reçurent au XVIII<sup>e</sup> siècle une organisation définitive. Aux deux anciennes vice-royautés de Nouvelle-Espagne et du Pérou, on ajouta celles de Nouvelle-Grenade (1718) et de Buenos-Ayres (1776). Six capitaines généraux, résidant à Puerto-Rico, la Havane, Guatémala, Caracas, Santiago du Chili et Manille, administraient les provinces moins étendues ou moins peuplées (1). Le Mexique était subdivisé en 12 intendances et 2 provinces, le Pérou comptait 3 intendances, et le Chili 13 provinces. Les vice-rois et capitaines généraux, les intendants, les corrégidors, les gouverneurs des places fortes étaient nommés par le roi. Treize Audiencias, établies dans les principales villes des Indes (2), assistaient les vice-rois et capitaines généraux dans le gouvernement, et rendaient la justice avec appel au Conseil des Indes pour toutes les causes d'un intérêt supérieur à 10,000 écus. Tous les membres des Audiencias étaient à la nomination du roi, ainsi que les employés supérieurs des finances. Les villes les plus importantes avaient un Conseil municipal (*cabildo*) formé de régidors propriétaires de leur charge, ou nommés par les vice-rois et les Audiencias. La centralisation était donc complète ; l'Empire des Indes, divisé en provinces presque étrangères les unes aux autres, avait pour capitale Madrid.

Non seulement le roi s'était réservé la nomination de tous les grands fonctionnaires, mais il n'admettait aux emplois importants que des Espagnols nés dans la péninsule. Ces maîtres orgueilleux des Indes traitaient leurs sujets avec le plus profond mépris : « Tant qu'il existera un jardinier de « Castille, ou un muletier de la Manche, c'est à lui qu'appar- « tiendra le gouvernement des Indes, » disait en 1810 un auditeur de l'Audience de Mexico (3). Désigné par les habi-

(1) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, I, p. 192.

(2) Mexico — Guadalajara — Guatemala — La Havane — Caracas — Santa-Fé — Quito — Cuzco — Charcas (Chuquisaca) — Lima — Santiago de Chile — Buenos-Ayres — Manilla (*Guia de forasteros*, 1816).

(3) M. Chevalier, *le Mexique*, p. 335.

tants du pays sous les noms de *gachupinos* ou de *chapctones* (1), les Espagnols de naissance étaient l'objet de la haine générale de tous les indigènes. Les créoles étaient tenus dans une humiliante dépendance, et obtenaient seulement des emplois inférieurs, des titres de noblesse, des grades dans la milice (2). Les Indiens, considérés comme des êtres dépourvus de raison, étaient tenus en tutelle et ne pouvaient s'engager pour une somme supérieure à 5 piastres (3). Ils étaient gouvernés par leurs caciques, qui étaient souvent les seuls habitants du village capables de comprendre le castillan. Les Espagnols les tenaient pour stupides, mais la guerre les transformait en soldats impétueux, rusés et cruels (4). Des peuplades entières comme les *Técualmes*, les *Najuritas* du Mexique, les *Mosquitos* du Honduras, les *Tobas* du Grand Chaco, les *Araucans* du Chili, échappèrent toujours au joug espagnol. La race indienne sommeillait, mais tout esprit national n'était pas éteint en elle. Des unions entre vainqueurs et vaincus était née la race maudite des métis, « *infâmes en droit et en fait,* » reniés par leurs parents blancs et indiens (5). D'autres croisements entre blancs et nègres, entre nègres et indiens, avaient donné naissance aux mulâtres, quarterons, *zambos* et *chinos*, qui composaient une partie de plus en plus importante de la population. Toutes ces classes se méprisaient les unes les autres ; le gouvernement espagnol trouvait son compte à maintenir leurs rivalités, et ne faisait rien pour combattre les préjugés de caste. Il ne faut point s'en étonner. Sans cette politique, étroite mais habile, jamais la paix n'eût pu être maintenue sur un territoire aussi vaste et aussi éloigné de la métropole.

La « paix espagnole » fut souvent troublée aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. Des soulèvements avaient eu lieu en 1601, 1609, 1624 et 1692 (6). Le 24 juin 1765, le peuple de Quito massacra

(1) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, I, p. 416.

(2) La Renaudière, *Mexique et Guatemala*, p. 156.

(3) M. Chevalier, *le Mexique*, p. 265.

Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, I, p. 405.

Rapport de l'évêque de Mechoacan, Don Pedro de Tamarón. —  
Bibliothèque provinciale de Saint-Sébastien, manuscrit.

Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, IV, p. 267.

le corrégidor, et tous les Espagnols qui lui tombèrent sous la main ; il demanda à nommer lui-même ses magistrats, et la révolte fut jugée si grave que l'Audience proclama au nom du roi une amnistie pleine et entière (1). En 1776, les Indiens de l'Orénoque massacrèrent en une nuit tous les soldats espagnols qui gardaient, sur une longueur de 50 lieues, les communications entre la haute et la basse vallée du fleuve (2). En 1780, c'est du Pérou que part le signal de la guerre. Un noble indien, D. Gabriel Condorcanqui, qui se prétendait issu de la race des Incas, prit le nom de Tupac-Amaru, ceignit le bandeau impérial et appela les Indiens aux armes. Mêlant adroitement les idées chrétiennes aux souvenirs du culte du Soleil, donnant comme mot d'ordre à ses lieutenants d'épargner les créoles et les prêtres, l'Inca rassembla jusqu'à 60,000 hommes et conquit six provinces ; il ne lui manqua peut-être qu'un peu de bonheur pour restaurer le vieil Empire du Pérou. Les Espagnols furent sans pitié pour l'Inca, lorsqu'ils l'eurent vaincu. Convaincu de rébellion « contre le plus auguste, le plus bienveillant, le plus droit et le plus aimable des « monarques », accusé de sacrilège, d'idolâtrie et de magie, représenté comme un impudent faussaire (3), Tupac-Amaru eut la langue arrachée, et on l'écartela après l'avoir rendu témoin du supplice de sa femme et de ses enfants. Il importait de montrer aux Indiens qu'un Inca était, comme le dernier d'entre eux, justiciable du roi d'Espagne (4). Cependant l'Inca trouva des vengeurs, la guerre continua après sa mort, et ne se termina qu'en 1786, après avoir coûté la vie à 100,000 personnes.

De 1779 à 1782, le royaume de Nouvelle-Grenade fut ravagé par la guerre civile (5). En 1788, des moines franciscains de la Guyane essayèrent de se rendre indépendants du collège de Piritu de la Nouvelle-Barcelone, et fomentèrent une sédi-

(1) Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, IV, p. 554. — *Art de vérifier les dates*, supplément, t. XII, p. 330.

(2) Humboldt, *Voyage aux régions équinoxiales*, I. VIII, ch. xxiv.

(3) Archives du Consulat de Cadix. — *Notables*, n° 82.

(4) Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, V, p. 347. — Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III*, III, p. 432. — Lacroix, *le Pérou*, p. 478. — Barado, *Museo militar*, III, p. 455.

(5) *Art de vérifier les dates*, supplément, t. XII, p. 332.

tion que l'on appela « la guerre des moines » (*alboroto de los frayles*) (1). Des mouvements beaucoup plus sérieux se produisirent en 1794 dans la Nouvelle-Grenade et dans la province de Caracas. C'étaient cette fois les créoles qui commençaient à s'organiser pour secouer le joug espagnol. Chassés d'Amérique par la police, les chefs de la révolte, Miranda et Nariño, vinrent à Londres en 1796 pour conférer avec le ministère anglais et obtenir son appui (2). La même année, España et Wal essayèrent de soulever Caracas (3). Des émeutes éclatèrent en 1800 à Carthagène et à Los Pastos. Miranda fit en 1804 et 1806 deux nouvelles tentatives pour révolutionner la Nouvelle-Grenade (4). Tout semblait annoncer dès cette époque que la domination espagnole touchait à sa fin.

Les ministres les plus intelligents le prévoyaient : « Nous « avons perdu les Flandres, disait Campomanes, nous avons « perdu l'Italie, pourquoi ne pourrions-nous pas perdre aussi « le Mexique et le Pérou ? Et dans ce cas, quel rôle jouerions-nous dans le monde (5) ? » Dès le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, Campillo adressait au roi un projet relatif à l'établissement d'un nouveau système de gouvernement économique pour l'Amérique. Il voulait faire des Indiens des vassaux utiles, et réserver à l'Espagne le commerce de ses colonies. Plus d'une mesure proposée par Campillo peut nous sembler inefficace ou routinière, mais son mémoire abonde aussi en idées neuves et généreuses. Il osait proposer de répartir le sol entre les Indiens, et de le leur donner en pleine propriété. Il voulait introduire l'industrie aux Indes, et permettre le commerce entre les royaumes américains (6). A leur retour du Pérou, D. Jorge Juan et D. Antonio de Ulloa adressèrent au roi un exposé de l'état de l'Amérique, et signalèrent les abus de l'administration civile et ecclésiast-

(1) *Art de vérifier les dates*, supplément, t. XII, p. 335.

(2) *Id.*, p. 336-339.

(3) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, IV, p. 271.

(4) *Art de vérifier les dates*, supplément, t. XII, p. 340.

(5) *Cartas politico-economicas*, carta IV.

(6) Rod. Villa, *Patiño*, p. 168.

tique dans les provinces d'Outremer (1). En 1783, le comte d'Aranda proposa au roi un plan singulièrement hardi, dont l'adoption eût certainement prolongé la durée de l'influence espagnole aux Indes. Le roi aurait gardé Cuba, Puerto-Rico et une position dans l'Amérique du Sud. Le reste des Indes aurait formé trois grands royaumes : Nouvelle-Espagne, Côte-ferme, Pérou. Ces trois royaumes auraient été donnés à des Infants, qui auraient reconnu le roi d'Espagne comme Empereur, et n'auraient épousé que des princesses espagnoles. Rattachés à l'Espagne par leur naissance, leurs alliances et des traités de commerce, les trois princes lui auraient en outre payé tribut : le roi de Nouvelle-Espagne aurait donné des barres d'argent ; le roi du Pérou, des lingots d'or ; le roi de la Côte-ferme, du tabac et des épices (2). Charles III était peut-être assez intelligent pour comprendre ce qu'un pareil projet avait de sensé, mais trop de grands personnages étaient intéressés au maintien du *statu quo*, pour qu'il ait cru possible d'opérer une semblable révolution.

Malgré les vices du gouvernement et la faiblesse des moyens dont il disposait, malgré les révoltes et les guerres étrangères, le xviii<sup>e</sup> siècle fut pour les Indes un siècle de progrès. La population augmenta, et finit par atteindre 19 millions d'habitants, sur lesquels 10,500,000 parlaient le castillan (3). Certaines contrées offraient l'aspect des pays les plus civilisés. L'Anahuac « était couvert de villages et de hameaux « comme les parties les plus cultivées de la Lombardie (4). » Les environs de Quito ressemblaient aux plus belles campagnes de France (5). Des villes splendides, ornées de palais magnifiques, de richissimes églises, de promenades superbes,

(1) Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, III, p. 621.

(2) Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, VI, p. 45. — Ce projet était encore discuté en 1793. Le commissaire de la Convention à l'armée du Nord saisit à Louvain les papiers du comte de Fernan-Nuñez, ambassadeur d'Espagne. Parmi ces papiers on trouva des réflexions sur la question de savoir s'il convenait d'établir une infante d'Espagne comme souveraine dans l'Amérique du Sud. — Morel-Fatio, *Etudes*, II, p. 300.

(3) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, I, p. 235.

(4) Id., I, p. 391.

(5) La Condamine, *Voyage à l'Equateur*.



renfermaient une population, à la vérité indolente et ignorante, mais courtoise et hospitalière, à laquelle les voyageurs rendent volontiers hommage. Incomplète mais brillante, la civilisation espagnole avait marqué la moitié du Nouveau-Monde d'une empreinte ineffaçable.

Pour se faire une idée exacte de tous les progrès accomplis, il faudrait énumérer les voyages de découverte, les tentatives de colonisation, les expériences de toute sorte favorisées par le gouvernement espagnol. On comprendra mieux encore l'activité dont il fit preuve en voyant ce qu'il a fait pour étendre ou défendre ses domaines coloniaux, de jour en jour plus menacés. Ce n'était point une petite tâche de monter la garde autour de l'Amérique, convoitée par les Anglais, les Portugais, les Français, les Russes et les colons émancipés des États-Unis. L'Espagne réussit jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à ne pas laisser entamer ses domaines et fit même plusieurs acquisitions importantes.

Obligée de céder la Floride aux Anglais en 1763, l'Espagne se fit céder la Louisiane par la France (1), malgré l'énergique résistance des malheureux habitants (2). La paix de Versailles rendit la Floride à l'Espagne, qui posséda dès lors toutes les côtes du golfe du Mexique. Charles III voulait faire de la Floride et de la Louisiane une barrière capable de défendre la Nouvelle-Espagne contre les prétentions des États-Unis, qui menaçaient déjà la libre navigation du Mississippi (3). Charles IV ne sut pas rester fidèle à ce programme, et céda étourdiment la Louisiane au Premier Consul, en échange d'un agrandissement des États de Parme en Italie (4). Il ne tarda pas à s'en repentir. Bonaparte vendit la Louisiane aux États-Unis, qui réclamèrent aussi le Texas à

(1) Convention secrète du 3 novembre 1762 entre les cours de France et d'Espagne.

(2) La Louisiane ne fut définitivement occupée qu'en 1769. O'Reilly marqua sa prise de possession par d'inutiles cruautés. — Dessalles, *Histoire générale des Antilles*, t. V, p. 556.

(3) Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III*, IV, p. 171.

(4) *Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Espagne*, 659, f<sup>o</sup> 180. — *Mémoire du Ministre des Affaires Etrangères au cit. Alquier*, 3 thermidor an VIII.



l'Espagne (1). La Floride resta espagnole jusqu'en 1821.

Aux Antilles, l'Espagne conserva toutes ses positions jusqu'en 1795. La Havane avait été un moment occupée par les Anglais, puis rétrocédée à l'Espagne en 1763, et fortifiée à nouveau en 1765, en même temps que San-Juan de Porto-Rico (2). En 1795, la partie espagnole de Saint-Domingue fut cédée à la France par le traité de Bâle. Charles III avait voulu créer un port de guerre dans l'île de la Trinité (3); deux Français, Roume et Saint-Laurent, réussirent à attirer des colons dans l'île, en leur promettant de grands privilèges; mais le Conseil des Indes refusa de confirmer leurs actes, la colonisation languit, et les deux Français ne purent même pas obtenir le remboursement de leurs avances (4).

Les Anglais, maîtres de la Jamaïque, faisaient avec le Mexique et le Guatémala une active contrebande. Pour la rendre plus fructueuse encore, ils se firent reconnaître le droit de couper du bois de Campêche, et de l'acajou sur la côte de Honduras (5). Le gouverneur de Yucatan fit si bien qu'il réussit à cantonner les Anglais. Il ne les tolérait que sur le cours inférieur du Rio-Balize et du Rio-Nuevo, leur interdisait tout établissement sur la côte, et toute communication avec l'intérieur du pays (6). La paix de Versailles confirma cet état de choses. En 1786, Charles III céda aux Anglais la petite île Saint-Georges, pour y réparer leurs vaisseaux, mais ils s'engagèrent à ne plus dépasser les limites qui leur avaient été assignées, et même à ne pas cultiver le sol. Tout le commerce interlope qui s'était fait jadis par le Rio-Balize se trouva supprimé (7).

Les Portugais eurent une longue querelle avec les Espa-

(1) *Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Espagne*, 666, f° 377. — *Note de Gravina au Ministre*, 24 juillet 1804.

(2) Dessalles, *Histoire générale des Antilles*, V, p. 367.

(3) Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III*, IV, p. 172.

(4) Bourgoing, *Nouveau Voyage en Espagne*, II, p. 207. — *Archives des Affaires Etrangères, Espagne*, t. 638, f° 403. — *Lettre de Roume au ministre*, 18 janvier 1796.

(5) *Traité de Paris* du 10 février 1763, art. 17.

(6) Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, IV, p. 530.

(7) *Id.* V, p. 364.

gnols au sujet de leur colonie du Sacramento, fondée en 1679 sur le Rio de la Plata, en face de Buenos-Ayres. Pendant un siècle, la malheureuse ville changea sept fois de maîtres ; mais la fondation de San-Felipe-de-Montevideo en 1725 affirma l'intention bien arrêtée de l'Espagne de rester maîtresse des deux rives du Rio de la Plata. La convention de 1777 céda définitivement le Sacramento à l'Espagne (1).

Les limites entre les colonies espagnoles et portugaises du Paraguay furent plus difficiles à établir. La géographie de ces régions était encore si mal connue que les commissaires envoyés au Paraguay pour délimiter les frontières ne retrouvaient plus sur le terrain les rivières citées dans les traités. La question n'était pas encore résolue en 1793. Les Portugais profitèrent de cette incertitude pour occuper en 1801 les Missions de la rive gauche de l'Uruguay. Elles étaient d'ailleurs en grande décadence depuis la chute des Jésuites.

La possession des îles Malouines faillit amener une guerre entre l'Espagne et l'Angleterre. L'Espagne n'avait encore fondé aucun établissement dans ces îles, lorsque Bougainville y fonda la station de Port-Louis (1764) et l'Angleterre le fort d'Egmont (1766). Les Espagnols réclamèrent aussitôt. La France céda Port-Louis, mais l'Angleterre refusa de rendre le fort d'Egmont. Le vice-roi de Buenos-Ayres, Bucaréli, expédia aux Malouines cinq frégates et 1400 hommes de débarquement ; les Anglais durent capituler le 10 juin 1768. L'Angleterre menaça l'Espagne d'une déclaration de guerre ; Charles III y eût volontiers répondu, mais Louis XV lui refusa son concours, et le roi d'Espagne dut permettre aux Anglais de rebâtir le fort d'Egmont (1771). Ils l'abandonnèrent bientôt comme inutile ; l'Espagne resta en possession des Malouines (2). Le Port-Louis devint le Puerto de la

(1) Domersay, *Histoire du Paraguay*, I, p. 28. — *Juegos florales*, p. 457. — C. R. Florida Blanca, § 1. — Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III*, III, p. 254. Le même traité céda à l'Espagne les îles d'Annobon et Fernando-Po sur côte d'Afrique.

2) Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, V, p. 92. — *Univers pittoresque, Paraguay*, p. 33.

Soledad ; on en fit un lieu de déportation pour les condamnés de Buenos-Ayres ; mais comme on interdit la déportation des femmes, la colonie ne put prendre aucun accroissement. Telle était cependant l'envie que l'on avait en Espagne de garder ces îles, qu'on appliqua à leur culture des procédés réservés jusqu'alors aux parcs royaux ; on voulut y avoir des arbres, et comme la terre végétale faisait défaut, on en apporta pour eux de Buenos-Ayres (1).

La Patagonie fut reconnue, des villages furent construits à San-José, au Puerto de San-Julian, à Florida-Blanca (2). Charles III recommanda à ses successeurs de fortifier le détroit de Magellan et la Terre de Feu, et de ne laisser inoccupés aucun port, aucune aiguade (3). En 1792, Charles IV fit occuper les îles Juan Fernandez, et y envoya quelques troupeaux de bœufs et de moutons (4).

A l'autre extrémité des côtes américaines du Grand Océan les moines franciscains conquièrent à l'Espagne un nouveau domaine. Le P. Junipero Serra, leur chef, voulait créer au nord de la Californie une vaste colonie espagnole dont la population se composerait presque exclusivement d'Indiens convertis, et dans laquelle on n'admettrait de colons étrangers ou mexicains que le nombre strictement indispensable aux progrès de l'agriculture et de l'industrie. Une route devait joindre les deux points extrêmes de la colonie, et serait jalonnée par sept missions ; trois *presidios* assureraient la défense des établissements espagnols. Le plan du P. Junipero Serra reçut la sanction royale en 1781 (5). Vers 1800, la Nouvelle-Californie comptait dix-huit missions ; elle se serait développée encore bien plus rapidement si les militaires des *presidios* avaient eu le droit de cultiver la terre, de se marier dans le pays, et d'établir leurs familles dans des fermes voisines du *presidio* (6). Malgré les obstacles inintelligents ap-

(1) Dessalles, *Histoire générale des Antilles*, V, p. 499.

(2) *Univers pittoresque, Patagonie*, p. 37.

(3) Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III<sup>o</sup>*, IV, p. 174.

(4) *Univers pittoresque, Chili*, p. 11.

(5) Frignet, *la Californie*, p. 31.

(6) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, II, p. 274 et 281. — *Rapport de D. Dionisio Galiano sur les missions de Nouvelle-Californie*.

portés par la loi au développement des missions, les progrès des Espagnols avaient été si rapides qu'en 1792 Vancouver les trouva établis depuis trois ans sur le détroit de Juan de Fuca, et à l'île Nootka, par 49° 40' de latitude N. Les Espagnols avaient mouillé à Nootka dès 1774, quatre ans avant l'arrivée du capitaine Cook (1).

Les colonies d'Océanie ne s'étaient point développées avec la même rapidité que celles d'Amérique. Les Carolines, découvertes seulement en 1686, et à peine explorées, n'avaient encore reçu aucun colon espagnol. Les Mariannes n'avaient qu'une ville européenne, Agana, dans l'île de Guam (2). La conquête des Philippines se poursuivait péniblement par les soins des missionnaires. Très doucement traités, les Indiens s'étaient attachés à leurs curés et à leurs moines, ils n'entendaient guère parler du roi qu'une fois par an, à l'arrivée du courrier d'Acapulco (*la nao de la China*), et ne payaient qu'un tribut de 2 pesos par tête. Tout eût été parfait dans ce bienheureux pays, si les fonctionnaires espagnols, très irrégulièrement payés, n'avaient pas eu besoin de voler pour vivre, et si les troupes espagnoles avaient été en mesure de défendre les îles contre les pirateries des Malais de Solò (3). Le gouvernement de Madrid ne laissait pas d'être inquiet au sujet de ces possessions si lointaines, dont l'Angleterre avait failli s'emparer en 1762. Florida Blanca accepta avec empressement les propositions d'alliance que lui fit Hayder-Ali, et attribua à cette puissante diversion le salut des îles Philippines pendant la guerre de l'Indépendance américaine (4).

L'Espagne lutta ainsi sur tous les points de son vaste empire colonial contre les convoitises de ses ennemis, et malgré quelques désastres, elle parvint à maintenir ses droits intacts jusqu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle.

(1) Vancouver, *Voyage de découverte à l'océan Pacifique*, I, p. 439. — *Mémoire de M. de Quadra, gouverneur de Nootka*.

(2) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, IV, p. 406.

(3) Cf. Viana, *Demostacion del misero y deplorable estado de las islas Filipinas*, Bibliothèque provinciale de Saint-Sébastien, ms. I, ch. III, IV et V.

(4) C. R. Florida Blanca.

## CHAPITRE II

### LE CLERGÉ

Le catholicisme n'est pas seulement pour l'Espagne une religion d'État, c'est *la religion*, en dehors de laquelle il n'y a point de salut (1). L'âme espagnole en est imprégnée, et cette foi religieuse est devenue comme son attribut nécessaire. L'Église a donc en Espagne une situation exceptionnelle et prépondérante ; ce n'est pas par habitude, par courtoisie que le clergé y est regardé comme le premier ordre de l'État, c'est parce qu'en lui réside le principe vital de la nation.

#### I. — Statistique.

Quelques mots de statistique suffiront pour donner une idée de l'importance du corps ecclésiastique.

L'Espagne comprenait en 1808 huit archevêchés et cinquante-deux évêchés (2). — Les Indes espagnoles étaient divi-

(1) « La religion de la nation espagnole est et sera à tout jamais la religion catholique, apostolique et romaine, la seule véritable. La nation la protège par des lois sages et justes, et prohibe l'exercice de toute autre. » — Constitution de 1812, art. 12.

(2) *Saragosse*. — Jaca, Huesca, Barbastro, Tarrazona, Albarracin, Teruel.  
*Burgos*. — Pampelune, Calahorra, Palencia, Santander (1754), Tudela (1783).  
*Santiago*. — Mondoñedo (l'évêque résidant à Villamayor), Orense, Tuy, Lugo, Astorga, Zamora, Salamanque, Ciudad-Rodrigo, Plasencia, Coria, Badajoz, Oviédo, Avila.  
*Tarragone*. — Urgel, Lérida, Solsona, Vich, Girone, Barcelone, Tortose Ibiza (1783).  
*Valence*. — Orihuela, Majorque, Minorque (1795), Segorbe.  
*Toledo*. — Osma, Valladolid, Ségovie, Siguenza, Cuenca, Jaen, Cordoue, Murcie.  
*Grenade*. — Almería, Guadix, Baza.  
*Séville*. — Cadiz, Canaries, Ceuta, Malaga.  
*Léon* ne relevait que du Saint-Siège.

(Gams, *Series episcoporum*. — *Guia de forasteros*, año de 1804.)

sées à la même époque en dix provinces et trente-huit diocèses (1).

Le nombre des collégiales était considérable. On en comptait une centaine en Espagne seulement. Les chapitres cathédraux et collégiaux d'Espagne comprenaient 648 dignitaires, 1768 chanoines, 216 prébendiers et 200 demi-prébendiers (2).

En 1787 le clergé séculier de la péninsule comptait 70,170 individus.

Les moines, appartenant à quarante ordres différents (3), possédaient 2,067 maisons, peuplées de 62,249 personnes, dont 37,550 profès.

Les religieuses, relevant de 29 ordres (4), habitaient 1,122

(1) *Mexico*. — La Puebla de los Angeles, Yucatan, Oaxaca, Mechoacan, Chiapa, Guadalajara, Durango, Leon Nuevo (1777), Sonora (1779).

*Lima*. — Cuzco, Santiago de Chile, Concepcion de Chile, Truxillo, Guamanga, Arequipa, Chachapoyas (1805).

*Santo Domingo* (à la France depuis 1795). — Porto-Rico.

*Santa Fé de Bogota*. — Cartagena, Panama, Santa-Marta, Popayan, Medellin (1804).

*Charcas de Plata*. — Asuncion de Paraguay, Cordoba de Tucuman, Buenos-Ayres, Santa Cruz de la Sierra, La Paz, Salta (1806).

*Guatemala*. — Comayagua, Nicaragua.

*Quito*. — Cuenca (1786).

*Santiago de Cuba*. — Santo Christoforo de Habana (1787).

*Caracas*. — Calabozo, Merida (1777), Santo Tomas de Guayana (1790).

*Manila*. — Cebu, Nueva Segovia, Nueva Caceres.

(2) *Canga Arguelles*, *Dic. de hacienda*, v° *Canonjias*.

(3) Bénédictins, Bernardins, Hiéronymites, Chartreux, Basiliens, Dominicains, Franciscains, Récollets, Tiers-Ordre, Capucins, Augustins chaussés et déchaux, Carmes chaussés et déchaux, Trinitaires chaussés et déchaux, moines de Saint-Pierre d'Alcantara, de Saint-Jean de Dieu, de la Merci chaussés et déchaux, Minimes, Servites, Chanoines réguliers de Saint-Augustin, de Saint-Antoine abbé, Prémontrés, Théatins, Mineurs, Agonisants, Frères des Ecoles chrétiennes, de Saint-Vincent de Paul, de Malte, de Saint-Jacques, de Calatrava, d'Alcantara, de Montésa, du Saint-Esprit, congrégation de Saint-Philippe Néri, Missionnaires, Hospitaliers, Ermites.

(4) Bénédictines, Bernardines, Hiéronymites, Dominicaines, Franciscaines, Clarisses, Récollettes, Filles du Tiers-Ordre, Capucines, Augustines chaussées déchaussées, Carmélites chaussées et déchaussées, Brigites, Minimes, Serettes, Filles de Saint-François-de-Sales (*Salesas*), sœurs de la Doctrine chrétienne, du Saint-Sépulcre, de Saint-Laurent Justinien, de Nazareth, de l'ordre Prémontré ; Commanderesses de Malte, de Saint-Jacques, de Calatrava, d'Alcantara et du Saint-Esprit ; Béates et Béates hospitalières.

couvents, peuplés de 33,630 personnes, dont 24,348 religieuses professes.

Le nombre total des personnes engagées dans les ordres était donc de 132.068. En y ajoutant les sacristains, les acolytes, les syndics des ordres religieux, les employés de la *Cruzada* et de l'Inquisition, les novices des couvents, les frères lais, les sœurs converses, les oblats (*donados*), les domestiques, les servantes, les enfants élevés dans les couvents, on arrive au chiffre de 191,101 personnes dépendant de l'Église (1).

Le clergé des Indes était beaucoup moins nombreux. Humboldt évalue à 14,000 les ecclésiastiques réguliers ou séculiers existant au Mexique en 1803 (2). Il comptait deux ecclésiastiques pour mille habitants au lieu de dix-huit pour mille en Espagne. Le nombre des moines était surtout beaucoup moins considérable au Nouveau-Monde que dans la péninsule. On ne voyait guère de couvents que dans les plus grandes villes ; Mexico comptait à lui seul un sixième des gens d'église de tout le Mexique. En 1784, l'ordre de Notre-Dame de la Merci, l'un des plus populaires parmi les ordres

(1) Clergé séculier et régulier.		Gens d'église	
Curés. . . . .	16,689	Sacristains. . . . .	10,873
Bénéficiers. . . . .	23,692	Acolytes. . . . .	5,503
Patrimoniaux. . . . .	13,244	Syndics des ordres religieux. . . . .	4,127
Vicaires. . . . .	5,771	Employés de la <i>Cruzada</i> . . . . .	1,844
Minorés. . . . .	10,774	Employés de l'Inquisition. . . . .	2,705
Religieux profès. . . . .	37,550	Domestiques des couvents d'hommes. . . . .	24,699
Religieuses professes. . . . .	24,348	Domestiques des couvents de femmes. . . . .	9,282
Total : . . . . .	132,068	Total : . . . . .	59,033
		Total général : . . . . .	191,101

Le recensement de 1797 donna des résultats un peu différents :

Clercs séculiers. . . . .	58,833
Religieux et serviteurs. . . . .	59,768
Religieuses et servantes. . . . .	33,630
Total . . . . .	172,231

Les ordres mendiants comptaient à eux seuls 39,891 membres sur les 93,398 moines et nonnes habitant les couvents.

(Canga Arguelles, *Dic. de hac.*, v<sup>o</sup> *Conventos.*)

(2) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, I, p. 434.

espagnols, comptait 55 couvents dans les quatre provinces de Lima, Cuzco, Santiago de Chile et Buenos-Ayres, qui comprenaient les quatre cinquièmes de l'Amérique du Sud. Les couvents des capitales étaient riches et bien peuplés, celui de Lima avait 132 religieux; mais la population moyenne des couvents de province était de 8 moines, et les plus pauvres n'en avaient que 2 (1). Un recensement du clergé régulier colombien exécuté en 1824 donna 3,262 religieux pour une population de deux millions et demi d'habitants (2). La proportion de deux pour mille indiquée par Humboldt peut donc être regardée comme très voisine de la vérité, et l'on ne se trompera sans doute pas beaucoup en portant à 35 ou 40.000 le nombre des ecclésiastiques séculiers et réguliers qui vivaient aux Indes au milieu d'une population de 19 millions d'habitants.

L'Espagne était couverte de monuments et d'édifices religieux. Les moindres villes, quelquefois même les moindres bourgs en étaient remplis. Olmédo, méchante bourgade de 2,000 habitants, avait 7 églises et 7 couvents (3). Vitoria, peuplée seulement de 6,500 habitants, possédait une collégiale, 4 paroisses, 1 chapelle et 5 couvents (4). Barbastro (6,000 habitants) avait une cathédrale, 3 sanctuaires de la Vierge, 1 ermitage de Saint-Raymond, 4 couvents d'hommes, 2 monastères de filles, des collèges ecclésiastiques, des écoles chrétiennes, un séminaire sacerdotal de la congrégation de Saint-Vincent de Paul, un séminaire diocésain, et un collège de Filles de la Charité (5). C'était bien autre chose encore dans les villes capitales. Valladolid avec ses 21,000 habitants comptait 46 monastères et 14 églises paroissiales; les religieux et les nonnes, au nombre de 1,258, formaient plus du vingtième de la population (6). Burgos pour 9,000 âmes avait 14 paroisses, 22 couvents d'hommes, 20 couvents de femmes,

(1) *Archives générales des Indes*, Estante, 155, caja 3, leg. 25.

(2) *Art de vérifier les dates*, supplément, XII, p. 84-85.

(3) Du Rozoir, *Voyage en Espagne*, p. 253

(4) Cola, *la ciudad de Vitoria*, pass.

(5) Lopez-Novoa, *Historia de Barbastro*, sec. V.

(6) Ortega, *Historia de Valladolid*, II, p. 158. Sangrador, *Historia de Valladolid*, II, p. 485.



7 ermitages et 4 hôpitaux (1). Tolède s'enorgueillissait de ses 25 paroisses, de ses 39 couvents et de ses 14 hôpitaux (2). Séville avait une cathédrale, une collégiale, 26 paroisses, 4 églises annexes, 68 couvents, 43 collèges ou maisons d'éducation et de charité (3).

Les services des églises collégiales ou cathédrales étaient montés sur un pied de luxe inouï. Certains chapitres collégiaux, comme ceux de Manresa, d'Alcala de Hénarès, de Calatayud, d'Antequera le disputaient en richesse aux chapitres des cathédrales. Le prieur du Saint-Sépulcre de Calatayud portait la croix d'or des évêques et était exempt de la juridiction de l'ordinaire (4).

Les églises épiscopales des moindres diocèses avaient des chapitres déjà nombreux. L'église d'Orense comptait 63 chanoines ou prébendiers (5). Le chapitre de Pampelune comptait 12 dignitaires, 12 chanoines, 44 prébendiers et chapelains. Un autre chapitre, dit de Saint-Jean-Baptiste, et distinct du chapitre cathédral, était spécialement chargé du service du culte dans l'église métropolitaine de Sainte-Marie. Il se composait d'un vicaire et de 14 chanoines (6).

A Saragosse, le chapitre métropolitain, composé de 13 dignitaires et de 30 chanoines, se partageait entre la cathédrale (*la Seo*) et la basilique de Notre-Dame del Pilar. Outre ce chapitre commun, chaque église avait son clergé particulier : à la Seo, 92 prébendiers, 50 bénéficiers, 60 prêtres ; au Pilar, 38 prébendiers, 35 bénéficiers et 30 prêtres. En tout 349 personnes pour les deux églises (7).

(1) Larruga, *Memorias políticas*, t. XXVI, p. 258.

(2) De Laborde, *Itinéraire descriptif de l'Espagne*, III, p. 258.

(3) Id. *ibid.*, II, p. 44.

(4) Id. *ibid.*, I, p. 455, et III, p. 90. — Mas y Casas, *Ensayos sobre Manresa*, p. 308.

A Baza, le chapitre collégial comptait 5 dignitaires, 6 chanoines et 4 prébendiers. — A Baeza, 5 dignitaires et 9 chanoines. — A Antequera, 1 dignitaire, 12 chanoines, 8 prébendiers, 8 semi-prébendiers. — A Alcala, 6 dignitaires, 28 chanoines et 18 prébendiers. (Canga Arguelles, *Dic. de hacienda*, v° Baza, Baeza, Antequera, Alcalà.)

(5) De Laborde, *Itin.*, I, p. 216.

(6) Id. *ibid.*, I, p. 290.

(7) Id. *ibid.*, I, p. 437.

Le chapitre de Séville comptait 40 chanoines, 20 prébendiers, 21 semi-prébendiers. Il y avait un maître et un sous-maître des cérémonies, deux pointeurs des chœurs, chargés de piquer sur une feuille les noms des chanoines présents à l'office ; il y avait 12 chapelains à verge et pallium (*de vara y palio*), 4 curés et 4 confesseurs pour la chapelle du *Sagrario*, 3 chapelains et 1 sacristain pour la chapelle *de las Escalas*, autant pour la chapelle de Saint-Pierre ; 36 boursiers du collège de Saint-Isidore servaient d'acolytes. La maîtrise avait un maître chantre, 2 sous-chantres, 14 chanteurs, 9 joueurs d'instruments et 4 surnuméraires (1).

Les grandes abbayes espagnoles soutenaient la comparaison avec les plus illustres monastères des autres pays catholiques. Les abbayes de San Salvador de Leyre, d'Irache, de San Juan de la Peña, de Montserrat, du Poblet, étaient considérées en Navarre, en Aragon et en Catalogne comme des sanctuaires nationaux. Le collège de Saint-Ignace, à Loyola, ressemblait à un palais avec sa longue façade de granit gris et sa riche église de marbre noir. Le couvent de Saint-Marc de Léon, à l'ordre de Saint-Jacques, était plus vaste encore. La Chartreuse de Miraflores près de Burgos, le couvent de San Gregorio de Valladolid comptaient parmi les merveilles de l'Espagne. A San Lorenzo el Real, les moines partageaient avec les rois le palais de l'Escorial. L'abbé de la Oliva était membre-né des Cortès de Navarre ; l'abbé de San Ildefonso avait le titre d'archevêque *in partibus* ; l'abbesse de las Huelgas étendait sa juridiction sur 14 cités et 50 villes (2).

Les églises paroissiales et conventuelles n'avaient pas suffi à la dévotion des Espagnols. Les grandes familles avaient bâti des chapelles où des prêtres, rentés sur les biens de la maison, priaient pour l'âme des ancêtres. Les Velasco avaient leur chapelle à la cathédrale de Burgos. La Seo de Saragosse est entourée d'une ceinture de chapelles

) De Laborde, II, p. 44.

(2) Du Rozoir, *op. cit. pass.*

particulières ; les grandes familles d'Aragon ont rivalisé de générosité pour les décorer avec une magnificence digne d'elles. A l'exemple des grands, les gentilshommes, les municipalités, les corporations, les simples particuliers se firent gloire d'ériger des chapelles et de fonder des chapellenies. On voit encore à Valladolid la chapelle de la Magdalena, fondée par les comtes de Corral y Arellano. Leurs corps sont inhumés dans la crypte ; l'église supérieure renferme le tombeau en marbre d'un évêque de la famille ; une chapelle latérale, construite en 1711, et entourée d'une admirable grille de fer ouvragé, sert de sépulture aux « domestiques et officiers de la maison ». A Barcelone, la municipalité avait sa chapelle au couvent de Saint-François, et servait aux moines une rente annuelle de 1180 réaux pour la célébration de 367 messes applicables aux âmes des magistrats barcelonais décédés (1). A Cadix, la corporation des marchands français possédait une chapelle dédiée à saint Louis dans l'église Saint-François (2). Les confréries, les corporations avaient dans chaque ville leur chapelle dédiée à leur saint patron.

La piété espagnole était allée plus loin encore ; elle avait conservé les églises des villages abandonnés (*despoblados*), elle avait bâti des sanctuaires en pleine solitude. Il y avait en rase campagne des chapelles isolées, où le culte ne s'exerçait plus que d'une manière intermittente, où l'on ne disait la messe qu'aux grandes fêtes, quelquefois même une fois par an ; c'étaient des sanctuaires froids (*sagrarios frios*), cadavres d'églises qui ne reprenaient que pour un jour le mouvement et la vie. On en comptait 22,318 dans l'Espagne entière (3).

Enfin, pour que la société laïque et la société ecclésiastique se pénétrassent davantage, pour qu'il n'existât entre elles aucune barrière, les laboureurs des villes et des villages,

(1) *Actas de Barcelona*, 1793, f° 32. — Cf. *Archives de la cathédrale de Pampelune*. Donation faite en 1671 par Don Augustin de Irivas de 44.000 réaux de revenu pour la fondation de deux chapellenies. Les procès auxquels avait donné lieu cette donation n'étaient pas encore terminés en 1736.

(2) *Archives du consulat de France à Cadix*.

(3) Canga Arguelles, *Diccionario de hac.*, v° *Fincas nacionales*.

www.libtool.com.cn  
 les propriétaires, les ouvriers, les artisans, les patrons, les bourgeois de tout état se groupaient en confréries, sortes d'associations religieuses et charitables répandues par milliers sur le sol des Espagnes. Bilbao en comptait 4 en 1797 : confrérie des Ames, confrérie de la Pitié, confrérie de Saint-Antoine abbé, confrérie de Saint-Grégoire (pour les propriétaires de vignes) (1). A Barcelone, la confrérie de Notre-Dame des Abandonnés, érigée dans l'église de Notre-Dame du Pin, inhumait gratis les indigents, et faisait dire des messes pour le repos de leurs âmes (2). La province de Burgos à elle seule comptait en 1779 2,468 confréries (3) ; il y en avait 19,024 en Castille et 6,557 en Aragon (4).

Si l'on veut se faire une idée de la physiologie cléricale d'une petite ville castillane à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on peut prendre pour exemple *Fuente del Maestre* que nous fait connaître un correspondant du *Journal de Barcelone* en 1797 (5). « C'était, dit-il, un petit bourg de 1300 habitants avec un « curé paroissial, un corps ecclésiastique de 70 prêtres, et un « corps de noblesse de plus de vingt familles, pourvues de « riches majorats. L'église de la ville, placée sous l'invoca- « tion de *Santa Maria de las Candelas*, était d'une superbe « architecture, et raisonnablement rentée. De plus, le grand « maître (de Saint-Jacques) et le commandeur avaient l'obli- « gation, comme possesseurs des dîmes et prémices, de la « pourvoir de tous les objets nécessaires au culte divin et de « l'entretenir en bon état... On voyait encore à Fuente del « Maestre un couvent d'hommes, un couvent de femmes, « 6 ermitages, un hôpital pour les pauvres malades, « différentes œuvres pies pour marier les filles pauvres, « doter les religieuses ou donner l'aumône, et deux écoles « publiques dotées par Sa Majesté. L'une était consacrée à

(1) *Archives municipales de Bilbao*, 1797.

(2) *Diario de Barcelona*, 30 août 1802.

(3) Canga Arguelles, *v<sup>o</sup> Cofradias*.

(4) Coxe, *l'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon*, IV, p. 93.

(5) Fuente del Maestre dépendait du couvent de Saint-Marc de Léon, de l'ordre de Saint-Jacques. L'ordre possédait en Estremadure de vastes biens qui s'étendaient de Cacerès à Cazalla. (Sprüner-Menke, *Historisches Handatlas* n<sup>o</sup> 18.)

« l'enseignement primaire, et l'autre aux études latines. La  
 « juridiction appartenait à l'illustrissime seigneur prieur du  
 « couvent royal de Saint-Marc de Léon, et était exercée en  
 « son nom par deux proviseurs, nommés par lui, qui rési-  
 « daient à Merida et à Llerena. Le chapitre de Saint-Marc  
 « nommait, de son côté, un vicaire général, chargé de la sur-  
 « veillance ecclésiastique, et comme ces trois officiers n'a-  
 « vaient jamais pu s'entendre pour le partage de la juridic-  
 « tion, ils l'exerçaient tous les trois conjointement (1).

On voit par là combien les institutions religieuses et féo-  
 dales étaient encore vivantes en Espagne, et l'on comprend  
 quelle devait être sur les âmes simples des bons *Extremeños*  
 l'influence de ces clercs et de ces nobles dont la présence  
 donnait tant d'illustration à leurs moindres villages.

## II. — Revenus du Clergé.

Les revenus de l'Église espagnole étaient si considérables  
 qu'il y avait certainement disproportion entre la richesse du  
 clergé et la richesse générale de la nation ; mais la réparti-  
 tion de ces revenus était fort inégale, et pour quelques pré-  
 lats millionnaires, l'Espagne avait une foule de malheureux  
 prêtres à portion congrue, qui étaient les premiers pauvres  
 de leur paroisse.

L'Église tirait ses revenus de quatre sources principales :  
 de ses biens territoriaux, de ses dîmes, des droits qu'elle  
 percevait sur les fidèles, de leurs dons et de leurs aumônes (2).

Pendant longtemps les lois d'État s'étaient opposées au  
 développement de la richesse immobilière du clergé : « C'est  
 « une maxime du droit public castillan, dit Jovellanos, que  
 « les églises et les monastères ne peuvent aspirer à la pro-  
 « priété territoriale » (3). Les Cortès de Benavente pour le

(1) D. Alvaro Maria Guerrero, natif de la Fuente del Maestre, dans le *Diario de Barcelona*, 1797.

(2) A. Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III*, IV, p. 155. *Instrucción para la junta de Estado*.

(3) Jovellanos, *Informe sobre la ley agraria*, n° 170.

royaume de Léon (1176-1202) et celles de Najera pour le royaume de Castille (1138) avaient proclamé cette règle fondamentale qui fut répétée dans les chartes particulières de Tolède, Jaen, Cordoue, Murcie et Séville. On la retrouve encore dans les fors primitifs de Léon et de Sepulvéda (1020-1076), dans le *Fuero de fijosdalgo*, ou *Fuero viejo* de Castille (1138), dans le *Fuero Real* (1235) et dans un grand nombre de fueros municipaux (1). Du x<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle, les rois et les Cortès travaillèrent sans cesse à empêcher les peuples de s'appauvrir par une piété mal entendue, l'enrichissement de l'Église en fut à peine retardé. Les plus vieilles chroniques vantent déjà les rois bienfaiteurs des monastères (2). Une inscription de 1358 parle avec honneur d'un évêque d'Avila qui laissa de grands biens au couvent de Saint-Benoît (3). L'obstination même avec laquelle les Cortès de Castille interdisent au clergé les acquisitions territoriales (4) prouve que ces acquisitions devenaient de plus en plus considérables. Au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, Jean II en reconnut définitivement la légitimité en les grevant d'un impôt d'un cinquième en sus de l'*alcabala*. A la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, les couvents et les chapellenies augmentèrent avec une rapidité extraordinaire ; le juriste Manrique disait en 1624 que le nombre des couvents d'Espagne avait doublé depuis cin-

(1) Alarcon, Consuegra, Cuenca, Caceres, Badajoz, Baeza, Carmona Sahagun, Zamora, etc.

(2) « A todos haziendo limosnas, a iglesias y monasterios, señaladamente a « la Seu de Jaca, y a los monasterios de Santa Christiana, Roncesvalles, « San Salvador, e San Juan de la Peña. » — Ramirez Davalos de la Piscina *Cronica de los Reyes de Navarra*, ms. l. I, c. VI.)

Donations à l'Église de Pampelune par les rois Don Sancho, Don Pedro, Don Garcia Ramirez, etc... Elles consistent en châteaux, églises, paysans, vignes, pacages, redevances. On y voit des maisons à Calatayud, des vassaux à Guendulayn, des *palacios* à Gazolaz, etc... *Archives de la cathédrale de Pampelune*.

(3) Don Sancho obispo de Avila, como señor honrado,  
Dio muy buen exemplo, como fue buen prelado,  
Fizo este monasterio de San Benito llamado  
Y diole muy grandes algos por do esta substentado.

ité par L. Velazquez, *Origines de la poesia castellana*, p. 73.)

) Cortes de Valladolid (1345), de Guadalajara (1390), de Tolède (1522), de Valladolid (1523), de Séville (1532), de Madrid (1534).

www.libtool.com.cn

quante ans. On donnait aux églises par acte entre-vifs ou par testament, on donnait pour accomplir un vœu, pour obtenir une grâce; on donnait pour un deuil, on donnait pour une joie; si modeste que fût l'offrande, l'Église l'acceptait. Recevant de toutes mains pendant des siècles, elle finit par acquérir la propriété d'un quart du sol cultivable et de nombreuses maisons (1). Les enquêtes exécutées à la fin du règne de Charles III dans les vingt-deux provinces de la couronne de Castille montrèrent que le clergé y possédait en biens-fonds, troupeaux, cens et biens patrimoniaux un revenu annuel de 359,806,251 réaux. Canga Arguelles estime le revenu total pour tout l'Espagne à 564,621,400 réaux au début du XIX<sup>e</sup> siècle (2). Le *Censo* de 1787 énumère 3,148 localités placées sous la seigneurie ecclésiastique (3).

L'Église des Indes était peut-être plus riche encore que celle d'Espagne. Humboldt évalue à 994,500,000 réaux la valeur des biens d'Église au Mexique. Un écrivain postérieur, M. Alaman, « qui avait entre les mains tous les renseignements qu'une longue participation au gouvernement lui avait fournis, affirme que les biens, tant immeubles que meubles, du clergé mexicain ne pouvaient, lors du voyage de Humboldt, s'estimer à moins de moitié de la valeur de toutes les propriétés foncières du pays (4). » Au contraire du clergé espagnol, l'Église mexicaine était plus riche en argent qu'en terres, elle plaçait ses capitaux sur hypothèques et prélevait un intérêt de 6 0/0 : elle jouait ainsi le rôle d'une banque de crédit, et contribua grandement aux progrès de

(1) Général Foy, *Histoire de la guerre de la Péninsule*, II, p. 275. — Le collège de Saint-Ignace de Pampelune possédait en 1767 53 maisons dans les différentes villes de Navarre. (*Archives de la Cathédrale de Pampelune*, Arca V, n° 63.) — L'archevêque de Tolède était propriétaire d'un grand nombre de maisons de la ville, sur lesquelles on lisait cette devise : *La Santa Virgen Maria sin pecado concebida*. (Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 212.) — Le P. Larramendi énumère 17 communautés d'hommes et 25 de femmes dans le Guipuzcoa : « On peut s'étonner, dit-il, de voir tant de couvents dans un pays si montueux et si pauvre. » (*Corographia*, p. 80.)

(2) Canga Arguelles, *Diccionario de hac.*, v°, *Catastro*. — *Clero de España*.

(3) 9 villes, 239 bourgs, 915 villages, 1093 *feligresias*, 52 hameaux, 125 *granjas*, 188 *coloredondos*, 197 *despoblados*, 240 *corregimientos*.

(4) Michel Chevalier, *le Mexique*, p. 313.



l'agriculture (1). Les revenus des prélats du Nouveau-Monde leur étaient payés soit en argent, soit en nature. L'archevêque de Lima touchait 813,480 r., l'évêque d'Aréquipa recevait 199,380 r. en argent, 1627 jarres de vin, 1241 fanègues de maïs, 695 de blé, et 72 de patates (2). Dans les colonies les plus récentes, les évêques étaient payés sur les dîmes ou recevaient un traitement fixe du roi (3).

Les dîmes et prémices formaient une des plus grosses branches des revenus ecclésiastiques et pesaient lourdement sur l'agriculture. Un troupeau de 1000 têtes de bétail, donnant un profit net de 7,821 réaux, payait 4,798 réaux pour dîmes, soit plus de la moitié du bénéfice net (4). La valeur totale des dîmes montait, d'après les calculs de Canga Arguelles, à 418,000,400 réaux pour toute l'Espagne (5), et celle des prémices à 230,000,000 (6); mais il s'en fallait de beaucoup que tout cet argent revînt au clergé. Le roi percevait 24,000,000 de réaux sur les dîmes pour la contribution appelée *excusado*. Les patrons laïques des églises ou des monastères emportaient les deux tiers du surplus; le clergé ne touchait pas plus de 200,000,000 de r. pour dîmes (7). Deux bulles de Grégoire XIII (18 juillet 1569) et de Benoît XIV (30 juillet 1739) avaient autorisé le roi à percevoir les dîmes des terres nouvellement défrichées ou irriguées. Charles III avait renoncé à ce privilège par acte du 18 novembre 1765; mais Charles IV l'avait rétabli le 8 juin 1796 (8). Les biens de la Compagnie de Jésus furent soumis au régime des dîmes après l'expulsion des religieux (9). Les moines tentaient souvent de soustraire à la dîme les biens qui leur étaient légués; mais les évêques et le roi étaient intraitables sur ce point, les dîmes étaient rigoureusement exigées de tout le monde.

(1) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, I, p. 440.

(2) Canga Arguelles, *Diccionario de hac.*, v° *Obispados de America*.

(3) *Art de vérifier les dates*, suppl., t. XII, p. 71.

(4) Canga Arguelles, *Diccionario de hac.*, v° *Ganaderia*.

(5) Id. *ibid.*, v° *Diezmos*.

(6) Id. *ibid.*, v° *Primicias*.

(7) Id. *ibid.*, v° *Rentas del clero*.

1) *Novisima Recopilacion*, I, vi, 13, 14 et 15.

2) Id. *ibid.*, I, vi, 12.



www.libtool.com.cn

Aux Indes, les dîmes, moins accablantes qu'en Espagne, rendaient encore de grosses sommes. L'évêché de Durango rapportait à lui seul 973,940 réaux (1) ; Humboldt évalue à 40 millions de réaux le produit annuel des dîmes de la Nouvelle-Espagne (2).

Aux revenus des domaines territoriaux et aux dîmes il faut ajouter le casuel. Le clergé d'Espagne célébrait chaque année 13,433,186 messes, qui, à 4 réaux l'une, donnaient 53,732,744 r. (3). Un million de baptêmes, à 15 réaux l'un, rapportait 15,000,000 r. ; 250,000 mariages à 20 réaux donnaient 7,500,000 r. ; un million d'enterrements à 60 r. fournissait 60,000,000 r. Le luxe des funérailles, encouragé par le clergé, était poussé si loin qu'on disait communément que le mort avait au bout d'un an dépensé plus d'argent que s'il était resté en vie. De ses messes et de l'administration des sacrements le clergé tirait un revenu de 136,232,744 r. (4).

L'Église percevait encore une foule de redevances qui lui avaient été accordées au cours des âges par les papes et les rois. En vertu d'une concession du Cid Campeador, la chapelle du Saint-Christ des Batailles percevait un tribut sur tous les troupeaux qui traversaient la province de Salamanque (5). Une moitié de l'Espagne payait une redevance particulière sur le blé à l'église de Saint-Jacques de Compostelle, en vertu d'un vœu de saint Ferdinand (6). Beaucoup d'églises prélevaient des droits sur le vin ou la viande vendue au marché (7). Les chanoines de Pampelune recevaient chaque semaine deux charges de sel (8). Certains usages rappelaient les amusantes fantaisies du moyen âge. Chaque année, au moment de commencer l'office de Noël, les chantines de Tolède faisaient appeler à haute voix le pape et le roi, membres-nés du chapitre ; comme ils ne venaient jamais, on leur

(1) Tamaron, *Demostacion del vastisimo obispado de Durango*, ms., p. 5.

(2) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, III, p. 102.

(3) Canga Arguelles, *Diccionario de hac.*, v° *Misas*.

(4) Id. *ibid.*, v° *Rentas del clero*.

(5) Id. *ibid.*, v° *Ganaderia*.

(6) Id. *ibid.*, v° *Voto de Santiago*.

(7) *Archives de la cathédrale de Pampelune*, indice, p. 428, 581, 657.

(8) Id. *ibid.*, p. 170-174.

imposait une amende de 2000 maravédis (1). L'évêque de Jaen héritait de ses chanoines morts sans testament. Le chanoine qui voulait tester devait se faire autoriser par le pape ; même dans ce cas, l'évêque avait le droit de choisir l'objet le plus à sa convenance dans le mobilier du défunt : c'était le droit de *luctuosa* (2). En vertu d'une coutume assez récente encore au xviii<sup>e</sup> siècle, beaucoup d'Espagnols se faisaient enterrer en costume monastique, surtout dans l'habit de Saint-François. Les moines franciscains vendaient ces habits 3 ducats pièce et en tiraient un revenu de 3,630,000 r. (3).

La mendicité n'a jamais déshonoré personne en Espagne : moines et clercs ne se faisaient pas faute de solliciter la générosité des fidèles. Les moines mendiants allaient quêter de maison en maison, et offraient à baiser aux passants une madone de cuivre, de bois ou de plâtre, un christ, un reliquaire, un chapelet. On évaluait à 53,122,850 r. la valeur des aumônes qui leur étaient faites chaque année (4). Les autres ordres n'avaient pas moins besoin d'argent et s'adressaient sans cesse aux municipalités ou aux riches corporations pour acheter du bois, du poisson, de l'huile ou du vin ; pour restaurer leurs monastères ; pour décorer leurs églises (5). En 1752, le Consulat de Cadiz donna 600,000 r. au couvent des *Descalzas*. En 1763, le même couvent reçut encore 60,000 r. En 1785, le Consulat contribua pour 100,000 r. à l'achèvement de l'église du Rosario (6). Le plus souvent, il y avait accord et échange de bons offices entre les couvents et les municipalités ; les régidors de Tolosa fournissaient à leurs moines le menu bois dont ils avaient besoin et les moines fournissaient à la ville un prédicateur pour le carême (7). Il arrivait aussi que les fidèles se lassaient des perpétuelles

(1) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 209.

(2) De Laborde, *Itin.*, II, p. 119.

(3) Canga Arguelles, v<sup>o</sup> *Mortajas*.

(4) Canga Arguelles, *Diccionario de hac.*, v<sup>o</sup> *Mendicantes*.

) *Autos acordados de Valladolid*, 1791.

) Bibliothèque provinciale de Cadiz. — Archives du Consulat, *Notables*, t. 81.

Gorosabel, *Bosquejo de las antigüedades de Tolosa*, p. 139.

www.libtool.com.cn  
demandes qui leur étaient adressées ; les clercs ne dédaignaient aucun moyen pour ranimer le zèle des populations. De 1722 à 1769, les Gaditans avaient donné 14,586,169 r. pour la construction de leur nouvelle cathédrale ; l'église n'était pas achevée, et les souscripteurs tendaient à se faire rares : l'évêque de Cadix sut intéresser le roi à l'œuvre inachevée, Charles IV s'en déclara protecteur « afin que personne ne pût refuser désormais d'y contribuer (1) ».

Non seulement l'Église recevait toute sorte d'offrandes, mais elle s'était fait exempter d'une partie des impôts qui pesaient sur les autres citoyens. Les clercs ne payaient ni *alcabalas*, ni *cientos*, et ne payaient qu'une partie des droits de consommation appelés *millones* (2). Ce privilège avait donné lieu à un système assez compliqué, dit du remboursement (*refaccion*). Les couvents et les clercs étaient taxés par les officiers du fisc ; chaque ecclésiastique avait droit à telle quantité de vin, de vinaigre et d'huile et acquittait les *millones* comme un simple particulier ; à la fin de l'année le montant des droits d'*alcabala*, *cientos* et *millones* qu'il avait payés indûment lui était restitué en espèces (3). La taxe accordait à chaque prêtre cinq charges de vin par an, et à chaque homme d'Église non engagé dans les ordres quatre charges et demie. Les ecclésiastiques se plaignirent d'être ainsi rationnés ; on les autorisa à déclarer par serment devant l'alcalde et les régidors quelles quantités ils avaient consommées dans l'année ; la *refaccion* leur était payée sur leur déclaration à raison de 7 réaux 1/2 par charge (4).

Pendant longtemps les gens d'Église avaient possédé des débits de viande et de vin tenus par des frères lais, où ils

(1) Décret royal du 8 juin 1793.

(2) Les *millones* étaient votés tous les six ans par la *Diputacion del reyno* pour une somme nominale de 24 millions de réaux ; le clergé ne payait sa part contributive que sur 19,500,000 réaux. De plus amples détails seront donnés au sujet des *millones* dans un ouvrage relatif aux Institutions de l'Espagne.

(3) Gallardo, *Rentas de la Corona*, II, p. 380. En 1793, la *refaccion* du couvent de San-Telmo de Malaga montait à 21,710 rs.

(4) *Guipuzcoano instruido*, v° *Refaccion*. — Jovellanos. *Informe*, n° 315. *Archives municipales de Valladolid. Autos acordados*, 2 juin 1791.

venaient s'approvisionner et vendre les produits de leurs dîmes : un voyageur français qui vit encore de ces tavernes en 1787 en fait un tableau peu édifiant (1); elles finirent par disparaître à peu près complètement.

Pour avoir un tableau complet des richesses de l'Église espagnole, il faudrait pouvoir évaluer les bijoux des églises. Les sacristies des cathédrales et des églises des villes renfermaient un nombre prodigieux d'objets d'orfèvrerie en or ou en argent, garnis de perles et de pierres fines, et l'imagination populaire voyait là un trésor inépuisable. Cependant, si considérable qu'ait été le capital ainsi immobilisé, la richesse métallique des Églises n'atteignit jamais les proportions fantastiques que lui donnait le vulgaire. Une collecte générale fut faite en 1793, à une date où le zèle patriotique fut certainement très grand ; la fonte des ornements d'or et d'argent offerts par les Églises produisit seulement 1,043,719 réaux (2). En 1812, l'argenterie de la cathédrale de Valence fut fondue pour subvenir aux frais de la défense nationale, et l'on n'en retira que 1,200,000 réaux (3).

On voit par ce qui précède qu'il est très difficile d'évaluer exactement les revenus du clergé. Le produit des terres, les dîmes, le casuel, la subsistance des ordres mendiants représentent une somme de 953,977,990 réaux ; mais les droits féodaux, les redevances de toute sorte, les libéralités des fidèles représentaient certainement une valeur considérable, et Canga Arguelles porte les revenus de l'Église d'Espagne à 1,101,753,430 réaux (4), soit une moyenne de 5,765 réaux par tête.

La répartition de ces revenus était bien loin d'être équitable. Rien n'égalait l'opulence des grands prélats espagnols. Les évêques d'Orense, Lugo et Oviédo avaient 100 à 120,000 réaux de revenu, et ils étaient les plus mal rentés ; l'évêque de Tuy avait 500,000 réaux, celui de Sigüenza 800,000 ; un régiment de dragons aurait pu loger dans son palais ;

(1) De Langle, *Voyage en Espagne*, I. p. 9.

(2) Canga Arguelles, *Diccionario de hac.*, v° *Alhajas de las Iglesias*.

(3) *Id. ibid.*

(4) Canga Arguelles, *Diccionario de hac.*, v° *Rentas del clero*.

l'évêque de Murcie touchait 2,200,000 réaux, l'archevêque de Santiago 2,400,000, ceux de Valence et de Séville 2,800,000 ; l'archevêque de Tolède était le prélat le plus riche de la chrétienté avec 12 millions de réaux de revenu (1). Les évêques des Indes étaient à peine moins bien pourvus. L'archevêque de Mexico avait 3,120,000 réaux (2), celui de Charcas 3,569, 840 réaux, l'évêque de Santa-Cruz de la Sierra 1,692,540 réaux, celui de Quito 620,380 réaux, celui de Paraguay 120, 380 (3).

Les chapitres cathédraux et collégiaux avaient encore d'assez bons revenus ; le revenu moyen d'un dignitaire était de 20,788 réaux, celui d'un chanoine de 15,943 réaux, celui d'un prébendier de 18,644 réaux ; le semi-prébendier touchait encore 6,276 réaux (4). Certains grands couvents, comme celui de l'Escorial, avaient 2,160,000 réaux de revenu.

Mais à côté des riches prélats et des bonnes abbayes vivaient bien des prêtres besogneux. Le roi ne percevait aucun droit sur les bénéfices à résidence d'un revenu inférieur à 600 ducats (6,600 réaux) ou sur les bénéfices non astreints à résidence et d'un revenu inférieur à 300 ducats (3,300 réaux) (5) ; beaucoup n'atteignaient même pas cette valeur. La portion congrue était fixée à 50 ou 60 ducats (550 ou 660 réaux) et n'était pas toujours payée. En Guipuzcoa, les patrons laïques des églises levaient les dimes, et oubliaient souvent de donner aux curés la portion congrue, ou leur donnaient si peu qu'ils seraient morts de faim sans l'assistance de leurs paroissiens (6). Les chapitres s'ingéniaient à augmenter le salaire des congruistes, sans diminuer les émoluments des gros décimateurs. En 1797, le chapitre de Bilbao essaya de créer des ressources nouvelles aux curés pauvres en réglant les enterrements, et convertissant en argent les offrandes de pain que faisaient les fidèles ; mais ces mesures soulevèrent une grande opposition, le Conseil de Castille

(1) De Laborde, *Itin.*, pass.

(2) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, I, p. 440.

(3) Canga Arguelles, *op. cit.*, v° *Obispos de America*.

(4) Canga Arguelles, *Diccionario de hac. v° Canongias*.

(5) Coxe, II, p. 382. — *Accord entre le pape et Philippe V* (1715).

(6) Larramendi, *Corographia*, p. 109.

hésita très longtemps à proposer au roi la confirmation de l'arrêté du chapitre (1), les congruistes restèrent jusqu'à la fin de l'ancien régime à la merci des patrons de leurs églises.

Aux Indes, certains prêtres vivaient dans une véritable misère ; il y avait de pauvres curés de villages indiens qui ne touchaient pas 2,000 réaux par an (2).

### III. — Mœurs du clergé.

La société ecclésiastique formait un petit monde à part d'une physionomie très intéressante et d'un aspect très varié.

D'après le *Censo* de 1787, le clergé séculier comptait 70,170 personnes, dont 22,460 curés et vicaires, et 23,692 bénéficiers exerçaient réellement un ministère religieux. Jovellanos divisait les clercs séculiers en 34,360 ecclésiastique actifs, ayant charge d'âmes, et 35,844 minorés, chapelains et prêtres habités, sans charge d'âmes (3).

Le clergé paroissial était fort populaire, ce qui ne fait pas moins d'honneur à la charité des pasteurs qu'à la foi des paroissiens. Le *Señor Cura* était pour ses ouailles la personnification de la science, l'homme de bon conseil par excellence. Il était cependant peu instruit en général, puisque beaucoup de diocèses n'avaient point de séminaires. On avait cru relever le niveau de l'instruction en mettant les bénéficiés au concours, mais les résultats étaient des plus médiocres. Campomanes voyait dans le concours le triomphe du bachotage scolastique (*Bachilleria escolastica*) (4), et seuls les bénéficiés avantageux étaient un peu courus. Comme les riches bénéficiés dissimulaient à peine leur mépris pour le clergé rural, les prêtres les plus intelligents cherchaient à en sortir le plus vite possible ; quelques hommes d'une rare vertu se dévouaient corps et âme à leur troupeau ; ceux qui n'étaient ni des ambitieux, ni des saints, s'arrangeaient pour vivre doucement de

*Archives municipales de Bilbao. Autos, 1797, p. 224.*

M. Chevalier, *le Mexique*, p. 314.

Jovellanos. *Informe*, p. 62.

Campomanes, *Cartas politico-economicas*, Carta IV.

leurs petits revenus, laissant la prédication aux moines, et l'administration de la paroisse aux vicaires.

Les prêtres désireux d'avancer encombraient les villes épiscopales et affluaient à Madrid ; ils tâchaient de se mettre au service de quelque grand ou de quelque prélat ; on en vit accepter les situations les plus singulières. La reine Marie-Louise de Parme, femme de Charles IV, était fort jalouse du Prince de la Paix ; elle trouva deux prêtres assez peu scrupuleux pour lui servir d'espions ; l'un d'eux couchait toutes les nuits dans l'alcôve du prince, et ces malhonnêtes gens vendaient ou distribuaient à leur gré les meilleures places de l'Église (1).

L'ambition d'un clerc était de devenir membre d'un chapitre collégial ou cathédral. Il y avait eu un temps où la plupart des chapitres étaient soumis à la règle de saint Augustin ; les chanoines vivaient en commun, et recevaient chaque jour des mains de l'archidiacre une ration convenable (2). Les chanoines de Pampelune vécurent ainsi jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ; mais dès le dernier siècle, beaucoup de chapitres avaient cessé d'observer la règle, chaque chanoine avait sa maison particulière et menait une vie indépendante.

Un chapitre n'en restait pas moins une sorte de petit État avec son budget, ses services et sa hiérarchie. Au-dessus des simples chanoines étaient les dignitaires du chapitre : l'archiprêtre, l'archidiacre, le chantre, l'écolâtre, le théologal, le magistral, le lecteur, le trésorier et le pénitencier (3). Un chanoine ne baptisait pas, ne mariait pas, n'enterrait pas, n'enseignait pas, ne prêchait pas, ne confessait pas, n'administrait pas ; il n'avait d'autres fonctions que de paraître aux offices du chœur, et encore laissait-il bien souvent le soin de chanter les louanges de Dieu à des psalmistes ou autres gens de grade inférieur (4). Une si paisible existence courait le

(1) *Archives du ministère des affaires Étrangères. Espagne. t. 631 (1794). f<sup>o</sup> 4.*

(2) D'après une sentence arbitrale du pape Sixte-Quint (1586), la ration d'un chanoine de Pampelune consistait en 12 livres de pain, 12 pintes de vin et 2 livres de viande. — *Archives de la cathédrale de Pampelune, indice, p. 243.*

(3) *Manual historico y descriptivo de Valladolid, p. 156.*

(4) Campomanes, *Cartas politico-economicas, IV.*



risque de devenir monotone à la longue ; les chanoines n'avaient garde de s'ennuyer ; ils avaient les dignités électives à se disputer, ils étaient toujours en procès, et quelquefois en guerre avec leur évêque. L'évêque prétendait contrôler le genre de vie des chanoines, exigeait qu'on lui rendit des honneurs, voulait être le maître dans sa cathédrale, avait à sa nomination un certain nombre de bénéfices (1). Il n'en fallait pas davantage pour lui attirer l'animadversion du chapitre. C'était une lutte incessante, un échange continu de mauvais procédés, d'insolences polies ou de furieuses récriminations. L'évêque ordonnait-il une procession, le chapitre refusait d'y paraître (2). L'évêque célébrait-il la messe dans sa cathédrale, les chanoines refusaient dédaigneusement de l'assister (3), et lui défendaient de se retourner vers le peuple pour lui donner sa bénédiction. L'évêque ordonnait-il une enquête, ou nommait-il un inspecteur ecclésiastique, tout le chapitre se liguaient contre lui. Un interminable procès commençait ; les pièces cousues les unes aux autres formaient parfois un rouleau de 50 mètres ; la cause se jugeait à Rome. A partir de 1778, le tribunal de la Rote de Madrid fut compétent en première instance, mais l'appel resta toujours possible à Rome auprès de la Sacrée Congrégation du Concile. Découragés par une opposition qui ne désarmait jamais, les évêques finissaient souvent par céder pour avoir la paix dans leur église (4). Invité par le roi à célébrer un synode diocésain, l'évêque de Téruel s'excusait de le faire, alléguant que ce serait compromettre son autorité (5). Il fallait aux prélats une indomptable volonté pour briser ces résistances, et les évêques sortis des ordres monastiques s'y montrèrent toujours les plus résolus. Fray Augustin Abad y Lasierra, évêque de Barbastro (1790-1813), supprima dans son cha-

(1) *Archives de la cathédrale de Pampelune*, indice, p. 435.

(2) *Id. ibid.*, indice, p. 321.

(3) Campomanes, Carta IV.

(4) *Archives de la cathédrale de Pampelune*, indice, p. 434. — F.F. 47. — Décret royal du 24 avril 1764 (*Novísima Recopilacion*, I, vin. 5). — Décret du 14 1787, (*Nov. Rec.*, I, viii, 5, note 5.)

(5) *Nov. Rec.*, I, viii, 5, note 4.



[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

pitre les dignités de chantre, d'archiprêtre et de grand sacristain, réduisit le nombre des chanoines à 13, celui des prébendiers à 14, les astreignit tous à la résidence, et fonda avec les revenus des dignités supprimées une nouvelle paroisse et trois vicariats (1).

L'épiscopat espagnol n'avait pas la physionomie aristocratique et mondaine de l'ancien épiscopat français. Philippe V avait mis le fils d'un charbonnier de Gibraltar sur le siège archiépiscopal de Tolède (2) ; un grand nombre d'évêques étaient de petite naissance ; presque tous résidaient dans leur diocèse et s'en occupaient sérieusement, employant leurs revenus en œuvres pieuses et en aumônes. Sans compter leurs querelles avec leurs chanoines, ils avaient souvent maille à partir avec les patrons laïques des églises et avec les autorités locales pour affaires d'intérêt temporel ou pour questions d'étiquette. L'évêque avait droit à une chaise et à un coussin près des reposoirs à la procession du *Corpus* ; mais les régidors prétendaient souvent qu'il n'avait pas le droit de s'asseoir en leur présence. A Valladolid, tout nouvel évêque devait faire visite le premier au Président de la Chancellerie ; l'évêque ne pouvait s'asseoir sous un dais dans les cérémonies où figurait ce haut tribunal. Il fallait des décisions royales pour déterminer tous ces points ; la sentence du roi n'était souvent rendue qu'après bien des luttes et des incidents tragi-comiques (3). Enfin les évêques avaient à redouter les prétentions des ministres, qui devinrent tracassiers avec Charles III et exigeants avec Charles IV.

Les moines jouissaient en Espagne d'une influence encore plus grande que le clergé séculier. Un homme aussi anticlérical que Campomanes consacre des pages fort éloquentes à la gloire du monachisme. Il pense qu'au milieu du relâchement général il se trouve encore dans les cloîtres des hommes semblables à ceux dont parlent saint Jérôme et Cassien : « Les richesses, dit-il, les privilèges, les exemptions ont fait entrer la corruption dans les couvents ; supprimons-les ; à la

(1) Lopez Novoa, *Historia de Barbastro*, p. 222.

(2) Il s'appelait Don Diego de Astorga y Cespedes. — Coxe III, p. 85.

(3) Décrets du 26 janvier 1722 et du 26 août 1755.

« bonne heure ! Supprimons tout ce qui peut affaiblir la discipline monastique, mais que celle-ci demeure dans toute sa force » (1). Le peuple était fasciné par l'idée du renoncement absolu que suppose la vocation monastique. Il ne voyait que de très loin les ordres militaires comme les ordres de Malte ou de Saint-Jacques, il s'intéressait peu aux ordres voués à l'étude ; mais il respectait, il aimait d'un amour profond et touchant les frères prêcheurs qui lui rendaient sa religion intelligible, les religieuses qui l'assistaient dans la maladie, les moines mendiants qui lui apprenaient à porter gaiement sa misère, partageaient ses idées, voire même ses préjugés et ses haines, et par leurs légendes et leurs récits miraculeux le faisaient vivre dans ce monde fantastique où l'Espagnol respire comme dans son atmosphère naturelle (2).

De là cette prodigieuse quantité de moines et de frères lais. Pour être prêtre il fallait une instruction relativement étendue, de longues années d'étude, des examens, des concours ; la science désespérante du curé ne tentait que les gens très ambitieux ; mais pour être moine, la foi suffisait. Une fois le froc sur les épaules, adieu aux passions, aux affections, aux espérances de la terre, mais adieu aussi aux tracas et aux préoccupations. Le vivre et le couvert sont assurés, et l'on n'a plus qu'à se laisser conduire docilement par ses supérieurs pour arriver tout droit en paradis. La pensée est réduite à un minimum d'activité, l'âme ne désire rien, les mots de bonheur et de malheur n'ont plus de sens pour elle : le bonheur, c'est de vivre conformément à la règle, le malheur c'est d'y manquer. Il y a des esprits pour lesquels cet alignement de la personnalité constitue la félicité suprême. A ceux qui gardent quelques pensées d'égoïsme, la vie monastique offre encore bien de petites satisfactions, bien d'innocents plaisirs. Dans l'étroit horizon où il vit, le moine

(1) Campomanes, Carta IV.

(2) « Le monde matériel était dur pour des gens qui avaient à peine de quoi vivre. Ils s'évadaient donc, pour ainsi dire, de la vie. Leurs pieds étaient des chaînes, mais leurs âmes avaient des ailes ; ils voyaient devant leurs yeux Dieu, les anges, les saints, les magnificences du culte, et la lumière lumineuse du Paradis. » — Sepulveda, *Madrid Viejo*, p. 269.

garde une âme d'enfant, habile à grossir les objets, à donner de l'importance aux choses futiles. Le moine se réjouit d'une bonne aumône, — quelquefois d'un bon plat (1). — Il n'a pas assez d'yeux pour admirer une chasuble neuve, une bannière aux vives couleurs, une Vierge bien habillée de satin ou de velours. Sa vanité est agréablement chatouillée par les hommages qu'on lui rend ; quand il passe tout le monde lui cède le pas, les femmes baisent son chapelet, et les enfants le pan de sa robe. L'humilité fait bon ménage avec l'orgueil dans l'âme du moine : personnellement, le moine n'est rien, mais son ordre est une des colonnes de l'Église ; le moine n'est qu'un soldat obscur, mais un soldat de la plus sainte des milices, il a donc à la fois le sentiment de sa faiblesse et de sa grandeur, de son néant et de son pouvoir ; grâce à une casuistique un peu subtile, mais très sincère, il est tout à la fois, dans le même moment, le plus humble et le plus superbe des hommes, quelque chose comme cet « Empereur de la pauvreté » dont parle Henri Heine, qui a bien compris ce sentiment (2).

Être moine est l'ambition d'un grand nombre. Les plus intelligents se poussent jusqu'au sacerdoce, la plupart se contentent du titre de profès (*frayle*). Ceux qui n'ont point de vocation assez marquée trouvent encore le moyen de vivre dans les couvents comme oblats (*donados*). Le P. Isla nous fait un portrait typique de l'un de ces hommes, trois fois veuf,

(1) Ni moine aux noces, ni chien entre les pots (proverbe espagnol).

(2) Voici les titres du général de l'ordre de la Merci en 1783. — Fray Antonio Manuel de Hortalejo, maestro en sagrada teologia, por la gracia de Dios y de la santa Sede apostolica humilde maestro general de todo el real y militar orden de Nuestra Señora de la Merced, redencion de cautivos, señor de las baronias de Algar y Escalles en el reyno de Valencia, teologo de S. M. Catolica en la R. Junta de la Inmaculada Concepcion, Grande de España de primera clase. — *Archives générales des Indes*, Est. 155, caj. 3, leg. 25.

« Le P. Compagni, général des Cordeliers, autrefois archevêque de Saragosse, et aujourd'hui archevêque de Valence, homme fécond en ressources puissant en moyens, possédant le génie de l'intrigue, le seul en état peut-être de diriger le clergé espagnol, et comme il le dit lui-même, ayant dans le monde chrétien 80,000 hommes sous ses ordres, aspire à être cardinal. » — *Archives des Affaires Étrangères, Espagne*, t. 659, f° 64. Lettre de l'ambassadeur Alquier au ministre, 30 prairial an VII.

robuste et serviable, mais d'esprit extraordinairement épais, bavard, et « plus que médiocrement buveur », qui une fois en train citait à tort et à travers l'histoire des Douze Pairs de France, Guzman d'Alfarache, Justine la Friponne, et toutes les romances d'aveugles qui se chantent dans les foires (1). Quelques supérieurs intelligents essayèrent de supprimer les oblats dans leurs couvents ; les pauvres gens, menacés d'expulsion, élevèrent leurs doléances jusqu'au roi, et demandèrent à conserver leur humble situation (2). Enfin, aux extrêmes frontières du monde religieux vagabondait tout un peuple de beates (*seroras, frairas*), d'ermites (*ermitanos*) et de montreurs d'images (*santeros*), qui continuèrent d'exister bien longtemps après que les lois eurent interdit leurs saintes industries (3).

La vie que l'on menait dans les couvents était monotone, mais éminemment favorable aux études de longue haleine. Les hommes les plus distingués en profitaient pour entreprendre de grands ouvrages ; la grande masse s'absorbait dans les menues occupations de la vie monastique. Les abbés et les prieurs s'occupaient de procès comme les chanoines et les évêques.

Une sorte de chronique, rédigée année par année à l'abbaye de la Oliva en Navarre, permet de suivre la vie quotidienne de cette grande maison de 1780 à 1808. Les grands événements sont l'élection de l'abbé, généralement élu pour quatre ans, la réparation des bâtiments conventuels, l'achat de nouveaux ornements. L'abbaye est en procès avec ses censitaires, avec les monastères voisins, avec les conseils des villes, avec l'évêque. L'esprit qui anime les moines est singulièrement étroit. Ils décident en 1782 de ne plus louer leurs maisons à

(1) *Fr. Gerundio*, IV, III, 6 (cité par Gaudeau, *Fray Gerundio et son auteur* p 88).

(2) *Archives générales centrales d'Alcalá de Hénarès* Estado, 3, 559.

(3) *Novísima Recopilacion*, I. XXVII, 3 (14 déc. 1762).

Ibid. I XXVII, 5 (12 sept. 1764).

Ibid. I. XXVII, 6, note 2 (28 nov. 1750).

Ibid. I. XXVII, 8 (25 sept. 1786).

Ibid. I. XXVIII, 6 (9 nov. 1747).

Ibid. I. XXVIII, 7 (20 fév 1783).

des gens mariés, « parce que l'église du monastère n'ayant « pas de fonts baptismaux, les locataires de l'abbaye seraient « obligés d'aller à l'église paroissiale, et qu'avec le temps « les droits de l'abbaye pourraient se trouver méconnus. « D'ailleurs, si les habitants se multipliaient, ils construi- « raient d'autres maisons, puis ils demanderaient une église, « et une paroisse indépendante de l'abbaye se trouverait fon- « dée. » Les moines ne craignent pas d'en appeler au Conseil du roi pour la saisie d'un mouton ; ils s'opposent à l'établissement d'un bac sur l'Èbre, ils entament en 1796 un procès avec le roi et plaident contre lui jusqu'en 1824.

Les événements de la Révolution viennent les tirer de leur quiétude, l'épreuve ne les trouve pas prêts, ils ne savent pas improviser l'héroïsme ; ils accordent une maigre hospitalité aux religieux français émigrés, ils enterrent l'évêque de Bayonne avec une crosse de bois et une vieille mitre hors d'usage et offrent ses bijoux à l'évêque de Pampelune. Quand le roi transforme une partie de l'abbaye en hôpital militaire, « le monastère est dans une consternation inexprimable. » Il semble à tous les moines qu'ils n'auront jamais le bonheur « de retrouver le repos, la tranquillité et la quiétude dont ils « jouissaient dans leurs anciennes cellules ». Ils transportent leur argenterie en lieu sûr, et se prétendent ruinés par la présence des soldats. Cependant on les voit recevoir en 1804 le marquis et la marquise de las Amarillas, vice-rois de Navarre, la comtesse d'Ayanz, ses enfants et d'autres grands personnages, qui séjournent cinq jours à l'abbaye et partent très « édifiés de la piété des moines, et ravis de la splendide ré- « ception qui leur a été faite ». En 1808, l'abbé D. Pascual Belio va à Bayonne saluer le roi et l'empereur des Français et perd en chemin un carrosse de 8,000 réaux (1).

La vie est à peu près la même dans tous les couvents. L'obituaire de la Merci de Pampelune fait mention d'un second sacristain qui avait passé toute sa vie à s'occuper des ornements de la chapelle. Un autre moine a exercé pendant long-

(1) *Catalogo de los Abades del monasterio de la Oliva*, ms. — Bibliothèque de la Chambre des comptes, Pampelune.

temps le ministère de la confession, et s'est rendu recommandable « par son horreur des choses du siècle et son amour de « sa cellule » (1). Partout règne le même esprit mesquin et routinier. Charles III demande aux moines de l'Escorial de bâtir quelques maisons autour du palais pour y loger les employés de la Cour. Les moines refusent, et ne se décident à revenir sur leur décision qu'en voyant le roi bâtir lui-même. Ils imaginent alors d'ouvrir des chemins pour faciliter les chasses royales ; le roi leur demande de percer une dernière avenue dans une direction qu'il leur indique, les moines refusent encore, et le roi doit la faire exécuter à ses frais (2). A Valladolid les capucins sont sans cesse en querelle avec la municipalité (3). Dans la Sierra-Morena, les Capucins suisses chargés d'évangéliser les nouvelles populations, trouvent insuffisante la pension de 5,000 réaux que le roi fait à chacun d'eux (4).

Les couvents de femmes sont tout aussi préoccupés de la défense de leurs intérêts temporels, et la dévotion des nonnes est encore plus puérile que celle des moines.

Les ordres militaires n'ont plus guère qu'une existence nominale. Les commanderies qui en dépendent sont destinées à doter les cadets de famille noble ou à pensionner les gentilshommes en faveur auprès du roi. En 1802, le roi incorpore à la couronne les langues et assemblées de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et se déclare grand maître de l'ordre.

Les veuves des chevaliers de Saint-Jacques avaient le titre de commandereses (*comendadoras*) et vivaient dans de somptueux couvents richement dotés. Jadis cloîtrées, elles avaient obtenu le droit de recevoir et de faire des visites (5).

La Compagnie de Jésus, supprimée en 1767, avait sur ces ordres de luxe et sur la plupart des autres ordres religieux d'Espagne une incontestable supériorité. Sa puissante et in-

(1) *Libro de difuntos del convento de la Merced de Pamplona ms.*

Benavides, *Ordenes de Caballeria*, II, p. 50.

*Autos acordados*, Valladolid, 1791.

A. Ferrer del Rio, *Historia del reinado de Carlos III*, III, p. 43.

Sangrador, *Historia de Valladolid*, II, p. 314.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

telligente initiative s'exerçait dans toutes les branches de l'activité humaine. Professeurs, missionnaires, ingénieurs, négociants, les Jésuites donnaient à l'Espagne le spectacle inouï d'une société d'Espagnols toujours en mouvement, et partout au travail. On doit reconnaître qu'ils supportèrent avec un admirable stoïcisme le coup qui les frappa, et que l'ordre ne parut jamais si grand qu'après qu'il eut perdu ses richesses et sa puissance. La suppression des Jésuites parut sans doute à Charles III une nécessité d'État, mais l'Église espagnole en fut comme décapitée, et l'absence de ces infatigables défenseurs des droits ecclésiastiques explique, selon nous, le peu de résistance que le clergé opposa sous le règne de Charles IV aux usurpations des ministres.

Le clergé régulier des Indes reproduisait en les exagérant encore les défauts du clergé régulier de la Péninsule. L'ignorance était plus générale, le fanatisme était plus grand et l'absence de tout contrôle rendait impossible toute réforme sérieuse. De temps à autre le roi envoyait en Amérique des visiteurs chargés d'inspecter les couvents, et d'adresser un rapport au Conseil des Indes ; mais ces rapports étaient aussitôt contredits par les mémoires justificatifs des inculpés ; le Conseil ordonnait une enquête, et souvent les coupables étaient morts avant qu'une sentence définitive eût puni leurs excès.

En 1778, le visiteur de la province de Quito dénonça au Conseil le Père provincial des religieux de la Merci, Fray Juan de Araus. Fr. Juan avait été élu par intrigue à l'âge de trente ans, il se faisait donner par ses moines des chaînes d'or et des boîtes de tombac (1), il mangeait à part dans sa cellule, il se servait de vaisselle d'argent, avait une cuisinière particulière, et faisait bonne chère avec les moines de son parti. Il portait des chemises brodées, une cravate de dentelle, une montre d'or. Il avait quatre ou cinq mules de selle pour ses voyages et ses promenades. Sur la place, en face du couvent, était un magasin tenu par une dame appelée Ygnacia Pulido, où le Père provincial fréquentait assidûment. Le mari de la dame habitait Lima, on ne connaissait aucune

(1) Alliage d'argent, de zinc et de laiton.



fortune aux époux, et cependant la femme recevait incessamment des envois de marchandises par l'entremise du Père provincial. Il vivait en concubinage avec une autre femme mariée, dont le mari était absent, il avait eu deux enfants de cette femme, lui avait bâti une maison qui avait coûté plusieurs milliers de *pesos*, et s'étant brouillé avec elle il avait pris une autre maîtresse. A ce réquisitoire Fray Juan opposait un autre acte d'accusation. Pour une rente de 50 *pesos* (1000 réaux) le visiteur vendait à tous les moines qui la demandaient la permission de vivre hors du couvent. Non content de la rente annuelle de 10,000 réaux que lui faisait la province, le visiteur se faisait donner chaque semaine par le couvent 360 réaux en argent, deux ou trois caisses de confitures à 20 réaux la caisse, le vin, le sucre, le chocolat, une arrobe de viande de bœuf, un agneau, 140 pains, 7 réaux de bougie, une tablette de patates au sel, une charge de charbon et 4 rations du couvent. Fr. Juan pense que le visiteur se faisait en moyenne 640 réaux par semaine, et quelquefois jusqu'à 1600 réaux, alors que le Père provincial ne touchait jamais plus de 80 réaux. On comprend l'embarras du Conseil des Indes en présence de pareils documents (1).

En 1779, Fray Gregorio de la Concepcion, procureur de l'ordre des Bethlémites de Nouvelle-Espagne, adressait au Conseil des Indes un rapport du visiteur Fr. Andres de la Santissima Trinidad, sur les abus et les malversations commis par Fr. Juan Angel de S. Ygnacio, général des Bethlémites. Le général, « bien connu de tous les tribunaux d'Amérique pour son esprit inquiet et processif », était accusé d'avoir obtenu par intrigue sa nomination au généralat. Sa comptabilité était fort en retard. Il redevait à la caisse de son ordre plus de 600,000 réaux qu'il avait dépensés pour son usage. Il avait contracté un emprunt de 100,000 réaux, il avait gardé 40,000 réaux qui lui avaient été confiés pour les faire passer en Espagne. Deux frères expédiés par lui au Puerto de Santa Maria y faisaient le commerce à son profit. procureur de l'ordre avouait « que pour l'honneur de son



« ordre il avait dissimulé beaucoup de choses, espérant que  
 « le temps et la vigilance des prélats remédieraient aux abus,  
 « mais que la situation était de plus en plus triste, et qu'après  
 « quarante ans de vie religieuse, il ne voulait pas assister de  
 « son vivant à la ruine de son ordre ». Cette grave affaire  
 n'était pas encore jugée à la mort du général, et le 23 fé-  
 vrier 1787, les trois chambres du Conseil des Indes assem-  
 blées en audience solennelle décidaient simplement qu'il se-  
 rait procédé à une nouvelle enquête (1).

On pourrait penser qu'il s'agit dans les deux cas précédents  
 de faits exceptionnels ; voici un document d'un caractère gé-  
 néral et qui accuse lui aussi de graves désordres. Le vice-  
 roi du Mexique ayant été chargé en 1770 de procéder à la  
 réforme de l'ordre des Bethléemites, consulta trois moines  
 sérieux qui signèrent d'un commun accord les conclusions  
 suivantes : Nécessité de rétablir la discipline et la vie en com-  
 mun dans les couvents. — Interdiction à tout religieux d'a-  
 voir un pécule et d'administrer ses biens. — Interdiction de  
 faire le commerce. — Fixation du nombre des religieux de  
 chaque couvent suivant les règles du Concile de Trente. —  
 Suppression des *Conventillos* où il n'y a pas assez de moines  
 pour que la vie y soit réellement commune. — Rétablisse-  
 ment des études. — Explication claire de la doctrine chré-  
 tienne, sans allégories et sans lyrisme inintelligible. —  
 L'enseignement des religieux sera monarchique ; ils n'en-  
 courageront pas, comme le faisaient les Jésuites, les mur-  
 mures du vulgaire. — Les élections se feront régulièrement  
 et de bonne foi. — Les moines vivront en bon accord avec  
 les curés de paroisse et avec les évêques. — Les couvents  
 de nonnes avec leurs nuées de servantes et de domestiques  
 séculiers ressemblent plutôt à « des villages mal administrés »  
 qu'à des couvents. — Le roi devrait faire procéder à une  
 réforme générale de tous les monastères des Indes (2).

Ce rapport, qui en dit long sur les abus alors existants,  
 n'avait encore reçu aucune exécution en 1780.

(1) *Archives générales des Indes*, Est. 91, caj. 2, leg. 16.

(2) *Archives générales des Indes*, Est. 91, caj. 2, leg. 16.

## IV. — L'œuvre de l'Église.

L'Église a pour mission de présider aux cérémonies du culte, d'évangéliser les fidèles et de secourir les pauvres. Comment le clergé espagnol a-t-il compris ce triple devoir ?

L'esprit religieux de la nation s'affirme au premier coup d'œil par la magnificence des églises. Le xviii<sup>e</sup> siècle en a construit quelques-unes de splendides : Sainte-Marie de Saint-Sébastien, l'église du collège de Loyola, les *Salesas reales* de Madrid, la basilique du Pilar à Saragosse, la cathédrale de Cadix. L'impression que les architectes ont voulu donner est celle d'une éblouissante richesse. Pas un pan de mur n'est resté sans ornement ; lignes brisées et lignes courbes, guirlandes, volutes, rinceaux, coquilles, palmes et panaches courent autour des portes et des fenêtres, le long des pilastres et des corniches. Les voûtes sont couvertes d'un réseau de fines nervures très saillantes (1) ou décorées de peintures encadrées d'or (2). Des stalles en chêne sculpté et en marqueterie de bois précieux entourent le chœur (3). Dans le sanctuaire et dans les chapelles de gigantesques autels de bois sculpté et doré élèvent jusqu'aux voûtes leurs trois ou quatre étages de colonnades, de bas-reliefs et de tableaux superposés (4). A la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, la mode est aux rétables de marbre ; des colonnes de marbre rouge ou noir à chapiteaux de bronze doré encadrent un motif central, une statue ou bas-relief de marbre blanc (5). Parfois l'artiste a trouvé le simple marbre trop pauvre, il a refouillé les colonnes et les a fleuries d'éclatantes incrustations (6). Les sanctuaires sont fermés par des grilles énormes, qui sont quel-

(1) Sainte-Marie de Saint-Sébastien.

(2) Basilique du Pilar.

(3) Basilique du Pilar. Cathédrale de Cadix.

(4) San-Salvador de Séville. — En 1790, la petite ville d'Alcora dépensa 1,000 r. pour dorer le maître-autel de l'église paroissiale. De Laborde, *Itin.*, I, p. 79.

(5) Église de Renteria. Sainte-Marie de Saint-Sébastien.

(6) Église de Loyola.

quefois des chefs-d'œuvre de serrurerie d'art. Les menus meubles de l'église : confessionnaux, chaires, bénitiers, lampadaires, fonts baptismaux (1) sont travaillés avec la même prodigalité somptueuse. L'église est peuplée de statues : Jésus enfant, Jésus portant sa croix, Jésus au calvaire (2), la Vierge dans tous les costumes et dans toutes les poses (3), des légions de saints et de saintes ; et tout ce monde de bienheureux étincelle de soie, d'or et de pierreries. Les autels sont surchargés de croix d'or, d'argent, d'émail et de cristal de roche, de chandeliers d'argent, de reliquaires d'argent et de vermeil. Les ostensoirs sont des monuments d'orfèvrerie de dix pieds de hauteur, leur poids est écrasant, une dizaine d'hommes ont peine à les porter (4). Et comme s'il n'y avait pas encore assez de couleurs et assez d'or, des tentures de soie, des tapisseries de plumes, des broderies d'or et d'argent décorent les parois du sanctuaire et des chapelles (5). L'église de l'Escorial possède 214 missels, tous en vélin, enluminés par des moines patients et enthousiastes (6). C'est partout un fantastique amoncellement de richesses, et quand on inaugure un de ces temples splendides, le prédicateur est presque excusable de s'écrier : « Marie n'est au ciel que dans une hôtellerie ; ici « est sa véritable demeure (7) ! »

(1) Les fonts baptismaux de la cathédrale de Mexico sont en argent massif. Arroniz, *Manual del viajero en Mejico*, p. 58. — En 1738, les Guipuzcoans votèrent une somme de 32,000 réaux pour orner les fonts où fut baptisé saint Ignace. *Guipuzcoano instruido*, v° *Pila de santo Ygnacio*.

(2) Une église de Valladolid n'a pas moins de six Christ en croix de grandeur naturelle.

(3) Deux images de la Vierge à la cathédrale de Mexico : une d'or fin ornée de pierreries, l'autre en argent, du poids de 138 marcs. Arroniz, *loc. cit.*

(4) L'ostensoir de la cathédrale de Valence est en argent doré, et pèse 424 marcs ; il a dix pieds de haut. Celui de Cuenca pèse 616 marcs. Celui de Mexico 500 marcs d'argent ; il contient deux reliquaires d'or garnis d'émeraudes et de pierres précieuses, parmi lesquelles un énorme saphir valant 20,000 réaux. — *Nouveau Voyage en Espagne*, I, p. 91, II, p. 136. — Arroniz, *loc. cit.*

(5) Le parement de l'autel de la Vierge à la cathédrale de Tolède est brodé de pierreries et de perles, et évalué à plus d'un million. Le trône d'argent de la Vierge pèse 4250 livres. *Nouveau Voyage*, I, p. 327.

(6) *Ibid.* II, p. 103.

(7) Gaudcau, *Fray Gerundio*, p. 367 (l'idée est du P. Isla).

L'église est le centre de la vie espagnole ; c'est à l'église que se célèbrent les fêtes de la famille, de la cité et de la patrie ; c'est l'église qui entretient le culte des morts. Les fêtes religieuses sont innombrables. On n'en compte pas moins de six à Barcelone pour un seul dimanche de l'année 1802 : fête de la Congrégation de la Minerve à l'église de Saint-Michel-Archange, fête du Mont de Piété séculier de Saint-Joseph, office solennel et sermon à l'église Saint-François de Paule, grande cérémonie à l'église Saint-François d'Assise « en l'honneur de Notre-Seigneur adoré dans le Très Saint Sacrement, et de la très pure Conception de la Vierge Marie, patronne de la Congrégation Royale de la couronne des sept Béatitudes de la Vierge », fête de l'illustre confesseur saint Jean Népomucène à l'église des Pères de la Trinité, *rosario* en musique au cimetière général de Nazareth (1).

Des fêtes extraordinaires ont lieu pour la dédicace d'une église, pour une translation de reliques, pour la canonisation d'un saint. Quand saint François Regis fut canonisé (1738), les Jésuites de Madrid firent de superbes processions où les statues de neuf saints de leur Ordre précédaient celle de saint François, entourée de tout ce que Madrid comptait de plus illustre ; l'étendard royal figurait dans le cortège, porté par le duc de Frias.

En 1742, les Carmes déchaux de Madrid donnèrent neuf jours de fête en l'honneur de la dédicace de leur nouvelle église de Saint-Herménégilde (2). La publication de la bulle de la *Cruzada* était célébrée avec une pompe extraordinaire ; on promenait la bulle sous un dais, on organisait des cavalcades, on tirait des feux d'artifice (3).

Les villes, les provinces, le roi ordonnaient souvent des prières publiques pour obtenir la pluie pendant la sécheresse (4), le retrait des eaux pendant une inondation (5), la

<sup>14)</sup> *Diario de Barcelona*, 1802.

) *Amador de los Rios, Historia de la villa y corte de Madrid*, IV, p. 153.

) *Gaceta de Mejico*, 10 mars 1784 (publication de la bulle à Valladolid de hoacan).

) *Archives municipales de Barcelone*, 1793, p. 40. — *Id. de Bilbao*, 1797, p. 220.

) *Ortega, Historia de Valladolid*, II, p. 136.

fin d'une épidémie (1). Des offices solennels perpétuaient le souvenir des grâces obtenues ; on tirait une loterie à Valladolid en l'honneur de la Vierge, qui avait préservé la ville d'une inondation (2). Philippe V institua en 1710 la *fiesta de desagravios*, pour réparer les impiétés commises par les ennemis pendant la guerre de succession (3). Charles IV fit dire des prières dans toute l'Espagne pour le succès de ses armes dans la guerre contre la France (4).

Les processions étaient les vraies fêtes nationales de l'Espagne. On en faisait à toute occasion ; chaque confrérie avait la sienne (5), chaque ville célébrait par une procession la fête de son patron (6). La semaine sainte se passait en processions continuelles. La Fête-Dieu (*fiesta del Corpus*) était célébrée avec une magnificence inouïe. A Madrid, le roi et la grande dame y assistaient (7). Dans les provinces, les capitaines généraux, les corrégidors, les ayuntamientos, les magistrats tenaient à honneur d'y figurer, et contribuaient de leurs deniers aux frais de la cérémonie ; Barcelone dépensa en 1793 pour la fête du Corpus 17.627 réaux (8).

Une procession espagnole n'était pas un simple défilé de clercs et de fidèles, rangés sur deux lignes, et psalmodiant sans rythme des hymnes et des cantiques ; c'était un cortège triomphal, pittoresque et dramatique au plus haut degré. Des figures de bois ou de carton peint, richement habillées et placées sur des brancards (*pasos*), représentaient l'entrée de Jésus à Jérusalem, la présentation au Temple, la fuite en Égypte, Jésus portant sa croix, Jésus au Calvaire, Notre-

(1) *Archives de la cathédrale de Barcelone*. Cartas reales, 1802. — Amador de los Rios, IV, p. 77. — Des prières publiques eurent lieu à Mexico en 1784 pour la disparition d'une « épidémie de douleur de côté ». *Gaceta de Mejico*, 1784.

(2) Ortega, *loc. cit.*

(3) *Guipuzcoano instruido*, v° *Festividades*.

(4) *Diario de Barcelona*, 1793. — Ram. Giron, *Historia de la ciudad de Salamanca*, p. 500.

(5) *Diario de Barcelona*, 11 et 12 avril 1802. — *Autos acordados de Valladolid*, 3 mai 1791.

(6) *Autos acordados de Valladolid*, 24 février 1791.

(7) Amador de los Rios, IV, p. 77.

(8) *Autos acordados de Barcelona*, 179

Dame de la Pitié, le saint Sépulcre, la sainte Épine, Notre-Dame des Sept-Douleurs (1). Ces figures n'étaient pas toujours des chefs-d'œuvre, mais il y en avait aussi d'admirables ; les grands artistes du xvi<sup>e</sup> siècle ont atteint un tel réalisme que leurs statues semblent respirer. Le musée de Santa Cruz à Valladolid possède un Judas si vivant, si bassement féroce, qu'il avait fallu renoncer à l'exhiber en public ; la foule entraînait en fureur à sa vue, et voulait le mettre en pièces. Les *pasos* étaient accompagnés de pénitents de toute couleur qui se cinglaient le dos et la poitrine de vigoureux coups de discipline (2). A côté d'eux venaient des soldats romains (3), des guerriers armés de toutes pièces, des nazaréens en longue robe à traîne (4), des géants, des masques à pied et à cheval, des monstres en toile peinte et en carton. Le rigide Charles III supprima officiellement en 1777 tous ces divertissements profanes, mais ils restèrent en usage dans les petites villes. Le P. Larramendi parle avec admiration de la danse des épées (*la espadadanza*) dans les églises. Aujourd'hui encore Séville a conservé ses *seises*. Dix enfants âgés de moins de dix ans, habillés de damas bleu ou rouge et de satin blanc chantent devant le dais, réglant leur marche sur un pas de valse, soutenu par le gai claquettement (*repiqueteo*) de leurs castagnettes (5).

Le goût inné des Espagnols pour le théâtre avait engagé le clergé à pousser encore plus loin l'art de la mise en scène. Pendant la semaine sainte, des *pasos* représentant les principales scènes de la Passion étaient exposés dans les églises, et des prédicateurs les expliquaient en dramatisant autant que possible leur récit. « Il semble, dit un voyageur français, « qu'ils aient tout vu, tout entendu, tout retenu ; ils donnent « le signalement d'Hérode et de Ponce Pilate, ils font le « portrait de Marie et de Joachim (6). » Chaque année à

(1) *Diario de Barcelona*, 11 avril 1802.

(2) On en vit à Tolosa jusqu'en 1777. Gorosabel, *Bosquejo de las antig. Tolosa*, p. 287.

(3) *Los armats* à Barcelone. Pi, *Barcelona*, p. 580.

A Séville.

(4) Soldoni, *Diccionario de Musicos Españoles*, IV, p. 383.

De Langle, *Voyage en Espagne*, I, p. 110.

Valence, le jour de saint Vincent Ferrier, on élevait un théâtre sur la grande place, et on représentait avec des marionnettes les miracles du saint. En 1779, on voyait saint Vincent ressusciter un enfant coupé en morceaux (1). La religion pénétrait jusqu'au théâtre. Les acteurs donnaient des représentations au bénéfice des saints et de la Vierge « Impératrice des cieux, disaient les affiches, mère du Verbe « éternel, nord de toute l'Espagne, consolation, fidèle sentinelle et rempart de tous les Espagnols. » Et l'on jouait le *Légataire Universel* pour orner l'autel de Sainte-Marie (2).

La science du clergé n'était certainement pas à la hauteur de sa piété ; le clergé espagnol n'était pas aussi riche au xviii<sup>e</sup> siècle en hommes instruits qu'il l'avait été dans les siècles précédents, et l'on peut admettre sans injustice que la grande masse des clercs ne brillait pas par l'étendue de ses connaissances. Cependant cette fâcheuse situation provenait plutôt d'un défaut de méthode dans les études, que d'un manque de curiosité chez les individus.

La plupart des évêques résidaient dans leurs diocèses, et s'occupaient avec plus ou moins d'intelligence, mais toujours avec zèle de leur gouvernement. Des séminaires furent établis dans les diocèses de Pampelune (3), d'Orense (4), de Ciudad-Rodrigo (5), de Burgos (6), de Palencia (7), de Salamanca (8), de Barcelone (9). L'enseignement y fut souvent mieux compris que dans les universités. D. Augustin de Lezo y Palomeque, évêque de Pampelune, recommandait aux professeurs de son séminaire l'étude des philosophes anciens et modernes ; il les engageait à renoncer à tout esprit de système et de parti, à laisser de côté toute question inutile et oiseuse (10). Le P. Francisco Larruga composait pour

(1) Anonyme, *Nouveau Voyage en Espagne*, I, p. 106.

(2) Id. II, p. 153.

(3) Ferrer del Rio, *Historia del reynado de Carlos III<sup>o</sup>*, t. IV, p. 297.

(4) Ferrer del Rio, *op. cit.*, IV, p. 78.

(5) De Laborde, II, p. 274.

(6) *Ordenanzas de Valladolid*, II, p. 216.

(7) Id. II, p. 271.

(8) Ram. Giron, *Historia de Salamanca*, p. 486.

(9) Pi y Arimon, *Barcelona*, II, p. 173.

(10) Ferrer del Rio, *op. cit.*, IV, p. 297.



le même établissement un abrégé de théologie qui a été suivi pendant un demi-siècle (1).

Quelques bibliothèques se formaient déjà. L'archevêché de Valence avait une collection de médailles, quelques antiques et 30,000 volumes (2). D. Francisco Lorenzana y Butron, archevêque de Mexico, fit imprimer en 1770 les lettres de Fernand Cortes, avec des notes et des documents précieux pour l'histoire de la Nouvelle-Espagne (3). Grâce à son influence, les couvents commencèrent à ouvrir leurs bibliothèques ; trois ou quatre monastères de Mexico avaient des collections de cinq à douze mille volumes (4). Il y avait dans ces bibliothèques peu de livres nouveaux, et beaucoup de livres inutiles ; l'esprit critique était tué par la crainte de l'Inquisition. Cependant on commençait à sentir le besoin de progresser. Un général des Carmes déchaux faisait imprimer des éditions classiques de Bacon, Gassendi, Descartes, Newton, Leibniz, Locke et Condillac (5). Un provincial des Franciscains engageait ses moines « à sortir des prisons d'Aristote (6) ». Fonder des écoles, perfectionner les modes d'enseignement, tels étaient les projets favoris des prélats les plus intelligents. Ils avaient souvent à compter avec l'horrible esprit de routine qui régnait partout. Un archevêque de Tarragone se vit accusé de jansénisme pour avoir travaillé à la réforme des écoles de son diocèse (7). Les évêques n'en continuaient pas moins leur œuvre, obtenaient des moines l'ouverture de nouvelles écoles (8), introduisaient de nouveaux livres classiques, aidaient de tout leur pouvoir les sociétés économiques que la faveur royale multipliait dans toutes les provinces d'Espagne (9).

(1) Vicente de la Fuente, *Historia de las Universidades*, II, p. 447.

(2) Anonyme, *Nouveau Voyage en Espagne*, I, p. 100.

(3) Rezabal, *Biblioteca de los escritores que han sido individuos de los colegios mayores*, p. 189.

(4) Arroniz, *Manual del viajero en Mejico*, p. 119.

(5) Ferrer del Rio, *Historia del reynado de Carlos III<sup>o</sup>*, IV, p. 298.

(6) Id. IV, p. 298.

(7) Id. IV, p. 448.

(8) Id. IV, p. 82.

(9) Id. IV, p. 79.



Le goût renaissait peu à peu. L'apparition du *Fray Gerundio* du P. Isla mettait les prédicateurs en garde contre l'affreux pathos des sermonnaires à la mode. D. José Climent, évêque de Barcelone, avertissait ses diocésains « qu'ils « n'entendraient pas dans sa bouche des expressions poétiques, contraires à la sainteté du temple, ni des questions « épineuses comme on en traite dans les écoles, ni des pensées extraordinaires, ou des rapprochements subtils, ni le « récit d'événements étranges, inventés sous couleur de « piété par la superstition et la légèreté ; mais des vérités « solides, révélées par l'Esprit-Saint, et expliquées par les « Pères (1). » Le P. Losada, maître du P. Isla, collectionnait pour s'en amuser les sermons ridicules, les thèses en style fulminant, les dédicaces emphatiques, les harangues plaisantes et autres produits plus ou moins burlesques qui lui venaient de Madrid, de Salamanque ou de Valladolid (2).

L'Église espagnole commençait à compter quelques orateurs estimables, tels que D. Felipe Beltran, évêque de Salamanque (3), Fr. Juan de la Concepcion, qui prononça dès 1743 une belle oraison funèbre de Campillo (4), D. Francisco de Perea y Porras, D. Alejandro de Rocanegra, D. Juan Manuel de Santander, D. Jose de Rada y Aguirre, prédicateurs de la Cour sous Ferdinand VI et Charles III (5). Mais leur réputation s'efface devant la gloire d'un simple moine Fr. Diégo de Cadiz qui, prêchant en plein air, attirait à ses sermons plus de 30,000 auditeurs : « Sa phrase inculte était « toute brillante et brûlante d'un feu intérieur ; tout prêchait chez lui : sa voix tonnante, l'éclat extraordinaire de « ses grands yeux habituellement très doux, sa longue barbe « blanche comme la neige, son habit austère, son corps « décharné. On lui attribuait jusqu'au don des langues ; « pécheurs et incrédules tombaient en foule à ses pieds et « éclataient en sanglots. Il n'y eut jamais d'orateur plus popu-

(1) Gaudeau, *Fray Gerundio*, p. 435.

(2) Vicente de la Fuente, *Historia de las Universidades*, III, p. 376.

(3) Gaudeau, *op. cit.*, p. 436.

(4) Rodriguez Villa, *Patino y Campillo*, p. 150.

(5) Gaudeau, *Fray Gerundio*, p. 56.

« laire dans tous les sens du mot. Fr. Diégo de Cadiz eût été digne de naître au XIII<sup>e</sup> siècle, et d'être compté parmi les compagnons de saint François d'Assise (1). »

Les sciences morales, la théologie, la philosophie, l'histoire étaient cultivées avec plus ou moins de succès. Nous retrouverons dans une autre partie de cet ouvrage les noms des auteurs les plus célèbres. Le clergé possédait quelques bons hellénistes, et même quelques arabisants.

La science ne pouvait être que l'apanage d'un petit nombre ; la charité avait au contraire de nombreux apôtres dans l'Église espagnole.

Le type assez méprisable du prélat de cour était peu connu en Espagne. D. Martin Delgado Cenarro y Lapiedra, évêque de Valladolid (1743-1753), économisait sur les dépenses de sa table pour faire de plus larges aumônes (2). Fr. Diego de Rivera, évêque de Barbastro, conserva comme évêque toute la simplicité d'un moine ; on ne le reconnaissait qu'à sa croix pastorale et à son chapeau ; sa table était d'une telle frugalité qu'elle rappelait plutôt le religieux qui veut se mortifier que le prince de l'Église (3). D. Raphael Mendez de Luarca, évêque de Santander, ne dépensait pas 300 piastres par an pour lui (4). D. Antonio Galvan, archevêque de Grenade, faisait nourrir les petits enfants dont la mère était morte, ou malade, ou enceinte, ou avait déjà deux enfants. En 1787 il élevait 300 enfants à ses frais, et les soins qu'il leur faisait donner étaient si bien entendus qu'il n'en mourait que 2 0/0, chiffre très faible eu égard au chiffre normal de la mortalité infantile en Espagne (5). Il n'y avait pas de ville un peu importante qui n'eût sa maison d'enfants trouvés (*inclusa*).

La charité allait si loin qu'elle risquait de dépasser son but et de favoriser la paresse et le vagabondage. Dans certains couvents du Pérou, on recevait les gens sans asile jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé des moyens d'existence ; dans d'autres,

1) Menendez Pelayo, *Heterodoxos españoles*, III, vi, 3.

(2) Sangrador, *Historia de Valladolid*, II, p. 138.

(3) Lopez Novoa, *Historia de Barbastro*, p. 216.

(4) Général Foy, *Guerres de la Péninsule*, III, p. 298.

(5) Ferrer del Rio, *Historia del reynado de Carlos III*, IV, p. 76.

www.libtool.com.cn  
 toute personne qui se présentait à l'heure des repas était admise, et pouvait revenir trois jours de suite (1). A Madrid, les moines distribuèrent tous les jours 30,000 soupes aux pauvres. La plupart des évêques nourrissaient tous les jours un certain nombre de malheureux, et pour leur ôter jusqu'à la honte de la mendicité, il y avait des villes où les régidors mendiaient pour eux les jours de fête.

Les hommes les plus intelligents comprenaient que l'aumône est presque toujours stérile et que la misère se combat surtout en rendant l'énergie morale à qui l'a perdue. Ils songèrent à faire du curé de campagne un véritable professeur d'agriculture connaissant la nature des terres et des plantes et pouvant donner d'utiles conseils aux laboureurs (2). Le type de ces prêtres économistes est D. Juan Diaz de la Guerra, évêque de Sigüenza (1777-1800), qui s'appliqua par tous les moyens en son pouvoir à fonder dans son diocèse le travail, l'éducation, la morale et la bienfaisance. Il transforma une de ses maisons de campagne en ferme modèle et en champ d'expériences; il planta des arbres, distribua des semences et des instruments. Il fonda des fabriques de tissus et de papier, fit venir de France des ouvriers, des outils et des machines. Il bâtit un village autour de son château de Jubea, releva le hameau d'Iniestola détruit par un incendie, et construisit tout un quartier de Sigüenza avec des casernes pour les troupes. Ne donnant jamais d'aumônes en argent, il défendit la mendicité aux portes de son palais et des couvents; il combattit le célibat et la prostitution, dotant les filles et secourant les familles nombreuses. Fils d'un maçon, il eût voulu abolir les coutumes surannées qui éloignaient de l'Église les fils de certains artisans; son chapitre ne le lui permit pas; il fit du moins ce qu'il put pour relever certaines

(1) La Renaudière, *le Mexique*, p. 341.

(2) D. Pedro Diaz de Valdes, évêque de Barcelone, rédige dans ce sens le *Memorial literario* et *El padre de su pueblo* (Ferrer del Rio, *Carlos III*, IV, p. 80). — D. Antonio Galvan, archevêque de Grenade, publia des *Memorias sobre el fomento de diferentes ramos de agricultura y artes. — Sobre el empleo y destino de gente ociosa que vive con el pretexto de mendigos. — Estatutos para una casa de recogidas*. (Herranz y Lain, *Estudio critico sobre los economistas Aragoneses*, p. 51.)

professions soi-disant abjectes ; on le vit visiter des tanneries et teintureries. Pour prêcher partout d'exemple, il inspectait les écoles, assistait aux concours pour la nomination aux bénéfices capitulaires, et remplissait souvent le ministère paroissial. Il aimait les lettres et les arts ; il légua une riche bibliothèque à la collégiale de Jerez, sa patrie ; il établit à Sigüenza une école de musique, et l'Académie de l'histoire l'élut membre honoraire en 1777 (1). Ce grand évêque avait deviné le rôle social de l'Église, et son nom doit être cité comme un des plus nobles du clergé espagnol.

D'autres évêques ou religieux se rendirent célèbres comme lui par les travaux publics qu'ils entreprirent, les villages qu'ils fondèrent, les établissements qu'ils dotèrent sur leurs propres revenus (2). Quelques-uns se firent même connaître par leur esprit d'invention. Un prêtre espagnol établi au Mexique eut l'idée du scaphandre, et proposa de l'appliquer à la pêche des perles (3). D. Juan Antonio Hernandez Perez de Larrea, évêque de Valladolid, retrouva le secret de la fabrication du carmin, propagea le métier à tisser de Vaucanson et le procédé de Chaptal pour le blanchissage par le moyen de vapeurs alcalines ; il fit des expériences sur différentes espèces de graines alimentaires, et des études sur la reproduction de la pistache de terre. Dans un temps où le monopole était fort à la mode, il se montrait partisan de la liberté de l'industrie (4).

On ne saurait oublier parmi les titres de gloire de l'Église espagnole la fondation des grandes missions américaines. Les missions des Jésuites au Paraguay ressemblaient de très près à des entreprises commerciales (5), mais il serait injuste

(1) Parada, *Hombres ilustres de Jerez*, p. 128.

(2) L'archevêque de Tarragone entreprit la restauration de l'aqueduc de la ville et laissa par testament 1493 doublons pour continuer l'œuvre. — *Archives centrales d'Alcalá de Henarès*. Estado, leg. 4,818. — Cf. Ferrer del Rio, IV, p. 76 et 77. — *Compte rendu de Florida Blanca*, § 17. — Humboldt, II, p. 176.

(3) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, III, p. 89.

) Herranz y Lain, *Estudio sobre los economistas*, p. 53.

) On peut consulter sur cette question : D. Francisco Xarquo, *Insignes misiones de la Compania de Jesus*. — El P. Patricio Fernandez, *Historia relatio apostolicis missionibus*. — D. Pedro Lozano, *Descripcion corografica del*

de reconnaître que les Pères avaient amélioré la condition matérielle des Indiens, et leur avaient apporté quelques idées morales. Les moines franciscains ne paraissent pas avoir succombé comme leurs rivaux aux tentations mercantiles, et semblent même avoir pensé au progrès moral de leurs ouailles (1). Jésuites et Franciscains ont été en Amérique de courageux pionniers de la civilisation. Le clergé d'Espagne était profondément imbu de l'esprit national. Le roi trouvait en lui ses agents les plus dévoués aux Indes. En 1782, D. Juan Manuel Moscoso y Peralta, évêque de Cuzco, organisa la résistance contre les bandes de l'Inca Tupac-Amaru ; il mobilisa ses prêtres et ses moines, leur fit faire l'exercice dans les cours de son palais, et leur fit garder la ville qu'on n'osait confier aux métis (2). A la même époque l'archevêque de Bogota calmait une formidable insurrection de créoles, était investi par le roi du gouvernement de la Nouvelle-Grenade, et réprimait sur les côtes de Carthagène les brigandages des contrebandiers anglais (3). En 1808, quand la guerre pénétra en Espagne, le clergé fut véritablement l'âme de la défense nationale, et si le fanatisme souilla plus d'une fois la gloire des patriotes, plus d'un prisonnier français dut la vie aux exhortations d'un évêque ou d'un curé. L'évêque de Palencia racheta sa ville du pillage en montrant les prisonniers français qu'il avait arrachés à la fureur des insurgés (4).

#### V. — Les vices du clergé.

Les hommes d'élite dont nous venons de parler ne formaient dans le clergé qu'une minorité ; il n'en pouvait être autrement, car la science et la vertu sont en tout temps et en

*gran Chaco.* — D. Antonio Ulloa, *Relacion historica del viaje a la America meridional.* — Le P. Charlevoix, *Histoire du Paraguay.* — D. Felix de Azara, *Voyages dans l'Amérique méridionale.* — Dobrizhoffer, *Historia de Abiponibus.* — D. Gregorio Funes, *Ensayo de la historia civil del Paraguay.* — Muratori, *El cristianismo felice del Paraguay.*

(1) Frignet, *La Californie*, p. 39.

(2) Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III*, III, p. 419.

(3) *Art de vérifier les dates*, supplément, t. XII, p. 335.

(4) Général Foy, *Guerres de la Péninsule*, III, p. 274.

tout pays choses rares ; mais ils ne trouvèrent pas autour d'eux assez d'hommes capables de les comprendre pour que leur action devint décisive et durable. L'Église d'Espagne est comparable à une armée dont l'état-major compterait quelques grands généraux, et qui n'aurait pas d'officiers pour entraîner les masses à la victoire.

Tous les clercs d'Espagne avaient une vertu commune, c'était la foi. Tous croyaient ardemment tout ce qui leur était enseigné ; la foi légendaire du charbonnier n'est rien en comparaison de la foi absolue et farouche du prêtre espagnol. Mais, ainsi entendue, la foi est plutôt une modalité de la pensée qu'elle n'est une vertu. Sûr de connaître tout ce qui est nécessaire à son salut, sûr que toute science autre que la sienne est non seulement méprisable, mais dangereuse et maudite, le croyant sera très naturellement conduit à appliquer son esprit à la contemplation exclusive des idées religieuses, qui seront pour lui la vérité, et il emploiera toute son énergie à combattre les idées profanes qui seront pour lui l'erreur. Pour peu que son intelligence soit médiocre, il en viendra aisément à se faire gloire de ses ignorances, et son énergie pourra dégénérer en fanatisme. Si on le suppose doué de sensibilité et d'imagination, et c'est le cas de presque tous les Espagnols, comme ces qualités seront privées de leurs aliments naturels, elles se reporteront sur les uniques objets auxquels s'intéresse le croyant ; le culte qu'il rendra à Dieu et à ses saints s'exagérera jusqu'à l'extase, se raffinera jusqu'à la mièvrerie, se perdra dans les mille pratiques de la dévotion superstitieuse. Il n'est que trop facile de prouver que le clergé espagnol du xviii<sup>e</sup> siècle resta en grande majorité ignorant, superstitieux et fanatique.

Ces vices n'ont été qu'une conséquence de la manière dont la foi était comprise : « La foi, disait en 1793 l'évêque de Barcelone, est le bien suprême, que Dieu répartit à ceux qu'il aime, et qu'il retire à ceux qui ont encouru sa colère (1). »

La foi, c'est la vérité complète ; l'homme n'en peut rien retrancher, et n'y peut non plus rien ajouter. Il faut donc se

(1) *Diario de Barcelona*, 16 avril 1793. — Mandement de l'évêque.

www.libtool.com.cn

désfier des nouveautés et des novateurs. La philosophie française, triomphante dans tout le reste de l'Europe, est arrêtée aux Pyrénées, comme l'opium aux frontières de Chine; elle n'y pénètre qu'en contrebande. Rousseau est averti que s'il veut entrer en Espagne, il devra au préalable renier publiquement ses livres. Voltaire est regardé comme un infâme, comme un monstre d'iniquité, et ses partisans comme les plus pervers des hommes (1). Leurs livres sont un fatras inutile: « A quoi servent ces vaines élucubrations philosophiques qui tendent à inventer un autre Dieu que celui du « Sinai et du Golgotha, que celui qui est descendu en langues « de feu sur les apôtres (2)? » Ce n'est pas seulement le *Contrat social* ou *Candide* que l'on maudit, c'est l'esprit philosophique lui-même, si humble, si respectueux qu'il se fasse. Jovellanos est un des hommes les plus distingués de l'Espagne, il est aussi modéré qu'il est instruit, il prétend être à la fois philosophe et catholique; eh bien! s'il lui arrive de demander à un évêque de ses amis quelque subvention pour le collègue que vient de fonder la Société économique asturienne, l'évêque (c'est celui de Lugo) répondra par un refus catégorique: « Un évêque doit employer ses revenus à secourir ses « diocésains, à soutenir son grand séminaire et d'autres « saintes institutions qui servent à défendre notre sainte « religion et à combattre les philosophes modernes, qui « remettent tout en question et réunissent toutes les erreurs « et toutes les horreurs des temps passés. » Le pieux évêque invite insolemment Jovellanos « à se consacrer au soin de sa « maison, à prendre un état, et à oublier tous autres projets « qui sentent la vanité du monde qui ne nous a déjà que « trop trompés (3) ».

L'esprit français est tellement redouté que les ecclésiastiques eux-mêmes sont soupçonnés d'hérésie lorsqu'ils viennent

(1) *Diario de Barcelona*, 3 juin 1793.

(2) Forner, *Oracion apologetica por España y su merito literario*, cité par Ferrer del Rio, IV, p. 325.

(3) Carta del Il<sup>mo</sup> Señor Obispo de Lugo al Exc<sup>mo</sup> Sr. D. Gaspar de Jovellanos. — Rodriguez Villa, *Cartas politico-economicas de Campomanes*, p. xxii.



du pays de scandale. Les prêtres français qui émigrèrent en Espagne pendant la Terreur furent traités en suspects : on les astreignit à prêter un serment très sévère, on leur assigna un lieu de séjour, on leur marqua un itinéraire pour s'y rendre, des châtimens très rigoureux punirent leurs moindres contraventions. Le séjour de Madrid leur fut interdit ; on les interna par petits groupes dans des couvents où ils n'eurent d'autre droit que de dire la messe, et de se confesser les uns les autres. On leur défendit de confesser des Espagnols, de prêcher, d'enseigner ; on les soumit à l'espionnage le plus blessant ; le Conseil de Castille voulut être tenu au courant de leur conduite *et de leurs conversations particulières* (1).

Dans un pays où la pensée est soumise à un pareil joug, la théologie est la seule science qui puisse se développer normalement ; c'est la science maîtresse ; elle a droit de vie et de mort sur toutes les autres, et ne se donne même pas la peine de dissimuler le profond mépris où elle les tient. Fr. Martin Sarmiento est un moine bénédictin fort laborieux ; on vante son vaste savoir et son immense lecture, mais si l'on excepte quelques articles sans valeur, il n'a rien publié ; bien plus, il a écrit pour prouver qu'on ne doit rien publier (2). Fr. Diégo de Cadiz condamne l'économie politique, et nie la légitimité du prêt à intérêt ; il veut que l'État édicte des lois somptuaires et favorise la multiplication des moines (3). L'enseignement des beaux-arts est frappé de stérilité, puisque l'étude du nu est défendue (4). Si un prélat éclairé collectionne quelques antiques, son successeur les fait mutiler par piété (5). L'histoire est cultivée par un certain nombre d'ecclésiastiques ; mais ils se bornent le plus souvent à enregistrer les faits, sans savoir ni les établir, ni les expliquer, ni en montrer les causes, l'enchaînement ou les conséquences. La méthode théologique est appli-

(1) *Diario de Barcelona*, 22 novembre 1792.

(2) Ferrer del Rio, IV, p. 413-422.

(3) *Id.*, IV, p. 84.

(4) Sous peine de 550 réaux d'amende. *Nov. Rec.*, VIII, xxii, 2 (1757).

(5) Bourgoing, *Tableau de l'état actuel de l'Espagne*, III, p. 93



www.libtool.com.cn

quée à l'histoire : tout ce qui a été écrit par un écrivain orthodoxe est tenu pour vrai. Un très savant historien provincial, Yturiza, admet comme une vérité incontestable que les Vascongades ont été peuplées par Tubal, petit-fils de Noé. Il raconte que Tubal, homme sage et ami de son saint aïeul, enseigna à ses enfants le culte du vrai Dieu ; il en donne pour preuve que l'idolâtrie ne commença qu'au temps d'Abraham, vingt-sept ans après la mort de Tubal (1). Si quelque savant hardi entreprend d'étudier les sciences, il suivra pas à pas les dogmes catholiques, montrant « l'ordre que Dieu a mis « dans la formation de l'univers, la différence entre les lois « de l'esprit et celles de la matière, leur lutte continuelle « dans l'homme, tombé de l'état d'innocence à l'état de « corruption par le triste effet du péché (2). » La géologie n'était même pas soupçonnée à Madrid en 1777 ; on découvrit près du pont de Tolède les ossements d'un animal gigantesque, et l'on déclara que ce devait être un éléphant de l'armée d'Annibal, lorsqu'il fut défait par les Carpétans et les Olcades, à son retour d'une expédition contre les Vaccéens (3). La physique était dans l'enfance : il n'y avait au Mexique en 1803 que deux paratonnerres, parce que ces engins passaient pour attirer la foudre (4) ; le palais de l'Escorial était préservé du feu du ciel par des reliques de saint Laurent, enfermées dans les boules et les croix qui surmontaient les combles de l'édifice (5). A Valence, on n'avait pas même besoin de reliques, saint Vincent Ferrier avait défendu au tonnerre de tomber sur la ville (6).

La théologie elle-même, à force de se répéter, tombait dans la puérité. La province de Guipuzcoa consultait des théologiens pour savoir si elle pouvait appliquer à la construction d'un môle l'argent levé pour construire des chemins (7). Après

(1) Yturiza, *Historia general de Vizcaya*, p. 46.

(2) D. Juan Francisco de Castro, *Dios y la naturaleza*. Madrid, 1780-81, 7 vol. in-4°. — Cité par Ferrer del Rio, IV, p. 430.

(3) Amador de los Rios, *Madrid*, IV, p. 269.

(4) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, IV, p. 16.

(5) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 129.

(6) Anonyme, *Nouveau Voyage*, I, p. 105.

(7) *Guipuzcoano instruido*, v° Muelles.

la mort du P. Isla, quelques-uns de ses amis voulurent faire imprimer sa traduction d'un poème italien sur Cicéron. Isla vantait le *génie souverain* de Cicéron, et priait Phébus de lui verser un peu de ce vin qui remplit l'âme d'une *fureur divine*. Le censeur vit dans ces mots *une horrible impiété*. Il accusa l'auteur d'avoir péché contre le Concile de Trente parce qu'il avait appelé légitime le mariage païen des parents de Cicéron (1). On peut d'ailleurs juger de la science des cloîtres par les *Conversations instructives* de Fr. Francisco de los Arcos, dédiées au ministre Léréna. Le bon moine y racontait l'histoire d'une pluie de démons à Aquilée, d'une pluie de toiles d'araignées à Constantinople, d'un moine qui resta 200 ans à écouter les oiseaux, d'un berger qui avait dans le ventre une aubépine fleurissant tous les ans, et d'un belge appelé Louis Roosell qui mit au monde un enfant (2).

Les livres de dévotion n'étaient guère que d'ineptes recueils de récits légendaires racontés dans un style emphatique et boursoufflé. Un auteur appelle la Vierge « la chaste Vénus, mère du céleste Cupidon (3) ». D'autres l'appellent « l'Impératrice des Cieux, la divine Pastoure, la Colonne protectrice d'Israël en Carpétanie, le sacré Palladium de l'antique Latium de la Castille nouvelle, l'intacte conquie pérégrine, la perle unique et magnifique de la Grâce (4). » Un curé de Begoña raconte tous les miracles de Notre-Dame qu'il a pu sauver « du chaos de l'oubli (5) ». Le docteur Joaquin Navarro de la Compagnie de Jésus écrit un livre sur la beauté physique et morale de la Vierge d'après les confidences qu'elle avait faites à la Mère Marie de Jésus d'Agreda (6).

L'éloquence des sermonnaires sort de la même fabrique que la poésie des livres de piété ; le P. Isla n'avait réussi

(1) Gaudeau, *Fray Gerundio*, p. 141.

(2) Ferrer del Rio, IV, p. 393.

(3) *Ara de Dios con siete brillantes astros...* par Fr. Diego de Santa-Teresa. Agosse, 1702, in-4°.

(4) Muñoz y Romero, *Diccionario bibliografico-historico de España*, v° *avalla*. — Id. v° *Illescas* — id. v° *Madrid*.

(5) Allende Salazar, *Biblioteca del Bascoflo*, p. 356.

(6) *La hermosura sin lunar*, etc., Madrid, 1762.

que bien imparfaitement à dégoûter ses contemporains de la rhétorique creuse et ronflante qui avait été si longtemps à la mode. En 1768, l'archevêque de Burgos appelle les Jésuites « les sombres hiboux de la nuit de l'erreur » ; leurs adversaires sont pour lui « les heureux héliotropes du « soleil de la vérité (1). » En 1774, un P. Récollet, prêchant devant le marquis de Santa-Cruz et son fils, leur parle « de l'autel aux resplendissantes fulgureurs, de la bulle « sabbatine, et de l'oiseau phénix (2) ». Le peuple gardait le goût des discours grotesques. La veille de Pâques, le prédicateur se faisait accompagner par un frère lai, qui faisait le procès du carême, l'apologie de la bonne chère, et tirait de sous son froc une gourde et un jambon (3).

Une curieuse lettre, conservée aux Archives des Affaires étrangères de France, achèvera de nous faire connaître la prodigieuse vanité des clercs de ce temps. C'est une lettre anonyme adressée à Bonaparte au mois de janvier 1800, alors que l'Espagne était depuis près de cinq ans l'alliée de la France. L'auteur conseille au Premier Consul de se démettre de ses fonctions, et d'aller se mettre à la tête des chouans pour rétablir Louis XVIII. Ces Français infidèles suivent des maximes et des lois maudites, mais le glaive des alliés est plus qu'affilé !... Ces *gavachos* infidèles ! on va bientôt terrasser leur superbe et leur orgueil... N'ont-ils pas persécuté la sainte Église romaine, comme les anciens tyrans Dioclétien, Maximien, Néron, Dèce et Julien l'Apostat ?... N'ont-ils pas pris Rome ?... Comme si les vraies gloires de Rome pouvaient être obscurcies par les efforts de la République, comme si Rome n'avait pas prévalu et ne devait pas toujours prévaloir contre les fureurs de l'enfer. L'auteur apprend à Bonaparte que le pape est le dictateur de la République chrétienne, l'empereur sacré de la monarchie ecclésiastique, et que saint Pierre a établi son siège épiscopal à Rome le 18 janvier de l'an 42 — ou 43. Il ne doute pas du succès de la coalition ; il voit les représentants infidèles préparer leur cou

(1) Gaudeau, *Fray Gerundio*, p. 135.

(2) Morel-Fatio, *Etudes*, II, p. 199.

(3) Gaudeau, *op. cit.*, p. 393.

pour le mesurer avec les épées tranchantes de l'invincible et victorieuse armée. Il loge Souwarow à Versailles, l'archiduc Charles aux Tuileries, Mélas au Louvre, Kray, *Hokonoloe* (Hohenlohe), Klénau, Ott, Staray à Marly et à Fontainebleau ; il appelle Paris une capitale de bandits. Il engage Bonaparte à publier sa lettre dans la *Gazette* afin qu'il sache qu'elle lui est parvenue. Il signe Sénèque, Virgile, Horace, Ovide, Properce, Catulle, Tibulle, Perse, Juvénal, Tite-Live, Valère-Maxime. Il date « de l'endroit où il écrit », de Poitiers, *d'Anjou*, d'Andrinople, de Constantinople... de Pereyaslaw, de Nowogorod, d'Irkoutsk (1)... Ce galimatias est certainement l'œuvre d'un imbécile, mais non d'un fou ; il respire d'un bout à l'autre la haine de la France, l'horreur de la Révolution, le fanatisme féroce d'un clerc de bas étage contre tout ce qui le dépasse et menace ses intérêts. C'est une caricature du style ecclésiastique, mais comme elle est exacte et cruelle !

Sous de tels maîtres, les superstitions s'étaient développées avec une force inouïe. La religion disparaissait presque sous les folies accumulées autour d'elle. Le paysan espagnol était d'une invraisemblable crédulité ; un prédicateur ayant cité le traité du Saint-Sacrement de *Surio*, les paysans entendirent *su tio*, et crurent bonnement que l'orateur connaissait l'*Oncle du Saint-Sacrement*, « chose dont ils n'avaient jamais entendu « parler, et qu'ignorait même le seigneur curé (2) ». Dans les dernières années du xviii<sup>e</sup> siècle, la femme d'un laboureur de Villar del Aguila (diocèse de Cuenca) prétendit que Jésus-Christ lui avait révélé qu'il s'était incarné en elle, de telle façon qu'elle était devenue une hostie vivante. Beaucoup de paysans crurent en elle ; mais ce qui est plus étrange, c'est que le curé du village, un autre prêtre et deux

(1) *Archives des Affaires Etrangères*, Espagne, t. 658, pce 28.

La fureur de notre anonyme espagnol a été encore dépassée par un évêque émigré français, dont le *Journal de Barcelone* publie une lettre à la date du 21 avril 1793. La lettre, remplie d'invectives, se termine par cette phrase : « Qu'ils tombent les murs de cette cité infâme (Paris) nourricière des monstres, et que les insectes eux-mêmes dédaignent de chercher leur pâture sur les cadavres de ses habitants ! »

(2) Gaudeau, *Fray Gerundio*, p. 329.

www.libtool.com.cn  
 moines ajoutèrent foi aux dires de cette pauvre folle : un culte de latrie lui fut rendu ; elle fut conduite processionnellement à l'église avec des cierges allumés, on l'encensa comme le Saint-Sacrement, on se prosterna devant elle ; le scandale ne cessa qu'après l'arrestation de la béate et de ses partisans par ordre du Saint-Office (1). On remplirait des volumes si l'on voulait relater tous les prodiges auxquels la crédulité populaire ajoutait foi, si l'on voulait nommer toutes les statues miraculeuses dont parlent les livres de piété, ou mentionner tous les usages superstitieux dont parlent les voyageurs. Il est d'ailleurs assez difficile de faire le départ entre la croyance raisonnable au miracle, qui est un fruit de l'éducation catholique, et la crédulité superstitieuse qui est une marque évidente de faiblesse d'esprit. Nous citerons seulement les faits qui nous paraîtront rentrer dans cette dernière catégorie.

Le culte des reliques, par exemple, se retrouve dans tous les pays catholiques ; mais ce qui est bien espagnol, c'est la manière dont les clercs s'exprimaient à ce sujet. L'Escorial renfermait 11.000 reliques, on en avait affiché la liste dans l'église, elles étaient classées par ordre d'importance et suivant leur plus ou moins probable authenticité (2). Parmi les plus rares, il convient de citer « un cheveu de la Vierge « qui flottant autrefois sur son cou pénétra son époux « d'amour (3) ». De loin en loin une note sceptique se faisait entendre. Un moine de la Chartreuse de Jérez disait en 1810 après la dévastation de son couvent : « Ce que je regrette, et « par-dessus tout, ce sont les tableaux, les riches vitraux, les « beaux marbres, les dorures!... les reliques, on en trouve « toujours, on en trouve partout (4) ! »

Le culte des images procède d'une idée très naturelle, et l'art espagnol lui doit tant d'œuvres admirables qu'il faudrait avoir une âme de Vandale pour le condamner ; mais encore faut-il que le culte de l'image ne dégénère pas en idolâtrie. Muñoz cite 142 sanctuaires miraculeux de la Vierge ; il est

(1) Llorente, *Histoire de l'Inquisition*, IV, p. 124.

(2) Anonyme, *Nouveau Voyage*, II, p. 103.

(3) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 128.

(4) Fée, *L'Espagne à cinquante ans d'intervalle*, p. 78.

bien probable qu'une foule de bonnes gens ont cru que la Vierge de leur pays était autre que celle du pays voisin. A Saragosse, il y avait presque rivalité entre la Vierge du Pilar et celle du Portillo. Au Mexique, il y avait une Vierge *gachupina*, Nuestra Señora de los Remedios, et une Vierge *indigène*, N<sup>a</sup> S<sup>a</sup> de Guadalupe. Quand une sécheresse désolait le pays, on s'adressait d'abord à N<sup>a</sup> S<sup>a</sup> de los Remedios, et les indigènes murmuraient : « Bon ! il faut que tout, jusqu'à l'eau, « nous vienne de la *gachupina* ! » — Si le fléau continuait, on se décidait à invoquer N<sup>a</sup> S<sup>a</sup> de Guadalupe, et on la promenait par les rues au milieu des folles démonstrations de joie du peuple entier (1).

La dévotion à l'enfant Jésus a donné lieu dans les couvents d'Espagne à un véritable culte idolâtrique. Chaque nonne avait son petit Jésus de cire, et jouait à la poupée avec lui, l'habillant en prêtre, en chanoine, en docteur, et même en médecin, avec sa perruque et sa canne à pomme d'or (2). Les moines en faisaient autant. On conserve encore aujourd'hui dans l'église de la Merci à Pampelune les restes d'un saint enfant de cire, qui appartient jadis à Fr. Juan de Jesus San Joaquin, moine de ce couvent au temps de Philippe IV. On ne saurait croire combien de miracles s'opérèrent par l'intervention de ce saint enfant de cire. Fr. Juan rêve une nuit que des hérétiques ont pendu un enfant de cire aux branches d'un chêne ; il part aussitôt, marche à l'aventure, trouve l'enfant, le dépend avec respect, l'arrose de ses larmes, lui adresse les plus tendres paroles et le rapporte à Puente-la-Reyna. En 1803, l'image du saint Enfant est placée dans l'église ; en 1812, l'évêque de Pampelune donne les licences nécessaires pour qu'un culte public lui soit rendu ; il y aura tous les ans en son honneur une grand'messe et une procession, à laquelle assistera l'ayuntamiento (3).

(1) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, II, p. 215.

(2) Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, V, p. 50.

(3) *Devocion al excelso patriarca san Joaquin*, padre de la madre de Dios, omovida, extendida y premiada con asombros sucesos en la vida, virtudes, milagros del venerable hermano Juan de Jesus San Joaquin, hijo del conito de Pamplona, por el R. P. Fr. Bartolome de Santa Maria. Barcelona, 68, in-8°, p. 231.

Les images miraculeuses sont rarement des œuvres d'art remarquables ; mais il faut avouer que certaines statues espagnoles dépassent en laideur tout ce qu'on peut rêver. A côté de merveilles de sculpture, le musée de Santa-Cruz de Valladolid renferme des objets vraiment hideux. Dans une niche se dresse, vue de face, une Vierge étrange : le visage est encadré d'un capuchon de mousseline tuyautée ; le corps est caché par une ample robe d'étoffe blanche brodée d'or ; la jupe ballonnée, sans un pli, ressemble à une cloche ; les bras pendent de chaque côté du buste, comme deux morceaux de cercle de tonneau. L'enfant Jésus est debout sur le ventre de sa mère ; il porte des bas rouges, des culottes courtes, un pourpoint serré à la taille, un long manteau ouvert par devant ; il a la couronne en tête et le sceptre à la main ; on dirait un roi de pique ou de carreau. La statue est surmontée d'un dais beaucoup plus étroit que le périmètre de la jupe de la Vierge ; les bâtons qui le supportent sortent de la jupe même, au milieu d'un flot de rubans de satin rose (1). Il est impossible d'imaginer rien de plus grotesque et de plus pitoyable.

Le goût du merveilleux est inné chez l'homme, et s'allie souvent à un sens poétique très vif et très délicat ; de très grands hommes ont collectionné des légendes et lu avec passion les *Vies des Saints* ; mais l'amour de la légende devient pure niaiserie quand le prodige est par lui-même puéril et ridicule. On raconte à Valladolid qu'une jeune fille séduite prit un jour à témoin la Vierge de la Cabeza ; elle lui demanda d'attester par un signe qu'elle n'avait cédé à son amant que sur une solennelle promesse de mariage ; la Vierge, dit-on, baissa doucement la tête et le mariage des deux amants fut célébré « à leur grande joie réciproque » (2). Sauf ce dernier détail, qui risque fort d'être inexact, la légende est gracieuse et l'on a plaisir à l'entendre conter ; mais que dire des 24 hosties du couvent des Jésuites d'Alcalá, demeurées intactes de 1620 à 1753 (3), du cheval sans tête qui garde

(1) Musée de Santa-Cruz. Sculpture, n° 607.

(2) Sangrador, *Historia de Valladolid*, II, p. 199.

(3) Muñoz y Romero, *Diccionario*, v° Alcalá.



l'alhambra (1), de l'inventaire de l'arche de Noé que possédait le chapitre de Valladolid (2)? La duchesse d'Albe ne faisait-elle pas acte de superstition quand, pour guérir son fils malade, elle lui administrait, partie en potion et partie en clystère, un doigt de saint Isidore réduit en poudre (3)? Le comte de Benavente ne dépassait-il pas les limites de la crédulité permise lorsqu'il affirmait qu'un sortilège allait changer Philippe V en un oranger en caisse (4)?

A force de voir le miracle partout, on finissait par perdre tout sens d'observation. L'éruption du Jorullo (1759) était attribuée au dépit de deux capucins (5). Si les cacaoyers de la Trinité avaient tous péri (1727), c'est que les habitants avaient payé irrégulièrement leurs dîmes (6). S'il neigeait à Séville en 1756, c'était un signe évident de la colère céleste (7). On vendait des pierres contre la morsure des serpents (8), on avait des formules de prière pour détourner l'orage et pour guérir toutes sortes de maladies (9). La religion dégénérait en fétichisme. « Au Mexique, disait le vice-roi duc de « Linarès, on se croit catholique parce qu'on porte un rosaire « et qu'on a baisé la main d'un prêtre; mais l'observation « des dix commandements s'est changée en cérémonies « extérieures (10). » Ces réflexions peuvent s'appliquer à un grand nombre d'Espagnols, dont la religion tendait à devenir, suivant la forte expression de Shakespeare, « une insignifiante « rhapsodie de mots » (11).

Toutes ces folies semblent inoffensives, mais l'ignorance est volontiers brutale. La violence redoutable qui sommeille au fond de l'âme espagnole a fait de la terre de la Foi le pays

(1) Anonyme, *Nouveau Voyage*, I, p. 201.

(2) De Langle, *Voyage en Espagne*, II, p. 165.

(3) Louville, *Mémoires*, t. II, p. 107.

(4) Comtesse d'Aunoy, *Mémoires*, I, p. 504 (note de M<sup>me</sup> Carey).

(5) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, II, p. 172.

(6) Dessalles, *Histoire générale des Antilles*, III, p. 278.

) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 84.

δ) Id. *ibid.*, p. 361.

9) *Archives de Guipuzcoa*, sec. I, negociado 19, legajo 48 (1781).

) M. Chevalier, *le Mexique*, p. 315. — Cf. Humboldt, I, p. 376.

\*) *Hamlet*, acte III, scène III.



de l'Intolérance. Le fanatisme est à la religion ce que la jalousie est à l'amour, et l'Espagnol est trop jaloux pour ne pas être aussi très fanatique.

L'éducation monastique était parfaitement organisée pour déséquilibrer les âmes. Affaiblis par les jeûnes et les veilles, exaltés par la méditation et la prière, les moines usaient encore de moyens spéciaux qui exaspéraient la sensibilité presque jusqu'à la démence. Ils se flagellaient avec des chaînes de fer, ils se ceignaient le front de couronnes d'épines, ils chargeaient leurs corps d'une énorme croix de bois, longue de six pieds, qu'un homme avait peine à soulever, et dont les arêtes vives entraient dans la chair. Ils se couchaient dans un cercueil côte à côte avec un squelette (1). A ces pratiques beaucoup perdaient toute juste notion de l'humanité. Hypnotisés par la pensée de la mort et du salut, ces pessimistes ne voyaient plus dans le monde qu'un grand marché d'âmes où les démons venaient se pourvoir. Ce spectacle versait dans leurs cœurs ardents toutes les colères de l'Ange exterminateur. Ne voyant partout que le mal et le péché, constatant partout la présence, les embûches et les trahisons du Malin, ils ne rêvaient que de combats, ne parlaient que de châtiements, de glaives et de bûchers. Ils aimaient de leur fanatisme la nation tout entière. « On ne connaît pas mon peuple, disait Charles IV ; je serais lapidé et mis en pièces si je ne reconnaissais pas le Pape sans conditions (2). » Les lois punissaient les jurements et les blasphèmes, ordonnaient, sous peine d'amende, de garder les dimanches et les jours de fête, châtiaient le libertinage et la dissipation (3). La femme devenait dans ce singulier catholicisme un être scandaleux et presque maudit. Le vénérable Palafox, archevêque de Saragosse, recommandait aux dévots de ne jamais regarder les femmes en face, de ne jamais leur parler sans presser contre sa poitrine une croix garnie de pointes de fer, pour combattre la tentation par la douleur (4).

(1) P. Gille, *Memoires d'un conscrit de 1808*, p. 56.

(2) *Archives des Affaires Etrangères*, Espagne, t. 658, pce 120.

(3) *Ordenanzas de Orduña*, 1789, tit. I, cap. I, II et IV.

(4) Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, V, p. 48.

Tous les hommes suspects d'opposition ou seulement d'indépendance vis-à-vis de l'Église étaient bannis d'Espagne.

Les francs-maçons furent persécutés par le gouvernement espagnol à l'égal des hérétiques. Les légendes les plus absurdes circulaient sur leur compte ; on les accusait de sacrifier de jeunes enfants dans leurs réunions secrètes (1). Clément XII les excommunia dès 1738 (2). Philippe V en condamna plusieurs aux galères. Ferdinand VI frappa de destitution ignominieuse tous les fonctionnaires affiliés à la franc-maçonnerie (3). En 1757, un libraire français établi en Espagne fut condamné comme franc-maçon à une année de reclusion dans un couvent et au bannissement perpétuel à l'expiration de sa peine (4). La secte, traquée par la police, continua cependant à avoir des adeptes en Espagne jusque dans les couvents (5).

Les Juifs furent l'objet de rigueurs encore plus grandes. Aucun juif ne pouvait séjourner en Espagne sans la permission de l'Inquisition (6). Charles IV menaça de sa colère tous ceux qui favoriseraient l'introduction clandestine d'un juif en Espagne (7). En 1804, l'Inquisition de Santander osa inquiéter un négociant français comme suspect de judaïsme (8). Certaines provinces ne voulaient même pas admettre sur leur territoire des descendants de juifs (9). Il fallut un édit royal pour réhabiliter les nouveaux chrétiens de Palma (10). Beaucoup d'Espagnols croyaient que les juifs étaient des êtres étranges « pourvus d'une queue à la manière des singes ».

Les Mores avaient été chassés d'Espagne au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, mais les Espagnols faisaient parfois des prisonniers barbaresques ; quelques-uns de ces captifs

(1) Fée, *l'Espagne à cinquante ans de distance*, p. 231.

(2) Bulle *In eminenti*, 28 avril 1738.

(3) *Novísima Recopilación*, XII, XII, 2 bis.

(4) Llorente, *Histoire de l'Inquisition*, IV, p. 54.

(5) H. Duménil, *Mémorial militaire du colonel Castillon* (extrait des Mémoires de l'Académie de Toulouse, 1889).

6) Rehfués, *l'Espagne en 1808*, I, p. 279.

) *Nov. Rec.* XII, I, 5 (8 juin 1802).

) *Archives des Affaires Etrangères*, Espagne, t. 666, f<sup>o</sup> 395.

*Fuero de Vizcaya*, I, 13.

*Nov. Rec.*, XII, I, 6 (13 avril 1788).

étaient affranchis par leurs maîtres et restaient en Espagne. Le 29 septembre 1712, Philippe V ordonna leur expulsion (1). Il ne voulut pas toucher aux Mores esclaves, parce que c'eût été spolier leurs maîtres ; mais il déclara que de nouvelles expulsions seraient prononcées lorsque de nouveaux affranchissements les rendraient nécessaires. Le préjugé contre les Mores allait si loin que les lois du Guipuzcoa interdisaient l'accès de la province aux nègres (2).

Les juifs et les infidèles n'étaient pas les seuls objets de la haine fanatique des Espagnols. Les Français, suspects d'hérésie ou d'athéisme, étaient fort mal vus. Beaucoup de gens se refusaient à croire qu'ils fussent catholiques ou même chrétiens (3). On croyait dans les campagnes que les Français mangeaient les petits enfants (4). Un grand nombre de prêtres se signalèrent pendant la guerre de l'Indépendance par leur horrible cruauté à l'égard des Français qui tombaient entre leurs mains (5). La passion religieuse eut certainement plus de part à ces actes que la passion nationale, et c'est pour cette raison seule que nous y faisons allusion.

Il n'eût pas suffi d'interdire le séjour de l'Espagne aux hétérodoxes si on y avait laissé pénétrer leurs livres et leurs idées. L'Inquisition publiait de temps à autre un *Index* des livres prohibés. Ils étaient divisés en trois classes : livres absolument prohibés qu'il était impossible de lire, même avec une permission du Saint-Office, livres défendus dont le Grand Inquisiteur pouvait autoriser la lecture, livres à expurger. L'*Index* de 1667 comprenait 1200 pages in-f°. Celui de 1790, 305 pages in-4° (6). Mais dès 1793 le roi chargeait l'Inquisiteur de faire saisir tous les livres et journaux français relatifs à la Révolution. Les *Réflexions sur la Révolution*

(1) *Nov. Rec.* XII, II, 5.

(2) *Guipuzcoano instruido*, v° *Negros*.

(3) P. Gille, *Mémoires d'un conscrit de 1808*, p. 131.

(4) *Id. ibid.*, p. 148.

(5) Assassinat du capitaine Mottet par le curé de Carabanchel (P. Gille, p. 64).  
— Massacre des malades du corps d'armée de Dupont à Manzanarès (*id.*, p. 77).  
— Massacre des officiers et sous-officiers du 1<sup>er</sup> régiment provisoire de dragons à Lébrija (*id.*, p. 147).

(6) Ticknor, *Histoire de la littérature espagnole*, t. III, p. 380.

française de Burke n'échappèrent pas à la prohibition. On supprima en même temps dans les Universités les cours de droit naturel et de droit des gens (1). Le 17 février 1793, le *Journal de Barcelone* publiait par ordre du Saint-Office une liste d'une quarantaine d'ouvrages frappés d'interdiction. Il s'y trouve même des livres de piété. L'un est défendu parce que la dévotion de l'auteur a « paru » indiscreète « et mal réglée » ; un autre parce que saint Joseph y est appelé « Fils « du Père Éternel, père bienheureux de Jésus, Saint des saints, « Roi pacifique » (2). La plupart des livres défendus étaient, il faut l'avouer, pitoyables ; mais à côté des niaiseries ou des publications libertines qu'elle frappait, l'Inquisition proscrivait aussi beaucoup d'ouvrages excellents dont la nouveauté et la hardiesse faisaient tout le crime. Le ministre Macanaz avait soutenu les droits du roi en matière ecclésiastique ; son mémoire et les ouvrages français dont il s'était servi furent condamnés (3). Le P. Belando avait accusé les Jésuites de diverses vilénies ; son *Histoire Civile d'Espagne* fut interdite, et il fut mis lui-même en prison (4). Un journal littéraire intitulé *le Censeur* avait paru à Madrid et lancé quelques innocentes plaisanteries contre les indulgences et la rhétorique des sermonnaires ; il avait offert une récompense à celui qui représenterait le titre de cardinal de saint Jérôme, ou le diplôme de docteur de sainte Thérèse ; *le Censeur* fut supprimé (5). Le P. Isla avait écrit son *Fray Gerundio* pour ramener les prédicateurs au bon goût et à la simplicité ; un curé prêta son nom pour obtenir le permis d'imprimer ; le manuscrit fut déposé au greffe de la chambre de Castille et paraphé à chaque page par le greffier ; le Qualificateur de l'Inquisition avait vu dans l'ouvrage « un de ces heureux « remèdes dont suggère l'idée en dernier recours un mal « presque désespéré » ; l'Inquisiteur général s'était montré

(1) Llorente, *Histoire de l'Inquisition*, IV, p. 98.

(2) *Diario de Barcelona*, 17 février 1793.

(3) Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, II, p. 200-203.

(4) Llorente, *op. cit.*, IV, p. 43. — Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, III, p. 54.

(5) Coxe, *ibid.*, VI, p. 254.

personnellement favorable; le Commissaire général de Cruzada était l'intime ami du P. Isla; le ministre des finances, comte de Valparaiso, avait écrit de sa main une lettre de félicitations à l'auteur; le livre n'avait paru le 23 février 1758 que sur un ordre de la plus haute autorité du royaume; il en fut vendu 800 exemplaires en une seule journée, et cependant, le 20 mars 1758, moins d'un mois après la mise en vente des premiers exemplaires, l'Inquisition ordonna de tout suspendre; le procès dura deux ans et se termina par la condamnation du livre (1). L'Index était conçu d'après des idées si étroites que le gouvernement lui-même finit par sentir le besoin de procéder à une réforme; mais pour l'avoir tentée, Jovellanos fut exilé à Majorque (2), et les événements de 1808 firent tomber Godoy avant qu'il eût pu reprendre ce projet.

Les auteurs des livres étaient poursuivis avec une extrême rigueur. Macanaz fut exilé, malgré la faveur du roi, Belando fut arrêté, gardé au secret pendant quarante jours et banni de Madrid pour quatre ans (3). Urquijo, coupable d'avoir traduit *la Mort de César* de Voltaire, fut cité devant le Saint-Office, absous *ad cautelam*, et obligé de se soumettre à une pénitence spirituelle (4).

Les libraires étaient surveillés de très près et punis avec la dernière sévérité. Deux libraires de Valladolid, coupables d'avoir vendu quelques livres prohibés, furent condamnés en 1799 à de grosses amendes, à deux mois de reclusion dans un couvent, deux ans de suspension de leur commerce et deux ans de banissement, avec défense de s'approcher de plus de huit lieues de Valladolid, de Madrid et des résidences royales (5). Les livres n'étaient pas seuls prohibés. Les Inquisiteurs firent saisir à Cadix une cargaison de cuirs appartenant à des négociants français, parce que ces cuirs portaient comme marque de fabrique une image de la Vierge (6). A

(1) Ticknor, *Histoire de la littérature espagnole*, III, p. 313. — Gaudeau, *Fray Gerundio*, ch. XII.

(2) Llorente, IV, p. 122.

(3) Coxe, III, p. 51-56.

(4) Llorente, IV, p. 105.

(5) Id., IV, p. 122.

(6) Bourgoing, *Tableau de l'état actuel de l'Espagne*, I, p. 355.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Lima, une pacotille de mouchoirs de coton fut confisquée parce que ces mouchoirs portaient au centre une figure de la Religion, et qu'il eût été indécent de se moucher ou de cracher sur la Religion (1).

Les lecteurs des livres défendus n'étaient pas ménagés. Le ministre Campillo fut accusé d'avoir lu des livres prohibés « par quatre moines qui connaissaient mieux le réfectoire que la doctrine ». Il eut toutes les peines du monde à éviter une poursuite (1726) (2). Le marquis de Narros se vanta d'avoir lu Rousseau, Voltaire, Montesquieu, Mirabeau et d'Holbach ; l'Inquisition se borna à lui imposer des pénitences secrètes parce que c'était un homme de cour (3), mais un homme du commun n'eût pas échappé à la prison (4).

Quelques auteurs espagnols ont essayé de soutenir que l'Inquisition du xviii<sup>e</sup> siècle n'avait été qu'une sorte de commission d'hygiène morale, et n'avait condamné que quelques malfaiteurs vulgaires, prêtres scandaleux, bigames, sorciers ou imposteurs. C'est une opinion optimiste qu'il est malheureusement impossible de partager.

L'Inquisition est restée intacte jusqu'en 1808. Elle a conservé son Grand Inquisiteur, son Conseil suprême (5), ses seize tribunaux provinciaux en Espagne (6), ses tribunaux aux Indes (7). Elle a gardé toutes ses richesses ; elle possède en Espagne pour 169,066,666 réaux de biens-fonds (8), elle perçoit des droits dans les ports (9) ; aux Indes ses revenus sont immenses ; le seul tribunal de Mexico a 800,000 réaux de

(1) Lacroix, *Pérou*, p. 342.

(2) Rodriguez Villa, *Patiño*, p. 51 à 56.

(3) Llorente, *Histoire de l'Inquisition*, IV, p. 103.

(4) La Renaudière, *Mexique*, p. 156.

(5) Composition du Conseil en 1804 : l'inquisiteur général président — 8 conseillers — 2 conseillers surnuméraires — 1 secrétaire — 1 secrétaire pour les cas d'absence ou de maladie — 1 procureur — 1 alguazil mayor — un alguazil mayor suppléant. (*Guia de forasteros*, 1804.)

(6) Barcelone, Canaries, Cordoue, Cuenca, Grenade, Jaen, Llerena, Logroño, Majorque, Murcie, Santiago, Séville, Tolède, Valence, Valladolid et Saragosse.

(7) L'Inquisition de Mexico étendait son autorité jusqu'aux Philippines. — mboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, II, p. 80.

(8) Canga Arguelles, *Diccionario de hacienda*, v<sup>o</sup> *Fincas nacionales*.

(9) L'Inquisition percevait pour l'examen des livres prohibés : à Alicante

rente (1). L'Inquisition n'a rien changé à ses statuts du xv<sup>e</sup> siècle, qui sont encore réimprimés en 1787. Elle a célébré 782 *autos de fe* sous Philippe V, 34 sous Ferdinand VI, et une dizaine sous Charles III et Charles IV (2). De 1700 à 1808, elle a frappé de pénitences publiques 11,367 personnes; on ne sait combien il y en eut de condamnées à des pénitences secrètes, ou de jugées aux Indes (3). La dernière victime qui ait réellement péri par le feu en Espagne a été brûlée à Séville le 7 novembre 1781 (4); mais il y eut encore une exécution en effigie en 1800 (5), et il y eut des exécutions aux Indes plus récemment encore.

Les tribunaux de droit commun auraient suffi à punir les sorciers et à démasquer les imposteurs; mais l'Inquisition ne peut même pas se faire un mérite de les avoir poursuivis. Les procès de sorcellerie occupent la moindre place dans ses dossiers. Pendant les cinquante dernières années de son existence, c'est aux idées et au progrès que le Saint-Office a fait la guerre, guerre acharnée qui eût été sans quartier si le roi l'avait permis. Les casiers de l'Inquisition sont un dictionnaire exact et complet de tout ce que l'Espagne du xviii<sup>e</sup> siècle a compté d'hommes savants et distingués, depuis Campillo jusqu'à Jovellanos, depuis le P. Feyjoo jusqu'à Samaniego.

Le procès de D. Pablo Olavide peut être pris pour type du procès d'Inquisition. Directeur des colonies de la Sierra Morena, il fut dénoncé au Saint-Office par un capucin allemand, le P. Romuald, dont il avait souvent raillé l'avidité, la gourmandise et le fanatisme. On l'accusa de ne pas croire aux miracles, de faire gras le vendredi, de s'asseoir et de croiser les jambes pendant la messe, d'être en correspondance avec Voltaire et Rousseau, de lire des livres défendus, de croire

12 " sur les navires à voiles latines, et 20 " sur les autres; — en Galice de 8 à 16 " suivant la taille des navires; — à Valence de 3 à 4 ". (Canga Arguelles, *op. cit.*, v<sup>o</sup> *Inquisicion*.)

(1) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, II, p. 80.

(2) Llorente, *Histoire de l'Inquisition*, t. IV.

(3) Id. *ibid.*, t. IV, p. 333.

(4) Id. *ibid.*, t. IV, p. 270. — Le 24 août 1781 suivant Latour, *l'Espagne religieuse et littéraire*, p. 273.

(5) Id. *ibid.*, t. IV, p. 344.



au mouvement de la terre, de posséder des tableaux de nudités, de permettre aux colons de danser le dimanche après vêpres, et d'interdire d'inhummer les morts ailleurs que dans les cimetières etc., etc... Pour tous ces crimes, Ola vide fut condamné le 20 octobre 1776 à huit ans de reclusion dans un monastère, où un directeur sage et prudent lui enseignerait chaque jour la doctrine chrétienne ; à l'expiration de sa peine, il devait être banni à perpétuité à 40 lieues de la Cour et des résidences royales. Comme infâme, il ne pourrait jamais ceindre l'épée, ni porter des habits de soie ou de drap fin, ni des broderies d'or ou d'argent ; il devrait se vêtir de drap commun de couleur jaune. Tous ses biens étaient confisqués, et ses descendants déclarés inhabiles à remplir aucune fonction publique jusqu'à la cinquième génération (1). Non seulement le roi ne fit rien pour sauver Olavide ; mais le malheureux ayant réussi à s'échapper de Girone et à passer en France, Charles III demanda son extradition (2). On croit répondre à tout en Espagne en disant qu'Olavide s'est converti et est devenu plus tard aussi fanatique que ceux qui l'avaient condamné. Il est bon d'observer qu'entre la sentence de 1776 et la publication de *l'Evangile triomphant, ou le philosophe converti* (1798), il s'est écoulé vingt-deux ans, qui ont été pour Olavide des années de captivité, d'exil et d'angoisse, bien capables d'affaiblir l'esprit le plus robuste ; on pourrait ajouter que l'auteur avait 73 ans quand le livre parut, et que l'Inquisition faillit poursuivre *le Philosophe converti*, comme elle avait poursuivi jadis l'ami de Voltaire et de Rousseau (3). Mais peu importe ; sincère ou intéressée, raisonnée ou non, la conversion d'Olavide n'ôte rien à l'odieux de la sentence qui l'a frappé.

Cet exemple fait voir que l'Inquisition n'avait point changé d'esprit ; la bête était à la chaîne, mais elle avait gardé ses dents et ses ongles, et sitôt qu'on le lui permettait, elle recommençait à mordre et à déchirer.

On le voit bien au soin persistant qu'elle prenait de marcher d'avance ses victimes. Après le procès d'Olavide, Sama-

Ferrer del Rio, *Carlos III*, III, p. 46.

Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, V, p. 136.

Godoy, *Mémoires*, II, p. 333.



niégo très inquiet alla lui-même se livrer au Saint-Office, et obtint l'absolution *ad cautelam* en dénonçant ses amis Almodovar, Aranda, Montalvo, Campomanes, Florida Blanca, O'Reilly, Lacy, Riela, Ricardos. On commença tant de procès que s'il y avait eu seulement dix sentences rendues pour cent accusés, le nombre des pénitenciers sous Charles III eût dépassé celui du règne de Ferdinand VI (1). Sous Charles IV, des évêques, des chanoines, des précepteurs d'Infants, des professeurs, des savants, des ministres furent l'objet d'informations secrètes, que la clémence du roi empêcha seule de transformer en procès réguliers (2).

Les inquisiteurs savaient en effet se plier aux nécessités du moment. Ces juges féroces étaient lâches. L'Inquisiteur général demandait un ordre exprès du Pape pour procéder contre le tout-puissant Prince de la Paix (1797) (3). A Lima, le vice-roi du Pérou Castelforte se présentait devant l'Inquisition avec ses hallebardiers, deux compagnies d'infanterie et deux pièces de canon. Il obtenait immédiatement l'annulation de toutes les procédures commencées contre lui (4).

Le Saint-Office ne subsistait plus que par la protection de l'autorité royale. Ces deux pouvoirs se craignaient mutuellement. Il est fâcheux que Charles III et Charles IV aient toujours gardé en réserve cette vieille machine de guerre des temps passés, et aient laissé à Napoléon la gloire facile de la briser.

(1) Llorente, *Histoire de l'Inquisition*, IV, p. 80.

(2) D. Antonio Tavira, évêque des Canaries, D. Augustin Abad y La Sierra, évêque de Barbastro, D. Antonio Palafox, évêque de Cuenca, D. Joseph de Yeregui, précepteur des Infants D. Gabriel et D. Antonio, D. Joseph de Linaero, chanoine de Tolède, instituteur du cardinal de Bourbon, D. Joseph Espiga, aumônier du roi, D. Antonio Cuesta, archidiacre d'Avila, D. Geronimo Cuesta, chanoine pénitencier d'Avila, D. Juan Antonio Rodrigalvarez, archidiacre de Cuenca, D. Manuel Centeno, religieux augustin, D. Benito Bails, professeur de mathématiques à Madrid, D. Gregorio de Vicente, professeur à l'Université de Valladolid, D. Ramon Salas, professeur à Salamanque, D. Joseph Clavijo Fajardo, directeur du Cabinet d'histoire naturelle, D. Tomas Yriarte, chef des archives de la première division du Ministère d'Etat, D. Nicolas de Azara, ambassadeur à Rome, les ministres Urquijo, Jovellanos, Godoy, etc. Llorente, *op. cit.*, IV, p. 100, 115, 119.

(3) Llorente, *op. cit.*, IV, p. 120.

(4) Lacroix, *Pérou*, p. 345.

## VI. — L'Église et le Roi.

Rien n'atteste mieux la puissance du clergé que l'histoire des rapports de l'Église et de l'État espagnol au xviii<sup>e</sup> siècle. Les rois de la maison de Bourbon n'ont pas vu sans défiance le formidable pouvoir de l'Église, et ont songé de bonne heure à diminuer son indépendance et à mettre la main sur une partie de ses richesses. Ils ont poursuivi ce double but avec une patience et une ténacité extraordinaires, et n'étaient pas encore parvenus à l'atteindre au bout d'un siècle de lutte.

A l'avènement de Philippe V, la législation ecclésiastique présentait l'image d'un véritable chaos. Le pouvoir royal était tenu en échec par l'autorité du nonce, par l'influence des grands ordres religieux et par le zèle du Saint-Office. La nomination aux bénéfices était partagée entre le Saint-Siège, les évêques, les chapitres, les monastères et les patrons laïques des églises. Le roi n'exerçait à peu près aucun contrôle sur le clergé. A côté de cette Église espagnole si indépendante, les Églises des Indes et de Grenade étaient au contraire toutes dans la main du roi. Innocent VIII et Jules II avaient donné au roi le patronage universel de ces Églises (1); le roi disposait de tous les bénéfices, avait le gouvernement temporel du clergé, et ne laissait publier en Amérique que les bulles pontificales approuvées par le Conseil des Indes. Il y avait là une tentation trop forte pour que le roi y pût résister. L'idéal des Bourbons fut d'acquérir en Espagne les droits dont ils jouissaient à Grenade et aux Indes.

Rien ne leur coûta pour y parvenir. Ils écartèrent successivement tous les obstacles qui s'opposaient à leur dessein. Le Saint-Office perdit peu à peu sa hautaine indépendance, le Saint-Siège abdiqua ses pouvoirs, la Compagnie de Jésus fut brisée. Quand toute puissance rivale eut disparu, le roi empara de la nomination aux bénéfices, restreignit la juridiction ecclésiastique, surveilla lui-même le clergé, puis s'en

(1) Bulle du 8 déc. 1480 (Innocent VIII).—Bulle du 28 juillet 1508 (Jules II).

prit à ses biens, arrêtant l'accroissement de la mainmorte, soumettant les clercs à des impôts de plus en plus lourds, procédant enfin à une véritable expropriation du clergé.

Quand Ferdinand le Catholique avait introduit l'Inquisition en Espagne, il avait pensé trouver en elle un docile instrument de ses rancunes. Le terrible tribunal n'avait pas tardé à se rendre redoutable aux rois eux-mêmes. Les testaments de Charles-Quint et de Philippe II furent attaqués par l'Inquisition. Philippe III ayant laissé échapper une marque de pitié pour les victimes du Saint-Office dut se soumettre à une pénitence corporelle. Après le dernier autodafé général, célébré à Madrid en 1682, l'orgueil des inquisiteurs ne connut plus de bornes ; les ministres s'en effrayaient. L'avènement des Bourbons eût pu marquer la chute de l'Inquisition ; mais outre que Charles II avait fait une loi à son successeur de la maintenir dans tous ses droits (1), Louis XIV conseilla lui-même à Philippe V de donner cette satisfaction aux préjugés de ses sujets « pour maintenir la tranquillité dans son royaume (2) ». Torcy eût voulu que le roi assistât au moins à un autodafé (3).

La première attaque sérieuse contre l'Inquisition date de 1714. D. Melchor Macanaz, fiscal du Conseil de Castille, avait présenté au roi un mémoire dans lequel il proposait de réformer le tribunal de la nonciature, de restreindre le droit d'asile, et de supprimer un certain nombre d'immunités ecclésiastiques. L'Inquisition s'en émut, fit secrètement une enquête, et transmit le dossier au cardinal del Giudice, Inquisiteur général qui résidait alors à Paris. Le cardinal condamna le mémoire de Macanaz comme : « contenant des propositions séditieuses, scandaleuses, téméraires, injurieuses, avilissant la religion et l'état ecclésiastique tout entier. » Sans que le roi fût prévenu, l'arrêt fut affiché dans toutes les églises de Madrid, et jusque sur les murs du palais royal. Philippe V s'irrita de cette audace, fit arracher les affiches, retira au cardinal del Giudice la mission diplo-

(1) Testament de Charles II, art. 8.

(2) Llorente, *Hist. de l'Inquisition*, IV, p. 29.

(3) Coxe, *L'Espagne sous les Bourbons*, I, p. 163.

matique qu'il lui avait donnée, lui fit donner sa démission d'Inquisiteur général, le bannit d'Espagne et le remplaça par son confesseur Robinet et un frère de Macanaz. Mais le Conseil suprême de l'Inquisition répondit hardiment au roi : « que S. M. était maîtresse de détruire le Saint-Office si elle « le jugeait convenable, mais qu'aussi longtemps qu'il « subsisterait, elle n'aurait pas le droit d'en empêcher l'exer- « cice conformément aux bulles apostoliques (1). » Le pape soutint l'Inquisiteur général, et Macanaz dut s'exiler. Philippe V capitula et assista en 1721 à un autodafé où douze personnes périrent dans les flammes (2).

L'Inquisition remporta une complète victoire dans ce premier combat, son crédit en parut fortifié ; pendant longtemps ses rigueurs ne furent contenues que par la douceur naturelle du roi (3).

Ferdinand VI se contenta de recommander aux gens du Saint-Office de procéder avec modération. Il pensait avec son ministre La Ensenada : « que si la foi et la religion se sont « conservées dans une si grande pureté en Espagne, c'était « à l'Inquisition qu'on le devait, qu'il devait donc la soute- « nir, autant du moins qu'elle se tiendrait dans les limites de « son institution (4). » On peut dire qu'il la toléra plutôt qu'il ne la favorisa ; ce n'était qu'une nuance, elle suffit pour rendre les inquisiteurs moins entreprenants.

Charles III accentua la politique suivie par son frère, et mina peu à peu l'autorité du tribunal. Il se réserva la nomination des qualificateurs (5), défendit aux inquisiteurs d'exécuter aucune décision de la cour de Rome, sans avoir obtenu au préalable le visa du Conseil de Castille, alors même qu'il ne s'agirait que de livres prohibés (6) ; il permit aux auteurs incriminés de défendre leurs ouvrages ; il défendit aux inquisiteurs d'intervenir dans l'administration de la justice civile,

(1) Llorente, *Histoire de l'Inquisition*, IV, p. 43. — Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, II, p. 200-203. — *Mémoires de Saint-Philippe*, III, p. 120.

(2) Coxe, III, p. 5.

(3) *Novísima Recopilacion*, II, VII, 6 (13 fév. 1745).

(4) Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, IV, p. 307.

(5) Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III*, IV, p. 156.

*Nouv. Rec.*, II, III, 11 (16 juin 1768).

ou d'arrêter qui que ce fût, sans preuves évidentes de culpabilité (1). Aranda eût voulu retirer au Saint-Office le droit de prononcer la confiscation des biens, et faire des inquisiteurs des juges nommés et rétribués par le roi ; Charles III ne donna pas suite à ce projet, mais par une simple raison d'économie. Les inquisiteurs n'en comprirent pas moins que les temps étaient changés, et commencèrent à devenir beaucoup plus traitables. L'Inquisiteur général ayant voulu procéder à l'insu du roi, Charles III le bannit à douze lieues de Madrid. L'Inquisiteur se soumit, et le roi écrivit au Conseil suprême cette lettre qui contraste si clairement avec le ton hautain du même tribunal en 1715. « L'Inquisiteur  
« général m'a demandé pardon, et je le lui ai accordé ;  
« j'accepte maintenant les remerciements du tribunal,  
« je le protégerai toujours, mais qu'il n'oublie pas cette  
« menace de ma colère en face d'un semblant de désobéissance (2). »

Les ministres de Charles IV furent presque tous hostiles à l'Inquisition. Elle faillit être supprimée par Godoy en 1797 et par Jovellanos en 1798. Urquijo obtint du roi en 1799 que personne ne pourrait plus être arrêté sans une autorisation royale, que les prisonniers communiqueraient librement avec le dehors, après leur interrogatoire, et que toutes les pièces de la procédure seraient mises sous leurs yeux (3). Le 24 juillet 1802, un ordre royal défendit aux commissaires et familiers de l'Inquisition de prendre part en cette qualité aux cérémonies publiques (4). L'abolition du Saint-Office n'était plus qu'une question de temps lors de la révolution de 1808 ; elle trouva cependant un défenseur à la junte de Bayonne, D. Raymundo Etenhard y Salinas, qui eut le triste courage d'en proposer le maintien (5).

Avec le Saint-Siège les rois d'Espagne eurent moins à compter avec les préjugés de leurs peuples, et n'eurent pas

(1) Coxe, V, p. 116.

(2) Ferrer del Rio, *op. cit.*, I, p. 39.

(3) Llorente, *Histoire de l'Inquisition*, IV, p. 108 et p. 134.

(4) *Nov. Rec.*, II, VII, 6 bis.

(5) Général Foy, *Guerres de la péninsule*, IV, p. 20.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

à combattre un ennemi domestique ; la lutte fut plus courte et plus décisive.

Les papes avaient conservé le droit de nomination aux bénéfices de l'Église d'Espagne pendant les huit « mois apostoliques » de janvier, février, avril, mai, juillet, août, octobre et novembre ; pendant les quatre « mois ordinaires » de mars, juin, septembre et décembre, ils avaient encore la nomination aux bénéfices dont les titulaires décédaient à Rome. Ils percevaient les droits appelés expectatives, réserves, indults, annates et quinzième (1). Ils héritaient du mobilier des évêques décédés, et percevaient les revenus de tous les bénéfices à leur nomination pendant le temps de la vacance. Ils conféraient souvent les bénéfices à des étrangers, ils chargeaient les bénéfices de pensions (*cedulas bancarias*) au profit de la Chambre apostolique. Si ces pensions n'étaient pas payées au jour convenu, le titulaire n'obtenait quittance qu'au prix des plus grands sacrifices. L'administration des bénéfices vacants était confiée à une chambre, composée d'Italiens, qui en gaspillaient souvent les fonds (2). On calcule que les sommes tirées d'Espagne par la Chancellerie romaine montaient chaque année à 500,000 écus romains (3). Le nonce exerçait en Espagne une juridiction indépendante fort onéreuse pour les fidèles (4). Les actes de la Cour de Rome n'étaient soumis au *visa* royal que lorsqu'il s'agissait d'actes de juridiction ; les actes dogmatiques étaient publiés sans que le roi eût à les autoriser (5).

Les événements de la guerre de succession offrirent à Philippe V une première occasion de se débarrasser de la tutelle du Saint-Siège. Comme le pape avait reconnu l'archiduc Charles, Philippe ordonna au Nonce de sortir de ses

(1) Les bulles de consécration des archevêques et évêques présentés par le roi, coûtèrent en 1785 : 937,540 <sup>rs</sup> — en 1789 : 27, 874 <sup>rs</sup> — en 1790 : 441,624 <sup>rs</sup> — soit une moyenne de 229,363 <sup>rs</sup> par an. — Canga Arguelles, *Diccionario de hacienda*, v<sup>o</sup> *Bulas*.

(2) Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, IV, p. 268.

(3) Id. *Ibid.*, IV p. 313.

(4) *Nov. Rec.*, II, iv, 2 (9 oct. 1640). — Id., II, iv, 8 (31 déc. 1794).

(5) Hinojosa, *Influencia que tuvieron en el derecho publico (de España) los filosofos y teologos anteriores a nuestro siglo*, p. 148.

États, et ferma le tribunal de la nonciature (1). En 1714, des négociations s'engagèrent entre le nonce Aldobrandi et D. Melchor Macanaz pour la conclusion d'un concordat. Interrompues par l'exil de Macanaz, elles furent reprises par Albéroni et aboutirent le 17 juin 1717 à un compromis peu avantageux pour la couronne (2).

En 1723, le pape rompit lui-même la trêve en publiant la bulle *Apostolici ministerii*, qui n'était qu'une apologie des décrets du Concile de Trente (3).

Le roi ne voulut pas tenir pour définitif le triomphe de la politique ultramontaine ; un nouveau concordat fut signé en 1737 et rendu exécutoire par cédula royale du 2 mai 1741. Cependant le roi crut pouvoir obtenir mieux encore, et après de longs pourparlers, Ferdinand VI, successeur de Philippe V, arracha au Saint-Siège le concordat du 31 janvier 1753 qui resta jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle la loi fondamentale de l'Église espagnole.

On ne put évidemment pas toucher au droit de nomination exercé par les archevêques et évêques pendant les quatre « mois ordinaires ». Il fallut aussi reconnaître les privilèges des patrons ecclésiastiques ou laïques sur les églises fondées par leurs prédécesseurs, mais le pape substitua le roi à tous ses droits en Espagne ; le roi devint le patron universel de toutes les églises du royaume pendant les huit « mois apostoliques ». Les clercs nommés par lui n'avaient besoin d'aucune confirmation pontificale. Le régime des *cedulas bancarias* était aboli. Les droits de dépouille et de vacance devaient être perçus par des Espagnols, et le pape en accordait tacitement au roi la libre disposition. L'impôt de la *Cruzada* devenait perpétuel. Le pape ne se réservait en Espagne que 52 bénéfices, pour récompenser des ecclésiastiques espagnols méritants, et le roi lui payait pour prix de tous ces sacrifices une somme de 310,000 écus romains (4).

Ce ne fut là qu'une première victoire de l'autorité royale.

(1) M<sup>is</sup> de Saint-Philippe, *Mémoires*, II, p. 290.

(2) Coxe, *op. cit.*, II, p. 382.

(3) Antequera, *Hist. de la legislacion*, p. 360.

(4) *Nov. Rec.*, I, xviii, 4.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Pour prévenir tout retour offensif de la part du Saint-Siège, Charles III et Charles IV défendirent de publier sans leur permission aucun acte de la Cour de Rome (1). Dès 1762, Charles III ordonna de traduire en espagnol toutes les bulles, tous les brefs ou rescrits présentés au visa du Conseil de Castille (2), et défendit la publication de tout édit pontifical contraire au concordat, aux droits régaliens, aux lois, coutumes et privilèges de la nation (3). En 1778, il se réserva le contrôle des pensions accordées par le pape sur les bénéfices dont il avait gardé la disposition (4). En 1804, Charles IV obligea ceux qui obtenaient un de ces bénéfices, et qui sollicitaient auprès de la Chambre de Castille le visa de leurs bulles d'investiture à prouver qu'ils n'avaient agi qu'avec l'agrément de l'agent espagnol à Rome (5). Certaines bulles furent interdites. La bulle *In cœna Domini*, qui permettait aux autorités ecclésiastiques d'excommunier un fonctionnaire royal, demeura prohibée en Espagne, comme elle l'avait été dès le temps de Charles-Quint (6). Au plus fort de l'affaire des Jésuites, le pape avait lancé l'excommunication contre le ministre du duc de Parme ; Charles III ordonna la saisie de la bulle dans tous ses États (7).

Le concordat de 1753 avait laissé au nonce des pouvoirs très étendus, que le pape avait soin de faire confirmer par le Conseil de Castille à l'entrée en charge de chaque nouveau nonce (8). Le nonce avait près de lui un auditeur, nommé par le pape, et ordinairement étranger, qui jugeait en première instance les procès civils ou criminels de tous les réguliers exempts de la juridiction de l'ordinaire, et qui recevait l'appel des sentences rendues par les prélats. La justice coûtait fort cher auprès de l'auditeur du nonce, et le roi n'avait aucune action sur lui. En 1774, Charles III obtint

(1) Décret royal du 18 janvier 1762.

(2) *Nov. Rec.*, II, III, 10.

(3) *Ibid.*, II, III, 9.

(4) *Ibid.*, I, XXIII, 7.

*Ibid.*, II, III, 12 bis.

*Ibid.*, II, III, 14.

*Ibid.*, II, III, 8.

., *Ibid.*, II, IV, 4.



du pape la réorganisation du tribunal de la nonciature sur des bases entièrement nouvelles (1). Le décret de réforme fut promulgué le 17 août 1779. Le nonce perdait tout droit de juridiction contentieuse ; l'auditeur devait être espagnol, agréé par le roi, et assister le nonce dans l'expédition des actes de juridiction gracieuse qui lui étaient demandés. Tous les procès des réguliers devaient être soumis en première instance à la juridiction de l'ordinaire et aux juges synodaux. Le nouveau tribunal, qui portait le nom de *Rote de la nonciature apostolique*, ne devait juger qu'en appel. Il se composait de six juges, tous espagnols, nommés par le pape sur la présentation du roi (2). La juridiction ecclésiastique se trouva ainsi presque entièrement nationalisée. On n'eut plus guère recours à Rome que pour obtenir des dispenses en matière matrimoniale. Charles III songeait même à restreindre ces appels : « Il faut, disait-il, que ces dispenses aient une cause légitime et canonique, et que ni le monde, ni les ennemis de notre sainte Religion n'y puissent voir un moyen détourné de nous soutirer notre argent (3). » A la mort de Pie VI, Urquijo essaya de donner aux évêques le droit d'accorder les dispenses ; c'était affranchir l'Espagne d'un tribut assez onéreux ; mais la plupart des évêques se récusèrent, et ceux qui obéirent au décret royal furent signalés à la Cour de Rome comme jansénistes (4). La chute d'Urquijo mit fin pour un temps au conflit.

Le roi avait louvoyé avec l'Inquisition et négocié avec le Saint-Siège, ce fut la violence qu'il employa contre la Compagnie de Jésus.

Proscrite en Portugal dès 1759 et en France en 1765, la Société considérait la monarchie espagnole comme son der-

(1) Bref de S. S. du 26 mars 1771.

(2) *Nov. Rec.*, II, v, 1. — Le tribunal de la Rote se composait du nonce de S. S. président (120,000<sup>rs</sup>), de 6 assesseurs à 33,000<sup>rs</sup>, de l'assesseur du nonce à 44,000<sup>rs</sup>, de l'abrégiateur à 22,000<sup>rs</sup>, de son clerc à 6,000<sup>rs</sup>, d'un chapelain et d'un huissier. La dépense totale montait à 423,000<sup>rs</sup> par an. — Canga Arguelles, *Diccionario de hacienda*, v° *Nunciatura*.

(3) *Instruccion para la junta de Estado*, n° 22.

(4) Llorente, *Histoire de l'Inquisition*, IV, p. 108-119.

nier et inexpugnable asile (1). Elle avait à Madrid son noviciat, sa maison professe, son collège impérial ; ce collège possédait des biens-fonds jusqu'à Grenade et à Motril, il avait des maisons, des pâturages, des troupeaux, des rentes, des fonds publics ; 72 maisons d'éducation étaient dirigées par les Pères Jésuites dans toute l'étendue de la monarchie (2) ; ils étaient les maîtres presque absolus du Paraguay. L'ordre vivait dans une paix profonde ; à peine les plus perspicaces de ses membres avaient-ils remarqué quelques symptômes de mécontentement chez le roi, quand un coup terrible vint tout à coup fondre sur la Société. Dans la nuit du 2 au 3 avril 1767, cinq mille religieux furent faits prisonniers dans leurs couvents, leurs biens furent confisqués et leurs papiers mis sous séquestre ; vingt-quatre heures plus tard on les achemina vers des ports d'embarquement désignés d'avance, où des vaisseaux prêts à lever l'ancre les attendaient pour les conduire en Italie.

Charles III a gardé le secret des motifs qui l'engagèrent à agir ainsi. « Pour épargner au monde un grand scandale, « écrivit-il au pape, je conserverai à jamais dans mon cœur « l'abominable trame qui a nécessité ces rigueurs. V. S. doit « m'en croire sur parole. La sûreté de ma vie exige de moi « un profond silence sur cette affaire. (3). » Catholique convaincu et fort dévot, Charles III n'a certainement cédé dans cette circonstance à aucune pensée antireligieuse. Il aimait peu les Jésuites, il les redoutait, il crut voir leur main dans les troubles qui agitèrent toute l'Espagne en 1765. « Il ne « fut pas difficile au comte d'Aranda de lui persuader que « les révoltes venaient d'un corps religieux intéressé à calom- « nier le gouvernement pour empêcher les réformes ». Charles voulait faire des réformes, et ne voulait pas de révoltes, il

(1) *Archives générales de Simancas. Gracia y justicia, Indico, f° 33.*

(2) *Archives générales centrales d'Alcala de Hénarès. — Varias proceden-  
-as. Indices, t. III.*

(3) Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, V, p. 325. — Ferrer  
el Rio, *Historia de Carlos III*, II, p. 122. — « Mis razones, decia (el rey),  
solo Dios y yo debemos conocerlas » e invocaba al Señor por testigo de la  
sticia de sus procederes. » P. Theines, *Historia del pontificado...* § 30.

crut assurer son pouvoir en bannissant les Jésuites (1), et l'incroyable secret avec lequel s'accomplit ce coup d'État, l'indifférence de la nation et de la plupart des autres ordres religieux, la stupeur muette des amis de la Compagnie, tout contribua à faire de l'acte du 3 avril 1767 la plus éclatante manifestation d'absolutisme qu'on ait jamais vue. Le roi avait voulu être le maître, et devant un tel spectacle personne ne pouvait nier qu'il ne le fût (2).

Une fois maître de la situation, le roi poursuivit un triple but : il essaya d'améliorer le recrutement du clergé, et d'en régler l'avancement; il voulut en être le juge, il prétendit avoir au moins le contrôle, et peut-être une part de ses richesses. S'il eût pleinement réussi, le clergé d'Espagne eût perdu toute indépendance et n'eût plus été qu'un des grands corps de l'État.

Comme patron universel de l'Église espagnole, le roi nommait pendant les huit « mois apostoliques », à tous les bénéfices qui étaient autrefois à la nomination du pape, ou qui vauquaient par le décès du titulaire à Rome (*apud sedem*), ou dont le titulaire était officier de la cour pontificale (3). Même pendant les quatre « mois ordinaires », le roi nommait aux bénéfices vacants dans les diocèses qui se trouvaient n'avoir point d'évêque (4). La première condition pour obtenir un bénéfice en Espagne fut d'être Espagnol (5). L'excellente règle du Concile de Trente qui mettait les bénéfices au concours (6) fut

(1) Cf. Danvila y Collado, *Reynado de Carlos III*, II, p. 292.

(2) « Se han admirado aora de que entre cinco meses y medio, he ido, saca-dolos (los Padres), puesto otros curas, establecido el nuevo gobierno que S. M. manda, reducido aquellos ciento y treinta mil vasallos (que tantos hay en los treinta pueblos) a la obediencia de su legitimo rey y señor, a quien dan ynfinitas gracias porque los ha libertado de la tirana esclavitud en que vivian, y agregado a la corona una provincia mayor que toda España, rica, fertil y abundante que havian substraído de ella los benemeritos (padres) que tantos parciales tienen aun... » *Archives gen. d'Alcala, Estado*, 2, 849. Lettre du V. R. de Buenos Ayres à Grimaldi (30 sept. 1768).

(3) *Nov. Rec.*, I, xviii, 11.

(4) *Ibid.*, I, xviii, 8.

(5) *Ibid.*, I, xiv, 8.

(6) Concile de Trente, session xxiv.

adoptée par le roi. Le concours avait lieu suivant les formes usitées dans l'Église de Tolède (1). Les examinateurs synodaux proposaient au roi trois candidats parmi lesquels il choisissait (2). Une longue et sage instruction du 24 septembre 1784 définit les règles que devaient suivre les examinateurs. Ils devaient tenir compte de l'expérience des candidats, des services rendus dans les hôpitaux, dans les comités de bienfaisance (*juntas de caridad*), dans l'enseignement. Aucun ecclésiastique ne devait être proposé pour l'épiscopat avant l'âge de quarante ans (3). Une sorte d'ordre du tableau fut dressé pour régulariser l'avancement (4).

Les bénéfices laissés à la disposition des prélats, des chapitres ou des autres patrons ecclésiastiques furent soumis au contrôle royal. Chaque année les évêques durent communiquer à la Chambre de Castille une liste complète des bénéfices vacants dans leurs diocèses. La règle du concours fut appliquée à ces bénéfices comme à ceux qui étaient de nomination royale (5). Il fut interdit aux évêques de refuser l'institution canonique aux prêtres nommés par le roi (6), et de créer des vicariats sans son agrément (7).

Le patronage laïque donnait lieu aux plus grands abus. Très répandu dans le nord de l'Espagne, ce droit était regardé par les Biscayens comme un de leurs plus précieux privilèges. Le Fuéro assurait aux patrons laïques la protection royale contre les juges ecclésiastiques qui essaieraient de les troubler dans la jouissance des dîmes. Les bulles papales contraires à leurs privilèges n'obtenaient jamais le visa des autorités forales (8). En Guipuzcoa les patrons laïques étaient obligés de donner la portion congrue aux bénéficiers nommés par eux ; « mais, dit le P. Larramendi, très peu s'en occupent, beaucoup levaient les dîmes et oubliaient le prêtre,

(1) *Nov. Rec.*, I, xx, 7.

(2) *Ibid.*, I, xx, 2.

(3) *Ibid.*, I, xviii, 12.

*Compte rendu de Florida Blanca*, § 30.

*Nov. Rec.*, I, xx, 3.

*Ibid.*, I, xviii, 16.

*ibid.*, I, xx, 9 (note 13).

*Escudo*, p. 165. — *Fuero de Vizcaya*, xxxii, 1 et 2.

« ou lui donnaient si peu qu'il serait mort de faim, s'il n'eût « été assisté par les fidèles (1). » Le roi ne put remédier à ces abus invétérés, et se contenta d'appliquer les revenus des bénéfices vacants à la réparation des églises (2); mais il y avait une classe de patrons laïques contre lesquels il était mieux armé, c'étaient les gentilshommes qui avaient obtenu de lui, soit à titre viager, soit pour trois ou quatre générations, le droit de nomination à un bénéfice de patronage royal; ceux-là durent toujours faire agréer leurs choix par la Chambre de Castille (3).

Le roi voulut aussi s'intéresser aux pauvres congruistes à 600 et 700 réaux dont la misère était vraiment intolérable; il chercha à réduire le nombre des clercs, à réunir plusieurs bénéfices insuffisants pour en former un convenablement doté (4). Il demanda aux prélats des renseignements et des avis (5); mais les évêques marquèrent peu d'empressement à servir les desseins du roi, ils se refusaient à supprimer tout bénéfice à leur nomination, et les abus subsistèrent.

Après la nomination aux bénéfices, une des plus graves questions qui préoccupèrent le roi fut celle de la juridiction ecclésiastique.

Il commença par donner aux Chancelleries et Audiences tous les procès relatifs aux revenus, dotations, droits et prééminences des églises, avec appel à la Chambre de Castille. La Chambre eut en outre la connaissance exclusive de toutes les affaires où les droits de la couronne se trouvaient intéressés; un procureur spécial fut institué auprès d'elle gardien des droits du roi (6).

La juridiction ecclésiastique fut maintenue, mais surveillée étroitement. Les délégués judiciaires des évêques (*provisores*) restèrent à la nomination des prélats, mais furent confirmés par la Chambre de Castille (7). Les tarifs en usage auprès des

(1) Larramendi, *Corografía*, p. 109.

(2) *Nov. Rec.*, I, XIII, 6.

(3) *Ibid.*, I, VIII, 3.

(4) *Ibid.*, I, XVI, 3.

(5) *Ibid.*, I, XVI, 3, 4, 5, 7, 8.

(6) *Ibid.*, I, XVII, 15 et 17.

(7) Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, VI, p. 84.

tribunaux royaux furent imposés aux tribunaux ecclésiastiques (1). Le pape et le nonce perdirent le droit d'instituer des notaires apostoliques. Les évêques continuèrent à en nommer ; mais leurs candidats durent subir le même examen que les notaires royaux, et obtenir dans un délai de deux mois la confirmation de leur titre par la Chambre de Castille (2).

Il fut défendu aux juges d'Église de s'occuper des procès intéressant les monastères de patronage royal (3), de s'immiscer dans les procès relatifs aux testaments (4). Dans les procès en nullité de mariage, le juge ecclésiastique n'eut plus qu'à se prononcer sur la question dogmatique, sans trancher les questions temporelles soulevées par sa décision (5). Dans les procès de contrebande, le jugement appartient toujours au juge royal, même si l'inculpé était homme d'Église. Seule l'exécution de la sentence resta confiée au juge ecclésiastique (6).

Contre les excès de pouvoir des tribunaux d'Église le roi organisa l'appel comme d'abus (*recurso de fuerza*) devant les Audiencias royales, et plus on avance dans l'histoire du xviii<sup>e</sup> siècle, plus on voit les prétentions cléricales vigoureusement combattues. En 1746, le proviseur de Huesca se refuse à publier un monitoire lancé par l'Audience de Saragosse ; il va jusqu'à menacer le corrégidor de l'excommunier, en vertu de la bulle *In Cœna Domini* ; le roi se contente de blâmer le proviseur, et enjoint à l'Audience de procéder avec modération (7). En 1788, le doyen de l'ayuntamiento de Guadix fait arrêter un frère mineur qui avait été rencontré de nuit, armé et vêtu d'habits séculiers, le proviseur excommunia le doyen ; mais le roi, instruit de l'affaire, bannit le proviseur du royaume de Grenade, lui défend de s'approcher à plus de vingt lieues de Madrid, et déclare qu'il ne pourra avant

(1) *Nov. Rec.*, II, xv, 4 et 5. — *Cortes de Navarra. Quadernos y leyes* (1795), p. 251.

(2) *Nov. Rec.*, II, xiv, 6.

(3) *Ibid.*, I, xvii, 17.

(4) *Guipuzcoano instruido, v<sup>o</sup> Testamentos.*

(5) *Nov. Rec.*, II, I, 20.

) *Ibid.*, II, I, 18.

) *Ibid.*, II, II, 23.

quatre ans être proposé pour aucune prébende ni aucun bénéfice. L'évêque de Guadix et son promoteur fiscal sont réprimandés sévèrement par le roi (1).

L'extension démesurée donnée au droit d'asile paralysait souvent l'action de la justice. Les rois travaillèrent avec beaucoup de fermeté à limiter ce droit suranné qu'ils n'osaient pas encoresup primer. Dès 1737, le pape retire le droit d'asile aux églises « qui ne seraient point desservies par un chapelain, où le Saint-Sacrement ne serait pas exposé, et où la messe ne se dirait pas ordinairement (2). » Une bulle de Clément XIV (12 septembre 1772) réduisit le droit d'asile à une ou deux églises par localité. Une circulaire royale du 28 janvier 1773 engagea les prélats à ne point choisir les églises trop voisines des prisons, ou les monastères trop vastes, de peur que les malfaiteurs ne trouvassent trop de facilités pour s'y réfugier. Certains délits comme l'assassinat et la haute trahison furent exceptés du droit d'asile (3). Le roi se réserva même le droit de poursuivre les déserteurs jusque dans les églises, mais il dut procéder en cette matière avec une extrême prudence. Philippe V fut obligé de promettre que le déserteur extrait d'une église serait simplement réintégré dans son régiment sans subir aucune peine (4). Son successeur promit seulement qu'il ne subirait aucune peine afflictive (5). Charles III décida en 1765 que le déserteur serait appliqué aux travaux publics pour tout le temps qui lui restait à faire; en 1787, il porta la peine à neuf ans de *presidio* (6).

L'immunité personnelle des ecclésiastiques finit elle-même par souffrir des exceptions. En matière de contrebande, l'ecclésiastique qui donnait asile au contrebandier, ou cachait dans sa maison des marchandises introduites en fraude, perdait le droit à l'inviolabilité de son domicile, et pouvait en

(1) *Nov. Rec.*, II, II, 25.

(2) *Ibid.*, I, IV, 4.

(3) *Ibid.*, I, IV, 4.

(4) *Ibid.*, I, IV, 3.

(5) *Ibid.*, XII, IX, 4.

(6) *Ibid.*, I, IV, 7.

cas de flagrant délit être condamné à l'exil et à la saisie de son temporel (1).

Le roi s'arrogea peu à peu un droit de police sur son clergé. Il agit parfois comme un véritable pontife, et ne paraît pas avoir rencontré grande opposition de la part du Saint-Siège, tant l'autorité papale était affaiblie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il établit des séminaires dans les anciens collèges de la Compagnie de Jésus, il en donna la direction à des prêtres séculiers, l'enseignement théologique y fut donné d'après saint Thomas et saint Augustin, le roi recommanda aux maîtres d'éviter tout esprit de secte et de ne donner à leurs disciples que des principes de morale très sûrs, l'enseignement du probabilisme fut prohibé (2). Des séminaires semblables furent créés à l'usage des missionnaires qui se destinaient à passer aux Indes (3). Des maisons de retraite et de pénitence pour les prêtres difficiles ou criminels furent installées dans différentes villes (4). On put éviter ainsi de condamner les prêtres à la déportation; l'évêque de Ceuta s'était plaint pendant longtemps du scandale que causaient ces prêtres indignes que l'on ne pouvait investir d'aucune fonction, ni occuper à aucun travail (5). Charles III fonda plusieurs évêchés en Espagne et aux Indes, il organisa sous le nom d'Œuvre pie des Lieux saints de Jérusalem une mission permanente de Franciscains espagnols en Terre-Sainte (6). Charles IV songea à se faire céder le protectorat des Lieux saints par la France républicaine (7).

Tous les prêtres nommés par le roi furent astreints à résider, sous peine de perdre leur bénéfice (8). Le port de l'habit séculier fut interdit à tous les ecclésiastiques (9). Les privi-

(1) *Nov. Rec.*, II, 1, 19.

(2) *Ibid.*, I, XI, 1.

(3) *Ibid.*, I, XI, 3.

(4) *Ibid.*, I, XI, 2. — Uriarte, *Historia de Nuestra Señora de Orduña*, p. 32.

(5) *Ibid.*, XII, XI, 20.

(6) *Ibid.*, I, XVII, 9.

(7) *Archives des Affaires étrangères à Paris* Espagne, t. 640, f<sup>o</sup> 16. — Lettre Pérignon au Ministre, 13 floréal an IV.

(8) *Nov. Rec.*, I, XV, 3.

(9) *Ibid.*, I, X, 12.



lèges ecclésiastiques ne furent accordés qu'aux prêtres « faisant un service effectif et ordinaire, avec licence expresse « de leur évêque. » Les minorés qui continuaient leurs études ne jouirent du for ecclésiastique que s'ils étudiaient réellement, et dans le but de prendre les ordres majeurs (1). Pour combattre l'esprit d'intrigue qui amenait à Madrid un nombre considérable de solliciteurs, le roi expulsa à plusieurs reprises tous les prêtres étrangers à la ville (2).

Charles III prit encore la défense de la santé publique contre les préjugés de son clergé en défendant d'inhumier les morts dans les églises (3). Il eut à soutenir à ce sujet une guerre opiniâtre dont il ne vit pas la fin.

Combattre les préjugés était bien, mais le roi prétendit aussi contrôler les idées, et se prit insensiblement à regarder les prêtres de ses royaumes comme des fonctionnaires, chargés de prêcher aux peuples l'amour du monarque et de la monarchie. Il fut défendu aux clercs de mal parler du roi ou du gouvernement. Ils durent s'abstenir, *même dans leurs conversations particulières*, de tout blâme, de tout murmure contre le roi ou sa politique ; on les fit surveiller par les magistrats municipaux, l'alcalde devint l'espion de son curé (4). Après leur avoir imposé le silence respectueux, on voulut en faire des agents actifs de la politique officielle. Godoy recommandait aux curés « au nom du roi, de porter le peuple à se « réunir sous les drapeaux, et les riches à faire les sacrifices « nécessaires pour les frais de la guerre » qu'il se proposait de déclarer à la France, si Napoléon avait été vaincu à Iéna (5).

Ces prétentions étaient déjà excessives ; mais le roi n'était pas seulement jaloux de l'indépendance du clergé, il convoitait surtout ses richesses.

Pendant longtemps les scrupules de conscience suffirent

(1) *Nov. Rec.*, I, ix, 16.

(2) 3 novembre 1753, 23 déc. 1759, 26 avril 1766, 22 mars 1778, 29 nov. 1794, 8 janvier 1798, 15 fév. 1799.

(3) *Nov. Rec.*, I, iii, 1 et 1 bis. — Règlement du 9 fév. 1785.

(4) *Nov. Rec.*, I, viii, 7. — *Guipuzcoano instruido*, v° *Justicias*.

(5) Lettre du Prince de la Paix aux intendants et corrégidors (11 oct. 1806)

à refréner l'avidité du souverain. Obligé par des nécessités inéluctables de s'emparer de certains revenus, jadis aliénés par la couronne, Philippe V déclara que cette mainmise n'aurait pas d'effet vis-à-vis de l'Église (1). Ferdinand VI se montra aussi réservé que son père (2). Mais Charles III entra dans la voie des usurpations, et les ministres de Charles IV, instruits par l'exemple des révolutionnaires français, portèrent délibérément la main sur l'arche sainte.

L'immunité financière du clergé espagnol n'avait jamais été absolue. En Catalogne, les clercs payaient les impôts royaux comme les laïques. En Aragon, le clergé était partiellement soumis à l'*alcabala*. En Valence, un droit de 33 0/0 fut perçu à partir de 1737 sur les nouvelles acquisitions territoriales de l'Église. En Castille, le clergé payait sa part des *millones*, et le roi s'était réservé d'importants prélèvements sur les revenus des bénéfices et sur les dîmes. Il touchait un mois du revenu des pensions et bénéfices inférieurs à 3,300 réaux (*mesada*), six mois de revenu sur les pensions et bénéfices supérieurs à 6,600 réaux (*media anata*), six mois de revenu tous les quinze ans sur les bénéfices réunis aux corps de main morte (*quindenio*), un droit de 2/9 sur la valeur des dîmes (*tercias reales*), la dîme entière de la meilleure maison de chaque village (*casa excusada*), et différents droits appelés *subsidio*. Les évêques pouvaient être grevés de pensions jusqu'à concurrence du tiers de leur revenu (*tercera parte de las mitras*). Les rois devaient, il est vrai, employer ces ressources à certaines fins pieuses, comme la guerre aux infidèles, la réparation des églises, l'entretien de la chapelle royale, les aumônes aux prêtres nécessiteux ; mais, en fait, ils avaient l'entière disposition de ces revenus et les appliquaient à toutes sortes de dépenses ; Charles IV assignait le produit de l'*excusado* à l'approvisionnement de l'armée et de la flotte (3).

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le taux des prélèvements s'accrut. Un bref de Pie VI (14 mars 1780) autorisa Charles III à percevoir jusqu'au tiers des revenus des bénéfices de pré-

(1) *Archives de la Cathédrale de Pampelune*, Ind., p. 210.

(2) *Nov. Rec.*, I, xxiii, 5.

(3) *Ibid.*, II, xii, 12.

sentation royale pour contribuer à la fondation et à l'entretien d'hospices, d'hôpitaux et de maisons de charité (1). Touché des plaintes du clergé, Charles IV réduisit la contribution au dixième des revenus (2); mais en 1801 il se fit concéder par le pape une année entière de revenu de tous les bénéfices et commanderies dépendant des ordres de Saint-Jacques, Alcantara, Calatrava, Montésa et Saint-Jean (3).

Tout en augmentant les retenues sur les revenus ecclésiastiques, le roi se montrait plus difficile pour les exemptions d'impôts. Charles III soumit les clercs d'Aragon à l'alcabala pour toutes les ventes de fruits provenant de biens pris à bail, et pour tous les produits de leur industrie (4). Il exigeait du clergé entier la contribution de la milice (5). Charles IV refusait aux ecclésiastiques la restitution des droits payés par eux sur la viande (6). Il faisait révoquer par le pape toutes les dispenses de payer la dime, accordées à des chapitres et à des ordres religieux ou militaires (7). La Ensenada avouait dès 1751 que si les contributions royales étaient toutes exigées des clercs, ils paieraient proportionnellement deux fois plus que les laïques (8).

Ces impôts n'étaient pas cependant les plus lourdes charges qui pesaient sur le clergé. Les droits de *vacance* et de *dé-pouille* doivent être considérés comme des droits barbares. Par le premier, le roi percevait les revenus de tous les bénéfices vacants, et avait intérêt à les laisser inoccupés le plus longtemps possible. En fait il n'y manquait pas. Le 7 janvier 1795, le pape permettait que les revenus des bénéfices vacants fussent employés à rembourser les bons du trésor appelés

(1) *Nov. Rec.*, I, xxv, 1. — *Compte rendu de Florida Blanca*, § 18.

(2) *Ibid.*, I, xxv, 2.

(3) Canga Arguelles, *Diccionario de hacienda*. v° *Anualidades en las encomiendas*.

(4) La loi énumère les moulins à blé, à huile, à papier, à foulon; les imprimeries, les pharmacies, les tavernes. — *Nov. Rec.*, I, ix, 33 (20 juillet 1763).

(5) *Nov. Rec.*, I, ix, 15 (15 mars 1765).

(6) Gallardo, *Rentas de la Corona*, III, p. 124.

(7) Ordre royal du 8 juin 1796.

(8) Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, IV, p. 307. — Rapport de la Ensenada à Ferdinand VI.

*Vales reales* ; dès le 2 août suivant le roi décidait qu'il ne serait pourvu aux bénéfices sans charge d'âmes qu'après une année de vacance. Le 18 avril 1799 il déclarait qu'il ne procéderait plus jusqu'à nouvel ordre à aucune nomination (1).

Le droit de dépouille était vraiment scandaleux. Quand on supposait qu'un évêque approchait de sa fin, les employés du fisc étaient avertis « de prendre les mesures les plus opportunes pour éviter, sans bruit et sans qu'il y parût, toute soustraction ou dissimulation des biens mobiliers appartenant à la dépouille (2). » L'évêque qui voulait sauver son mobilier personnel de la confiscation était obligé d'en faire inventaire avant d'entrer en fonctions (3). Ce fut seulement dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle que le roi apporta quelques adoucissements à cette loi immorale : le nouvel évêque put racheter les meubles de son prédécesseur (4). Les vêtements sacerdotaux et les bijoux des prélats défunts demeurèrent la propriété de leur église (5).

A tous ces tributs ordinaires levés sur le clergé s'ajoutaient les dons gratuits, les emprunts forcés, les taxes arbitraires. Pendant la guerre d'Amérique, le clergé prêta à Charles III 30 millions de réaux sans intérêts (6). Pendant la campagne de 1794, les églises firent fondre une partie de leur argenterie (7). Le roi augmenta les retenues qu'il opérait sur les revenus des prélats ; l'évêque de Barcelone dut payer une surtaxe de 48,000 réaux (8), ce qui n'empêcha pas le roi de demander trois ans plus tard au chapitre de Barcelone un emprunt de 88,000 réaux (9).

Mais dans le duel engagé entre l'Église et l'État toutes ces mesures n'étaient encore que des escarmouches ; la question capitale, c'était l'expropriation des terres d'Église. En 1767,

(1) *Nov. Rec.*, I, xxiv, 7 (note 8).

(2) *Ibid.*, II, xii, 2.

(3) *Ibid.*, II, xiii, 4.

(4) *Ibid.*, II, xiii, 5.

(5) *Ibid.*, II, xii, 7.

(6) *Compte rendu de Florida-Blanca*, § 19.

(7) *Archives de Guipuzcoa*, sec. iv, neg. 3, leg. 71 (1794).

Barcelone, *Archives de l'Ayuntamiento*, Actas, 1795, f<sup>o</sup> 46.

*Archives de la Cathédrale de Barcelone. Cartas reales*, 20 sept. 1800.

Charles III porta le premier coup en confisquant tous les biens de la Compagnie de Jésus en Espagne et aux Indes, biens énormes puisqu'au retour de la Compagnie au Pérou, cinquante ans après sa suppression, on put lui rendre immédiatement des biens estimés à 83,200,000 réaux (1). Une si fructueuse opération ne pouvait manquer de donner au roi l'envie de pousser plus avant. L'effroyable dette de l'Espagne à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, l'extrême pénurie du trésor, l'exemple de la France, les théories des économistes Macanaz, Campomanès, Jovellanos, ennemis jurés de la main-morte, tout poussait le gouvernement à mettre la main sur la riche proie, que lui offraient les biens d'Église. Le droit strict s'y opposait évidemment, mais le droit strict conduit à l'injustice suprême ; le droit de propriété a, comme tous les autres droits, ses limites au delà desquelles il cesse d'être raisonnable et légitime ; ces limites, l'Église espagnole les avait certainement dépassées. Il importait à la nation de faire rentrer dans la circulation une grande partie des biens que leur caractère ecclésiastique rendait inaliénables et intransmissibles. Malheureusement les hommes qui résolurent de toucher aux biens d'Église n'étaient ni assez intelligents, ni assez intègres pour mener à bien une entreprise aussi difficile et aussi délicate. L'opération fut conduite sans méthode et sans grandeur. L'argent qu'elle produisit fut perdu pour l'Église, sans profiter réellement à la nation. Il fut souvent gaspillé et parfois simplement volé. Plus tard le mal fut encore plus grand ; l'Espagne doit la perte de ses plus précieuses richesses d'art à la brutalité et à l'avidité des ennemis de la main-morte.

Deux sortes de mesures furent adoptées au xviii<sup>e</sup> siècle pour attaquer la richesse territoriale de l'Église espagnole. Les unes eurent pour but d'arrêter l'accroissement de cette richesse, les autres commencèrent l'œuvre directe de l'expropriation.

Tous les biens-fonds acquis par le clergé à partir du 26 septembre 1737 furent soumis aux impôts royaux (2). Les

(1) Weiss, *l'Espagne depuis Philippe II*, t. II, p. 86.

(2) *Nov. Rec.*, I, v, 14.

religieux perdirent le droit de succéder *ab intestat* à leurs pères et mères, aux dépens de leurs parents laïques, appelés par la loi *les vrais parents* (1). Toute fondation de bénéfices ou de monastères nouveaux fut soumise à l'autorisation préalable de la Chambre de Castille (2).

Pendant longtemps on s'en tint à cette politique restrictive; mais en 1765 Campomanès publia son *Traité du droit royal d'amortissement* et proposa au Conseil de Castille de déclarer les ecclésiastiques incapables d'acquérir de nouveaux immeubles. Le Conseil n'osa encore en venir là; on fit valoir le bon état de culture des biens de main-morte, l'aisance relative des fermiers; Campomanès vit que l'idée n'était pas encore mûre (3). Sans s'attaquer à l'Église elle-même, il s'en prit aux hôpitaux, aux hospices, aux maisons de charité, aux confréries, et favorisa l'aliénation des biens fonds qui leur appartenaient. En 1794, Jovellanos publia son *Information sur la loi agraire*. Un an plus tard, Charles IV se faisait autoriser à vendre des biens d'Église jusqu'à concurrence de 15 0/0 de leur valeur (4). En 1795, il décrétait la mise en vente des biens-fonds appartenant aux œuvres pies (5). Gardoqui, Urquijo et Godoy continuèrent la politique de leurs devanciers. En 1805, Charles IV obtint du pape le droit de vendre un septième des biens ecclésiastiques (6). Il est donc bien certain que dès cette époque l'expropriation de l'Église était commencée et n'était plus qu'une affaire de temps. L'Église était forcée de convertir ses domaines en titres de rentes à 3 0/0 sur le trésor royal, et tombait peu à peu dans la main du roi.

« Que peut nous opposer l'Église, écrivait Campomanès ?  
« Sa résistance se réduira à quatre chefs principaux : un  
« éloge de la piété de nos rois, quelques textes bien ou mal

(1) Pragmatique royale du 6 juillet 1792.

(2) *Guipuzcoano instruido, vº Conventos*. — Une demande de fondation d'un couvent de femmes aux Passages fut déposée à la Chambre en 1749. Elle ne fut accordée qu'en 1757.

(3) Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, VI, p. 90.

(4) M. Fernandez, *La hacienda de nuestros padres*, p. 105.

(5) Reynald, *Histoire de l'Espagne depuis la mort de Charles III*, p. 9.

(6) Godoy, *Mémoires*, IV, p. 146.

« appliqués de l'Ancien Testament, quelques paragraphes  
« des Fausses Décrétales, quelques antiquailles des siècles  
« de barbarie tirées des rouleaux d'un parchemin à demi  
« rongé, avec une ou deux retouches sur la conduite des  
« hérétiques. Tout cela, *c'est du vent dans une trompette*, cela  
« sonne fort et se dissipe aussitôt (1). »

Campomanès se trompait, la résistance du clergé a coûté plus de cinquante ans de guerre civile à l'Espagne ; il n'en est pas moins très significatif d'entendre un ministre espagnol tenir un pareil langage. Les relations du roi et de l'Église devenaient de plus en plus difficiles, et l'on touchait à une crise aiguë que l'invasion française ne fit que précipiter.

---

(1) Campomanès, *Cartas politico-economicas*, carta IV.

## CHAPITRE III

### LA NOBLESSE

Bien pâle était la noblesse à côté du clergé longtemps tout-puissant et encore si redoutable. Il n'y a peut-être pas de pays où l'honneur ait obtenu un culte plus jaloux, ni où les honneurs aient été ambitionnés avec plus de passion qu'en Espagne, et cependant il n'y avait pas de pays au XVIII<sup>e</sup> siècle où le titre de gentilhomme eût par lui-même moins de valeur et donnât moins d'avantages pour parvenir au pouvoir. Cette contradiction entre l'apparence et la réalité est le mal caractéristique de l'aristocratie espagnole, et le point le plus intéressant de son histoire. V

#### I. — La hiérarchie nobiliaire.

Rien de plus imposant à première vue que le corps de la noblesse. Il couvre de son ombre la nation tout entière. En 1789, on compte 119 Grands d'Espagne, 535 titrés de Castille et près de 500,000 gentilshommes (1). Deux provinces entières, le Guipuzcoa et la Biscaye, ne sont peuplées que de nobles (2). Presque tous les Asturiens le sont aussi (3). La manie des distinctions a gagné les roturiers. Ceux qui ne peuvent se vanter de leur noblesse se glorifient de leur légitimité (*limpieza de sangre*) et se font honneur du titre de vieux chrétien (*cristiano viejo*) (4), donnant à entendre par là qu'ils

(1) 480,589 *hidalgos*. — Censo de 1787.

(2) Salcedo, *Defensa de Vizcaya*, III, p. 202. — *Nov. Rec.*, VI, 2, 16.

(3) De Laborde, *Itinéraire descriptif*, V, p. 101.

(4) Un domestique de l'archevêque de Burgos, grondé par son maître, lui répond : « No puedo padecer la riña, siendo christiano viejo, hidalgo como rey, y poco mas ! » — Comtesse d'Aunoy, *Mémoires*, I, p. 212.



ne descendent ni d'un juif, ni d'un More converti. Aux Indes, on veut à toute force passer pour « blanc », les Audiencias sont saisies d'un nombre considérable de procès en déclaration de « blancheur ». Quand le prétendant est trop évidemment métis, l'Audience répond : « qu'il se tienne pour blanc (1) ». Il n'y a donc pour ainsi dire pas d'Espagnol qui ne se croie en droit d'être fier de ses aïeux, le préjugé nobiliaire est partagé par tout le monde, et trouve dans cette popularité même une force exceptionnelle. Il n'y a pas de peuple qui attache plus d'importance à l'étiquette, ni qui ait une langue plus magnifiquement courtoise, ni qui use plus volontiers des mots *noble* et *noblesse*.

Le simple gentilhomme s'appelle *hidalgo*, c'est-à-dire homme ayant du bien (2); mais cette signification primitive a été oubliée, on n'en a retenu qu'une chose, c'est que l'hidalgo vit de son bien et ne travaille pas; ruiné, l'hidalgo mendie, mais il regarderait le travail comme une dérogeance (3).

On naît hidalgo lorsqu'on naît en légitime mariage d'un père hidalgo. On le devient par légitimation ou par privilège royal. L'enfant naturel d'un noble devient noble s'il est reconnu par son père. Le bâtard adultérin peut être reconnu avec l'autorisation du roi (4). Le roi crée aussi des hidalgos et ne se fait pas faute de spéculer sur la vanité de ses sujets. Les Chancelleries et Audiencias jugent les procès en vérification de noblesse. Les rois d'armes de la cour délivrent des certificats généalogiques (5).

Les hidalgos riches et influents portent le titre de *cavalleros*, et forment la grande masse de l'aristocratie espagnole.

(1) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, t. I, p. 154.

(2) Fijo d'algo — fils de quelque chose, homme ayant du bien.

(3) D'après la loi aragonaise, le gentilhomme doit une pension à son fils — quando no le fuere decoroso el trabajar. — Dieste y Jimenez, *Diccionario del derecho civil Aragonés*, v° *Alimentos*. « Les lois, disait Campomanès, pourront « déclarer qu'il n'y a aucun déshonneur à être cordonnier ou tailleur; mais « tant qu'elles ne déclareront pas qu'il est déshonorant de rester oisif, il y « aura toujours des hidalgos qui regarderont l'oisiveté comme la compagne « inséparable de la noblesse, et jugeront toute occupation incompatible avec « la splendeur de leurs titres. » — *Cartas politico-economicas*, carta IV.

(4) De Laborde, *Itinéraire descriptif*, V, p. 98.

(5) *Noc. Rec.*, XI, xxvii, 1 bis.

Les titrés de Castille (*titulos de Castilla*) sont les personnages qu'une faveur royale a décorés d'un titre de marquis, de comte, de vicomte ou de baron (1). Les titres les plus anciens sont des noms de terre, les plus récents font allusion aux services rendus. Il y a des marquis de la Bonté Royale, de la Grâce Royale, de la Conquête Royale, de la Gratitude Royale. En 1737, D. Antonio de Morales est créé marquis de la Garantie pour avoir apporté les dépêches de l'acte de Garantie passé entre les cours de Naples et d'Espagne. En 1760, D. Gutierrez de Heira conduit Charles III de Naples à Barcelone ; il est fait marquis du Transport Royal (2).

Aux Indes les titrés sont très nombreux ; c'est un moyen commode de récompenser les créoles auxquels on ne veut accorder aucun pouvoir. Le roi leur donne des titres, des décorations, des brevets d'officier de la milice. On voit à Mexico des colonels en grand uniforme, et décorés du cordon de Charles III, présider aux menues opérations de leur négoce, gravement assis dans leur boutique (3).

Les titres sont héréditaires et passent au fils aîné ; à défaut d'enfants mâles, la fille aînée porte le titre dans la maison de son mari. La concession d'un titre est pour le roi un moyen de battre monnaie, le titré paie un impôt, et est inscrit sur les listes de la noblesse pour payer l'entretien d'un certain nombre de « lances » (4).

Les grands d'Espagne occupent le plus haut degré de la hiérarchie nobiliaire. Ils entourent la personne du roi, détiennent les principales charges du palais, fournissent des vice-rois et des ambassadeurs.

(1) Ce dernier titre était extrêmement rare en Espagne. Il est cependant mentionné dans les lois. *Nov. Rec.*, VI, 1, 24.

(2) Morel-Fatio, *Etudes*, II, p. 6.

(3) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, IV, p. 265.

(4) *Archives Gén. centrales d'Alcalá de Henarès. — Relacion de las Grandezas y titulos de Castilla. Año de 1698.* — « Por decreto de 17 de Henero se hizo merced a D. Alonso de Tabira y Venavides de titular su casa con el titulo de Marques del Zerro, y del señorío y vasallage de unas deesas que tiene en el termino de la ciudad de Andujar. » — (*En marge*) : « Marques del Zerro en el termino de Andujar. Pagada enteramente la media anata desta merced y consignadas sus lanzas. »

La grandesse comprenait trois classes. En premier lieu venaient les familles où le titre de grand existait de temps immémorial. On en comptait encore une douzaine à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle : les ducs d'Arcos, de Béjar, d'Escalona, de Frias, de l'Infantado, de Medina de Rio Seco, de Medina Sidonia et de Najera, les comtes d'Aguilar, de Benavente et de Lemos. La seconde classe comprenait les familles nobles d'Aragon et de Castille qui avaient obtenu la grandesse au xvi<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècle. Elles ne le cédaient guère en illustration aux précédentes. Les Medina Celi, descendants directs des maisons royales de France et d'Espagne, prétendaient posséder la plupart de leurs domaines à titre de compensation pour l'abandon de leurs droits à la couronne. Les Enriquez de Cabrera, les Fernandez de Velasco avaient possédé jusqu'à Philippe V les titres héréditaires d'amiral et de connétable de Castille (1). Certains grands réunissaient plusieurs grandesses ; le duc de Huescar, l'un des capitaines des gardes de Ferdinand VI, en avait cinq à lui tout seul (2). La troisième classe comprenait les grands de création récente. Le roi créait d'ailleurs des grands de première classe (3), comme il lui arrivait de concéder les honneurs de la grandesse sans donner le titre de grand. Enfin certaines maisons prétendaient à la grandesse, mais n'avaient jamais pu faire reconnaître leurs droits par le roi ; on les appelait maisons offensées (*casas agraviadas*) (4).

## II. — Les privilèges.

La noblesse espagnole possédait un grand nombre de privilèges honorifiques et quelques droits utiles, en réalité peu importants.

(1) Morel-Fatio, *Etudes*, II, p. 2.

(2) Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, IV, p. 29.

(3) Le comte d'Aranda était grand d'Espagne de 1<sup>re</sup> classe. Fray Antonio Manuel de Hortalejo, général de l'ordre de la Merci, l'était aussi. Godoy aussi.

(4) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 202.

www.libtool.com.cn  
Le simple hidalgo était exempté de la milice et de l'obligation de loger les gens de guerre ; il ne pouvait être mis en prison pour dettes, à moins qu'elles ne fussent relatives à des droits royaux ; on ne pouvait ni saisir, ni vendre sa maison, son cheval, sa mule ou ses armes. A Barcelone, un noble ne pouvait être arrêté que sur l'ordre de l'alguazil mayor de l'Audience royale, qui était lui-même un gentilhomme. Même incarcéré, l'hidalgo avait droit à une prison spéciale ou à une chambre à part dans la prison commune (1).

Le plus petit hobereau faisait sculpter ses armoiries sur la porte de sa maison ; il appelait sa demeure un palais, le manoir de la famille portait le nom magnifique de *palacio cabo de armeria*. L'hidalgo ne souffrait pas qu'on lui parlât sans lui donner du *Don*, il enflait volontiers ses titres et se vantait de ses alliances. Le père de Florida-Blanca avait toujours fait preuve d'une grande modestie ; le moine qui prononça son oraison funèbre l'en loua chrétiennement, mais il eut soin d'ajouter que s'il l'eût voulu, il eût pu faire sonner ses titres et dire : « Je suis de la vallée de Moñino, dans le district des « Montagnes ; les ordres de la Banda et de Saint-Jacques ont « brillé sur la poitrine de mon douzième et de mon treizième « aïeul qui en ont été commandeurs ; mon dixième aïeul a « été majordome et homme de confiance de Henri III ; j'ai « des alliances certaines avec les maisons de Lara, de Enri- « quez et de Guzman, c'est-à-dire avec tout ce qu'il y a de plus « raffiné dans la grandesse. Je suis parent du grand Patriar- « che saint Dominique, comme le prouvent les témoignages « les plus irréfutables (2). »

Les titrés de Castille avaient le droit de posséder chez eux un portrait du roi exposé sous un dais ; ils allaient les jours de gala baiser la main du roi et de la reine, ils prêtaient serment à l'héritier du trône, ils étaient invités de droit à

(1) De Laborde, *Itinéraire descriptif*, V, p. 95.

(2) Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III*, IV, p. 240. Oraison funèbre de José Moñino Gomez Colon y Loaysa, prononcée le 18 mars 1786, par le docteur D. Juan Lozano y Santa, grand chapelain de la sainte Eglise de Séville, et recteur du Séminaire royal des pieux ouvriers et théologiens de Saint-Isidore de Murcie.

certaines solennités. Quand on parlait à un titré, on l'appelait « Votre Seigneurie » (*Usia*) (1).

L'énumération des seigneuries et dignités d'un titré de Castille constituait déjà un document de longueur respectable. Le comte de Guendulain, un des principaux seigneurs de Navarre, se présentait en 1795 aux Cortès de Navarre avec les titres suivants : « D. Juaquin José de Mencos et « Arizaga, Ayanz de Navarre et Arbizu, comte de Guendulain, marquis de la Défense royale et comte du Fresno de la Fuente avec sa mouvance, seigneur de Guendulain, Sarria, San Marcial, Aos, Sotes, Ecoyen, Larrain, Adurraga, S. Lorenzo, Iriberry et Eguillor ; seigneur des redevances communales de Piedramillera, Galdeano, Anzin et Mendiliberry ; seigneur du palais de Berrio le haut et de sa juridiction criminelle et de ses redevances, de la juridiction et des redevances d'Escaba, des palais de Muez, Elizondo, Arrayoz et Zoraya, de la maison de Mencos en la ville de Tafalla ; patron du couvent des religieuses de la très pure Conception de Tafalla, patron du couvent de la très sainte Trinité de la ville de Puente-la-Reyna, et de l'illustre chapelle de Saint-Joseph de la cité de Tolède, patron des églises de Zariquiégui, Orbaizeta, Oyarégui, Norbarte et Oronoz, gouverneur perpétuel et héréditaire du palais royal de ladite ville de Tafalla, gentilhomme de la Chambre honoraire de Sa Majesté (2). »

Les privilèges des grands d'Espagne répondaient par leur variété et leur éclat à la splendeur de leur rang. Le roi appelait les grands ses cousins ; le pape leur permettait de s'asseoir en sa présence. A Madrid ils avaient droit à quatre mules à leur carrosse et se faisaient escorter de quatre porteurs de flambeaux. Dans leur maison ils s'asseyaient sur un fauteuil placé sous un dais pour recevoir leurs hôtes. Ils portaient la couronne à fleurons alors même qu'ils n'étaient point ducs, ils pouvaient avoir un roi d'armes et des massiers. Lorsqu'ils arrivaient dans une ville de garnison, on

(1) De Laborde, *op. cit.*, V, p. 86.

(2) *Archives de Navarre*, Cortès de 1795. *Quadernos y leyes*.

devait placer à leur porte une compagnie avec ses officiers et son porte-drapeau. L'ayuntamiento venait leur rendre visite. Leurs femmes avaient un carreau dans l'appartement de la reine et S. M. se levait pour les recevoir. Enfin le grand d'Espagne ne pouvait être arrêté sans un ordre écrit du roi, et se couvrait devant lui (1).

Le droit de se couvrir devant le roi (*el cubrirse*) était considéré par les grands comme le signe extérieur de leur dignité. Cependant ce droit n'appartenait pas exclusivement à la grandesse ; les cardinaux, le nonce de S. S., les archevêques, le grand prieur de Saint-Jean, les généraux des Dominicains et des Franciscains, les ambassadeurs des têtes couronnées, les seigneurs titrés de Portugal, les chevaliers de la Toison d'or se couvraient devant le roi ; il en était de même des chevaliers des autres ordres quand le roi présidait leurs assemblées, et des membres de la Chambre de Castille quand le roi les présidait (2). Il pouvait même arriver que le *cubrirse* fût pour le grand un sujet d'humiliation. La première fois qu'un grand était reçu à la cour, il se couvrait après avoir parlé au roi, et avant que le roi lui eût répondu, s'il était grand de première classe ; il se couvrait après avoir entendu la réponse du roi s'il était grand de seconde classe ; enfin s'il n'appartenait qu'à la troisième classe, il ne se couvrait qu'après avoir quitté le roi, et avoir repris sa place parmi les courtisans (3). Comme ces distinctions étaient fort blessantes, elles avaient fini par tomber à peu près en désuétude ; les grands se couvraient lorsque le roi le leur disait (*cubrios*), et cette marque de considération était restée pour eux le plus beau de leurs privilèges.

Tous les grands avaient droit au titre d'Excellence (*Usencia*) ; mais les grands de vieille famille se tutoyaient comme des frères. « Tel grand de création récente mendia toute sa vie « un *tu* qu'il aurait payé de son sang, et ne reçut jamais « de ses pairs que de l'Excellentissime Seigneur (4). »

(1) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 202. — De Laborde, *Itinéraire descr.*, V, p. 89.

(2) De Laborde, *op. cit.*, V, p. 92.

(3) De Laborde, *op. cit.*, V, p. 89. — Twiss, *op. cit.*, p. 201.

(4) Morel-Fatio, *Etudes*, II, p. 5.

Nous renonçons à donner la liste des qualifications honorifiques dont les grands faisaient accompagner leur nom. A la nomenclature de leurs seigneuries, ils ajoutaient celle de leurs dignités, grandesse, commanderies des ordres militaires, grades dans l'ordre de Charles III, dans la Toison d'or, dans les ordres étrangers, fonctions politiques et administratives. Aranda était « Riche homme d'Aragon, grand d'Espagne « de première classe, chevalier de la Toison d'or et du Saint-« Esprit, gentilhomme de la Chambre de S. M. en exercice, « capitaine général des armées royales, et ambassadeur auprès « du roi Très Chrétien (1). » Godoy ajoutait à ses titres princiers ceux de : « régidor perpétuel de la cité de Santiago, « secrétaire de la reine, surintendant général des postes et des « routes, protecteur de l'Académie royale des Beaux-Arts, du « cabinet d'Histoire naturelle, du Jardin botanique, du Labo-« ratoire de chimie et de l'Observatoire astronomique (2). » La langue castillane, si sonore et si magnifique, faisait valoir à merveille toutes ces qualifications pompeuses qui rutilaient comme des panaches autour du nom de leur noble propriétaire.

Le prestige des titres était peu de chose, même en Espagne, si la richesse ne venait leur prêter un concours indispensable. Grâce aux droits féodaux, aux majorats, aux ordres militaires et aux emplois de cour, la noblesse avait conservé quelques ressources, et les aînés des meilleures familles étaient garantis contre les chances de ruine les plus dangereuses.

Le régime féodal n'a jamais pris en Castille la même extension qu'en France, en Angleterre et en Allemagne, parce que les domaines des grands feudataires étaient en général disséminés, et que la noblesse eut toujours à compter avec les privilèges des villes et même des paysans. D'obscurs villages se vantaient d'être des *behetrias de mar a mar*, c'est-à-dire des fiefs qui se choisissaient eux-mêmes leur seigneur : « de « Séville si on le veut, de Bilbao, si on le préfère ». Beaucoup d'autres étaient des *behetrias de linaje* qui pouvaient choisir pour seigneur le chef de telle ou telle branche (*diviseru*) d'une

(1) Morel-Fatio, *Etudes*, II, p. 142.

(2) *Archives des affaires étrangères à Paris, Espagne*, 640, f° 437.

même famille (1). Dans certaines villes, les nobles étaient exclus des fonctions municipales. A Cacérès, la passion de l'égalité était poussée si loin qu'il était interdit de graver des inscriptions sur les tombeaux (2). Les nobles castillans n'avaient jamais su opposer à leurs adversaires une résistance suivie ; leur intraitable orgueil les condamnait à l'isolement, et Ferdinand le Catholique avait coutume de dire : « qu'il était « aussi difficile d'unir des Castillans que de séparer des Aragonais. » Plus puissante en Aragon qu'en Castille, la noblesse n'avait cependant réussi qu'à partager le pouvoir avec les représentants des bonnes villes. Nulle part en Espagne, elle n'avait acquis une prépondérance absolue et incontestée.

A défaut de monopole politique, la noblesse avait acquis un certain nombre de droits utiles qu'elle conserva intacts jusqu'au jour où les Cortès de Cadix votèrent pour la première fois l'abolition des droits féodaux (3).

Les nobles percevaient des cens sur les terres et les maisons, un droit de 10 0/0 sur les ventes foncières (*laudemio*), un droit variant du quart au vingtième de la récolte sur les fruits de la terre (*particion de frutos*). Le paysan payait pour moudre son grain, pour cuire son pain, pour débiter sa viande, pour exporter son huile. Une redevance en argent remplaçait l'ancienne obligation du service militaire (*cabalgada*), ou la corvée de la moisson et de la vendange (*jobas, trages, batudas*). Le seigneur percevait des taxes sur les troupeaux qui traversaient sa seigneurie (*borras, pasos, asaduras*). A Jijona en Valence, le droit montait à 5 0/0 de la valeur des troupeaux (4) ; dans la province de Tolède, le marquis de Navahermosa et le Couvent des Anges de Tolède percevaient 4 maravédís par tête de gros bétail, et 2 réaux 12 maravédís par chaque troupeau de cent bêtes traversant le territoire de la province (5). Partout les seigneurs jouissaient de droits de chasse et de pêche, coupaient le bois sur les montagnes. A certaines époques de

(1) Antequera, *Historia de la legislacion*, p. 113.

(2) De Laborde, *Itinéraire descriptif*. — V, p. 84.

(3) Morel-Fatio, *Etudes*, t. II, p. 342.

(4) Canga Arguelles, *Diccionario de hacienda*, v° *Ganaderia*.

(5) Id. *ibid.*, v° *Derecho de florines*.



l'année, des présents leur étaient faits par les villes et les bourgs de leurs seigneuries (1). Pour plus de commodité, ils affermaient la perception de leurs droits, ce qui rendait pire encore la condition du paysan (2). Un document de 1817 estime à 10,815,464<sup>m</sup> les droits féodaux payés par 302 localités du royaume de Valence, avant toute contribution publique. Dans cette province, chaque chef de famille ne payait pas moins de 112 réaux de taxes féodales, contre 44 réaux d'impôts d'État. Canga Arguelles estime la valeur totale des droits féodaux payés par le paysan espagnol à 82,450,000 réaux (3).

Comme patrons d'églises, les seigneurs touchaient les dîmes des paroisses, sans autre obligation que de pourvoir avec décence aux frais du culte. La Biscaye comptait un grand nombre de ces patrons d'églises (*prestameros*) dont un chapitre spécial du Fuéro consacrait les droits (4).

Comme seigneurs justiciers, les nobles possédaient en 1787 le gouvernement de 17 cités, 2,358 villes et 8,818 bourgs, villages, hameaux et territoires (5). Presque tout le sol de la Galice, ainsi démembré de la couronne, appartenait avec la juridiction civile et criminelle en première instance à l'Église ou à la noblesse (6). Dans quelques localités, le seigneur haut-justicier (*de horca y cuchillo*) dressait encore aux portes de son village une potence ornée d'un grand couteau (7). Le plus singulier est que la plupart du temps ces privilèges abusifs ne remontaient pas au moyen âge, mais seulement au temps où les rois de la maison d'Autriche vendaient à qui voulait en acheter les charges municipales, les redevances communales et les droits de justice. Dans toutes les villes de leur obéissance, les seigneurs nommaient des juges (*corregidores*), des baillis

(1) *Archives de la Cathédrale de Pampelune*, Indice, p. 812 (1764).

(2) *Diario de Barcelona*, 19 oct. 1802.

(3) Canga Arguelles, *Op. cit.*, v° *Derechos feudales*.

(4) Jovellanos, *Informe sobre el expediente de la ley agraria*, § 176.

(5) *Censo de 1787*. — En 1523 les Comuneros disaient à l'amiral de Castille : « D'ici à Saint-Jacques on compte plus de cent lieues, et le roi n'a que trois bourgs à lui le long du chemin. » Canga Arguelles, *Diccionario de hacienda*, v° *Señorio*.

(6) Jovellanos, *Informe*, p. 52, note 1.

(7) A Cullar de Baza en Andalousie. Anonyme, *Nouveau voyage*, I, p. 149.

(*bayles*), des officiers municipaux (*regidores*) (1). Bien souvent ces magistrats mal choisis, mal surveillés et plus mal payés encore commettaient mille abus, les terres seigneuriales se dépeuplaient et un proverbe populaire disait : « En terre de seigneur il ne faut pas faire son nid. »

Charles III n'osa point toucher aux droits de juridiction de la noblesse, il eût fallu rembourser aux seigneurs les sommes payées par leurs ancêtres au trésor royal, et les ressources du budget espagnol n'y eussent pas suffi. Une révolution seule pouvait abolir ces privilèges surannés. Le roi chercha seulement à arrêter toute tentative d'empiètement, à régulariser la situation des bourgs *de señorío*, et à favoriser leur incorporation au domaine royal. Les seigneurs justiciers durent faire la preuve de leurs droits avant de les exercer, leurs juges furent soumis à la confirmation de la Chambre de Castille, le roi se réserva dans chaque localité *de señorío* la nomination d'un magistrat municipal, le procureur syndic. Les ventes de juridictions furent soumises à de nouvelles formalités, on favorisa le retour à la couronne des offices municipaux jadis aliénés par des princes imprudents (2).

Les majorats n'étaient pas un abus moindre que le droit de juridiction, mais la noblesse y tenait encore davantage, car cette institution était pour elle une véritable question d'existence (3).

Le majorat est une extension démesurée du droit de disposition, grâce à laquelle le fondateur du majorat rend une partie de son bien inaliénable, et le fait passer comme tel entre les mains de tous ses successeurs *in infinitum*. Les héritiers successifs d'un majorat n'en sont qu'usufruitiers,

(1) *Archives de l'Audience R. de Barcelone. Nombramiento de bayles, sobbayles regidores y procuradores syndicos para el año de 1791.* Registre manuscrit. Exemple : *Abreva* : Es de jurisdicción del marques de Villafranca y de los Velez, que nombra bayle y regidores (dos), y la R. Audiencia el procurador sindico.

(2) Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III*, IV, p. 162. — *Nov. Rec.*, IV, 1v, 7. — Décret royal du 20 mars 1765.

(3) Quoique le majorat fût accessible aux roturiers, c'était surtout la noblesse qui en avait profité.

ils ne peuvent ni vendre ni engager les biens qui le composent, et dont ils ont la jouissance. Ces biens ne peuvent être aliénés que pour cause d'utilité publique, ou d'intérêt suprême pour le majorat lui-même, encore faut-il, dans ce dernier cas, une autorisation royale rendue après enquête, et le successeur présomptif entendu (1).

On constituait un majorat par donation entre vifs, par testament, par legs ou par fidéicommiss (2). Il devait être homologué par le roi quand il portait atteinte à la légitime. Le droit castillan permet au père de famille de disposer du cinquième de son bien, même au profit d'un étranger, et d'avantager un de ses enfants du tiers des quatre autres cinquièmes ; c'est ce que l'on appelait le legs du tiers et du quint (*mejora de tercio y quinto*). La constitution de majorat était possible dès que les biens composant ce tiers et ce quint suffisaient pour assurer un revenu de 33,000 réaux en Castille, ou de 5.500 réaux en Navarre (2). Le fondateur du majorat payait au trésor un droit d'amortissement de 15, et plus tard de 25 0/0.

On appelait majorats réguliers, les majorats où la succession des héritiers s'effectuait suivant les règles prescrites pour la succession au trône.

Les majorats irréguliers étaient ceux dont le fondateur réglait lui-même l'ordre de succession, appelant à lui succéder soit ses descendants mâles à l'exclusion des femmes, soit les femmes de préférence aux mâles, soit les héritiers les plus proches en degré dans la ligne masculine. Le majorat irrégulier comportait un nombre infini de variétés.

Il y avait encore des *Séniorats*, réservés au membre le plus âgé de la famille, des majorats de secondogéniture pour les cadets (3).

Toutes ces institutions tendaient au même but : conserver les fortunes dans les familles, et mettre les titulaires du majorat dans l'heureuse impuissance de se ruiner.

(1) E. Lehr, *Eléments de droit civil espagnol*, p. 442.

(2) Cortes de Navarre, 1780-81. Loi 45.

(3) E. Lehr, *Eléments de droit civil esp.*, p. 410. — *Compte rendu de Florida Blanca*, § 22.

Ces idées s'accordaient trop bien avec l'apathie nationale pour que les majorats n'aient pas été très populaires. Le seizième et le dix-septième siècle avaient vu l'Espagne se couvrir de biens inaliénables. On avait poussé si loin la manie de l'inaliénabilité qu'on avait compris dans les biens grevés de majorat des meubles, des bijoux, de la vaisselle d'or et d'argent (*alhajas vinculadas*). Au dix-huitième siècle, la Navarre et les Vascongades avaient suivi la mode castillane et avaient multiplié les majorats. En leur qualité d'hidalgos, les Guipuzcoans s'étaient montrés particulièrement favorables à l'institution. Beaucoup de petits propriétaires, des actionnaires de la Compagnie de Caracas avaient fondé des majorats de 11,000 à 22,000 réaux de revenu ; les plus riches de la province montaient à peine à 66,000 ou 88,000 réaux (1).

Cependant les économistes prenaient l'alarme et dénonçaient les majorats comme une des causes principales de la torpeur de l'Espagne. Jovellanos écrivait « qu'à peine y avait-il une institution plus opposée aux principes d'une sage et juste législation (2) ». Le nombre des terres retirées du commerce allait sans cesse en augmentant, la propriété se figeait, l'esprit d'initiative, déjà trop rare, disparaissait de plus en plus, l'aisance étant assurée aux possesseurs des majorats. D'autre part, les terres de majorat dépérissaient parce que les possesseurs n'avaient pas le droit de les donner à bail emphytéotique (3), et n'étaient pas admis à répéter l'argent qu'ils avaient employé en améliorations. Lorsque le possesseur d'un majorat ne devait pas avoir ses propres enfants pour héritiers, il laissait les bâtiments en ruines, et les terres en friches (4). Les titulaires de petits majorats vivaient mesquinement de leur revenu, et ne pouvant ni vendre, ni hypothéquer leur bien, n'avaient aucun crédit. Les titulaires de gros majorats faisaient souvent illusion par leur opulence, contractaient des dettes, et se moquaient de

(1) Larramendi, *Corografía*, p. 167.

(2) Jovellanos, *Informe*, § 186.

(3) *Ibid.*, § 213.

(4) *Ibid.*, § 221.

leurs créanciers quand venait le jour du règlement de comptes (1).

Tous ces inconvénients finirent par attirer l'attention des hommes d'État. Vers la fin du règne de Charles III, Florida Blanca proposa au roi d'empêcher la formation de nouveaux majorats sans son autorisation, de permettre le remploi des biens-fonds en créances sur le trésor royal (*juros*) et en actions de la Banque de Saint-Charles, et d'autoriser les possesseurs de majorat à répéter les sommes dépensées par eux en améliorations (2). Le 14 mai 1789, un décret royal défendit de créer de nouveaux majorats sans la permission du roi (3). Jovellanos était d'avis de n'en plus laisser créer (4). Charles IV se contenta d'autoriser les possesseurs de majorat à vendre leurs biens-fonds et à en verser le prix dans la Caisse de Consolidation des bons du trésor (*caja de consolidacion de vales*) (5); mais le discrédit des finances espagnoles empêcha la mesure d'avoir un effet bien considérable, et les majorats subsistèrent jusqu'en 1820.

Les Ordres militaires constituaient pour la noblesse une source importante de revenus qu'elle n'avait à partager avec personne, car il fallait pour obtenir une commanderie faire preuve de quatre quartiers de noblesse en ligne paternelle et maternelle. Ces preuves étaient rigoureusement exigées, longues et coûteuses (6); le fait d'avoir pour père un chevalier d'un des Ordres militaires ne dispensait pas le fils de faire

(1) « Les créanciers (d'un possesseur de majorat) n'ont d'autre droit que d'arrêter son revenu, et ce n'est pas encore la voie la plus courte, parce qu'avant qu'ils touchent un sol, les juges ordonnent une pension convenable selon le rang de celui sur qui on vient de faire la saisie, tant pour ses enfants que pour sa table, ses habits, ses domestiques, ses chevaux, et même ses menus plaisirs. D'ordinaire tout le revenu est employé à cela, sans que les créanciers soient en droit de s'en plaindre, bien qu'ils en souffrent beaucoup. » Comtesse d'Aunoy, *Mémoires*, t. I, p. 189.

(2) *Compte rendu de Florida Blanca*, § 22.

(3) *Nov. Rec.*, X, xvii, 12.

(4) Jovellanos, *Informe*, § 205.

(5) Ordonnance royale du 24 sept. 1798.

(6) Salazar, *Juicio crítico sobre la marina militar de España*, I, p. 262. — Gravina paya 9,783 réaux pour être reçu chevalier de Saint-Jacques. *Archives gén. d'Alcala de Hénarès. Estado* 2,853.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

ses preuves de noblesse. On racontait plaisamment que Jésus-Christ ayant demandé à être reçu chevalier de Saint-Jacques avait été repoussé parce que saint Joseph était charpentier et la Vierge couturière (1).

Lorsque les Rois catholiques s'étaient emparés de la maîtrise des trois grands Ordres castillans de Saint-Jacques, Calatrava et Alcantara, ils avaient véritablement annexé trois États à leur couronne. Saint-Jacques avait 700,000 vassaux et 60,000 ducats de revenu, Calatrava 200,000 sujets, Alcantara 100,000, et les revenus des deux Ordres montaient à 95,000 ducats (2). Philippe II compléta leur œuvre un peu plus tard en se déclarant Grand-Maitre de Montésa. Dès lors les rois d'Espagne eurent un fonds considérable à leur disposition pour récompenser leurs serviteurs, ils donnaient les prieurés et les commanderies des Ordres militaires comme les rois de France donnaient des abbayes. Après avoir formé l'aristocratie guerrière, les Ordres militaires nourrirent la noblesse de Cour.

Les Ordres comprenaient deux organisations distinctes, l'une tout ecclésiastique, l'autre toute séculière.

De Saint-Jacques dépendaient cinq couvents d'hommes et cinq couvents de femmes, de Calatrava trois couvents d'hommes et un de femmes, d'Alcantara un couvent d'hommes et deux de femmes, de Montésa un couvent d'hommes (3). Le Conseil des Ordres avait à nommer les prêtres de paroisse qui exerçaient leur ministère dans les 3 cités, les 402 villes, les 119 bourgs et les 261 hameaux et territoires de sa juridiction (4).

L'autorité spirituelle appartenait pour les Ordres castillans aux deux prieurs d'Uclès et de Saint-Marc de Léon relevant de l'Ordre de Saint-Jacques. Ces prieurs, d'abord triennaux, furent nommés à vie à partir de 1794 et eurent rang d'évêques *in partibus* (5).

(1) Comtesse d'Aunoy, *Mémoires*, I, p. 374.

(2) Mariéjol, *l'Espagne sous Ferdinand et Isabelle*, p. 286.

(3) De Laborde, V, p. 109.

(4) *Censo* de 1787.

(5) *Nov. Rec.*, II, III, 13 (note 20. Bulle du pape Pie VI, 8 fév. 1794).

L'Ordre aragonais de Montésa était gouverné par le prier du Sacré Couvent de Montésa, chef spirituel des priers, recteurs et moines-clercs de l'Ordre, qui avait conservé une physionomie plus ecclésiastique que les grands Ordres castillans (1).

Les gens de Cour s'intéressaient assez peu à cette hiérarchie spirituelle, mais ils savaient le compte exact des commanderies relevant de chaque Ordre, et l'Almanach royal (*Guia de forasteros*) leur donnait le chiffre exact du revenu de chacune d'elles.

Saint-Jacques possédait 87 commanderies, dont une de 206,971 réaux de revenu, et cinq autres de plus de 100,000 réaux. Les plus pauvres rapportaient encore 1,751 et 1,680 réaux (2).

Calatrava comprenait 55 commanderies, dont les six plus opulentes dépassaient 100,000 réaux de rente. La plus pauvre ne rapportait, il est vrai, que 68 réaux, mais toutes les autres étaient comparables pour la richesse à celles de Saint-Jacques (3).

Alcantara comptait 37 commanderies, dont la plus riche donnait 178,096 réaux et la plus pauvre 3,616.

Montésa n'avait que treize commanderies, allant de 61,560 réaux à 12,348.

Le roi avait donc 192 commanderies à distribuer, mais il trouvait le moyen de faire un beaucoup plus grand nombre d'heureux en grevant de pensions à des tiers les commanderies qu'il distribuait. Plus de six cents personnes se partageaient en réalité les 6,466,384 réaux du revenu des commanderies des Ordres (4).

(1) *Nov. Rec.*, II, VIII, 13 bis. — Anonyme, *Nouveau Voyage*, II, p. 290.

(2) Aledo y Totana 112, 874<sup>rs</sup> — Carayaca 206, 791. — Encomienda Mayor de Castilla 145, 958. — Moratilla 401, 286. — Segura de la Sierra 115, 847. — Socuillamos 126,028 (*Guia de forasteros*, 1804).

(3) Manzanares 192, 607<sup>rs</sup> — Encomienda Mayor de Calatrava 143, 917 — Encomienda Mayor de Alcañiz 121, 689. — Oficio de claveria 158,951. — Moral 108,437.

(4) Charles III voulut avoir part aux revenus des Ordres, et créa avec les fonds de certaines commanderies des dotations pour son second et son troisième fils. *Comptendu de Florida Blanca*, § 39.

Ces faveurs n'étaient pas réparties avec une parfaite justice, et récompensaient des services de nature très diverse. Charles III édicta cependant de sages règlements pour éviter les fâcheux effets du favoritisme. Il fallut avoir huit ans de services effectifs dans les armées royales pour pouvoir prétendre à une commanderie (1) ; mais cette louable mesure ne tarda pas à tomber en désuétude, les commanderies furent distribuées au gré du caprice royal, Godoy en possédait quatre à lui tout seul, avec un revenu de 41,856 réaux (2).

L'hidalgo nommé commandeur dans un Ordre militaire devait jurer de combattre les ennemis de la Foi, et d'être fidèle au souverain. L'ancien vœu de chasteté avait été modifié de bonne heure. Dès le xv<sup>e</sup> siècle les chevaliers de Saint-Jacques s'étaient affranchis de cette obligation, et les deux autres Ordres n'y étaient pas astreints sans restriction, puisque la reine Isabelle faillit épouser D. Pedro Giron, Grand-Maître de Calatrava. Au xviii<sup>e</sup> siècle, il ne restait plus rien de cette antique obligation ; les jeunes chevaliers en riaient entre eux. Le prince de Salm, créé commandeur de Culla dans l'Ordre de Montésa, demandait plaisamment des conseils de vertu au comte de Ricla, capitaine général de Catalogne, qui vivait avec sa maîtresse à Barcelone (3). Les chevaliers mariés prêtaient seulement le serment de « chasteté conjugale » et les chevaliers célibataires ne pouvaient se marier sans l'agrément du Conseil des Ordres (4).

L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ou de Malte, était resté fidèle, au moins en théorie, à ses anciennes constitutions ; il servait à doter les cadets de bonne maison. La dignité de prieur de Castille et de Léon pour l'Ordre de Malte fut occupée au xviii<sup>e</sup> siècle par deux princes du sang, l'infant D. Philippe, fils de Philippe V, et l'infant D. Gabriel, fils de Charles III. D. Philippe ayant épousé en 1739 la fille aînée de Louis XV, fut pris de scrupules et demanda à ses conseillers et à ses théologiens s'il pouvait,

(1) De Laborde, *Itinéraire descriptif*, V, p. 109.

(2) *Archives des Affaires étrangères à Paris, Espagne*, t. 640. f° 437.

(3) Morel-Fatio, *Etudes*, II, p. 55.

(4) *Nov. Rec.*, X, II, 19. (14 avril 1804.)



quoique marié, continuer à remplir les devoirs de sa charge, ou s'il devait se choisir un lieutenant parmi les chevaliers de l'Ordre. Le pape et le roi autorisèrent l'infant marié à demeurer prieur de Saint-Jean (1). L'infant Gabriel fut nommé prieur en vertu d'un bref pontifical du 17 août 1784 ; non seulement le pape l'autorisait à se marier, ce qu'il fit l'année suivante, mais il lui permettait de transmettre sa dignité à ses descendants (2). Après la prise de Malte par les Français, l'Ordre se trouva désorganisé. Godoy paraît avoir songé un instant à se faire reconnaître comme Grand-Maitre (3), mais ce projet n'eut pas de suites, et en 1802 Charles IV réunit au domaine royal tous les biens de l'Ordre de Saint-Jean situés en Espagne (4).

Les Ordres militaires n'étaient pas seulement recherchés pour les profits matériels qu'on en pouvait tirer. Le simple titre de chevalier donnait droit à être jugé par le roi en matière criminelle (5). Il n'y avait pas d'honneur plus envié que de pouvoir broder sur son manteau l'épée de Saint-Jacques, la croix rouge de Calatrava, ou la croix verte d'Alcantara. L'orgueil des chevaliers de Saint-Jacques était proverbial et méritait l'être : en 1789, un noble Espagnol nommé Rubin de Celis vint en France, se fit naturaliser citoyen français, abdiqua sa noblesse et renonça solennellement à son titre de chevalier de Saint-Jacques. Le Conseil des Ordres fit aussitôt le procès du renégat, le condamna par contumace, et le dégrada en effigie ; le mannequin qui le représentait fut ensuite jeté au feu et ses biens furent confisqués (6).

L'Espagne n'avait eu pendant longtemps que ses Ordres militaires. Philippe le Beau importa en Castille l'Ordre bourguignon de la Toison d'or (*el tuson*). A l'abdication de Charles-Quint, Philippe II et Ferdinand I<sup>er</sup> son oncle se partagèrent l'Ordre ; l'Empereur et le roi d'Espagne eurent cha-

(1) *Archives gén. d'Alcala de Hénarès, Estado, leg. 2, 453 (1740).*

(2) *Nov. Rec.*, VI, III, 13.

(3) G. de Grandmaison, *l'Ambassade française en Espagne pendant la Révolution*, p. 177.

(4) *Nov. Rec.*, VI, III, 14 (20 janvier 1802).

(5) *Nov. Rec.*, II, VIII, 10 et 11.

(6) *Archives des affaires étrangères de Paris, Espagne, t. 638, fo 359.*

cun cinquante colliers à leur disposition. La Toison d'or était la plus haute marque de faveur personnelle qu'un sujet castillan pût recevoir du roi, elle rendait presque sacré celui qui la recevait ; la Ensenada disgracié, dépouillé de tous ses emplois et banni de la Cour, obtenait encore de Ferdinand VI une pension de 120,000 réaux pour soutenir son rang de chevalier de la Toison d'or (1). Cependant l'orgueil espagnol considérait toujours la Toison d'or comme un Ordre étranger, dont on ne pouvait marier les insignes à l'épée de Saint-Jacques, le plus glorieux des Ordres nationaux. Il fallut une dispense du pape pour que Patiño fût autorisé à porter les deux décorations (2).

Charles III, qui avait déjà fondé à Naples l'Ordre de Saint-Janvier, voulut créer un nouvel Ordre en Espagne et institua en 1771 le « Royal et distingué Ordre espagnol de Charles III sous l'invocation de la Très Sainte Vierge, « considérée dans le glorieux mystère de son Immaculée Conception (3) ». Le décret de constitution fut daté du jour de la naissance de l'infant Don Carlos Clemente, et les statuts furent publiés le 24 octobre, jour même où la princesse des Asturies entendit la messe pour la première fois après la naissance de son fils.

Les insignes de l'Ordre consistent en une croix d'or à huit pointes, émaillée de blanc et de bleu, cantonnée de quatre fleurs de lis d'or, et sommée de la couronne royale ; la médaille qui occupe le centre de la croix porte l'image de l'Immaculée Conception avec la devise *Virtuti et merito* ; au revers le chiffre de Charles III. La croix se porte suspendue à un large ruban de moire bleu céleste, liséré de blanc. En grand costume, les chevaliers grand-croix portent un manteau de soie blanche avec camail de soie bleu céleste chamarré d'argent, la croix de l'Ordre brodée sur le côté gauche du manteau. Les chevaliers pensionnés portent le même costume, mais leur manteau est en laine.

Charles III avait fixé à 60 le nombre des grand-croix et à

(1) *Juegos florales de Valladolid*, p. 463.

(2) Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, III, p. 393.

(3) *Nov. Rec.*, VI, III, 12 (19 sept. 1771).

200 celui des chevaliers pensionnés. Les premiers avaient droit au titre d'Excellence, et avaient l'entrée libre au palais. Les seconds recevaient une pension de 4,000 réaux.

L'esprit piétiste et autoritaire de Charles III se reconnaît dans les détails des statuts. Les chevaliers juraient de vivre et de mourir dans la foi catholique, de ne jamais rien faire contre le roi ou la famille royale, de ne rien entreprendre contre les droits royaux, et de défendre en toute occasion le mystère de l'Immaculée Conception. Les chevaliers récitaient chaque jour une prière pour la propagation de la Foi, communiaient tous les ans le jour de la fête de l'Immaculée Conception pour la prospérité du roi, de sa famille et de ses royaumes. Le jour des morts, les chevaliers assistaient en corps à l'office à l'église San Gil à Madrid.

Les réceptions des chevaliers grand-croix se faisaient à la chapelle du Palais, les chevaliers pensionnés étaient armés à l'église San Gil, et la cérémonie s'achevait au chant des psaumes.

L'Ordre de Charles III était exclusivement réservé à la noblesse, mais on n'exigeait que trois quartiers, dans la ligne paternelle seulement. Un droit de chancellerie de 4,000 réaux une fois payés était exigé de tous les chevaliers grand-croix (1).

Avec sa physionomie catholique et royale, la nouvelle institution pouvait vraiment passer pour un Ordre espagnol, et dans les premiers temps le roi y trouva un excellent moyen d'entretenir l'émulation au sein de sa noblesse. Mais dès 1783 Charles III augmenta le nombre des membres. Pour récompenser les officiers qui s'étaient distingués pendant la guerre d'Amérique, il créa des chevaliers surnuméraires. En 1804 Godoy mit pour ainsi dire l'Ordre à l'encan. Tous les chevaliers durent payer un don gratuit de 3,000 réaux, le titre de grand-croix coûta 1,500 réaux, celui de chevalier pensionnaire 750. Le prix des insignes de grand-croix fut porté à 4,000 réaux. On augmenta le nombre des membres, on exigea

(1) En 1802, Gravina paya 2,018 réaux 28 maravédís pour être fait grand-croix de l'Ordre de Charles III. — *Archives générales d'Alcala de Hénarès, Estado* 2,853.

trois quartiers de noblesse en ligne maternelle, on permit à des enfants de quatorze ans d'être chevaliers surnuméraires. L'Ordre entra ainsi en décadence trente ans à peine après sa fondation (1).

Les femmes finirent par avoir, elles aussi, leur Ordre particulier. Le 11 avril 1792 fut fondé l'Ordre royal de Dames nobles de la reine Marie-Louise, sous le patronage des rois saint Ferdinand et saint Louis. Il ne devait compter que trente membres, en dehors de la reine et des princesses du sang. Les dames membres de l'Ordre portaient en écharpe un ruban blanc liséré de violet ; elles devaient visiter chaque mois un établissement de charité ; elles étaient reçues une fois l'an par la reine à un « baise-mains » particulier ; elles eurent, à partir de 1796, le titre d'Excellences (2).

Les nobles de Cour pouvaient seuls espérer se faire admettre dans les Ordres militaires, ou se faire décorer de la Toison d'or ou de la croix de Charles III ; la noblesse provinciale trouvait encore quelque satisfaction dans les *Maestranzas de caballeria*.

On appelait ainsi des sociétés aristocratiques qui se rattachaient aux anciennes Confréries nobles (*hermandades de nobleza*), et se donnaient pour mission d'entretenir chez les gentilshommes le goût des chevaux et des armes.

Des *maestranzas* existaient à Séville, à Ronda, à Grenade et à Valence.

Désorganisées par la guerre de succession, elles furent rétablies et dotées de nouveaux privilèges pendant le cours du xviii<sup>e</sup> siècle : Séville en 1729, Grenade en 1738, Ronda en 1753 et Valence en 1754.

Chaque association avait un président (*hermano mayor*) ou juge conservateur, qui jugeait les causes intéressant la *maestranza* et ses membres, avec appel direct à la Junte royale de cavalerie, et plus tard au Conseil du roi. Les *maestranzas* de Séville, Ronda et Grenade devaient toujours avoir un infant pour président. Il délguait ses pouvoirs à

(1) Benavides, *Ordenes de Caballeria*, II, p. 52-83.

(2) Id. *ibid.*, t. II. *Guia de forasteros*, 1804.

un lieutenant, ordinairement le capitaine général de la province, qui rendait la justice avec l'assistance d'un magistrat de l'Audience royale à Séville et à Grenade, et d'un magistrat municipal à Ronda.

Le privilège judiciaire des *maestranteras* ne s'appliquait qu'aux membres actifs des associations, à leurs femmes, et à un de leurs domestiques ; il fallait pour en jouir au civil six mois de possession de titre, et trois mois seulement pour en jouir au criminel. Ce privilège qui assurait une plus prompte solution des affaires était une faveur très appréciée, mais le roi avait encore concédé aux *maestranzas* d'autres grâces non moins précieuses.

Les *maestranteras* pouvaient donner chaque année au bénéfice de leur association une ou plusieurs courses de taureaux. Ce genre de divertissement était aussi cher aux Espagnols que mal vu par les rois de la maison de Bourbon. Ce n'était que de loin en loin qu'une ville, une confrérie ou une communauté religieuse obtenaient le droit d'offrir à la foule ce spectacle national dont la seule annonce mettait toute une province en délire. Les bénéfices de la course étaient considérables et alimentaient la caisse de la *maestranza*, qui dépensait noblement ses revenus en carrousels et en fêtes de toute espèce.

Autre privilège plus apprécié encore. Les *maestranteras* avaient droit de porter l'uniforme, comme les officiers des armées royales, et l'uniforme était des plus séduisants. A Séville, habit écarlate avec veste, galons et revers glacés d'argent. A Ronda, habit bleu à revers rouges galonnés d'or. Les *maestranteras* portent l'épée, et quand ils sont à cheval, ils ont droit aux pistolets d'arçon. Et le bel uniforme peut être porté tous les jours, dans toutes les circonstances, même dans les réunions des conseils de ville dont les *maestranteras* font partie (1).

Ces brillantes sociétés étaient des sortes de clubs où les jeunes gentilshommes andalous et valenciens prenaient le

(1) Benavides, *Ordenes de Caballeria*, II, p. 269. — *Nov. Rec.*, VI, III, 2, 3, 4, 5, 6 et 7.

www.libtool.com.cn  
goût et l'habitude du cheval et discutaient les questions relatives à l'élevage et au dressage du cheval de selle. Protégées par le prince, les maestranzas se montrèrent reconnaissantes. En 1793, Ronda équipa 100 recrues, versa 150,000 réaux au trésor, et offrit 200,000 réaux par an pendant la durée de la guerre. Séville équipa 100 hommes, et donna 120,000 réaux ; Valence dépensa 600,000 réaux pour l'organisation d'une compagnie de 200 grenadiers armée pour quatre ans (1).

Enfin, comme une société espagnole ne saurait se passer d'avoir un caractère religieux, ces académies hippiques s'étaient donné des patrons célestes. La maestranza de Grenade s'était placée sous le patronage de la sainte Vierge, dans le saint mystère de sa « Conception Immaculée ». Les nouveaux membres juraient d'aider de tout leur pouvoir à ce que l'Église déclarât ce mystère article de foi. Ils s'engageaient, quand ce bienheureux jour serait arrivé, à en célébrer la solennité à cheval, avec toute la pompe imaginable (2).

Le succès des maestranzas d'Andalousie finit par exciter l'émulation des autres provinces. En 1755, l'antique confrérie de Saint-Gorges de Saragosse se reconstitua, et se remit à célébrer tous les ans la fête du « saint patron des chevaliers ». Elle n'obtint cependant qu'en 1819 le titre de maestranza.

A Madrid, la noblesse s'était peu à peu laissé dépouiller des charges municipales que d'anciennes conventions lui avaient garanties ; l'ayuntamiento était rempli par des créations de la Cour, et les hidalgos madrilènes ne songeaient même pas à revendiquer leurs droits. Mais en 1767 un cavalier réunit les principaux membres de la noblesse, et il fut décidé que l'on ferait revivre les vieux privilèges. Le Conseil de Castille donna raison aux pétitionnaires, et après quinze ans de luttes et de procès, fut fondé le *collège des cavaliers hidalgos de Madrid*. Le collège envoyait un certain nombre de représentants au Conseil de la ville, il était invité

(1) Benavides, *Ordenes de Caballeria*, II, p. 634.

(2) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 268.

à toutes les grandes cérémonies publiques et aux « baise-mains » de la Cour. Il souscrivait de grosses sommes pour remédier aux calamités publiques, il faisait des avances ou décernait des primes aux propriétaires nobles pour encourager leurs essais agricoles. En 1793, il offrit au roi un don gratuit de 180,000 réaux, et proposa de lui fournir une garde de 100 gentilshommes. C'était une maestranza, un peu différente de celles d'Andalousie, mais plus puissante. Le collège comptait plus de 300 membres recrutés par cooptation ; les preuves de noblesse étaient vérifiées par l'ayuntamiento de Madrid. L'uniforme était fort joli : habit bleu avec col, doublure et revers aurore (1).

A ces associations réservées à la riche noblesse il faut ajouter un nombre incroyable de sociétés, de confréries, ou de coteries locales, où les vanités aristocratiques trouvaient toute satisfaction. La plupart des villes castillanes étaient administrées par des régidors héréditaires ; beaucoup de nobles possédaient des régidorats, et ces petits sénats municipaux ne le cédaient guère en vanité aux grandes associations dont nous venons de parler. Mais le véritable terrain où il fallait voir et étudier la noblesse, son pays de prédilection, son paradis terrestre, c'était la Cour.

### III. — La Cour

Dans un pays aussi épris que l'Espagne de hiérarchie, de dignité et de splendeur, la Cour devait naturellement présenter un très noble et très magnifique spectacle. Nous aurons à rechercher si une vie véritable animait ce grand corps, mais il faut convenir que le premier coup d'œil jeté sur la Cour donnait une superbe impression de richesse et de majesté.

Le roi d'Espagne possédait un très grand nombre de palais. Sans compter les anciennes résidences détruites ou abandon-

(1) Benavides. *Ordénes de Caballeria*, II, p. LXXI.

nées de Burgos (1), de Médina del Campo (2), de Valladolid (3), de Ségovie (4), de Rio frio (5), de Tolède (6), de Séville (7), de Grenade (8), d'Olite (9), de Tafalla (10), de Saragosse (11), et de Barcelone (12), le roi possédait deux palais à Madrid, les trois grands palais de l'Escorial, de la Granja et d'Aranjuez dans les environs, et quatre ou cinq pavillons de chasse dans un rayon de quelques lieues autour de la ville. Le Palais royal de Madrid avait été bâti par Charles-Quint sur la colline escarpée qui domine le Manzanarès ; il fut détruit par un incendie dans la nuit de Noël 1734. Philippe V, qui n'avait jamais aimé le vieil Alcazar, voulut se bâtir un palais plus grandiose encore et plus agréable. Il fit appel aux architectes de tous les pays ; l'un d'eux, Jubara, proposa de construire le nouveau Palais sur la montagne du Principe-Pio, d'où l'on voit tout Madrid, et que l'on aurait convertie en un parc magnifique (13). Le roi s'entêta à reconstruire le palais neuf sur l'emplacement du vieil Alcazar, et donna la préférence aux plans de l'Italien Sachetti. Commencé en 1737, le Palais neuf fut inauguré en 1764, et vint à peine d'être terminé (1894). Philippe V, Ferdinand VI et Charles III y

(1) Détruit par un incendie en 1712. Le roi Joseph en fit sauter les débris en 1813.

(2) La *Mota* de Medina del Campo, résidence favorite d'Isabelle la Catholique, est aujourd'hui en ruines. Elle n'était pas encore tout à fait ruinée en 1809. — Sprahngzi, *Mémoires sur la guerre d'Espagne*, ms.

(3) Abandonné par Philippe III (1606), était entièrement délabré en 1773. — Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 72.

(4) Ecole de Cadets en 1773 ; quelques belles pièces étaient encore intactes à cette époque. Twiss, *op. cit.*, p. 104.

(5) Palais bâti près de Ségovie par Elisabeth Farnèse. — Du Rozoir, *Description de l'Espagne*, p. 298.

(6) Brûlé en partie en 1710, n'avait plus en 1773 que trois ou quatre pièces habitables. Twiss, p. 212.

(7) Habité de 1729 à 1733 par Philippe V — et par D. Pablo Olavide en 1772.

(8) Lieu d'exil des grands en disgrâce.

(9) Les comtes d'Espeleta en étaient gouverneurs héréditaires. Les Cortès de Navarre s'y réunirent encore en 1801. Mina l'incendia en 1809.

(10) Le comte de Guendulain en était gouverneur héréditaire.

(11) L'Aljaféria est abandonnée depuis le xvi<sup>e</sup> siècle.

(12) Le palais royal de Barcelone fut destiné par Charles III à recevoir les archives d'Aragon.

(13) Mesonero Romanos, *El antiguo Madrid*, I, p. 81.



dépensèrent 200 millions de réaux, et s'il ne mérite pas tout à fait l'éloge de Napoléon qui se trouvait moins bien logé que son frère Joseph, on ne peut nier que ce ne soit une demeure réellement magnifique, et tout à fait digne d'un grand souverain.

Jusqu'en 1764 les rois d'Espagne habitèrent le palais du Buen Retiro, commencé par le Comte-Duc d'Olivarès, qui l'appelait modestement son poulailler (*la gallinera*). Chaque roi avait ajouté un bâtiment au château du Comte-Duc, et cet ensemble de constructions disparates produisait l'effet le plus pittoresque. Le Retiro avait un beau parc d'une lieue de tour, un étang, des sources d'eaux vives, des kiosques et des fabriques de tout style. Au temps de sa splendeur, c'était un merveilleux musée, et son théâtre à cinq rangs de loges était le plus beau de l'Espagne; on l'ouvrait sur les jardins par les belles nuits d'été (1).

En face du Palais neuf, sur la rive droite du Manzanarès, s'élevait la *Casa de Campo*, rendez-vous de chasse situé sur la lisière d'une forêt giboyeuse de deux lieues de tour (2). Une magnifique route, percée à travers une forêt de chênes verts, et éclairée la nuit, conduisait de Madrid au *Pardo*, maison de campagne des rois d'Espagne, située sur la rive gauche du Manzanarès, à deux lieues au nord de Madrid (3). Charles III se plaisait beaucoup au Pardo; Ferdinand VI préférait Villaviciosa, à trois lieues à l'ouest de Madrid. La *Guadarrama*, la *Alameda*, la *Florida*, la *Zarzuela* n'étaient que des pavillons sans importance ou à peu près abandonnés. La *Zarzuela* passait même pour être hantée par des esprits (4).

De bonne heure les rois avaient songé à fuir Madrid pendant les mois d'été (*meses de infierno*) et chaque monarque avait adopté une résidence qu'il s'était plu à embellir.

Les Bourbons aimaient peu l'*Escorial*, bâti dans un site horriblement sauvage et désolé, écrasé par les hautes

(1) De Laborde, *Itinéraire*, III, p. 135.

(2) Comtesse d'Aunoy, *Mémoires*, I, p. 329. — Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 175.

(3) Anonyme, *Nouveau Voyage*, II, p. 91. — Twiss, *op. cit.*, p. 193.

(4) Anonyme, *Nouveau Voyage*, I, p. 30.

murailles de la Sierra de Guadarrama, et où la Cour était réduite à habiter les meilleures cellules des moines, qui étaient en temps ordinaire les seuls hôtes du palais (1).

Philippe V avait construit la *Granja* pour échapper à l'Escorial. Il avait acheté en 1720 une terre appelée la Granja, appartenant aux Hiéronymites de Ségovie, et située près du village de *Balsain* et d'une petite basilique dédiée à saint Ildefonse. Dès 1721 il commença la construction de son « Petit Versailles », où il dépensa 300 millions de réaux, et où il voulut être enterré (2).

La prédilection que Philippe V avait pour la Granja, Charles III l'eut pour Aranjuez. Commencé par Philippe II, le château avait été embelli par Philippe V et Ferdinand VI ; Charles III y fit ajouter deux ailes, dont chacune était presque aussi considérable que l'ancien palais. Une petite ville coquette et régulière fut bâtie en face du palais pour loger les gens de la suite royale pendant le séjour du roi au palais. Le parc immense et planté d'arbres magnifiques était tout à la fois un terrain de chasse et un champ d'expériences, où Charles III essayait d'acclimater des végétaux et des animaux utiles (3).

Ami de la règle et de l'uniformité, Charles III avait fixé une fois pour toutes l'époque des voyages de la Cour. Le 5 janvier, le roi quittait Madrid et s'installait au Pardo jusqu'au dimanche des Rameaux, il retournait à Madrid jusqu'à Pâques, la Cour allait ensuite à Aranjuez et y restait jusqu'au 21 juillet. Du 21 juillet au 8 octobre elle séjournait à la Granja, du 9 octobre au 10 décembre à l'Escorial. Le 10 décembre, elle rentrait à Madrid (4). Charles IV conserva les habitudes de son père et ne changea rien à la monotonie de l'existence royale.

Dans le décor somptueux des palais vivait un monde de

(1) Bourgoing, *Tableau de l'Espagne*, I, p. 167. Anonyme, *Nouveau Voyage*, I, p. 30.

(2) Bourgoing, *op. cit.* III, p. 10. — Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 108. — Canga Arguelles, *Diccionario de Hacienda, v° Palacios*.

(3) Du Rozoir, *Description de l'Espagne*, p. 342.

(4) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 109.

serviteurs et de figurants dont l'entretien absorbait plus d'un dixième des revenus publics.

Le budget des recettes de 1791 montait à 800,488,687 réaux, dont un douzième environ se perdait en frais de perception. Les dépenses générales de la Cour emportaient 47,740,926 réaux, mais il y faut ajouter 4,748,678 réaux pour les Gardes du Corps et les Hallebardiers, et 12,521,918 réaux pour les Gardes espagnoles et wallonnes. On arrive ainsi au total de 65,011,512 réaux, sans compter les gratifications et les libéralités que le débonnaire Charles IV multipliait sans raison (1). Un auteur espagnol estime les dépenses de la Cour à 90 millions de réaux (2). Le rapport des dépenses du prince avec les ressources de l'État devint encore plus excessif au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, puisque le roi continua à vivre avec le même luxe, et que le rendement moyen des impôts diminua (3).

Les emplois de cour ressortissaient à quatre grands services : Chapelle, Maison du roi, Chambre du roi, Ecuries.

A la tête de la Chapelle était placé le Grand Aumônier (*Limosnero mayor*), qui était presque toujours cardinal, avait rang d'évêque *in partibus*, et portait le titre honorifique de Patriarche des Indes, quoiqu'il n'eût aucune autorité effective sur les églises du Nouveau-Monde. Il était encore vicaire

(1) *Archives générales d'Alcalá de Hénarès, Tesoreria general. 1800. Leg. 16.* Aumônes faites par le roi étant prince des Asturies, 115,364<sup>rs</sup>.

Aumônes faites par la reine n'étant que princesse des Asturies, 29,160<sup>rs</sup>.

A des couvents, hôpitaux et congrégations religieuses, 59,585<sup>rs</sup>.

Aumônes de Noël et Saint-Jean, 30,752<sup>rs</sup>.

Leg. 10 — à 16. — Pensions à des veuves et orphelins d'anciens serviteurs de la Cour.

Leg. 9. — Aux 39 nourrices de Leurs Altesses, 139,910<sup>rs</sup>.

Leg. 8. — Aux gens des Ecuries de la reine Elisabeth Farnèse (morte en 1766), 13,533 réaux (pour six mois).

Aux serviteurs de l'infant D. Luis (mort en 1785), 146,818 réaux.

Leg. 16. — Paiements faits par les trésoriers de province pour les pensions des gens de Cour, 382,588<sup>rs</sup>.

(2) M. Fernandez, *La hacienda de nuestros abuelos*, p. 73.

(3) En 1802. Canga Arguelles estime les revenus nets du royaume à 644,206,633<sup>rs</sup>. *Diccionario de hacienda, v<sup>o</sup> Ingresos.* — Salcedo, calculant sur la moyenne des années 1803-1807 et 1814-1818, trouve pour chaque année 422,457,493 réaux seulement.

général des armées de terre et de mer et avait comme tel sur tous ceux qui en faisaient partie la haute juridiction ecclésiastique et spirituelle (1). Au-dessous du Grand Aumônier venaient 3 sommeliers du rideau (2), 46 chapelains d'honneur, 11 chapelains d'autel, 6 chapelains chantres, 10 prédicateurs, etc... Comme juge, le Grand Aumônier avait un assesseur, un protonotaire avec trois officiers, un archiviste, un portier et un alguazil. Les offices célébrés avec grande pompe occupaient un ostiaire, 6 aides d'oratoire, 5 sacristains, 2 garçons de chapelle, 51 musiciens et chanteurs. Dans le seul mois de décembre 1799, on célébra 279 messes dans la chapelle Royale (3).

La Maison du Roi était placée sous le gouvernement direct du Grand Majordome (*Mayordomo mayor del Rey*), le premier des grands officiers du palais, renté à 120,000 réaux (4), et qui recevait le serment de tous les autres fonctionnaires de Cour, même du Patriarche des Indes. Il avait sous ses ordres 1 secrétaire, 9 majordomes de semaine, 12 gentilshommes de la bouche, 10 gentilshommes de la Maison du roi, 1 contrôleur général, 1 greffier en chef de la Maison du roi, de la Chapelle et de la Chambre. Son autorité s'étendait sur les services suivants : panneterie, cave, saucerie, fruiterie, cirerie, confiserie (*Ramillete*), garde-manger et potager (*busier y potagier*), cuisine de bouche et d'Etat, garde des clefs du palais (*furriera*), tapisserie, écrin (*guardajoyas*), buanderie, infirmerie et trésorerie. Il avait la juridiction disciplinaire de tous les employés de ces divers services. Son tribunal se composait d'un juge, d'un fiscal, d'un greffier et de deux alguazils (5). Sur lui reposait toute l'administration intérieure

(1) *Nov. Rec.*, II, vi. — Del vicario general de los reales exercitos.

(2) *Sumilleres de Cortina*. C'étaient des ecclésiastiques attachés au service de la Chapelle Royale, et qui tiraient les rideaux du cabinet où se tenait le roi pour entendre la messe. — De Séjournant, *Dictionnaire espagnol-français*, 1759.

(3) *Diario de Barcelona*, 19 août 1802. — *Archives générales d'Alcalà de Hénarès. Tesoreria general*, 1800, Leg. 7.

(4) En 1800, le marquis de Santa-Cruz était Mayordomo-mayor en titre, et le marquis de Montealegre en expectative, avec le traitement de titulaire.

(5) *Nov. Rec.*, III, XII, 2. — *Arch. gen. d'Alcalà, loc cit.*

du palais. Il était le grand-maître de l'étiquette, le surintendant des menus plaisirs, l'introducteur des ambassadeurs, l'intermédiaire naturel entre le roi et les grands.

Le service de la Chambre était présidé par le *Sumiller de corps* appointé à 80,000 réaux. Il avait sous ses ordres huit gentilshommes, douze aides, un juge et un secrétaire de la Chambre, un secrétaire de la sommellerie, les officiers de la garde-robe, les médecins et chirurgiens du roi, les apothicaires, les barbiers, les perruquiers, les horlogers, les musiciens, les chanteuses, le maître à danser, les lavandières, les amidonneuses et le cordonnier de la Chambre(1). Le Sumiller de corps servait le roi à table, lui présentait son surtout quand le roi en avait besoin, jugeait disciplinairement les officiers qui servaient sous ses ordres, et veillait à ce que les négociants n'usurpassent point le titre de fournisseurs de la Maison royale (2). Il était le chef hiérarchique des médecins du roi, mais aucun médicament ne devait être administré au roi sans la permission du Grand Majordome.

Les gentilshommes de la Chambre, reconnaissables à la large clef dorée qui sortait de la poche droite de leur habit, étaient choisis parmi la fleur de la noblesse espagnole ; mais comme il eût été difficile de donner ce titre à tous ceux qui se croyaient le droit d'y prétendre, pour contenter plus de gens, le roi avait deux sortes de gentilshommes de la Chambre, les gentilshommes en exercice (*con exercicio*) et les gentilshommes honoraires (*con entrada*). Les uns et les autres portaient la clef d'or, mais les titulaires seuls pouvaient ouvrir les appartements royaux avec leur clef, les autres n'avaient que des « clefs caponnes » qui n'ouvraient rien. Si un gentilhomme de la Chambre en exercice venait à perdre sa clef, on changeait à ses frais toutes les serrures des appartements du roi (3).

(1) *Arch. gén. d'Alcalá, Tesoreria general, 1800, Leg. 7.*

On voit parmi les employés de la Chambre en 1802 un certain D. Joseph Tejada « qui fait la partie de billard avec S. M. » *Diario de Barcelona, 19 août 1802.*

(2) *Nov. Rec., III, XII, 3.*

(3) Saint-Simon, *Mémoires, t. III.*

Le Sumiller de corps et le Grand Majordome partageaient seuls avec le Président de Castille le privilège d'avoir un tabouret dans l'antichambre du roi.

Le Grand Écuyer (*Cavallerizo y balletero mayor*) avait la surintendance des écuries royales. Son département ne comptait pas moins de quatorze services : contrôle général, trésorerie, tribunal disciplinaire, quartier des pages (1), cabinet des armes du roi (*armeria*), arquebuserie, écurie des chevaux particuliers de S. M. (*regalada*), manège (*picadero*), chevaux de selle et jumenterie d'Aranjuez, chevaux de trait, mules de trait, surintendance des carrosses, quartier des carrosses à mules, chasses royales. Le Grand Écuyer s'occupait d'organiser les voyages de la Cour, qui mettaient parfois en mouvement des centaines de personnes et de chevaux (2). Charles III et Charles IV aimaient beaucoup les chevaux et étaient de terribles chasseurs. Chaque jour la chasse du roi mettait en mouvement 700 hommes et 500 chevaux. Ce n'était pas un petit travail de réprimer le braconnage à quatre

(1) Au quartier des Pages étaient attachés : 1 directeur (ayo), 1 directeur-adjoint, 4 chapelains, 1 médecin, 1 chirurgien, 1 majordome, 1 maître d'escrime, 1 maître de français, 1 maître de danse, 1 maître de musique pour la danse, 1 repasseuse, 1 blanchisseuse de fin. — *Arch. gén. d'Alcalá de Henarés, Tesoreria general, 1800, Leg. 8.*

(2) Le voyage de Charles IV à Barcelone en 1802 mit en mouvement :

1 Surintendant honoraire des carrosses	2 Cochers de Leurs Altesses
1 Courrier maréchal des logis	85 Cochers pour tous les services
1 Courrier, surintendant honoraire des carrosses, et inspecteur des chemins des parcs de chasse de S. M.	8 Menuisiers
7 Courriers	7 Laveurs de carrosses
7 Aides-courriers	11 Valets pour courriers
1 Maréchal titulaire	6 Valets pour les garçons de selle
1 Garde-carrosses	243 valets
20 Laquais de pied	12 Perruquiers et barbiers
12 Laquais des équipages	4 Employés des carrosses de maître
6 Laquais volants	Perez
12 Garçons de selle	4 employés des carrosses de maître
7 Cochers de la personne du roi	Duran
6 Cochers de la personne de la reine	3 Ouvriers bourrelliers
6 Cochers de la personne du prince	6 Ouvriers en fers et serruriers
	1 Ouvrier éperonnier
	1 Ouvrier en ressorts
	1 Vitrier
	6 Garçons pour le ferrage
	( <i>Diario de Barcelona, 19 août 1802</i> )

lieues tout autour des maisons royales, de réquisitionner parfois jusqu'à 1500 ou 2000 paysans pour les battues, et de veiller à l'entretien des routes, des chevaux, des mules et des équipages. Le Grand Écuyer ne touchait que 44,000 réaux de traitement fixe, mais il tirait de sa charge « force commodités », comme dit Saint-Simon ; il était en outre capitaine de l'Escorial et gouverneur des maisons de chasse de S. M. Il pouvait circuler dans Madrid dans un carrosse traîné par six mules. Enfin son plus beau privilège, qui n'était inscrit nulle part, consistait à passer tous les jours cinq ou six heures avec le roi qu'il accompagnait à la chasse.

La reine avait sa maison montée comme le roi, et comme lui son Grand Majordome, trois majordomes de semaine et un Grand Écuyer ; mais le principal personnage de la maison de la reine était la *Camarera-Mayor*. Choisie en général parmi la Grandesse, veuve, presque toujours âgée, la *Camarera-Mayor* jouait auprès de la reine le rôle le plus complexe et le plus délicat. Ses fonctions officielles en faisaient la surintendante de la Maison de la reine ; elle lui présentait les personnes de qualité qui la venaient voir, elle la servait à table, soit que la reine mangeât seule ou avec le roi ; elle partageait avec le Grand Majordome le commandement des officiers de la Maison de la reine, elle réglait la dépense personnelle de la reine, elle veillait à l'entretien de sa garde-robe. Là ne se bornait pas encore son activité. Elle avait pour mission d'instruire la reine des usages espagnols, de la façonner aux lois de la plus stricte étiquette qui fût jamais. Elle logeait au palais, avait le droit d'entrer chez la reine à toute heure, la suivait partout, montait dans son carrosse quand le roi n'y était pas. Tutrice de la reine, la *Camarera-Mayor* ne laissait pas d'en être aussi la surveillante, et la surveillance avait parfois dégénéré en espionnage. Mais le changement des mœurs avait enlevé peu à peu tout caractère inquisitorial à cette haute magistrature féminine ; on ne voit pas que Marie-Louise de Parme ait beaucoup redouté les censures de sa *Camarera-Mayor*. Toutes les reines d'Espagne du XVIII<sup>e</sup> siècle ont gouverné leur mari, et la *Camarera* n'était vraiment puissante que dans un ménage désuni.



Après la Camarera-Mayor venaient les dames du palais qui formaient le cercle ordinaire de la reine, puis les dames d'honneur, de noblesse moins relevée, puis les femmes de chambre (*camaristas*), presque toutes nobles, mais de petite maison. La première femme de chambre portait le titre d'*azafata* ; c'était une femme de confiance, quelquefois la nourrice de la reine ou du roi. L'amitié de la reine faisait souvent de l'*azafata* un personnage important. Un marquis de Monteleon donna son fils en mariage à la fille de Doña Laura, *azafata* de la reine Elisabeth Farnèse (1). L'*azafata* commandait à tout un peuple de servantes, de balayeuses, de duègnes, d'infirmières, de couturières, de passementières (2), etc., dont les indiscrets bavardages défrayèrent souvent les conversations des oisifs de Madrid.

Le prince et la princesse des Asturies, les infants et infantes avaient aussi chacun leur Maison montée à plusieurs services, mais sur un pied de luxe beaucoup moindre (3).

Les grandes résidences d'Aranjuez, de l'Escorial et de la Granja étaient administrées par des gouverneurs et des intendants dont les pouvoirs étaient assez étendus pour que l'on puisse regarder ces fonctionnaires comme des capitaines-généraux au petit pied (4). Si, par exemple, la disette se faisait sentir à Aranjuez pendant le séjour du roi, le gouverneur du Palais avait le droit de réquisition directe dans un rayon de seize lieues autour de la ville (5).

Les offices de la Cour étaient relativement peu payés. Le Patriarche des Indes, Grand Aumônier, recevait 20,000 réaux. La Camarera-Mayor touchait 55,000 réaux, les dames d'hon-

(1) Coxe, *L'Espagne sous les Bourbons*, III, p. 91.

(2) *Arch. gén. d'Alcalá, Tesoreria general*, 1800, Leg. 7.

L'*azafata* était à cette époque Doña Josefa Gony. Elle touchait 11,000<sup>rs</sup>. Il y avait 11 caméristes, une dueña de retraite, trois filles pour le même service, trois balayeuses, une cuisinière à 8 réaux par jour.

(3) *Id. ibid.* — Le prince des Asturies dépensait 1,650,000<sup>rs</sup>, l'infant D. Antonio Pasqual 1,650,000<sup>rs</sup>, l'infant D. Pedro 1,100,000<sup>rs</sup>, l'infante Doña Maria Josefa 550,000<sup>rs</sup>, l'infante Maria Luisa 549,999<sup>rs</sup>, l'infant D. Carlos 72,000<sup>rs</sup>, l'infante Maria Ysabel 549,999<sup>rs</sup>; l'infant D. Francisco de Paula 720,000<sup>rs</sup>, l'infant D. Carlos Luis 670,800<sup>rs</sup>, l'infant duc de Parme, 300,000<sup>rs</sup>.

(4) *Nov. Rec.*, III, x, 1 et suiv.

(5) *Ibid.* III, x, 10.



neur 12 ou 24,000 réaux, l'azafata 11,000 ; mais toutes ces charges étaient une source inépuisable de profits indirects. C'étaient des gages supplémentaires, des gratifications, des rations ordinaires ou extraordinaires, des indemnités pour le déjeuner, pour la toilette, pour le logement, pour les voyages, pour les maladies ; c'étaient des cadeaux à la naissance de chaque infant, une collation à Noël, des bonbons au jour de l'an (1). En 1761, Charles III voulut couper court à tous ces abus, et assigna des traitements fixes et suffisants à tous les fonctionnaires de la Cour ; mais il était plus facile de décréter l'abolition des anciens usages que de les faire cesser. Charles III lui-même accorda des subsides à ceux de ses officiers qui le suivaient en voyage, il leur donnait la *mesilla*, indemnité de table, et le *carruage*, représentant leurs frais de déplacement. Tous avaient droit à l'assistance gratuite du médecin et du chirurgien, et à la fourniture des médicaments (2). Sitôt que la surveillance se relâcha, les abus reparurent, et le gaspillage reprit de plus belle.

#### IV. — La vie noble.

La vie de Cour est ce que le roi veut qu'elle soit. C'est lui qui donne le ton aux courtisans et qui leur bat la mesure. Les rois Bourbons du XVIII<sup>e</sup> siècle ont tous été des princes bourgeois et casaniers, d'une étrange constance dans leurs monotones habitudes.

Philippe V le Courageux (*el animoso*) a fait preuve d'activité et même d'héroïsme dans les quatorze premières années de son règne. Mais la paix une fois faite, le héros s'endormit et ne se réveilla plus. Le règne d'Elisabeth Farnèse n'a été pour le roi qu'une longue somnolence coupée de mauvais rêves, et mêlée de démençe avec quelques rares vellétés d'énergie. Philippe est confisqué par sa femme, et la reine gardée à

(1) *Nov. Rec.*, III, XII, 3. — M. Fernandez, *La hacienda de nuestros abuelos*, pass.

(2) *Archives de Simancas, Inventario de gracia y justicia*, f<sup>o</sup> 54, n<sup>o</sup> 922.

vue par le roi (1). Il reçoit ses ministres au lit ; la reine, à ses côtés, s'occupe d'un ouvrage de tapisserie. La reine assiste au Conseil, aux réceptions des ambassadeurs, aux chasses du roi (2). Si le roi, devenu presque fou, s'avise de ne vouloir plus sortir de sa chambre, ou de vivre la nuit et de dormir le jour, la reine subit la tyrannie des nouvelles habitudes de son mari. Elle est tellement esclave qu'elle obtient à peine la permission de se confesser sans que le roi se mette en tiers entre elle et son confesseur (3). Ce ménage inséparable n'est cependant fondé ni sur l'affection ni sur l'estime réciproques ; il n'y a que brutalité sensuelle chez le roi, qu'ambition et jalousie chez la reine (4) ; lorsque l'âge éteint les désirs du roi, des querelles éclatent entre les deux époux. Philippe affecte de n'avoir aucune confiance dans la reine, il prend plaisir à l'humilier, il va jusqu'à la battre, et subissant malgré tout l'ascendant de cette femme énergique, il regimbe sous le joug sans avoir la force de le secouer (5). Il devient hypocondriaque, quinquex, indifférent à tout, aussi étranger que Louis XV à ce qui se passe dans ses royaumes. Sous un roi pareil, la Cour est des plus maussades. Des lois somptuaires défendent l'or sur les carrosses et sur les habits (6). La chasse est le seul plaisir du roi. De loin en loin il se fait donner un concert.

Ferdinand VI et sa femme la reine Barbara n'eurent pas l'humeur bien plus joyeuse ; ils n'aspiraient qu'à vivre tranquilles et à se tenir à l'abri des conflits européens ; c'était un ménage morose et timoré, mélancolique et mélomane, qui partageait son temps et son argent entre l'église et le théâtre. La Cour eut au moins sous ce règne de belles représentations d'opéra au Retiro, mais ces spectacles mêmes avaient l'air d'un service commandé, on s'y amusait peu. La reine craignait de tomber dans la misère, le roi craignait les affaires,

(1) Baudrillart, *Philippe V et la Cour de France*, p. 603-607.

(2) Coxe, *L'Espagne sous les Bourbons*, III, p. 35.

(3) Rodriguez Villa, *Patiño*, p. 80.

(4) Bonnet, *Correspondance de la Princesse palatine*, I, p. 289.

(5) Coxe, *op. cit.*, III, p. 278. — Duclos, *Mémoires secrets*, II, p. 278.

(6) Coxe, *op. cit.*, III, p. 285.

« et quand il fut veuf, il se mit à craindre la mort, et la « craignit si bien qu'il mourut de peur, refusant tout, ali- « ments, remèdes, et jusqu'aux soins les plus simples (1). »

Charles III paraît un vrai génie à côté de son frère et de son père. Le Palais fut sous son règne une maison hospitalière, confortable et parfaitement tenue. Les différents services furent réorganisés, les résidences royales agrandies et embellies (2). Mais Charles III perdit sa femme quelques mois après son arrivée en Espagne, et l'air de la Cour en parut plus froid. Le roi avait le goût de la ponctualité poussé jusqu'à la manie, il semble s'être fait une règle de vie, comme un moine, et chaque jour amenait la reproduction presque mécanique des mêmes occupations et des mêmes divertissements, sans qu'il ait paru jamais s'en ennuyer. Très sobre (3), très simple dans son vêtement (4), détestant le théâtre et la musique (5), Charles III n'eut vraiment qu'une passion, la chasse (6),

(1) De Mazade, *La monarchie absolue en Espagne* (*Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> août 1860).

(2) « Ce seigneur mourra de la maladie de la pierre », disait de lui Esqui-lache. Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III*, IV, p. 280.

(3) Son souper consistait en une soupe, un rôti, ordinairement de veau, un œuf à la coque, une salade assaisonnée avec de l'eau sucrée et du vinaigre, un peu de fruit et un verre de vin des Canaries avec deux tranches de pain. — Ferrer del Rio, *op. cit.*, IV, p. 278.

(4) Il portait habituellement une casaque en drap de Ségovie couleur d'écorce, une veste de buffle galonnée d'or, une culotte noire de buffle de la fabrique d'Aravaca, un chapeau à la Frédéric II, un jabot de dentelle, un mouchoir de batiste au cou, et des gants de buffle. (Ferrer del Rio, *op. cit.*, IV, p. 259). « Je crois que le roi d'Espagne ne prend jamais la mesure d'un habit. Ses habits sont toujours ou trop courts, ou trop longs, ou trop larges. On ne sait ce que c'est. Si un particulier s'habillait d'une manière aussi bizarre, on se moquerait de lui. » — De Langle, *Voyage en Espagne*, II, p. 6.

(5) *Bib. de l'Acad. de l'Histoire*, mss, E. 175, p. 242. A bord du *Phénix*, vaisseau qui le ramena de Naples à Barcelone, il refusa d'entendre à ses repas les musiciens embarqués sur le vaisseau et leur dit de se réserver pour la messe.

(6) Coxe, *L'Espagne sous les Bourbons*, V, p. 399. Ferrer del Rio s'est élevé contre « les trivialités qui se lisent dans quelques livres étrangers sur la soi-disant passion dominante de Charles III pour la chasse, alors que le dernier employé des bureaux de l'Etat se récréait à la promenade, ou comme bon lui semblait » (IV, p. 265). L'historien espagnol a tort de s'indigner. Personne ne conteste le droit qu'avait Charles III de chasser, on se demande seulement si un souverain qui chasse tous les jours, sans exception, peut remplir consciencieusement son métier de roi.

et vécut presque en hobereau sur un des plus grands trônes de l'Europe.

Charles IV, façonné à cette manière de vivre par le « despotisme affectueux de son père », ne connut guère d'autres plaisirs. « Tous les jours, disait-il, quelque temps qu'il fit, « hiver et été, je partais après mon déjeuner et après avoir « entendu la messe, je chassais jusqu'à une heure, et j'y rev-  
« nais immédiatement après mon dîner jusqu'à la chute du  
« jour. Le soir, Manuel (Godoy) avait soin de me dire que  
« les affaires allaient bien ou mal, et j'allais me coucher pour  
« recommencer le lendemain, à moins que quelque cérémonie  
« importante ne me contraignît à rester (1). » Quand des  
attaques de goutte répétées l'empêchèrent de chasser  
comme par le passé, il s'amusa à faire de longues visites à  
ses chevaux, à causer avec ses palefreniers, à faire le coup  
de poing avec eux; il collectionna des montres, il fit de la  
musique de chambre; il était arrivé à jouer assez bien du  
violon, et faisait sa partie dans un quatuor (2). Il détestait  
d'ailleurs le théâtre, par patriotisme, et par haine des modes  
françaises (3).

La reine, « la nymphomane Marie-Louise », menait en  
apparence une vie aussi réglée que le roi (4). Ses débauches  
n'étaient pour elle qu'une sorte de sport intime qui n'altérait  
en rien la gravité extérieure de la représentation royale (5).  
Mais comme elle avait toujours à redouter une explosion de  
la colère du roi, elle avait rempli Madrid et la Cour d'es-  
pions à ses gages, et prévenait les dénonciations en exilant

(1) Bausset, *Mémoires*, I, p. 224.

(2) Saldoni, *Diccionario de los musicos españoles*, I, p. 176.

(3) Morel-Fatio, *Etudes*, II, p. 65.

(4) Charles IV ne se résolut jamais à croire aux infidélités de la reine.

(5) « C'est la débauche dans toute sa laideur, c'est le scandale le plus  
« révoltant; nulle urbanité, nulle délicatesse, nulle pudeur privée ni publi-  
« que. Les mœurs sont corrompues sans s'être adoucies... Aucun ménage-  
« ment, aucun voile ne dérobe cet affreux spectacle aux yeux de la multi-  
« tude, et peut-être dans toute l'Espagne il n'est pas une seule personne  
« qui ne sache que pour alimenter l'étrange sensibilité de la reine, ce n'est  
« pas trop de l'assiduité d'un fonctionnaire en titre (le roi), des attentions  
« passagères du prince de la paix, et du concours fréquent de l'élite des  
« gardes du corps. » *Archives des aff. étr. de Paris, Espagne*, t. 659, f° 278.

tous ceux dont elle redoutait les indiscretions (1). La Cour terrorisée avait un aspect lugubre (2).

Les solennités caractéristiques de la Cour d'Espagne étaient les jours de gala et de baise-mains (*gala y besa manos*). La fête du roi et de la reine, du prince et de la princesse des Asturies, leur anniversaire étaient célébrés par un grand gala en uniforme et un baise-mains. Les balcons du palais étaient tendus de lambrequins de velours à crépines d'or, les ministres, les ambassadeurs, les grands, les titrés, les hauts fonctionnaires revêtaient leurs uniformes, et toute cette foule défilait devant LL. MM. et leur baisait la main. On baisait la main du roi, la main de la reine, et celle de tous les infants et infantes, fussent-ils à la mamelle (3). Les jours de gala ordinaire, sans uniforme et sans baise-mains, le roi recevait les félicitations et les hommages des courtisans. On célébrait ainsi la fête et l'anniversaire des princes et princesses de la famille royale. *L'Almanach royal* de 1804 compte huit jours de grand gala, et dix-sept jours de petit (4).

Ces réunions fastidieuses n'empruntaient quelque intérêt qu'aux intrigues des courtisans. Le roi arrêta quelquefois au passage un ministre ou un ambassadeur pour lui dire quelque mot aimable. Au baise-mains du 25 avril 1796, Charles IV ayant adressé la parole au général Pérignon, ambassadeur de France, cette faveur extraordinaire fut vivement commentée dans tous les cercles diplomatiques (5). On remarquait que le roi avait salué telle ou telle dame avec considération, qu'il avait souri à tel ministre ; on décrivait les toilettes des dames ; un vieux courtisan reconnaissait au premier coup d'œil si l'assistance était nombreuse ou petite, en comparaison des baise-mains des années précédentes ou d'un autre règne ; il savait combien de courtisans de marque manquaient au rendez-vous ; il donnait leurs noms et leurs

(1) Tratchewsky, *L'Espagne à l'époque de la Révolution française*, p. 12 et 14. — *Archives des affaires étrangères de Paris, Espagne*, t. 637, fo 4, t. 657, pièce 359, t. 658, pièce 29.

(2) « Jamais la Cour n'a été si lugubre. » Tratchewsky, p. 12 (août 1789).

(3) Bourgoing, *Tableau de l'Espagne*, I, p. 86.

(4) *Guia de Forasteros*, Año de 1804.

(5) *Archives des affaires étrangères de Paris, Espagne*, t. 689, fo 462.

titres (1). Et il fallait voir les gens d'alors faire la révérence ! Le 23 avril 1796, Pérignon et le nonce du Pape se croisèrent à la porte de l'appartement royal. Il y eut « de grands ébattements à qui passerait le premier » (2).

Il y avait quelquefois un gala imprévu. Lors de l'élection de Pie VII (1799), Charles IV ordonna un gala de trois jours avec illuminations tous les soirs (3).

La réception d'un ambassadeur était encore un événement considérable à la Cour. L'ambassadeur rendait visite au Grand Majordome, au Grand Écuyer et à la Camarera Mayor. L'introducteur des ambassadeurs venait le prendre au bas de l'escalier principal du palais, et le conduisait, à travers une enfilade de salons, jusqu'à la pièce où il devait attendre le roi. Le nouveau venu passait ainsi sous les yeux de tous les courtisans, des grands, de tout ce que l'Espagne comptait de plus considérable. Après quelques secondes d'attente, qu'on lui imposait pour la forme, l'ambassadeur pénétrait dans le cabinet du roi (4). La réception du général Pérignon emprunta aux circonstances un intérêt extraordinaire : c'était le premier ambassadeur de la République qui fût reçu par le roi d'Espagne. Le général prononça son discours au roi « avec beaucoup de dignité, et d'une voix haute » (5). Il parla à la reine d'un ton « moins énergique » et trouva des phrases de politesse pour complimenter les princes et princesses, même un petit infant de deux ans (l'infant don Francisco de Paula) qui l'appelait « papa ». Le prince et la princesse de Parme assistaient à l'entrevue ; grave difficulté, car la République était alors en guerre avec Parme. Pérignon s'en tira avec adresse en exprimant à la princesse seule les vœux du gouvernement français « pour les princes de la Maison d'Espagne ». Charles IV, bien plus embarrassé que Pérignon, ne répondit que par un sourire à son discours.

(1) M. Fernandez, *La hacienda de nuestros abuelos*, p. 187.

(2) *Archives des affaires étrangères de Paris, Espagne*, t. 639, fo 464.

(3) *Ibid.*, t. 658, pièce 118.

(4) *Ibid.*, t. 638, fo 489.

(5) Le chargé d'affaires Mangourit ajoute « que le débit du général lui parut igne de la majesté du peuple français. »

La reine, qui avait tenu « à déployer ses beautés » et s'était mise en toilette de bal, répondit aux compliments de l'ambassadeur « qu'elle ferait tout pour le bonheur de l'humanité ». A la sortie, « aucun chapeau ne tint sur la tête, les Français avaient peine à rendre toutes les révérences qu'on leur faisait (1) ». Cette scène peint bien la Cour d'Espagne avec son étiquette formaliste, son luxe d'officiers et d'uniformes, la bonhomie niaise du roi, la nullité prétentieuse de la reine, et la noble générosité de cette grandesse espagnole, qui ne résistait pas au plaisir de saluer la gloire, même en la personne d'un ennemi victorieux.

De loin en loin une circonstance extraordinaire arrachait la Cour à sa monotone existence, et lui rendait un semblant de vie : un mariage, un baptême, l'entrée solennelle d'un nouveau roi à Madrid, un enterrement royal étaient l'occasion de fêtes ou d'imposantes solennités.

Le mariage de Madame-aînée, fille de Louis XV, avec l'infant D. Philippe, fils de Philippe V, donna lieu en 1745 à des fêtes assez curieuses. Les jeunes princes furent mariés à Alcalá de Hénarès, dans la chapelle du palais de l'archevêque de Tolède, aussitôt après l'arrivée de la princesse (25 octobre). Comme c'était jour de baise-mains pour l'anniversaire de la reine, toute la Cour défila devant le roi, la reine et les princes, puis chacun se retira pour changer de costume. L'infante reparut en robe de chambre (*en bata*) et assista pendant quelques instants à une partie de *bañol*. Elle passa ensuite dans l'antichambre de la reine pour entendre un concert donné par le fameux Farinelli et trois musiciens de la Chambre. La fête se termina par un feu d'artifice et un souper de famille, servi dans la chambre de la jeune mariée. Le lendemain, l'infant fit présent à sa femme d'une parure en diamants, et la reine lui fit un cadeau d'égale valeur. Le mariage officiel fut alors célébré et les autorités municipales, l'Université, les communautés religieuses furent admises à un baise-mains extraordinaire. Le 27 octobre, les princes firent leur entrée solennelle à Madrid, au son des

(1) Archives des affaires étrangères de Paris, Espagne, t. 639, f° 461.



cloches, il y eut *Te Deum* à Atocha et feu d'artifice au Retiro. Le 28 fut jour de gala ; la nouvelle infante reçut toute la Cour dans ses appartements. Le 29 eut lieu un dernier et solennel baise-mains. La ville de Madrid fit tirer un feu d'artifice, les grands officiers de la couronne, les dames d'honneur, les grands d'Espagne, les ambassadeurs et ministres étrangers assistèrent à une sérénade chantée par Annibal Pio Fabri, Anna Perruzzi (la Peruchiera), Gaetano Maiorano Caffarello et Lucia Facchinelli (1).

Le baptême du fils aîné du prince des Asturies D. Carlos fut célébré avec grande pompe le 19 septembre 1774. L'enfant eut pour parrains le roi Charles III son aïeul, et le pape. On lui donna les noms de Carlos-Clemente-Antonio de Padua-Genaro-Pascual-José-Francisco de Asis-Francisco de Paula-Luis-Vicente Ferrer-Rafaël. Il y eut baise-mains solennel, et le roi institua le même jour l'ordre de Charles III (2).

Les funérailles de Charles III donnèrent lieu à une magnifique cérémonie. Le roi rendit le dernier soupir le 14 décembre 1788, vers une heure du matin. Les gentilshommes de la Chambre le vêtirent et lui passèrent au cou les colliers et cordons de ses ordres. Le corps fut placé dans une caisse de bois doublé de drap d'or, renfermée elle-même dans un cercueil de plomb. A cinq heures et quart de l'après-midi, la bière fut transportée dans le salon où le roi s'habillait d'ordinaire, et le *Sumiller de corps* en fit livraison au Grand Majordome, assisté des majordomes de semaine. Au milieu d'un cortège de grands et de gentilshommes, le cercueil fut porté dans la salle des ambassadeurs, tendue de riches tapisseries. On le plaça sur un grand lit à l'impériale et le Grand Majordome en fit la remise « à l'antique et noble garde des chasseurs d'Espinosa ». Deux chasseurs (*monteros*) prirent place à la tête du lit, deux autres au pied. Deux majordomes de semaine, deux exempts des gardes du corps, et leur commandant le prince de Massérano complétèrent la garde d'hon-

(1) Amador de los Rios, *Historia de la villa de Madrid*, IV, p. 145.

(2) Benavides, *Ordenes de Caballeria*, II, p. 51.



neur. A six heures le Patriarche des Indes et les membres de la Chapelle royale vinrent chanter l'office des morts. Le public fut ensuite admis à défilé devant le cadavre du roi, et toute la nuit des messes furent célébrées sans interruption aux sept autels dressés dans le salon. Le lendemain 15 décembre, le Nonce de S. S. célébra un nouvel office des morts avec le concours de la Chapelle royale, tandis que des messes étaient dites aux couvents de l'Incarnation et des Descalzas Reales. Après l'office, les doyens des chapitres de la Toison d'or et de l'ordre de Charles III ôtèrent au cadavre les colliers de ces deux ordres. A trois heures de l'après-midi, l'évêque de Jaen revint dans le salon des ambassadeurs et chanta trois répons avec les clercs de la Chapelle royale. On ôta au roi le manteau des ordres et son chapeau, puis les gentilshommes de la Chambre et les majordomes de semaine transportèrent le cercueil jusqu'au haut de l'escalier du palais. Les gentilshommes de la bouche et de la maison du roi le descendirent jusqu'au pied de l'escalier. Le Grand Écuyer et le premier écuyer recouvrirent le cercueil avec un drap d'or, et quatre écuyers ordinaires le mirent dans le carrosse fermé qui devait le transporter à l'Escorial. Le cortège, déjà formé sur la place du Palais, s'achemina à travers Madrid, entre deux files d'infanterie espagnole et wallonne, tandis que dix pièces de canon, mises en batterie au Retiro, tiraient les salves réglementaires. Le cortège dut s'arrêter au petit bourg de Gallapagar, où le corps du roi fut placé dans l'église paroissiale. Le 17 décembre, à 8 heures 1/2 du matin, le cortège arriva à l'Escorial. Les moines vinrent chanter le *Miserere* ; après Vigiles, la messe fut dite par le Prieur, on chanta trois répons et Laudes, puis les gentilshommes de la Chambre descendirent le corps dans le caveau royal et en firent remise au Prieur et aux pères de la communauté. La cérémonie étant achevée, le capitaine des gardes du corps, assuré désormais de la mort du roi, brisa son bâton de commandement. Les trois escadrons des gardes du corps et deux compagnies de grenadiers firent trois décharges de mousqueterie, les cloches sonnèrent le glas funèbre, et il ne resta bientôt plus dans l'église de l'Escorial

que quelques fidèles serviteurs du roi qui pleuraient et priaient pour le repos de son âme (1).

La froide correction des cérémonies de Cour ne recevait quelque atteinte qu'en voyage ; les mœurs locales introduisaient alors dans les fêtes un élément pittoresque qu'on eût vainement cherché à Madrid ou dans les grandes résidences officielles. Mais les rois d'Espagne quittaient bien rarement Madrid et ses environs ; le mauvais état des routes était un obstacle sérieux aux voyages, et le roi devait traîner à sa suite une telle foule de serviteurs que le moindre déplacement entraînait des frais énormes, et menaçait de rompre l'équilibre toujours instable du budget (2). En vingt ans de règne, Charles IV ne fit que trois voyages, deux à Badajoz en 1796 et en 1801, et le troisième à Barcelone en 1802. Le premier voyage à Badajoz coûta 200,000,000 de réaux (3) ; sitôt qu'il fut question du second, le ministre des finances « trembla pour son département » (4). Le voyage de Barcelone dura plusieurs mois. Parti de Madrid le 12 août, le roi n'arriva que le 23 à Saragosse, et mit neuf jours à se rendre de Saragosse à Barcelone (5), où des fêtes splendides lui furent offertes.

A part ces occasions exceptionnelles de divertissement, la vie de Cour était vraiment fort maussade. Il n'y avait chez le roi ni banquets, ni bals, et à partir de 1760 il n'y eut ni concerts, ni représentations théâtrales (6). Il ne faut chercher ni à Madrid, ni à Aranjuez ces brillantes réunions qui faisaient

(1) Amador de los Rios, *Historia de la villa de Madrid*, IV, p. 286.

(2) Cf. Rodriguez Villa, *Patiño*, p. 182 : Escorte de l'infante Marie-Anne Victoire se rendant en France pour épouser Louis XV (9 janvier 1722). — *Diario de Barcelona*, 19 août 1802 : Notice exacte de la suite qui accompagne LL. MM. de Madrid à Barcelone. — *Guipuzcoano instruido*, v<sup>o</sup> *Reglamento de transitos reales*, años de 1750, 51 et 52. — Le voyage d'Aranjuez en 1799 coûta 1,880,802<sup>rs</sup> — celui de Saint-Ildfonse et de l'Escorial, 680,258<sup>rs</sup> de frais généraux et 684,766<sup>rs</sup> pour frais de table des serviteurs du roi. — *Arch. gén. d'Alcala de Henares, Tesoreria general*, 1800, leg. 7.

(3) *Archives des affaires étrangères de Paris, Espagne*, t. 639, f<sup>o</sup> 213. Le chiffre est probablement très exagéré.

(4) *Ibid.*, t. 666, f<sup>o</sup> 389.

(5) *Diario de Barcelona*, 30 juin 1802.

(6) *Mémoires du Prince de la Paix*, IV, p. 46 (note).

des Cours de Versailles, de Vienne, même de Berlin et de Saint-Pétersbourg, les cercles les plus polis, les plus élégants et les plus spirituels du monde. La Cour d'Espagne n'était en somme qu'une grande machine pompeuse et vide, dont le jeu régulier et monotone fait penser à ces horloges d'Allemagne où les mêmes automates exécutent tous les jours à la même heure les mêmes promenades, les mêmes mouvements et les mêmes saluts.

Pendant fort longtemps les grands seigneurs ne surent pas mieux s'amuser que le roi.

Leur vie ordinaire était triste et mesquine. A part le vestibule, l'escalier et le salon de l'hôtel, les appartements étaient négligés, meublés sans goût, et laissés dans le plus grand délabrement : miroirs brisés, tapisseries en loques, souricières et toiles d'araignées dans tous les coins (1). Une nuée de valets inutiles, dépenaillés et fainéants, constituait le grand luxe du maître. Ils mettaient deux heures à mal faire un lit, on ne pouvait les envoyer porter une lettre ou faire une commission (2).

Les hidalgos à l'ancienne mode étaient d'une ignorance inouïe. Sous Philippe V, l'Almirante de Castille affectait d'aimer les gens de lettres, et invitait tous les jours quatre jésuites à sa table, mais ses commensaux n'avaient jamais rien pu lui apprendre (3). Le duc d'Albe aimait à raconter les hauts faits de ses ancêtres, mais ne savait où placer les batailles qu'ils avaient gagnées (4). Le duc de Medina Celi, Grand Écuyer de Charles III, ne savait même pas gouverner les écuries du roi : « Je crois, disait le comte de Bristol, « que ce serait perdre son temps que de lui demander l'endroit que l'Angleterre occupe sur la carte (5). »

Ces gentilshommes têtus et bornés étaient capricieux et fantasques. D. Juan de Silva mettait son point d'honneur à se faire construire à Guadalajara un tombeau aussi

(1) De Langle, *Voyage en Espagne*, I, p. 141.

(2) Id. *ibid.*, II, p. 129.

(3) Noailles, *Mémoires*, II, p. 89.

(4) Comtesse d'Aunoy, *Mémoires*.

(5) Coxe, *L'Espagne sous les Bourbons*, IV, p. 427.

somptueux que celui des rois d'Espagne à l'Escorial (1).

Quelques-uns étaient de véritables tyrans domestiques, comme le duc d'Albe, Grand Majordome de Ferdinand VI, qui s'était attiré la réputation du despote le plus féroce qu'on eût vu depuis longtemps (2).

Le comte de Bucaréli, vice-roi du Mexique, raconte dans sa correspondance un cas de jalousie fort curieux. Le marquis de Moncada avait épousé à Mexico la fille unique du comte de San Matheo, d'illustre maison, riche à 40 millions de réaux en biens-fonds. A peine marié, le marquis emmène sa femme à Puebla, et lui rend bientôt la vie si insupportable qu'elle doit se retirer dans la maison d'un sien parent, où elle met au monde une charmante petite fille. « Le bon de l'affaire, « ajoute le vice-roi, est que le marquis se dit jaloux. Le « matin, l'après-midi, le soir il va rendre visite à sa femme, « et toute sa conversation se réduit à discuter avec elle si « l'enfant est à lui ou n'est pas à lui. La marquise est tellement « amoureuse de son mari qu'elle ne veut rien laisser faire. « Les parents crient. J'ai recommandé l'affaire au seigneur « évêque de Puebla, mais je crains fort que nous n'arrivions « à rien, et qu'il faille en venir au divorce, à moins d'une « révolution dans la tête du marquis (3). »

Plus bizarre encore, le duc de Béjar, que ses parents eux-mêmes appelaient « ce pauvre Béjar », se maria à dix-huit ans avec une femme charmante, et resta pendant de longues années sans consommer son mariage, quoiqu'il partageât tous les soirs le lit de la duchesse. Il se rendit la fable de la Cour quand il voulut, sur le tard, user enfin de ses droits ; la duchesse se révolta contre des exigences si imprévues et le pape annula le mariage. Le pauvre duc en contracta un second, tout aussi stérile que le premier, et l'on admire comment Charles III put confier à un pareil homme l'éducation de ses enfants (4).

La sottise et l'insociabilité d'un grand nombre de gentils-

(1) Morel-Fatio, *Etudes*, II, p. 184.

(2) Id. *ibid.*, II, p. 77.

(3) *Archives des Indes à Séville, Est*, 146, caj. 4, leg. 4 (mars 1772).

(4) Morel Fatio, *Etudes*, II, p. 69.

hommes avaient frappé Saint-Simon : « Les Espagnols, dit il, « ne mangent point (les uns chez les autres), paraissent chez « eux et entre eux. Peu de commerce, encore moins avec les « étrangers. Quelques conversations par espèces de sociétés, « de cinq ou six chez l'un d'eux, mais à porte ouverte, s'il y « venait de hasard quelque autre. J'en ai trouvé quelquefois « faisant des visites. Ils demeuraient là trois heurs ensemble « à causer, presque jamais à jouer (1). »

Quand le noble n'était pas très rangé, et presque avare, sa prodigalité n'avait plus de bornes. Patiño, ministre de Philippe V, tenait table ouverte à tout venant, ne demanda jamais de comptes à son intendant, et défendit par testament qu'on lui en demandât ; il lui légua même un diamant en témoignage de sa satisfaction (2). Le duc d'Arcos fut envoyé à Naples par Charles III pour le représenter au baptême de la fille aînée du roi des Deux-Siciles. Il dépensa quatre millions de réaux, et les lazzaroni accompagnèrent son carrosse jusqu'au premier relais, quand il partit (3). Le comte de Fernan-Nuñez était ambassadeur d'Espagne à Lisbonne lors du mariage de l'infant D. Gabriel avec Doña Maria de Portugal (1785). Il offrit à LL. AA. une fête splendide au palais du Rocio. Il y eut une collation magnifique et un souper de 331 couverts. Le surtout de table venait de Paris, 3,500 bougies ou torches de cire, placées dans des lustres et des candélabres, éclairaient la salle du festin (4). Ces grandes dépenses dérangent souvent l'équilibre des budgets les plus opulents. En 1793, le duc de Medina Celi devait 1,650,000 réaux aux sieurs Gendre, bijoutiers français à Madrid, le duc de Frias leur devait 160,000 réaux, D. Nicolas Luciano y Aguilar 176,000 réaux, le marquis de Santiago 40,000 réaux (5).

Peu à peu les mœurs changèrent, les nobles madrilénes

(1) Saint-Simon, *Mémoires*, XIX, p. 193.

(2) Rodriguez Villa, *Patiño*, p. 119.

(3) Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III<sup>o</sup>*, II, p. 416.

(4) Morel-Fatio, *Etudes*, II, p. 261.

(5) *Archives des affaires étrangères de Paris, Espagne*, t. 637, f<sup>o</sup> 29. — Lors de la déclaration de guerre à la France, la police expulsa brutalement les sieurs Gendre, et ne leur permit d'emporter avec eux que 2,250 livres pour leurs frais de voyage.

sortirent de leur morose isolement. Les ambassadeurs étrangers leur donnèrent l'exemple. L'ambassadeur d'Angleterre avait en 1795 une maison superbe, une fastueuse livrée, deux coureurs, quatre valets de chambre, neuf chevaux dans ses écuries ; il donnait fréquemment des diners et des bals (1).

Godoy avait un magnifique hôtel, à deux pas du Palais. En 1805, la ville de Madrid lui acheta le palais de Buena Vista, construit à l'angle du Prado et de la rue d'Alcala par Doña Maria de Silva (2). Comme le séjour d'Aranjuez ou de la Granja l'ennuyait, Godoy prit l'habitude de n'y rester qu'une semaine sur deux, et de revenir entre temps à Madrid. Il donnait de belles fêtes soit chez lui, soit chez la comtesse de Castillo Fiel, sa maîtresse. Le roi et la reine venaient quelquefois dîner à son hôtel (3). Une jeune duchesse, brouillée à mort avec la reine, lui faisait une guerre ouverte. Elle avait un agent à Paris qui la renseignait sur toutes les toilettes nouvelles que la reine s'y commandait, et le jour où S. M. recevait ses robes, les femmes de chambre de la duchesse se montraient au Prado avec des parures exactement semblables. Par deux fois le palais de la duchesse fut incendié, par deux fois elle le fit reconstruire plus magnifiquement ; mais le jour où elle inaugura ses salons après le second incendie, elle donna une grande fête, et renvoya ses invités après le bal en leur disant : « Je ne veux pas laisser à d'autres « le plaisir de brûler ma maison, je me charge moi-même « de ce soin. » Elle y fit mettre le feu, et mourut peu de temps après d'un mal que les médecins ne purent enrayer (4).

Les modes nouvelles n'allèrent pas sans scandales et sans désordres. Le grand monde y perdit beaucoup de sa décence et de sa moralité. On vit de jeunes seigneurs, comme D. Fernando de Boxadors y Chaves, comte de Peralada, fonder sous le nom de « Belle Union » une société consacrée à développer et à favoriser « *la vida putesca* ». Elle comptait

(1) *Archives des affaires étrangères de Paris, Espagne*, t. 640, fo 186.

(2) *Masonero Romanos, El antiguo Madrid*, II, p. 89.

(3) *Archives des affaires étrangères de Paris, Espagne*, t. 640, fo 25.

(4) *Bausset, Mémoires*, I, p. 267.

parmi ses membres un comte de Fuenclara, un comte de Clavijo, un capitaine au régiment de la Couronne, un cadet aux Gardes (1). On accusait Goya d'avoir peint dans l'église de la Florida les demi-mondaines les plus connues de Madrid, et l'on racontait qu'il avait offert une place d'honneur à la duchesse d'Albe dans la compagnie (2).

Ces scandales étaient inévitables ; la société espagnole ne pouvait passer d'un réel esclavage à la pleine liberté sans que le grand air grisât quelque peu les têtes, mais le changement des mœurs eut la plus heureuse influence sur les esprits sérieux ; on vit des gentilshommes instruits, libéraux, bienfaisants, qui contrastèrent de la manière la plus avantageuse avec les hidalgos têtus et ignares du temps passé.

Le comte de Fernan-Nuñez a laissé des Mémoires destinés à l'éducation de ses enfants. Il leur enseigne à ne pas mépriser leurs serviteurs, il leur rappelle qu'il les a contraints, dans leur enfance, à baiser les pieds de leurs domestiques lorsqu'ils les avaient humiliés par leurs hauteurs. Il ne veut pas qu'ils se fassent un jeu de l'honneur des femmes. Sur le chapitre si délicat de la tolérance religieuse, le comte donne à ses enfants les meilleurs conseils : « Dieu, leur dit-il, dans ses hauts et impénétrables desseins, a permis l'existence de diverses religions, et vous n'avez pas le droit de les insulter et de les combattre par la force... Respectez celui qui pratique la religion à laquelle il croit ; c'est la preuve qu'il a l'âme honnête et pieuse (3). »

Le marquis de Santa-Cruz est le type achevé du gentilhomme éclairé et philanthrope. Passionné pour les sciences exactes et expérimentales, il allait souvent à Paris, passait de longues heures dans le laboratoire de Sigaud-Lafond, rapportait en Espagne des livres et des instruments, possédait dans son palais de Madrid un cabinet de physique bien monté et fit construire le premier aérostat qu'on ait vu en Espagne. Riche propriétaire foncier, il s'occupait de ses vassaux, visitait ses domaines et s'efforça d'y réaliser les progrès qui

(1) Morel-Fatio, *Etudes*, II, p. 85.

(2) Ch. Blanc, *Histoire des peintres*, Ecole espagnole, Goya.

(3) Morel-Fatio, *Etudes*, II, p. 318-329.



préoccupaient alors les sociétés économiques fondées dans toute l'Espagne (1).

Un noble Alavais, D. Trinidad Porcel, marquis de San Millan, s'occupait de chimie ; sa femme était fort versée en astronomie, et avait fait construire un observatoire sur sa maison de la rue de la Coutellerie à Vitoria (2).

D'autres seigneurs réunissaient dans leur château de belles bibliothèques et les ouvraient aux personnes studieuses (3). D'autres collectionnaient les objets d'art, les tableaux, les statues, les antiques, les médailles (4).

Quelques-uns, mais en petit nombre, atteignirent à la véritable originalité. Le comte d'Aranda poussait l'activité jusqu'à la turbulence, la franchise jusqu'à la brutalité. Assez bon militaire et médiocre diplomate, ministre inhabile et excellent surintendant de la police, Aranda nous apparaît comme une individualité incomplète mais puissante, comme un esprit ouvert et cultivé, qui n'a pas su s'émanciper complètement des préjugés de sa caste et de sa nation (5). Campomanès, fiscal de Castille, est un écrivain de haute valeur. Ses *Lettres politico-économiques* résument admirablement tous les vices de la constitution espagnole, indiquent presque toujours avec justesse le remède à appliquer au mal, et abondent en traits satiriques d'une hardiesse toute révolutionnaire (6). Plus modéré dans le fond, et plus classique dans la forme, Jovellanos est le prince des économistes espagnols, un politique honnête et clairvoyant, un homme d'État prudent et résolu.

La noblesse provinciale était naturellement restée plus routinière. Il y avait peu de communications entre Madrid et les

(1) Morel-Fatio, *Etudes*, II, p. 196.

(2) Bengoa, *El libro de Alava*, p. 244.

(3) Parada, *Hombres ilustres de la ciudad de Jerez*, p. LXXII.

(4) Caveda, *Ensayo historico... de arquitectura*, I, p. 292-93. — On peut citer parmi ces gentilshommes lettrés Murcia, Martinez, le marquis de la Florida, le comte d'Aguilar, Bruna, Mendoza y Espinosa, Cavallero y Gongora, Pereira y Pacheco, Vargas y Jovellanos, Santisteban, Alba, Santiago, Villafranca, Oñate, Altamira, Hajar, Osuna, Medina Celi.

(5) Morel-Fatio, *Etudes*, II, p. 142.

(6) *Les lettres politico-économiques* ont été publiées pour la première fois en 1878 par D. Antonio Rodriguez Villa.



provinces, à peine pouvait-on citer quelques grands seigneurs venant de temps à autre habiter leurs manoirs de famille ; les nobles de province bornaient leur ambition à l'ayuntamiento ou à la maestranza, et ne se distinguaient des bourgeois que par leurs prétentions et quelques privilèges honorifiques. La *Gazette de Mexico* nous trace le portrait d'un hidalgo aisé de Queretaro vers 1784 : « D. Fausto Meriño y « Ocia était né de parents nobles et bien posés, il fut régidor de l'illustre ayuntamiento et son alcalde ordinaire, et « capitaine de cavalerie des anciennes milices ; il quitta ces « emplois après les avoir brillamment remplis (*con esplendor*). Il observa toujours une conduite chrétienne et ses « mœurs furent des plus pures ». D. Fausto lègue tout son bien à l'église de Notre-Dame de Guadalupe de Queretaro. Les deux tiers de ses revenus serviront à dire des messes pour les âmes du purgatoire « que voudra bien choisir Marie très-sainte », ou bien à secourir les prisonniers pauvres et les pauvres honteux. Avec le loyer de la maison de ville, on achètera un beau joyau d'argent à Notre-Dame. Le dernier tiers du revenu sera employé à améliorer l'exploitation des biens laissés à l'église par D. Fausto. Ces sages et pieuses dispositions méritent l'approbation du seigneur archevêque de Mexico (1).

Perez Galdos nous dépeint dans un joli passage le jeune gentilhomme de moyenne fortune : « Il était vraiment beau, « de noble prestance, de manières élégantes, d'un air « affable, quoiqu'un peu froid et réservé en apparence, « peu enjoué, mais extrêmement courtois ; de cette courtoisie grave et un peu figée des nobles d'antan (2). » Et la même gravité, la même dignité se retrouvaient jusque chez ces gentilshommes campagnards qu'on appelait dans le peuple « nobles à sandales » (*infanzones de abarca*). Un conscrit de 1808 nous a laissé une curieuse silhouette du hobereau de petite ville : « Le seigneur Fuentes de « Villafior, dit-il, ne m'adressait jamais la parole, et quand

(1) *Gazeta de Mexico*, 25 fév. 1784 (suplemento).

(2) Perez Galdos, *Episodios nacionales (Trafalgar)*, I, p. 46.

« je lui faisais quelques questions, ce n'était jamais qu'avec  
« la plus grande dignité qu'il me répondait affirmative-  
« ment ou négativement par un signe de tête ; ou bien  
« par une gracieuse contorsion de la bouche, et un léger  
« mouvement des épaules il me donnait à entendre qu'il était  
« ignorant de ce que je lui demandais, ou qu'il ne m'avait  
« pas compris (1) ».

Sur les confins de la noblesse et de la bohème, intriguaient et mendiaient une foule de gentilshommes ruinés, qui formaient une des classes les plus curieuses de la population.

L'hidalgo en déconfiture songeait tout d'abord à demander une place. Il partait pour Madrid ou pour les grandes villes, la tête pleine d'illusions ; il lui semblait que les services de ses ancêtres allaient parler pour lui, et que le roi, instruit de ses mérites, s'empresserait de lui donner un emploi grassement doté. Le *Guide de la Grandesse* lui donnait l'adresse, les jours de fête et les anniversaires de tous les grands d'Espagne ; le *Guide des Solliciteurs* lui énumérait toutes les charges dont il pouvait espérer être revêtu (2). Il allait voir les hauts personnages auxquels il pouvait se recommander, et se voyait inscrit sur la liste des *pretendientes*, innombrable et famélique confrérie où chacun espérait la fortune, un peu comme les naïfs attendaient le gros lot à la loterie royale. Dans les premiers temps, le langage du solliciteur est encore noble et magnifique : « D. Rafaël de Floranes Velez de Robles  
« rappelle au roi qu'il s'est employé tout jeune à l'étude de  
« la diplomatie nationale, fréquentant les archives dès sa  
« sortie de l'école. Avec la grande expérience qu'il a acquise  
« depuis plus de quarante ans d'étude, et les connaissances  
« qui le distinguent dans une partie si spéciale — et si peu  
« connue, quoiqu'elle dût l'être davantage — il s'est pré-  
« paré à remplir toute espèce de fonction dans la diplomatie.  
« et demande une place dans les ambassades (3). » Cependant son ambitieux mémoire reste sans réponse, il épuise ses

(1) P. Gille, *Mémoires d'un conscrit de 1808*, p. 58.

(2) *Gazeta de Madrid*, 7 janvier 1806.

(3) *Archives générales centrales d'Alcala de Hénarès. Estado.*

dernières ressources, il est volé par son hôtelier, il ne trouve plus de gîte, il se traîne par les rues et les places, le ventre creux et l'habit râpé. Il devient humble et courtisan, il écrit des lettres comme celle du capitaine D. Pedro Morales au V. R. Bucaréli : « Que mon infortune prétendit appeler à son « aide le comble des miséricordes de V. E. sous la condition « de quelque mérite qui l'en rendrait digne, cela se pourrait « encore expliquer ; mais que l'humanité toute-puissante de « V. E. sans me connaître, sans même savoir si elle me peut « supposer quelque mérite, ait poussé la vertu à un si « louable excès que de me donner sa précieuse protection « dans toutes les occasions où je l'ai implorée, c'est là assurément une chose qui, je n'hésite pas à le dire, vient bien « plutôt de l'héroïcité chrétienne de V. E. que de ma disgracieuse fortune (1). » Plus le malheureux a besoin d'aide, moins il a de chances d'en obtenir ; les cris de douleur et d'angoisse que lui arrachent sa misère et celle des siens importunent ses protecteurs, et il tombe insensiblement au rang d'idalgo mendiant, où il retrouve parfois cette sorte de paix qui vient du renoncement à toute espérance. « Qui ne connaît, dit un auteur espagnol, l'*idalgo de gouttière*, pâle, osseux, amaigri, drapé dans sa cape déchirée, avec une épée à coquille à la ceinture, n'ayant chez lui que ses parchemins, et sur le foyer une marmite vide de tout aliment, à moins que ce ne soit le flatulent haricot ou le petit salé. Ce type si espagnol, qu'on peut encore rencontrer au milieu des taillis de chênes de nos montagnes, aura toujours pour nous une saveur de philosophie transcendante, réfractaire à tout changement salutaire, car nous sommes le peuple qui vit le plus de tradition et de souvenirs. L'arbre, le troupeau, la terre fertile que le soleil dore et brûle, le moderne Ibère n'en demande pas davantage pour être heureux, comme le furent les premiers habitants de ce jardin des Hespérides, qui représente dans son inextricable fouillis la tête de Méduse elle-même (2). »

(1) *Archives des Indes à Séville, Est. 146, caj 4, leg. 4.*

(2) Sepulveda, *Madrid viejo*, p. 25.

## V. — Le roi et la noblesse.

Il nous reste à rechercher quelle était l'importance politique de la noblesse en Espagne. Le corps nobiliaire, défendu par des privilèges nombreux, tout brillant de l'éclat des titres et des décorations, comprenant les plus riches familles du royaume et vivant dans l'entourage du roi, jouissait-il d'un pouvoir propre, exerçait-il du moins sur la marche des affaires une influence proportionnée à son illustration et à ses richesses ?

La réponse à ces deux questions doit être négative.

L'aristocratie espagnole formait incontestablement une caste, mais ne formait pas un corps politique. Elle représentait les gloires historiques de la nation, elle ne représentait pas une tradition de gouvernement. Jamais les nobles de Castille n'avaient figuré comme ordre distinct aux Cortès des pays castillans, ils n'avaient jamais demandé au roi le droit d'y envoyer leurs députés (1). Les nobles aragonais avaient eu jadis part au gouvernement, mais Philippe V avait retiré à l'Aragon ses privilèges, et avait réduit l'aristocratie aragonaise à la même impuissance que l'aristocratie castillane.

En examinant de près les privilèges de la noblesse, on reconnaît que le gentilhomme en retire plus d'honneur que de profit. Si l'on excepte quelques adoucissements à la rigueur du droit en matière de dettes, ou en matière criminelle, l'hidalgo n'a que des prérogatives honorifiques. Le titré et le grand se distinguent de lui par des honneurs plus considérables, et non par des droits plus étendus. L'hidalgo paie les impôts presque au même titre que le bourgeois ; le titré et le grand paient des impôts spéciaux, qui sont comme la rançon de leur noblesse.

La richesse de certaines grandes familles est extrême. Quelques-unes donnent le nom d'*États* à leurs domaines territoriaux (2). Aranda a 1.600.000 réaux de revenu (3), et il y

(1) Antequera, *Historia de la legislacion*.

(2) *Académie de l'Histoire*, D, 60, ms in-f° sans pagination, avec une carte topographique des domaines du duc de l'Infantado.

(3) Morel-Fatio, *Études*, II.

en a de plus riches que lui. Le duc de Medina Celi tire un million de réaux de ses seules pêcheries de thon (1). Mais ils sont rares les seigneurs qui n'abandonnent pas à des intendants la gestion de leurs terres, et qui cherchent à en tirer un parti intelligent.

Le majorat n'est qu'un privilège apparent, c'est un encouragement à la paresse et à l'inertie, c'est une des causes les plus puissantes de la pauvreté de l'Espagne ; grâce à lui, le gentilhomme est sans crédit, et toujours obéré.

Il est fort agréable d'être majordome, gentilhomme de la Chambre ou écuyer du roi, mais à jouer ce rôle on perd son indépendance et parfois sa dignité ; l'étiquette le dit elle-même, on fait partie de la domesticité royale (*Real servidumbre*).

C'est une bonne chose d'obtenir une commanderie dans les Ordres militaires, mais, outre qu'une telle aubaine est rare, elle resserre encore les liens de l'obéissance due au roi, et il en est de même de toutes les grâces, faveurs, pensions et gratifications qu'il peut décerner ; ce sont dans sa main des instruments perfides d'assujétissement et de domestication.

Si l'on s'engage dans l'armée, on a en perspective les ennuis de la vie de garnison, et la rareté des guerres continentales enlève à peu près toute chance d'avancement.

Si l'on entre dans un des grands services publics, on disposera effectivement d'une part d'autorité, mais à titre de fonctionnaire, et non d'hidalgo, et l'on ne sera plus qu'un rouage de la grande machine que le roi seul met en mouvement. L'absolutisme bourbonien a conservé la noblesse, mais il l'a endormie et enchaînée. Elle mange encore, mais ne marche plus.

Des textes nombreux prouvent que les rois de la maison de Bourbon ont suivi, dans leur conduite à l'égard de l'aristocratie, un plan préconçu et réfléchi. Louis XIV a engagé Philippe V « à conserver aux grands toutes les prérogatives « extérieures de leur dignité, et en même temps à les exclure « de toutes les affaires dont la connaissance pourrait aug-

(1) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 377.

« menter leur crédit (1). » Madame des Ursins ne faisait que commenter ces paroles quand elle écrivait à Torcy : « L'essentiel n'est pas de contenter les grands... mais de travailler à avoir des troupes. Il faut trouver les moyens de « les payer, et se moquer du reste (2). »

Les rois ne firent que développer ces principes pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle. L'organisation de l'armée et de la marine, la suppression des grandes charges de connétable et d'amiral mirent dans leurs mains toutes les forces de l'État. L'institution des intendants et des corrégidors couvrit toute l'Espagne d'agents royaux, sûrs et dévoués. L'application d'un nouveau régime financier aux pays aragonais, la conclusion du Concordat de 1753, la confiscation des biens des Jésuites en 1767, les droits concédés à Charles IV par le pape mirent la royauté en possession de ressources énormes contre lesquelles aucune hostilité intérieure ne pouvait prévaloir. La publication de la *Novísima Recopilación* en 1805 consacra définitivement tous les progrès de l'absolutisme. Sans que rien eût été changé en apparence aux anciennes institutions, le gouvernement espagnol se trouva transformé; d'une monarchie limitée, et combattue par les privilèges des castes et des villes, les Bourbons firent une monarchie aussi absolue au moins que celle de France. L'Espagne ne trouva malheureusement pas le « bon despote » qui aurait pu employer cette formidable puissance au relèvement de la nation, et les désastres du règne de Charles IV furent le triste résultat de tout un siècle d'efforts ingénieux et de patiente diplomatie.

On serait presque tenté de regretter les progrès de l'absolutisme, mais on doit se convaincre que s'il a fait du mal à l'Espagne, le gouvernement de l'aristocratie lui en aurait fait encore davantage.

La noblesse espagnole a mérité son abaissement politique.

Les grands avaient le jugement faussé par l'égoïsme le

(1) Lettre de Louis XIV à Philippe V, 2 sept. 1703. — Baudrillart, *Philippe V et la cour de France*, p. 226.

(2) Lettre de M<sup>me</sup> des Ursins à Torcy (14 oct. 1705). — Coxe, *L'Espagne sous les Bourbons*, I, p. 448.

plus intransigeant. Ils ne voyaient au monde que la gloire de leur maison, et auraient sacrifié l'ordre général à leurs intérêts particuliers (1). Leur négligence et leur inapplication, pour ne pas dire leur légèreté et leur paresse, les rendaient incapables de s'élever jusqu'aux grandes conceptions qui font les grandes politiques et de diriger les affaires avec rapidité et décision.

Leur farouche isolement (2) devait les maintenir longtemps dans l'ignorance de l'état social de leur pays, et des grands changements qui se produisaient en Europe. Les eussent-ils connus, leurs préjugés, et le fanatisme qu'ils devaient à leur éducation, les auraient empêchés d'en comprendre la signification et la portée.

Campomanès est donc dans le vrai lorsqu'il compte pour rien la résistance que pourrait opposer la noblesse à une réforme de l'État : « Le corps de la noblesse, dit-il, hasardera « quelques représentations, parlera du sang de ses aïeux, « et énumérera plus de batailles contre les Mores qu'il n'y « en a dans vingt comédies de Moncin y Liviano, mais en « leur mettant sous les yeux le récit que j'ai fait de leur his- « toire depuis Henri II jusqu'aux rois catholiques, les grands « verront sans doute qu'ils ont plus de raisons de se taire « que d'émouvoir les cendres (3). »

(1) Tessé à Chamillart (1705), ap. Coxe, I, p. 407. — Dodington à Lord Stanhope (11 mai 1716), ap. Coxe, II, p. 292.

(2) Tessé à Chamillart (1705), Coxe, I, p. 399.

(3) Campomanès, *Cartas politico-economicas*, carta IV.

## CHAPITRE IV.

### MADRID.

Le règne de la noblesse était fini, et si puissant que fût encore l'empire de la religion sur l'âme espagnole, le clergé n'en représentait pas moins le passé ; sa conception particulière de la société ne répondait plus aux tendances, aux aspirations qui se manifestaient déjà dans le public, et il y avait peu à espérer qu'il se ralliât jamais à un mouvement, où il avait en somme beaucoup plus à perdre qu'à gagner. C'est dans les villes qu'il faut chercher la classe vraiment vivante et intéressante de la nation. C'est là que se rencontraient les hommes les plus instruits et les plus libéraux, ceux qui apprenaient et progressaient, ceux qui regardaient en avant et non en arrière. C'est là qu'on peut espérer surprendre la vie espagnole dans son complet épanouissement. Madrid mérite une place à part parmi les villes espagnoles, et c'est par lui qu'il convient de commencer.

#### I. — Progrès de Madrid au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Madrid n'a dû qu'à sa situation centrale d'être choisi par Ximènes et par Philippe II pour devenir la capitale de l'Espagne. Il a conservé longtemps le caractère d'une création artificielle, et n'a été qu'une capitale administrative.

Les rois de la maison d'Autriche songèrent peu à embellir la ville, et malgré les louanges hyperboliques des auteurs castillans du xvii<sup>e</sup> siècle (1), Madrid n'était à cette époque qu'une ville laide, mal bâtie et mal entretenue.

(1) *Solo Madrid es corte. — Donde esta Madrid calla el mundo.*



Philippe IV avait déterminé en 1625 le périmètre de la ville, et l'avait entourée d'un mur en terre battue qui subsista en partie jusqu'en 1861. On conserve à l'ayuntamiento un plan figuratif de la ville dressé en 1656 par D. Pedro Texeira. Les principales voies de la ville moderne s'y reconnaissent déjà, mais l'intérieur est rempli de jardins et de terrains vagues quise sont peu à peu couverts de maisons.

Madrid n'avait qu'un seul monument, l'Alcazar royal, vaste palais de forme quadrangulaire bâti par Charles-Quint. Sa façade principale, composée d'un rez-de-chaussée et de deux étages percés de trente-cinq fenêtres à balcons dorés, était flanquée aux angles de pavillons carrés; au centre un avant-corps, exhaussé d'un troisième étage, portait à son sommet un colossal bas-relief représentant l'écu des armes impériales. A l'intérieur, deux belles cours entourées d'arcades donnaient du jour aux appartements du palais. Les contemporains vantent la magnificence de la salle des gardes, du salon des ambassadeurs, de la salle des fêtes, longue de 170 pieds sur 30 de largeur. Toutes ces salles étaient ornées à profusion de tableaux et de statues. Philippe IV avait payé 500,000 doubles un Jésus au jardin des Oliviers de Michel-Ange (1). Le garde-meuble renfermait 800 tentures de tapisserie, beaucoup plus belles que celles de la couronne de France (2). On ne saurait énumérer toutes les richesses renfermées dans le trésor, et dans la salle d'armes (3). Cependant, malgré son éblouissante richesse, le palais était triste et sombre et avait quelque chose de l'aspect sévère d'un couvent. Tout le rez-de-chaussée était occupé par les bureaux de l'administration générale du royaume (*despacho universal*). Là, sous des voûtes enfumées appelées les grottes (*las covachuelas*), travaillaient en silence, à la lumière des flambeaux, les bureaucrates castillans, les gens de la grotte (*covachuelistas*), mystérieux agents de l'autorité royale. Dans le palais étaient

(1) Mesonero Romanos, *El antiguo Madrid*, I, p. 159.

(2) Grammont, *Mémoires*. (Coll. Michaud et Poujoulat, t. XXXVI.)

(3) Mesonero Romanos, *op. cit.*, I, p. 157. — On citait parmi les raretés conservées au palais des « cornes de licorne » évaluées à plus d'un million de réaux.

installés les Conseils d'Etat, de Castille, d'Aragon, d'Italie, des Flandres, de Portugal, des Indes, des Ordres, de la Guerre et des Finances. Cinq cents chambres suffisaient à peine à loger les gens de la suite du roi.

Au pied du palais s'étendait la ville maussade et sordide. Les plus belles maisons avaient l'air de forteresses rébarbatives ; la plupart étaient d'aspect misérable, et la raison en est fort curieuse. Lorsque la Cour était venue s'établir à Madrid, le roi avait mis le logement de ses officiers à la charge des propriétaires les plus aisés. Cette obligation s'était transformée avec le temps en un impôt de 50 0/0 sur la valeur des loyers (1), et n'était perçu que sur les maisons de belle apparence. Les propriétaires de majorats, ou les couvents, qui possédaient presque tous les terrains à bâtir de Madrid, avaient imaginé, pour se soustraire à l'impôt (*regalia de aposento*), de ne bâtir que des masures de 300 à 1000 pieds carrés, qu'on appelait maisons à la malice (*casas a la malicia*) et qui formaient encore en 1800 les deux tiers de Madrid. La plus petite maison de la ville, appelée la maison aux cinq tuiles, n'avait que 180 pieds superficiels (2).

Les rues étaient étroites, tortueuses et sombres, sans alignement, sans nivellement ; leur saleté était le sujet d'inépuisables plaisanteries. La moitié des rues n'étaient que des cloaques, l'autre moitié était pavée de petits cailloux pointus, soigneusement placés la pointe en haut. Les maisons n'avaient ni égouts, ni gouttières, on jetait les ordures et les eaux ménagères par les fenêtres, en criant seulement « *agua va!* » pour prévenir les passants ; on élevait au milieu de la rue des monceaux de fumier que les balayeurs enlevaient seulement deux fois par semaine. A la première averse, la poussière nauséabonde qui couvrait le sol se changeait en un horrible borbier où pataugeaient les piétons, éclaboussés par les chariots à roues pleines des paysans et par les carrosses des seigneurs. Les vrais maîtres des rues de Madrid étaient les pourceaux du couvent de Saint-Antoine-Abbé.

(1) *Nov. Rec.*, III, xv, 1.

(2) Mesonero Romanos, *El antiguo Madrid*, I, p. 89.

Placés sous la protection de la Cour et de la Chambre de Castille, ces animaux erraient librement par les rues, défonçaient l'empierrement, remuaient la fange avec leur groin, ou bien, pris tout à coup de terreur panique, s'enfuyaient en grognant, galopèrent dans la boue liquide et se jetaient dans les jambes des passants. La nuit venue, il était imprudent de se hasarder dans les rues sans guide ou sans litière, ou sans être bien armé; on trouvait souvent des cadavres de gens assassinés jusque devant la porte de la prison de Cour. Les dames qui allaient en soirée se faisaient voiturer en chaise et précéder de laquais porteurs de lanternes (*hachas de viento*). Les rues n'avaient pas d'autre éclairage que les lumières brillant devant quelque image de la Vierge, ou les méchants lumignons que les propriétaires consciencieux accrochaient au balcon du premier étage (1).

Madrid manquait d'eau. Quelques fontaines publiques versaient seules un mince filet d'eau dans les cruches des ménagères ou les tonnelets des aguadors galiciens. Au moindre incendie, tout un bloc de maisons (*manzana*) y passait, parce que les *seringues* de la ville, seules pompes alors en usage, étaient presque toujours hors de service.

Les marchés consistaient en pauvres échoppes rangées le long de certaines rues et sur certaines places. Il y en avait place de la *Cebada*, *plaza Mayor*, place *Anton Martin* au haut de la rue *Fuencarral*; on appelait ce dernier « le filet de Saint-Louis » (*la red de San Luis*), parce qu'il était près de l'église de Saint-Louis, et entouré d'un treillis en fil de fer (2). Il y avait des étaux de boucher jusque dans la rue d'Alcala (3). Des marchands de fritures installaient leurs fourneaux (*bodegones de puntapiés*) au coin des rues les plus fréquentées. L'approvisionnement des marchés était si défectueux qu'on faisait venir les œufs jusque de France.

Les routes qui conduisaient à la ville étaient mauvaises et mal entretenues; deux ponts de pierre seulement traver-

(1) Mesonero Romanos, *El antiguo Madrid*, I, p. 89-97. — Sepulveda, *Madrid viejo*, p. 29.

(2) Mesonero Romanos, *ibid.* II, p. 130.

(3) *Diario de Madrid*, 10 avril 1806.

saient le Manzanarès. A la porte d'Atocha, des dépôts de décombres qui prenaient les proportions de vraies montagnes réduisaient presque à rien la largeur du chemin royal. Il n'y avait point d'avenues percées pour monter aisément à la ville haute.

Les Madrilènes n'avaient pour se promener que les prairies basses du Manzanarès et le vieux Prado.

C'est dans ce fâcheux état que Philippe V trouva sa capitale, et il se passa encore bien des années avant qu'on essayât de remédier au mal.

Le premier projet d'amélioration date de 1746. L'auteur proposait d'amener à Madrid les eaux du Jarama, de creuser un canal de Madrid à Aranjuez, de planter des promenades autour de la ville, de construire au-dessus de la rue Basse de Ségovie un pont qui unirait les quartiers hauts du Palais et de Saint-François. Il indiquait aussi certaines mesures de police, mais gâtait son plan par l'idée malencontreuse de fortifier Madrid (1). Rien ne fut fait alors, et les projets ne furent repris qu'en 1761 par l'ingénieur Sabatini.

C'est au marquis de Squillace (*Esquilache*) que revient l'honneur d'avoir commencé les réformes. Il fit nettoyer les rues, il y fit placer 5000 réverbères et organisa une police sérieuse (2). Mais il eut le tort de recourir au monopole pour approvisionner Madrid de pain, d'huile, de savon et de lait ; une hausse imprévue se produisit sur toutes ces denrées de première nécessité. Esquilache fut bientôt haï du peuple, et quand il voulut réformer le costume en 1766, une émeute formidable éclata contre lui. Les Madrilènes portaient un chapeau de feutre à larges bords rabattus, et une cape très ample dont un pan se relevait sur une épaule. Sous un ciel aussi variable que celui de Madrid, ce costume avait l'avantage de défendre à la fois du froid et du soleil, et il est si bien adapté au climat qu'il est encore porté aujourd'hui par la majorité de la population ; mais les filous, les voleurs, les escarpes défiaient sous la cape et le chapeau à larges bords

(1) Mesonero Romanos, *El antiguo Madrid*, I, p. 98.

(2) Coxe, *L'Espagne sous les Bourbons*, IV, p. 560.

toutes les recherches de la police. Le ministre voulut agir à la Pierre-le-Grand, relever les chapeaux et couper les capes (1), mais les « *manolos* » n'étaient pas des moujiks, le peuple se souleva, se battit, se fit tuer pour la cape et le chapeau. Charles III crut sa couronne menacée, revint précipitamment à Madrid et fit sa paix avec son peuple en signant l'exil d'Esquilache.

Madrid faillit payer cher sa révolte, le roi songea à se fixer à Séville ou à Valence; Tanucci le détermina par des raisons d'ordre financier à renoncer à ce dessein (2). Madrid resta capitale, mais le roi nomma Gouverneur du Conseil de Castille le comte d'Aranda, qui reprit avec plus de prudence les projets d'Esquilache, et réussit là où l'Italien avait échoué. Pour dégoûter les gens de porter le chapeau *Chamberg* (3), il le fit prendre au bourreau, et dès lors la mode commença de s'en perdre (4). Tous les fonctionnaires adoptèrent le tricorne (*sombrero de tres picos*), les élégants les imitèrent, et peu à peu le chapeau séditieux passa pour mal porté. Aranda purgea la ville des fainéants et des vagabonds qui la troublaient, lui donna une garnison permanente, une police active et une nouvelle administration (5).

En 1798, les veilleurs de nuit furent installés à Madrid (6).

En 1802, la ville fut divisée en dix quartiers placés chacun sous la surveillance d'un *alcalde de Casa y Corte* (7).

Godoy commença à porter le marteau sur les masures et les maisons borgnes, il obligea les propriétaires de majorats et les couvents à vendre leurs terrains (8), et Madrid se transforma assez rapidement.

(1) *Nov. Rec.*, III, xix, 13 (10 mars 1766). On rappelait dans l'édit les ordonnances précédentes de 1716, 1719, 1723, 1729, 1737, 1740 et 1745.

(2) Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III*, t. II, p. 84.

(3) Ainsi appelé du régiment de Chamberg, créé par Charles II. — De Séjourant. *Dictionnaire espagnol-français*.

(4) Coxe, *L'Espagne sous les Bourbons*, t. IV, p. 571.

(5) *Id. ibid.*, V, p. 444.

(6) *Nov. Rec.*, III, xix, 3 (6-9 déc. 1798).

(7) Voici les noms des dix quartiers : — Plaza, Palacio, Aligidos, Maravillas, Barquillo, Nuevo de S. Martin, S. Geronimo, Avapias, Nuevo de san Isidro, S. Francisco. — *Nov. Rec.*, III, xxi, 12.

(8) Les terrains à bâtir se payaient déjà 1 réal 1/2 le pied carré aux portes

Le beau plan de D. Tomas Lopez (1785) témoigne des grands progrès accomplis dès le règne de Charles III. Il restait cependant encore beaucoup à faire. Madrid gardait un air campagnard (*villanesco*), peu digne d'une capitale (1). Un soldat français nous le dépeint en 1809 comme « une ville « très digne d'être visitée, où tout est bien, convenable et « digne, mais où rien n'excède l'ordinaire, ne fixe l'attention « du voyageur ou ne l'étonne par la grandeur des propor- « tions (2). » Et c'est encore aujourd'hui l'impression que produit cette ville, propre et bien percée, mais pauvre en monuments et dénuée de pittoresque.

Il faut convenir aussi que Charles III et Charles IV poussèrent trop loin la sollicitude pour la propreté et le bon ordre. Ces souverains méticuleux voulurent soumettre les Madrilènes à une vie presque aussi monotone que celle qu'ils menaient eux-mêmes. Charles III comparait ses sujets à des enfants qui pleurent quand on veut les débarbouiller, il ressemblait, de son côté, à ces parents ennuyés qui ont toujours quelque chose à blâmer ou à défendre, et qui empêchent tout jeu, sous prétexte que les enfants vont se salir et se déchirer.

Un faiseur de projets voulait immatriculer tous les employés du roi, tous les commerçants, tous les journaliers et tous les artisans ; forcer les propriétaires à donner chaque année la liste de leurs locataires, exiger un passeport de tous les allants et venants. Il s'étonnait qu'il y eût des douanes pour les marchandises, et qu'il n'y en eût pas pour les hommes (3).

Cet esprit de réglementation à outrance était celui du roi et des ministres. La loi voulait apprendre aux charpentiers à

de la ville, 12 réaux à la Puerta del Sol, 88 réaux Plaza Mayor. — Mesonero Romanos, I, p. 88. — La transformation eût été beaucoup plus rapide, sans les lenteurs de l'administration. On ne pouvait bâtir sans une permission de l'ayuntamiento qui mettait deux ans à l'accorder. — *Archives de la ville de Madrid*. Registre des délibérations de l'ayuntamiento, 1804.

(1) Mesonero Romanos, t. I, p. 108.

(2) Fée, *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, p. 34.

(3) *Archives générales d'Alcalá de Hénarès, Estado*, leg. 3,559.

dresser leurs échafaudages (1), et aux propriétaires à tendre les stores extérieurs de leurs maisons (2).

On ne saurait se faire une idée du nombre incroyable des choses défendues à Madrid. Il était défendu d'aller par les rues dans un carrosse à six mules, d'avoir des postillons vêtus de casaques courtes, de galoper, de trotter trop vite, d'avoir un cocher âgé de moins de 17 ans (3), de former les voitures en file (4), d'avoir plus de deux laquais (5). Défense aux revendeurs et regrattiers d'attendre les paysans dans les rues, et d'entrer avant midi au marché (6). Défense aux marchands de salades et de légumes d'avoir de l'eau pour les laver (7). Ordre aux marchands de morue de changer souvent l'eau de leurs baquets. Défense de jeter cette eau à la rue (8). Ordonnances royales sur la manière de vendre les cardons (9), sur les ventes de meubles et de vieux habits (10), sur les revendeuses de suif, qui doivent être au nombre de 32 seulement pour tout Madrid, être veuves, et âgées d'au moins quarante ans (11). Défense d'établir dans la ville des fabriques de sparterie, des fours à plâtre ou à briques, des teintureriers et toutes autres usines exigeant l'emploi du combustible (12).

La police des auberges et des cafés est des plus sévères. Il est interdit d'y fumer, d'y lire les gazettes et papiers publics, d'y avoir des conversations immorales, d'y parler politique, d'y faire des personnalités, d'y jouer aux cartes, au jaquet ou au billard. Ce dernier jeu est jeu royal, on peut y jouer dans certaines maisons moyennant rétribution, et sous la surveillance personnelle du fermier du roi (13).

(1) *Nov. Rec.*, III, XIX, 5 (1778-1782).

(2) *Ibid.*, III, XIX, 6 (1784).

(3) *Ibid.*, III, XIX, 23 (1789).

(4) *Ibid.*, III, XIX, 24 (1792).

(5) *Ibid.*, VI, XIV, 14 (1723-29).

(6) *Ibid.*, III, XVII, 15 (1739-74).

(7) *Ibid.*, III, XVII, 18 (1792).

(8) *Ibid.*, III, XIX, 1 (note 2).

(9) *Ibid.*, III, XVII, 19 (1803).

(10) *Ibid.*, III, XIX, 28 et 29 (1799-1802).

(11) *Ibid.*, III, XVII, 17 (1787).

(12) *Ibid.*, III, XIX, 8, 9 et 10 (1803).

(13) *Ibid.*, III, XIX, 26 (1791).

Les cabarets autorisés par la *Sala de Alcaldes de Casa y Corte* doivent rester toujours ouverts sans qu'il soit permis d'en garnir la porte même d'un voile en étoffe ; on n'y vend que du vin et des fritures, défense d'y servir des ragoûts ou même de la viande bouillie. Tout jeu de dés ou de cartes, permis ou prohibé, y est défendu. On n'y recevra ni femmes, ni ivrognes, et les jours de travail, ni employés, ni ouvriers, ni apprentis. La taverne n'aura qu'une issue (1). Les logeurs donnent à la police le nom de toutes les personnes qui descendent chez eux. Il est défendu de loger personne, même par charité, sans en avertir le juge de quartier (2).

On croirait, à lire les ordonnances de police, que l'ordre moral n'était pas moins protégé que l'ordre matériel. Les blasphèmes, les jurements, les grossièretés sont punis de la prison (3). Il est défendu aux lavandières du Manzanarès d'interpeller les passants, de faire des gestes obscènes ou de s'attrouper autour des bourgeois paisibles (4). Il est défendu de siffler au passage les femmes vêtues de basquines violettes (5). Les filles qui seraient assez osées pour fréquenter les promenades publiques doivent être conduites à la *Galera* (6). Les oisifs toujours en quête de nouvelles, et occupés à arpenter les places et les rues, seront arrêtés comme vagabonds (7).

Cependant les voyageurs qui ont visité Madrid au début du XIX<sup>e</sup> siècle sont très loin de le peindre comme le séjour d'élection de la vertu. C'est qu'il est plus facile de faire des lois que de changer les mœurs, et que tout défendre équivaut presque à tout permettre. Le monde officiel espagnol était grave et maussade, et s'entendait presque aussi bien que notre Louis XIII à s'ennuyer ; mais le peuple aimait la joie, les fêtes bruyantes et tumultueuses. Le roi avait beau

(1) *Nov. Rec.*, III, xvii, 13 (1795).

(2) *Ibid.*, III, xix, 25 et 27 (1788, 1796, 1799, 1801).

(3) *Ibid.*, III, xix, 14 (1789). — XII, xxv, 10 (1803)

(4) *Ibid.*, III, xix, 14 (1790).

(5) *Ibid.*, III, xix, 19 (1802).

(6) *Auto acordado du Conseil*, 24 mai 1704

(7) *Nov. Rec.*, III, xix, 12 (1766).



défendre aux jeunes filles de s'habiller en « reines de mai » (1), il avait beau prohiber les bals masqués de « la bonne nuit » de Noël (2), interdire les confetti pendant le carnaval (3), les feux de joie, les pétards, les fusées et les coups de fusil pendant toute l'année (4), il avait beau défendre aux Asturiens de danser la *danza prima* au Prado del Corréidor (5), et frapper de 100 ducats d'amende les maîtres à danser qui réuniraient des élèves des deux sexes, ou les particuliers qui donneraient une soirée ailleurs qu'en leur maison (6), le Madrilène se moquait des ordonnances, et courait au plaisir en dépit des juges et des sergents. Tout ce que le roi pouvait en obtenir était un peu plus d'hypocrisie, mais le diable n'y perdait rien.

## II. — Madrid à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Madrid comptait en 1787 156,272 habitants et une garnison de huit à dix mille hommes (7). L'enceinte, de forme rectangulaire, mesurait environ deux lieues de circuit. On comptait dans la ville 15 portes, 506 rues, 42 places, 7,398 maisons, 133 églises, couvents, collèges, séminaires et hôpitaux, 65 édifices publics et 17 fontaines (8).

La ville était entourée de promenades qui étaient loin d'être entretenues avec le même soin qu'aujourd'hui. Seuls le Prado et la promenade des Récollets commençaient à ressembler aux boulevards d'une grande capitale. Quelques larges rues, comme la Calle Mayor, les rues d'Alcala, d'Atocha, de San Geronimo, offraient aux promeneurs leurs chaussées pavées, bordées de trottoirs dallés (9). La Plaza Mayor, entourée de constructions régulières, était encore le théâtre des grandes fêtes municipales, mais l'incendie de 1790 la détruisit presque entièrement. La Puerta del Sol, où aboutissaient les sept

(1) *Nov. Rec.*, III, XIX, 15 (1769-1770-1789).

(2) *Ibid.*, III, XIX, 20 (1797).

(3) *Ibid.*, III, XIX, 21 (1799).

(4) *Ibid.*, VII, XXIII, 3, 4, 5 (1744-1804).

(5) *Ibid.*, III, XIX, 18 (1803).

(6) *Ibid.*, III, XIX, 17 (1790).

(7) *Censo* de 1787.

(8) De Laborde, *Itinéraire descriptif*, III, p. 101.

(9) De Langle, *Voyage en Espagne*, I, p. 175.

rues de Correos, Mayor, de l'Arenal, de Preciados, de la Montera, d'Alcala et de San Geronimo, marquait à peu près le centre de la ville ; elle ne présentait pas alors l'aspect élégant qu'elle a aujourd'hui ; cependant l'hôtel des postes (1768), la petite église de *Buen Suceso*, et une curieuse fontaine lui donnaient déjà un certain cachet architectural. C'était le rendez-vous des flâneurs et des petits maîtres qui y venaient se chauffer au soleil, prendre une prise (*sorber un polvo*), apprendre les nouvelles, conter leurs aventures, fumer un cigare, montrer leur toilette, et attendre le dernier son de la messe de deux heures pour voir les élégantes entrer à l'église de *Buen Suceso*. Les vendredis de carême, les prédicateurs en plein vent y évangélisaient les Asturiens et les Galiciens, pendant que les voleurs coupaient les bourses des naïfs auditeurs. Un carrefour voisin de la rue du Lion était fréquenté surtout par les comédiens ; le peuple l'appelait *El mentidero de los representantes*. Presque tous les gens de théâtre demeuraient aux alentours : rues des Jardins, de l'Amour-de-Dieu, de Saint-Jean, de Sainte-Marie, de Francos et de Cantaranas (1).

Les quartiers hauts étaient habités par la noblesse et la bourgeoisie. Les quartiers bas de l'Avapies, du Rastro, de l'Inclusa et des Ambassadeurs étaient la demeure des classes populaires et la forteresse de la *manolera*.

Toutes les rues de Madrid portaient un nom, inscrit sur les murs à chaque carrefour ; mais on avait suivi pour le numérotage des maisons un système fort compliqué qui rendait très difficile l'indication d'une adresse à Madrid. On ne numérotait pas chaque rue, mais chaque bloc de maisons (*manzana*) ; une rue un peu longue présentait souvent un grand nombre de numéros semblables ; il fallait, pour trouver une adresse, connaître le nom de la rue, le numéro du bloc où se trouvait la maison, et le numéro de la maison dans ce même bloc. On disait, par exemple : « Venez me voir chez moi, rue Sainte-Isabelle, bloc 24, n° 5. » C'était, pour les

(1) Mesonero Romanos, *El antiguo Mad.*, II, p. 25-111. — Sepulveda, *Madrid viejo*, pass.

étrangers surtout, une cause fréquente de confusions inextricables (1).

Madrid n'est point encore une ville monumentale. Le Palais Neuf a remplacé le vieil Alcazar de Charles-Quint et est, à vrai dire, le seul monument grandiose de Madrid ; cependant les Bourbons furent de grands bâtisseurs et élevèrent quelques constructions assez élégantes (2).

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle régnait encore en Espagne le style emphatique et lourd, auquel l'architecte Churriguerra a laissé son nom (*estilo churriguerresco*). C'est dans ce style que furent bâtis les édifices publics construits sous Philippe V. On en voit encore des traces évidentes dans le monastère des Filles nobles de Saint-François de Sales (*Salesas Reales*), construit sous Ferdinand VI par ordre du roi, et de sa femme, la reine Barbara de Portugal. Cet immense édifice coûta 80 millions de réaux, et parut bien cher aux contemporains : « Reine barbare, disait-on, œuvre barbare, et barbare gaspillage (3) ! » Il est certain que cet immense bâtiment de briques et de pierres n'a rien de monumental, mais l'église révèle au moins quelque invention chez l'architecte, et la richesse exagérée de sa décoration vaut mieux, à tout prendre, que la sécheresse et la pauvreté du style pseudo-classique. Les constructions de Charles III sont correctes et présentent parfois d'assez heureuses proportions ; le musée du Prado élève le long du Prado une façade d'un

(1) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 163.

(2) *Constructions de Philippe V* : Pont de Tolède, séminaire des nobles, théâtre des Caños del Peral, du Prince et de la Croix, églises de San Cayetano et de San Tomas, Hospice, fabrique de tapis, fontaines de la Puerta del Sol, et de la place Anton Martin.

*Constructions de Ferdinand VI* : Magasin à blé, hôpital général, écoles, monastère des Salesas Reales.

*Constructions de Charles III* : Le musée du Prado, la douane, les portes d'Alcala et de San Vicente, le couvent de San Francisco el Grande, l'observatoire astronomique, les écuries du Palais, les fabriques royales d'orfèvrerie, de tapis et de porcelaine (*la China*), les fontaines du Prado.

*Constructions de Charles IV* : Manufacture des tabacs, couvent de San Gil, dépôt hydrographique, les Salesas Nuevas, les palais de Liria, de Buena Vista, du duc de Villahermosa, l'hôtel des Gremios et du Nuevo Rezado. — Mesonero Romanos, t. I, p. 83-109.

(3) De Laborde, *Itinéraire descriptif*, III, p. 123.

bon dessin, l'hôtel des douanes a bien la simplicité qui convient à un édifice de ce genre, la fontaine de Cybèle est un morceau passable de sculpture ornementale, la porte d'Alcala ne manque pas d'une certaine originalité, mais la note générale est vraiment celle de la médiocrité. Au point de vue de l'art, Madrid est bien inférieur à Tolède, à Saragosse, à Séville, à Valence et à cent autres cités de l'Espagne. On chercherait vainement une belle église dans cette capitale des Rois catholiques. Saint-Isidore, Saint-François-le-Grand et l'église du noviciat des jésuites, qui sont les plus remarquables, n'attireraient pas l'attention dans une ville un peu riche en belles œuvres d'architecture. Les bienfaiteurs des églises ont éparpillé leurs ressources. Madrid a cent chapelles et n'a pas une seule église vraiment majestueuse. La dévotion castillane a couvert d'or et de marbres précieux les murs de ces sanctuaires étroits et mesquins; l'art y a peu gagné. Le corps de saint Isidore repose dans une châsse où il entre pour 17,647 réaux d'argent (1); l'autel de l'église des jésuites vient de Rome, il est tout de marbre et de bronze (2), mais mieux vaudrait moins d'opulence et plus de grandeur.

Le charme et l'attrait que Madrid ne pouvait demander à la beauté de ses monuments, il l'empruntait aux qualités de sa population. Purifié, nettoyé, rendu habitable par Charles III, Madrid était, dès la fin du siècle dernier, une des cités les plus animées de l'Europe.

Ni très industrielle, ni très commerçante, la ville était peuplée de seigneurs, de fonctionnaires et de leurs nombreux domestiques, tous gens vivant de leurs revenus, de leurs traitements ou de leurs gages, sans inquiétude du lendemain, insoucians et d'aussi franche humeur que le permet la gravité castillane. Un monde de plaideurs et de solliciteurs, d'oisifs et d'étrangers assurait au petit commerce une clientèle sans cesse renaissante (3). Rien n'était plus affairé, plus mélangé, plus pittoresque que cette population flottante attirée à Madrid par le plaisir ou les affaires, et qui ne s'y

(1) Mesonero Romanos, t. I, p. 193.

(2) Id., II, p. 146.

(3) Coxe, *L'Espagne sous les Bourbons*, III, p. 326.

hasardait autant que possible que la bourse bien garnie.

La vie madrilène était simple et frugale, et partant peu coûteuse. La valeur moyenne des loyers à Madrid était de 1504 réaux par maison (1). Les beaux appartements étaient rares, et assez courus pour que les juges *de casa y corte* se fussent fait attribuer le privilège d'occuper par préférence les maisons qui se trouveraient à louer dans les quartiers dont la surveillance leur était dévolue (2). Les petites locations étaient extrêmement nombreuses, on pouvait avoir une chambre meublée dans une rue de second ordre pour 45, 40, 36 et même 28 réaux par mois. Il y avait beaucoup de petits logements pour monsieur ou dame seule, avec ou sans service (3). Le loyer se payait par semestre, et toujours d'avance (4).

Les maisons n'avaient qu'un mobilier très sommaire. L'Espagnol vit peu chez lui, et n'a pas le culte de la maison comme les peuples du nord que le climat contraint à vivre de la vie domestique les trois quarts de l'année. Rien n'était plus simple à l'ordinaire qu'un intérieur madrilène. Les murs étaient le plus souvent blanchis à la chaux, quoique l'on commençât, à la fin du siècle, à connaître les papiers peints; on les ornait de petites gravures de piété, de bulles d'indulgence, de petits miroirs enchâssés dans des cadres de bois doré de style rocaille (*cornucopias*), de statuettes, parfois très remarquables, de la Vierge ou des saints nationaux. Les jeunes filles aimaient avoir dans un coin de la maison un petit autel dédié à *Maria Santissima*, orné de fleurs en papier, de chandeliers, de vases en porcelaine et de chapelets. Le plancher, composé de larges et épaisses planches de châtaignier mal rabotées, disparaissait l'hiver sous une natte de sparterie à bordure rouge ou verte. Les lits étaient bas et maigres, les chaises étaient de forme rustique et recouvertes de paille tressée. On avait aussi de raides fauteuils en bois tendu de cuir et qu'on appelait chaises de Russie ou chaises

(1) Canga Arguelles, *Diccionario de hacienda*, v° *Alquileres de casas*.

(2) *Nov. Rec.*, X, x, 8 (1792).

(3) *Diario de Madrid*, 1806.

(4) *Nov. Rec.*, X, x, 8.

www.libtool.com.cn

de moine (*sillas de Moscovia, sillas de frayle*). Une table massive complétait l'ameublement. Dans les maisons riches, on voyait encore quelques vieux buffets de chêne sculpté, quelques cabinets en ébène incrusté d'écaïlle ou d'ivoire niellé, quelques consoles en bois doré ou naturel artistement fouillés ; mais c'était un luxe rare, les gentilshommes eux-mêmes ne gardant que ceux de leurs meubles précieux qui étaient grevés de majorat. On avait pour s'éclairer un haut chandelier de métal, dont la tige creuse était remplie d'huile, dans laquelle trempait une mèche (*belon*). Il n'y avait guère de cheminées que dans les cuisines. Dans les jours froids, un bassin de cuivre posé sur un cercle de bois était rempli de braise et répandait un peu de chaleur dans l'appartement ; on se rassemblait autour pour causer, et on jetait sur la cendre chaude quelques pincées de fleurs de lavande pour parfumer l'air. Quelques petits draps ornés de dentelle de fil, d'étroites serviettes frangées aux deux extrémités remplissaient la petite armoire de la maîtresse de la maison (1).

Le Madrilène n'était pas plus difficile pour sa table que pour son logement : « Depuis que le premier Espagnol a mis le « pot-au-feu, dit Fernan Caballero, aucun n'a su manger « autre chose. » Un petit morceau de bœuf maigre, une poule étique, du saucisson, des choux, des carottes, des pois chiches bouillis ensemble, voilà le fin régal du bon Castillan, le plat national par excellence. Mais on ne met pas le *puchero* tous les jours, on se contente bien souvent à moins : « J'en-  
« trai, nous dit le marquis de Langle, dans une bonne maison  
« de Madrid, j'y trouvai quatre personnes ; on allait dîner,  
« on venait de s'asseoir, tout était servi ; il n'y avait qu'un  
« œuf et quatre pommes sur la table (2). » Quatre personnes pouvaient vivre facilement pour 28 réaux par semaine. La viande de bœuf de première qualité se vendait 21 cuartos (2 réaux 5/8) la livre, le saindoux 26 cuartos ; un pain de gruau (*panecillo de flor*) coûtait 20 cuartos (3). Du mouton frais ou salé, bouilli avec des oignons ou des pois, formait la nourri-

(1) Fés, *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, p. 34

(2) De Langle, *Voyage en Espagne*, II, p. 17.

(3) *Diario de Madrid*, 1806.

ture ordinaire du peuple ; les plus pauvres vivaient de fruits, de piments, de tomates, de melons d'eau et de pommes de terre. L'eau pure, ou acidulée avec quelques tranches de citron (*agua con limon*), faisait la boisson journalière ; le vin était un luxe inconnu sur un grand nombre de tables.

Les auberges de Madrid avaient eu pendant longtemps la plus fâcheuse réputation ; les propriétaires de garnis clandestins (*posadas secretas*) nourrissaient si succinctement leurs clients que ceux-ci se hâtaient, après dîner, d'aller avaler une soupe à la porte d'un couvent (1). Les étrangers surtout ne tarissaient pas en plaintes, ce qui se conçoit aisément quand on songe qu'un Français d'appétit raisonnable passait à Madrid pour un ogre et pour un ivrogne. A la fin du siècle, Madrid avait déjà quelques auberges passables, comme la *Fontaine-d'Or*, la *Croix-de-Malte*, *Saint-Sébastien*, l'*hôtel de l'Ange* et l'*hôtel des Lions*. Un repas composé d'un ragoût, une perdrix et une portion de châtaignes sèches coûtait 5 réaux sans vin, et 6 réaux avec du vin d'Arganda (2). Les premiers hôtels ne prenaient que 12 réaux par repas. Le premier secrétaire de l'ambassade de France et toute sa suite ne dépensaient en 1796 que 50 livres par jour (3).

Tout à fait indifférent au confort domestique, l'Espagnol attachait au contraire une grande importance à sa toilette. Les hommes s'en montraient même plus curieux que les femmes, car celles-ci adoptaient souvent par dévotion des costumes presque monastiques, ou recouvraient leurs robes d'une longue jupe noire unie, la basquine, de l'aspect le moins gracieux.

Si l'on en croyait les sermonnaires et les satiriques, la fureur de la mode aurait dépassé toutes les bornes en Espagne. Sempere y Guarinos, auteur d'une histoire du luxe en Espagne, accuse Ferdinand VI et la reine Barbe d'avoir donné le signal du luxe dans les vêtements. « La « reine, dit-il, aimait les plaisirs et le ministère favorisa les

(1) Sepulveda, *Madrid viejo*, p. 29.

(2) Id., *ibid.*, p. 26.

(3) *Archives des Affaires étrangères de Paris, Espagne*, t. 639, f° 197.



« fabriques de tissus d'or et d'argent, les manufactures « d'étoffes fines de soie et de laine (1). » Les hommes commencèrent alors à se vêtir d'habits de couleur, les femmes raccourcirent leurs jupes, et il leur fallut des bas de soie et des souliers à la mode. On porta des mouchoirs brodés, des jabots de gaze, des bas en duvet de cygne, des résilles de fil d'or ; les chapeaux affectèrent toutes les formes et toutes les couleurs (2).

Charles III, qui s'habillait comme un châtelain de village, déplorait toutes ces folies ; il essaya en 1766 une réforme du costume masculin, on sait comment elle fut accueillie. Le 23 mars 1767, quelques malintentionnés firent accroire aux marchandes d'herbes de Madrid qu'on allait leur couper leurs tresses, et leur retirer leurs épingles et les boucles de leurs souliers ; l'émeute faillit recommencer. Les pauvres *verduleras* se mirent à pleurer lamentablement, et de crainte de pire, Aranda fit aussitôt démentir ce bruit ridicule (3). Charles III n'en persévérait pas moins dans ses idées de réforme. Le 15 février 1788, Florida-Blanca lui transmit une pétition demandant le prompt établissement d'une loi somptuaire. Le roi la trouva si bien motivée qu'il la fit imprimer, et qu'il demanda à la junte d'État s'il ne serait pas à propos d'instituer « un concours avec prix de mille réaux pour l'auteur du meilleur projet d'un costume national (4) ». Ce dessein bizarre fut combattu respectueusement par la junte, et la mort du roi survenue bientôt après fit abandonner la chose.

Sans tomber dans les exagérations des moralistes, on doit reconnaître que le luxe du costume prit un très grand développement en Espagne dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle. Les beaux cartons de tapisserie peints par Goya nous donnent la physionomie exacte de la société madrilène vers 1780. On y voit clairement deux tendances bien tranchées. Les uns ont adopté purement et simplement le costume français, les

(1) Sempere y Guarinos, *Hist. del lujo*, II, p. 166.

(2) M. Fernandez, *La hacienda de nuestros abuelos*, p. 275.

(3) Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III*, t. II, p. 114.

(4) M. Fernandez, *La hacienda de nuestros abuelos*, p. 276.



autres ont gardé le costume national légèrement modifié. Des premiers il y a peu de chose à dire : ce sont des personnages officiels, des gens en place, ou des excentriques qui copient avec plus ou moins de bonheur les modes de Versailles, et ne savent presque jamais nouer leur cravate ou porter leur perruque (1). Les seconds sont beaucoup plus intéressants pour les amateurs de pittoresque. Le costume des hommes est réellement très gracieux et très seyant. Les *Vendanges* de Goya nous montrent un jeune seigneur recevant des mains d'une vendangeuse une hottée de raisins. Il porte la culotte ornée sur le côté d'une ruche de rubans, sa veste courte s'ouvre sur une chemise à plis flottants, ses cheveux longs sont enfermés dans une résille. La cape et le chapeau chambergo sont toujours à la mode pour la promenade, mais on commence à retrousser par devant le bord du chapeau, comme on le voit dans la *Promenade andalouse* et dans la *Rendez-vous*. La cape est moins ample qu'autrefois, elle est souvent ornée d'un biais de soie ou d'un galon. Les femmes n'ont ni rouge ni mouches, et ne surchargent pas leur tête d'un ridicule édifice, comme font les Françaises de la même époque. L'habillement est simple et gracieux, la jupe n'est ni étriquée, ni démesurément élargie, elle ne ressemble ni à un éteignoir, ni à une cloche; elle dégage le pied chaussé d'un soulier pointu, brodé et orné d'une large boucle d'argent. Le corsage de couleur plus sombre fait valoir la taille, un fichu de batiste croisé sur la poitrine rappelle la « chapelle » de nos Arlésiennes. Quelques femmes portent aussi la veste andalouse à épauettes de passementerie. Presque toutes portent la mantille, et toutes ont l'éventail à la main (2).

Sous Charles IV, l'imitation française fait des progrès, le petit-maitre (*el petimetre*) de Madrid le dispute en ridicule à l'incroyable de Paris. — « Boucle énorme et petit soulier, « bas blanc et lustré, sans chaussette, culotte venant à la « rigueur jusqu'au genou, habit vert anglais, et point à bon

(1) Voir *la Noce de Village* et *le Jeu de la cuchara*, de Goya.

(2) Voir *la Promenade andalouse*, *l'Ombrelle*, *la Balançoire*, *le Cavalier et la dame*, *les Laveuses*, *la Bouquetière*, parmi les cartons du Prado de Goya.

« marché, magnifiques boutons à portraits, gilet blanc brodé  
« en chaînette, toupet bien frisé, courte queue, taille  
« remontée jusque sous les bras. Avec cela et des revers  
« de broderies fines, un grand chapeau pelucheux, une  
« cravate qui couvre le cou d'un flot de mousseline, des  
« eaux de senteur, du râpé, une cape d'écarlate, pas mal  
« d'aplomb et beaucoup d'argent, avec tout cela est petit-  
« maître qui en a bien envie (1). »

Le petit-maître manquait d'originalité, le véritable élégant espagnol s'appelait *currutaco*. N'entrait point qui voulait dans l'ordre de la *currutaqueria*. Quoique les règles fussent partout les mêmes, que le *currutaco* de Madrid eût les mêmes opinions, lût les mêmes livres et usât des mêmes phrases que le *currutaco* de Mexico, il s'en fallait de beaucoup qu'il n'y eût aucune différence entre l'élégant de province et celui de la capitale. Tels ou tels *currutacos* de Séville n'eussent été que des *pirracas* à Madrid, c'est-à-dire des élégants de second ordre, des bellâtres. Le *currutaco* se piquait d'être une créature éthérée : « Sa délicate, « menue et déliée machine ne se soutenait qu'à l'aide  
« de jus, d'esprits, d'essences, de conserves, de bonbons  
« et de liqueurs ; il avalait, il suçait, il buvait, il savou-  
« rait ; il ne mangeait jamais. » Le *currutaco* cultivait quatre sciences profondes dont la connaissance lui assurait une supériorité éclatante sur tout le reste des humains : la *ciencia toeletaria* le guidait dans le choix de ses habits, la *ciencia umbelaria* lui enseignait à bien porter son chapeau, la *ciencia miroaria* lui apprenait à consulter son miroir, la *ciencia incedaria* lui donnait une démarche d'une inimitable distinction : « Voyez le Prado un jour de fête, il est rempli d'une  
« foule immense. Toutes ces personnes vont et viennent,  
« s'agitent de côté et d'autre, mais combien peu marchent  
« par principes, combien peu possèdent à fond la *ciencia*  
« *incedaria* ! Voici qu'un homme naturellement bien doué et  
« instruit dans les règles et les préceptes de l'art traverse  
« le salon (du Prado) d'un bout à l'autre. Les connaisseurs

(1) Cité par Duro, *Historia de Zamora*, III, p. 510.

« admirent, les profanes s'étonnent, car tel est l'effet du « mérite qu'il se découvre même à l'ignorance. La promesse de cet homme est citée comme un prodige, et dans « son genre, elle est comparable à un des plus beaux passages d'Homère ou de Virgile. » Pour arriver à cette science suprême, le currutaco s'exerçait à domicile, marchant pendant deux heures devant son miroir, avec des entraves aux pieds. Le bel air était de paraître à la Puerta del Sol entre une heure et deux heures, de s'y arrêter quelques instants, de dire à haute voix quelques mots de français ou d'italien et de disparaître comme par enchantement. A la nuit, le currutaco se rendait au Prado et y faisait quelques tours, « affalé sur son cheval comme un Anglais » ou menant son cabriolet à bride abattue (1). S'il consentait à vous parler, c'était en faisant la moue (*el zorongó*). Il parlait un langage raffiné, inintelligible au vulgaire. S'il demandait la permission d'allumer son cigare, il disait : « Votre Grâce « daignera-t-elle bien me communiquer ses ardeurs fumassières pour rassasier mon impudique appétit ? » Et la personne interpellée répondait : « Votre Grâce sait parfaitement que je garde le coffret de ses ordres dans la valise « de mon obéissance (2). »

Les femmes ne furent pas les dernières à abandonner le costume national, elles adoptèrent les modes grecques et romaines qui faisaient fureur à Paris, et sauf la coiffure, la duchesse d'Albe, telle que nous l'a peinte Goya, aurait pu se promener au jardin des Tuileries aussi bien qu'au Retiro.

La jeunesse dorée de Madrid n'avait pas le monopole de l'élégance. Le peuple avait aussi son dandysme. Dans les bas quartiers de la ville vivait toute une population de cordonniers, de taverniers, de bouchers, de carrossiers, de marchands de fer, de marchands de vieux papiers, de chiffonniers et de maquignons. Il y avait là « des Sévillans de Triana, « de la Macarena et du Compas, des gens de la campagne de « Valence et de Murcie, des gars de la Manteria de Vallado-

(1) *Libro de Moda*, Madrid, 1796.

(2) *Sepulveda, Madrid Viejo*, p. 111.

« lid. Il en venait des Percheles et des Iles de Riazan de Malaga, de l'Azoguéjo de Ségovie, de la Olivera de Valence, « des Tendillas de Grenade, du Potro de Cordoue, des Ventillas « de Tolède, et de cent autres points de la carte picaresque « de l'Espagne. » Tous ces aventuriers, mêlés au peuple de Madrid joyeux et plein de bon sens, finirent par donner naissance au *manolo*, type composite où se retrouvaient la grâce et la jactance andalouse, la vivacité valencienne, le sérieux et la grandiloquence castillane. Le manolo, c'est le vrai fils de Madrid, arrogant et loyal, téméraire et indolent, sarcastique et à moitié révolutionnaire, dédaignant la fortune et se riant du malheur, mélange de fatalisme oriental, de vanité, de paresse et de valeur espagnoles (1).

Il faisait beau voir, les dimanches et jours de fêtes, les manolos et leurs compagnes sortir de la rue « du Baiser », de la rue « du Nard fleuri », de la rue « des Puces », de la rue « Va-t'en au diable », de la rue « Sors si tu peux » (2), et se répandre en groupes bruyants sur les promenades, ou monter à la Romeria de San Isidro. Le manolo portait la culotte étroite, le petit gilet, la casaque à manches ; ses cheveux tombaient dans une résille de soie ; son chapeau rond, de nuance claire, haut, pointu et bien lustré, lui donnait un air de seigneur. Il se promenait fièrement la baguette à la main, et le couteau à la ceinture. La manola était bien plus belle encore avec son pied menu, son bas blanc, sa jupe courte garnie d'un large volant, sa veste brodée, sa mantille étroite, sa lourde natte de cheveux noirs bien relevés par un peigne d'écaille (3).

(1) Mesonero Romanos, *El antiguo Madrid*, II, p. 25-33.

(2) *Calles del beso, del nardo florido, de las pulgas, de enhoramala vayas, de sal si puedes*. Sepulveda, *Madrid viejo*, p. 337.

(3) Deux figurines en porcelaine du Retiro, conservées au secrétariat de l'Ayuntamiento de Madrid, représentent le Manolo et la Manola. La femme porte une jupe olive, serrée sur les hanches, et descendant jusqu'à mi-jambe, un corsage décolleté et à manches courtes, couvert de broderies, une écharpe rouge et une mantille.

Le même type un peu modifié se retrouve dans la *Maja echada* de Goya, à l'académie de San Fernando. La maja est vêtue d'une longue robe blanche ; elle porte une veste jaune brodée de noir et une ceinture rose.

Cf. *Coleccion de trages de España*, gravée par Devère. — Bibl. nationale de Paris. — Dép. des Estampes, Espagne (costumes et mœurs).

Les manolos, qui prirent plus tard le nom de *majos*, formaient un peuple à part, ignare, violent, débauché, intolérant, ennemi juré des étrangers, mais jaloux de son indépendance, frondeur incorrigible, patriote enthousiaste, cent fois plus vivant et plus intéressant que le noble ou le scribe hébétés par l'air de la Cour.

### III. -- Fêtes et divertissements publics.

Les mœurs casanières des rois d'Espagne rendaient les fêtes officielles extrêmement rares à Madrid. Les jours de gala à la Cour, on ornait les édifices publics de tentures de velours rouge, de temps à autre on illuminait la ville, ou l'on tirait un feu d'artifice ; il fallait une occasion bien exceptionnelle pour que Madrid fût réellement en fête. Une des plus belles cérémonies publiques que l'on puisse citer fut l'entrée de Charles III dans sa capitale le 13 juillet 1760. Le cortège royal, précédé du corps des hallebardiers et des gardes flamande, espagnole et italienne, comprenait vingt-trois carrosses de gala, sans compter les voitures des dames d'honneur de la reine, et le splendide carrosse d'argent de LL. MM. L'ayuntamiento avait élevé quatre arcs de triomphe dans les principales rues de la ville, une grande décoration avec perspective entre l'église Sainte Marie et le palais des Conseils, un grand salon décoré de colonnes dans la cour des bureaux du palais. Dans la *calle plateria*, les orfèvres avaient bâti un pavillon carré, flanqué de tourelles, et décoré de vitrines où ils avaient exposé leurs plus belles pièces d'orfèvrerie, et leurs plus beaux bijoux. Les greffiers et les notaires avaient orné les fontaines de la ville. Le soir, il y eut feu d'artifice et illumination de la Plaza-Mayor. Le lendemain 14 juillet, la troupe espagnole du Colysée donna une représentation de l'opéra : « Le plus beau triomphe d'Alcide », avec saynètes et divertissements. Le 15 juillet eut lieu une course de taureaux où figurèrent quatre champions nobles (*cavalleros en plaza*), suivis chacun de cent laquais vêtus de bleu, de vert, d'incarnat et de jaune paille. Quatre grands d'Espagne avaient fait les frais de cette splendide course, Le 16 juillet, dernier jour des fêtes, les petits corps de métier

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn) envoyèrent au Retiro une troupe formée de 442 figurants; accompagnés de 442 laquais porteurs de torches. Les acteurs figuraient une troupe de guerriers vêtus à l'ancienne mode d'Espagne. Une députation des corporations vint débiter au roi et à la reine un respectueux compliment en vers, et la compagnie exécuta ensuite une danse militaire avec épées et boucliers. Les faiseurs de plaintes popularisèrent dans une série de compositions, d'un goût détestable d'ailleurs, le souvenir de ces fêtes extraordinaires (1).

Les véritables fêtes nationales à Madrid étaient les fêtes religieuses; la nuit de Noël, la « bonne nuit », comme on l'appelait, la semaine sainte, la Fête-Dieu, la fête de saint Isidore laboureur mettaient toute la population en émoi et en joie.

En temps ordinaire, les Madrilènes savaient encore, malgré les ordonnances de police, satisfaire leur amour inné du mouvement et du plaisir.

La grande distraction des Madrilènes était la promenade. Les rues, où ne roulaient ni haquets, ni fardiens, étaient parcourues par des calèches (*calesas*), des coupés (*calesines*), des coches (*galeras*), des chars à bancs (*tartanas*), des cabriolets (*birlochos*) (2), attelés de mules plus ou moins fringantes, mais toujours ornées de pompons et de grelots. Le soir, de riches attelages, de belles mules tondues sur le dos amenaient au Prado les carrosses aristocratiques. On se promenait aussi à cheval; les cavaliers passaient tout droits, et comme rivés à leur selle (3). On se promenait surtout à pied, et rien n'était plus pittoresque que ce grand « salon » planté d'arbres, traversé en tous sens par une foule joyeuse et parée. Au son de l'Angelus, tous les promeneurs s'arrêtaient comme paralysés, et récitaient une courte prière (4). Mais quand la nuit tombait, des groupes de filles s'assemblaient sous les arbres et sur les bancs; on eût dit qu'il en sortait de terre, tant leur foule se faisait épaisse et pressante (5). De temps à autre, les gardes du

(1) Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III*, t. I, p. 269.

(2) *Nov. Rec.*, III, XIX, 23 et 24.

(3) Fée, *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, p. 34.

(4) *Id. ibid.*, p. 41.

(5) De Langle, *Voyage en Espagne*, II, p. 174. L'obscurité des rues favorisait

corps envahissaient le Prado, et recrutaient de gré ou de force des spectateurs pour le théâtre du Retiro, où il avait plu à la reine Marie-Louise d'aller voir la comédie (1).

Car si les courtisans ne suffisaient pas à remplir la salle, si Charles IV avait menacé de jeter les comédiens par les fenêtres, le peuple adorait les représentations dramatiques, et les rois avaient dû donner satisfaction à ce goût national. Philippe V reconnut solennellement par acte du 19 septembre 1725 la légitimité des comédies « exécutées avec la décence convenable, en évitant tout désordre et toute obscénité » (2). En 1753 Ferdinand VI réorganisa l'administration des théâtres de Madrid (3), et en 1787 Charles III lui-même donna un règlement général pour la police des théâtres (4).

Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, Madrid n'avait pas encore de salles de spectacle. On donnait les représentations dans les cours des auberges ; les pièces étaient détestables, les acteurs ne valaient pas mieux, et les spectateurs bruyants et mal élevés portaient le scandale à son comble (5). En 1708, un Italien appelé Francisco Bartoli obtint de la municipalité la permission de construire un théâtre sur l'emplacement du « lavoir du poirier » (*los caños del peral*), et la ville devint propriétaire de la salle en 1713. On y joua la comédie italienne jusqu'en 1737 (6). Le 31 mai de cette même année, un ordre royal enjoignit au marquis de Montealto, corrégidor de Madrid, d'avoir à livrer le théâtre à la compagnie d'opéra italien dirigée par le marquis Annibal Deodato Scoti (7). La reine Elisabeth Farnèse avait désiré entendre des opéras réguliers, et s'emparait du seul théâtre qui existât à Madrid. Mais les *Caños del peral* étaient fort loin du

la débauche. Un Espagnol du siècle dernier avoue lui-même que Madrid était lamentable à cet égard. — *Nuestra corte esta en este vicio lastimosa.* — Mes. Romanos, *El antiguo Madrid*, I, p. 92.

(1) Mesonero Romanos, *El antiguo Madrid*, II, p. 174.

(2) Pellicer, *Tratado historico sobre el origen de la comedia*, I, p. 279

(3) Amador de los Rios, *Historia de Madrid*, IV, p. 211.

(4) Saldoni, *Diccionario de los musicos españoles*, IV, p. 403.

(5) Sempere y Guarinos, *Historia del lujo*, II, p. 168.

(6) Pellicer, *op. cit.*, I, p. 265.

(7) Id., *op. cit.*, I, p. 269.



Retiro, la reine fit agrandir le théâtre du palais, et la salle fut inaugurée en 1747 par une représentation de « La clémence de Titus » de Metastase. Le théâtre des *Caños del peral*, après être resté longtemps fermé, servit aux bals masqués ; on y jouait aussi l'opéra italien (1) et la comédie espagnole ; on y donnait des concerts spirituels pendant le Carême (2).

Lorsque la reine confisqua le théâtre des *Caños del peral*, les amateurs de comédie espagnole firent bâtir en 1737 le théâtre de la rue de la Croix (*teatro de la Cruz*) (3), qui fut inauguré en 1743 et a subsisté jusqu'en 1861. En 1745, une seconde salle fut bâtie rue du Prince (*teatro del Principe*) (4), et fut reconstruite en 1806 après un incendie. Ces deux théâtres restèrent consacrés aux représentations espagnoles.

Les théâtres de Madrid présentaient quelques particularités curieuses d'installation. En mémoire du temps où le spectacle se donnait dans une cour d'auberge, le parterre s'appelait la cour (*patio*) ; quelques rangs de stalles, placées entre le parterre et la scène, s'appelaient *lunetas*. Au-dessus du parterre régnait une galerie semi-circulaire ; la partie qui faisait face à la scène s'appelait la *cazuela* ; les ordonnances de police voulaient que les femmes vinsent au théâtre à visage découvert, et que la *cazuela* fût fermée par un treillage (*barandilla*) (5), mais les ordonnances n'étaient pas observées, il n'y avait pas de treillage à la *cazuela*, et les femmes, à demi cachées dans leurs mantilles, faisaient l'effet d'un chœur de religieuses (6). Les prolongements de la galerie, de chaque côté de la *cazuela* s'appelaient les gradins (*gradas*) ; ordinairement réservés aux hommes, ils pouvaient être ouverts aux femmes, en cas d'affluence extraordinaire. Au-dessus de la *cazuela* régnaient deux rangs de loges qu'on appelait les chambres (*apuestos*), parce qu'elles représentaient les fenêtres des chambres d'auberge d'où l'on assistait

(1) Ticknor, *Histoire de la littérature espagnole*, III, p. 356.

(2) Sempere y Guarinos, *Historia del lujo*, II, p. 178.

(3) Bloc 214 du plan de Tomas Lopez.

(4) Bloc 216.

(5) Règlement de 1787, § 8.

(6) Bourgoing, *Nouveau voyage en Espagne*, II, p. 361.



autrefois au spectacle. Au-dessus des loges existait une sorte d'amphithéâtre couvert, réservé aux ecclésiastiques et aux gens graves qui voulaient voir la comédie sans se donner eux-mêmes en spectacle ; c'était la *Tertulia* ; on lui avait donné ce nom sous Philippe IV, parce que Tertullien était alors à la mode dans le monde des prédicateurs qui l'appelaient le triple Cicéron (*ter-Tullio*) ; on désigna alors les hôtes de la galerie supérieure du théâtre par le sobriquet de *Tertuliantes*, et le mot de *Tertulia*, d'abord appliqué à une partie du théâtre, finit par désigner aussi toute espèce de réunion mondaine (1).

La saison théâtrale commençait à Pâques, et durait toute l'année jusqu'au premier jour de Carême. Les directeurs des deux théâtres de la Croix et du Prince s'entendaient pour avoir chacun une troupe de valeur à peu près égale. En 1797, le seigneur Francisco Ramos, directeur du théâtre du Prince, présentait au public neuf artistes femmes pour le chant et la déclamation, douze jeunes premiers (*galanes*), deux pères nobles (*barbas*), deux comiques (*graciosos*) et un petit vieux (*vejete*). Le seigneur Luis Navarro, directeur du théâtre de la Croix, avait dans sa troupe huit femmes, dix jeunes premiers, deux pères nobles, deux comiques et un petit vieux (2). Non seulement les deux troupes avaient une composition identique, mais certains acteurs de l'une devaient remplacer ceux de l'autre en cas de maladie. Madrid avait donc plutôt deux salles de spectacle que deux théâtres différents.

Pendant longtemps le théâtre s'était senti de son origine populaire, et l'aspect des salles avait gardé l'air d'une sorte de foire. Jusqu'en 1763 on gardait son chapeau sur sa tête, on fumait le cigare ou la pipe dans les entr'actes, on interpellait les acteurs, on criait après les femmes des loges et de la *cazuela*. Peu à peu ces abus s'atténuèrent, mais le public resta toujours très libre ; un théâtre espagnol n'eut jamais l'air froid et guindé qu'avait un théâtre français au beau temps des tragédies classiques. Les habitués des théâtres de

(1) Pellicer, *Tratado sobre el origen de la comedia*, I, p. 203.

(2) *Diario de Zaragoza*, 23 mars 1797.

la Croix et du Prince formèrent longtemps deux coteries rivales, et se désignaient réciproquement sous les sobriquets de Polonais (*Polacos*) et de Saucissons (*chorizos*) (1). On applaudissait avec frénésie, on sifflait avec rage. Le parterre restait l'interprète incorruptible et intransigeant du goût national, et c'est sans doute à son opposition persistante qu'est dû l'échec du classicisme français en Espagne. Les voyageurs français s'indignent souvent des prétentions de ces critiques populaires « qui se montrent aussi difficiles « que s'ils en avaient le droit (2) », mais ils reconnaissent que ces portefaix en haillons suivent la pièce avec une attention soutenue, la comprennent d'un bout à l'autre, sans se perdre jamais dans le dédale de l'intrigue la plus compliquée, sans jamais manquer de souligner le détail gracieux ou mal venu. On peut ne pas aimer l'art qui passionnait le parterre, mais on ne peut refuser au parterre de l'avoir compris, et de s'y être fanatiquement intéressé.

L'art dramatique traversait alors en Espagne une crise redoutable. Entre l'école française, froide et peu goûtée, et l'école espagnole qui ne donnait plus que des pièces informes, l'Inquisition et la Censure avaient beau jeu pour proscrire par centaines les drames et les comédies. Le *Nouveau Théâtre espagnol* (Madrid, 1800-1801, 5 vol. in-8°) donne une liste de plus de 600 pièces interdites (3). Aussi bien n'est-ce pas dans les grandes pièces qu'il faut chercher les meilleures productions de la littérature dramatique du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est dans ces petits actes appelés « entremets », qui coupaient le spectacle, c'est dans les *saynetes*, dans les *tonadillas*, petites scènes déclamées ou chantées, qu'on retrouve le tableau le plus vivant et le plus curieux de la vie nationale. Rien n'a égalé dans ce genre le théâtre de Ramon de la Cruz ; l'auteur nous donne lui-même la raison de son succès : « Ceux qui se sont promenés au pré de Saint-Isidore le jour « de la fête du Saint, ceux qui ont vu le quartier du Rastro « à l'heure du matin, la Plaza-Mayor la veille de Noël, le

(1) De Langle, *Voyage en Espagne*, I, p. 78.

(2) Bourgoing, *Nouveau Voyage*, II, p. 361.

(3) Ticknor, *Histoire de la littérature espagnole*, III, p. 378.

« Vieux-Prado à la nuit, ceux qui ont veillé pendant les  
« nuits de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre, tous ceux  
« qui se promènent par oisiveté, par vice ou par mode,  
« un mot tous ceux qui ont vu mes saynetes dans leur courte  
« durée de 25 minutes, diront s'ils ne sont pas, oui ou non, la  
« copie de ce qu'ont vu leurs yeux, et de ce qu'ont entendu  
« leurs oreilles, si le plan n'est pas, oui ou non, bien adapté  
« au terrain qu'ils ont parcouru, et si les tableaux ne repré-  
« sentent pas l'histoire de notre siècle » (1). Le peuple  
applaudissait avec transport ces petits chefs-d'œuvre de  
réalisme, si profondément empreints de l'esprit madrilène,  
et telle était la souplesse des acteurs, la fidélité du rendu, le  
naturel inimitable du jeu, que bien souvent les spectateurs  
reconnaissaient et nommaient les originaux qui avaient  
involontairement posé devant le poète (2).

Le goût du théâtre s'alliait chez les Madrilènes à l'amour  
de la musique et de la danse. Les professeurs de guitare  
pullulaient à Madrid, et la danse était une véritable passion.  
On dansait sur les places, dans les rues, dans les carrefours,  
entre amis (*tertulias*), dans les bals publics (*verbenas*) et dans  
les théâtres. Aranda avait même autorisé les bals masqués,  
en dépit de l'Inquisition. On dansait la contredanse anglaise  
et française, la ronde, la valse, la pastourelle, la gavotte, la  
polonaise, l'allemande, le boléro, le zorongo, le menuet, le  
menuet-menestra, mêlé de boléro, de zorongo et d'allemande,  
le menuet alemandado, le menuet afandangado, le menuet  
de Bonaparte, le menuet de Robespierre, le menuet écossais,  
le menuet congo, la guaracha, le tréssillo, l'entre-trois, le  
passe-pied, la contre-danse galopée, la valse sautée, la valse  
de l'évanouissement. Dans chaque bal, un grand maître des  
cérémonies (*el bastonero*) conduisait la danse. Le grand art était  
pour lui de mener vivement les danseurs — si l'on casse le  
bras à sa danseuse, on en prend une autre — et de ne pas  
laisser finir le bal avant sept heures du matin. On variait à  
l'infinies figures de danse. Une des plus originales s'appelait

(1) Ramon de la Cruz (édition de 1786-91).

(2) Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III*, t. IV, p. 373.

la Puerta del Sol : « quatre couples figuraient les angles des « rues qui donnent sur la place. A un signal donné, d'autres « couples débouchaient en courant entre les premiers, se « promenaient sur la place sans se bousculer réciproquement, « et au cri de Fuera ! fuera ! reprenaient en hâte la première « rue devant laquelle ils se trouvaient. » Dans les bals populaires, on dansait la contredanse des maris, dont la deuxième figure représentait une course de taureaux. A la fin de la danse, une farandole générale, appelée « la danse du mulet », entraînait dans un galop effréné tous les hommes et toutes les femmes, fussent-elles vieilles, laides, manchottes, bossues, boiteuses même. Les danseurs intrépides avaient le plus grand succès auprès des jeunes filles : — « Qu'ils sont drôles, « disaient-elles, qu'ils sont amusants ! — Avez-vous vu avec « quelle grâce il a fait le Sarsé, l'S noué, l'à force de bras, le « moulin-à-vent, la cigale, l'arc du Palais, le pont de Ségo- « vie et le Saloir ! — Quel contredansiste ! — Il vaut un « Pérou ! — Vrai ! mes enfants, nous sommes bien heureuses « d'être nées dans ces temps-ci, et non dans ces âges antiques « où les femmes vivaient soumises à des grognons si maus- « sades (1) ! »

Sempere y Guarinos a essayé de dresser le budget du plaisir à Madrid (1787) et pense que les Madrilènes dépensaient, bon an mal an, 5 millions de réaux pour se divertir (2). Le théâtre compte pour près de moitié (2,186,790 réaux) dans ce total ; les courses de taureaux n'y comptent que pour moins de trois dixièmes (1,442,257) (3). Ce genre de spectacle, dont nous parlerons en étudiant la vie des villes de province, était mal vu du gouvernement et n'excitait pas non plus à Madrid

(1) *Libro de moda*, p. XII-XVIII. — *Diario de Madrid*, 21 mars 1806. — M. Fernandez, *La Hacienda de nuestros abuelos*, p. 275.

(2) Recettes des théâtres du Prince et de la Croix, 1,442,857<sup>rs</sup>. — Théâtre des Caños del Peral (1<sup>re</sup> saison d'opéra), 379,430<sup>rs</sup> ; concerts de carême, deuxième saison d'opéra, théâtre des funambules, ombres chinoises, Guignols, bals par souscription, soirées particulières, parties de campagne, etc., en tout 5 millions de réaux. Sempere y Guarinos, *Historia del lujo*, t. II, p. 178.

(3) Le cirque de Madrid, bâti en dehors de la Porte d'Alcalá, appartenait à l'hôpital général ; les représentations se donnaient au bénéfice des malades ; on y produisait aussi devant le public des funambules et des équilibristes. — *Diario de Madrid*, 26 avril 1806.

le même enthousiasme que dans les provinces méridionales. Un détail qui prouve combien le théâtre était populaire est l'indulgente bienveillance de la population à l'égard des comédiens. Bien loin d'être excommuniés comme en France, les gens de théâtre formaient une confrérie placée sous le patronage de Notre-Dame de la Neuvaine et du Très Saint Christ de la Pitié. Ils avaient une chapelle particulière dans l'église paroissiale de Saint-Sébastien, et y célébraient les offices de la Semaine sainte par des concerts de musique religieuse (1). Le goût des *autos* ne s'était pas tout à fait perdu ; on représentait le 13 avril 1806 un drame sacré en trois parties intitulé « l'Adoration du veau d'or, ou la révolte des Israélites » ; l'affiche promettait une décoration splendide, des effets d'eaux naturelles, on devait voir l'armée de Pharaon noyée dans la mer (2).

Le plaisir était en somme la grande affaire des Madrilènes, et les scandales de la Cour sous Charles IV les amusèrent plus qu'ils ne les émurent. Cependant, ce fut précisément à cette époque que l'esprit public commença de s'éveiller à Madrid. Dès 1790, la Cour s'effrayait de la propagande révolutionnaire ; on bannit de la ville tous les gens sans emploi : « Ce qui était, dit l'ambassadeur russe Zinowiew, une manière convenable de renvoyer quantité de Français radoteurs, effrontés et bavards (3). » Mais dès la première nuit, le peuple lacéra une partie des affiches officielles et souilla l'autre d'ordures. En 1794, les prêtres et les moines tonnaient encore contre les Français, les appelaient « organes du démon et ennemis de Dieu », mais beaucoup de gens éclairés commençaient à se rallier aux idées françaises, et Godoy avait dû organiser tout un système d'espionnage et d'intimidation pour comprimer le mouvement (4). La rentrée des ministres français à Madrid après la paix de Bâle fut accueillie avec de vraies démonstrations d'enthousiasme. Les petits enfants

(1) *Diario de Madrid*, Vendredi saint, 4 avril 1806.

(2) *Ibid.*, 25 mars 1806.

(3) Tratchewsky, *L'Espagne à l'époque de la Révolution française* (*Revue historique*, t. XXXI, p. 30).

(4) *Archives des Affaires étrangères de Paris, Espagne*, t. 637, f. 17.

considéraient avec terreur les hommes à cocarde tricolore, les *Raou Ro*, comme ils les appelaient, en imitant le bruit du tambour (1) ; mais la foule envahissait la cour de l'hôtel où était descendu Pérignon, et criait sous ses fenêtres : « Vive la liberté (2) » ! Des femmes lui firent souhaiter la bienvenue ; beaucoup d'officiers contre lesquels il avait combattu ou qu'il avait faits prisonniers venaient lui témoigner leur estime et leur amitié (3). Les prêtres eux-mêmes commençaient à se défier des émigrés : « De trente mensonges qu'ils nous font, » disait l'un d'eux, nous n'en croyons plus qu'un (4). » L'agitation libérale continua jusqu'en 1808 (5), pour aboutir à la grande explosion de colère qui renversa Godoy et donna le premier coup à l'antique édifice de la monarchie catholique. Madrid allait devenir le centre de la vie politique de l'Espagne.

(1) *Archives des affaires étrangères de Paris, Espagne*, t. 639, f° 152.

(2) *Ibid.*, t. 639, f° 296.

(3) *Ibid.*, t. 639, f° 491.

(4) *Ibid.*, t. 639, f° 153.

(5) *Ibid.*, t. 658, pièce 14.

## CHAPITRE V

### LES VILLES.

#### I. — **Physionomie générale des villes espagnoles.**

L'Espagne comptait en 1786 143 cités et 4,308 villes, toutes avec titres et armoiries. C'étaient : la noble ville de Cestona, la très noble et loyable ville de Saint-Sébastien, la très valeureuse ville de Fontarabie, la très noble et loyale, bien méritante et généreuse ville d'Irun, la très noble, très loyale, impériale et couronnée ville de Madrid. Cependant deux villes seulement dépassaient cent mille âmes, quatre ou cinq autres avaient plus de quarante mille habitants, l'immense majorité des villes n'atteignait pas dix mille habitants.

Le caractère commun à toutes ces villes était l'étrange entassement des églises et des couvents. Jovellanos appelle les cités espagnoles « des squelettes de villes, autrefois « populeuses et pleines de fabriques, d'ateliers, de magasins « et de boutiques, aujourd'hui peuplées seulement d'églises, « de monastères et d'hôpitaux (1) ».

Quelques-unes de ces villes étaient de merveilleux musées ; presque toutes possédaient quelque édifice remarquable, cathédrale, alcazar, hôtel de ville, ou de belles maisons seigneuriales décorées d'écussons gigantesques. Avec leurs ruelles étroites et tortueuses, leur pavé de galets (*empedrado*), leurs boutiques sombres, leurs marchés sordides et leurs promenades poudrées, les villes d'Espagne paraissaient à l'étranger tristes et désagréables ; mais l'Espagnol y prome-

(1) Jovellanos, *Informe*, 266.

nait sans souci sa philosophique indolence et ne désirait les voir ni plus brillantes, ni plus animées.

Le nord de l'Espagne devait à son régime politique particulier un bien-être qu'on ne retrouvait pas ailleurs. Les villes les plus modestes étaient bien entretenues, et pourvues d'une police admirable.

Renteria était pavée de briques, et l'on ne devait pas y circuler en voiture de peur de briser le carrelage des rues. Il était défendu de fumer sur la place de l'Hôtel de Ville (1). Les maisons de Tolosa n'avaient pas de vitres à leurs fenêtres, mais la ville était éclairée la nuit (2). Lequeitio avait un bel hôtel de ville, projeté dès 1706, commencé en 1720, achevé en 1732 (3). Azpeytia et Azcoytia, Zumarraga, Villa Real de Urrech étaient régulièrement percées, bien bâties, bien fournies de beaux hôtels et de maisons nobles. Durango et El Goybar avaient presque la physionomie de petites villes industrielles. Orduña avait reconstruit sa boucherie en 1753, son hôtel de ville en 1772 ; sa grand'place était entourée de portiques ; le Prado de S. Lazaro lui servait de promenade (4). Guernica avait achevé ses deux églises de Sainte-Marie et de Saint-Jean-Baptiste, pavé sa grand'place, réédifié sa maison commune. Elle possédait un hôpital, une prison, un médecin, deux pharmaciens, quatre chirurgiens, un maître d'école et un professeur de grammaire. On y voyait une boucherie, trois fontaines, un jeu de billard (*juego de trucos*) et un jeu de quilles (*juego de bolos*) (5).

Parmi les villes plus importantes, Pampelune l'emportait par sa population et la bonne tenue de ses rues (6), mais les étrangers la trouvaient triste. Saint-Sébastien et Vitoria n'étaient encore que de très petites villes de 7 à 8,000 âmes ; Bilbao était plus peuplé, et beaucoup plus riche. Bilbao

(1) *Archives municipales de Renteria*, año de 1790.

(2) Du Rozoir, *Description de l'Espagne*, p. 411.

(3) Cavánilles, *Lequeitio en 1857*, p. 58.

(4) Uriarte, *Historia de Nuestra Señora de Orduña la Antigua*, p. 35.

(5) Yturriza, *Historia general de Vizcaya*, p. 536.

(6) *Ordenanzas que establece la M. N. y M. L. Ciudad de Pamplona, cabeza del reyno de Navarra, para la conservacion de la limpieza de sus calles, plazas y parages publicos y privados*, Pamplona, 1772, in-18, 67 pp.



comptait en 1793 près de 15,000 habitants : « Chaque jour y paraissait un jour de marché, et presque un jour de foire. » De superbes maisons à trois ou quatre étages bordaient ses rues étroites, abritées de la pluie et du soleil par la saillie énorme des toits. Les maisons étaient souvent construites en marbre jusqu'au premier étage ; la partie supérieure était décorée de peintures ou de dessins en ciment ; les rues, pavées de grandes dalles carrées, étaient parcourues par de petits traîneaux chargés de marchandises : deux cents lanternes éclairaient la ville pendant la nuit, et des rondes de police parcouraient les rues pour « empêcher les mauvaises que « pouvaient commettre les nombreux Français que les révolutions de leur malheureux pays attiraient chaque jour à « Bilbao ». Un bel hôtel de ville réédifié en 1680, une promenade plantée de tilleuls et ornée de bancs en pierre blanche avec dossier de fer peint vert et or, les deux belles églises de Saint-Antoine et de Saint-Nicolas, une boucherie d'ordre toscan donnaient à Bilbao une physionomie assez monumentale ; mais ce qui faisait la beauté de la ville, c'était le mouvement commercial, le nombre inouï des magasins et des entrepôts qui approvisionnaient l'Espagne tout entière de morue, de congé et de saumon salé, de sucre, de draps, de toiles, de quincaillerie, etc... La foire aux tissus et aux fers établie en 1765 durait du 25 juillet au 15 août. Elle attirait des marchands de toutes les parties de l'Espagne. L'argent abondait dans la ville, et le roi y avait autorisé douze maisons de jeu de billard. En 1790 la ville fit élever un beau *fronton*, pour le jeu de paume (*pelota*) (1).

Les villes de l'intérieur étaient loin de présenter un aspect aussi agréable. L'Espagne avait, comme notre Bretagne, sa ceinture dorée, et la vie semblait se retirer du centre pour se reporter vers les côtes. Les pays Castillans ne comptaient qu'une seule grande ville, Madrid, et renfermaient 1023 *despoblados* dont 289 dans la seule province de Salamanque et 127 dans celle de Tolède (2).

(1) Yturriza, *Historia general de Vizcaya*, p. 523.

(2) *Censo de 1787*.

Les anciennes grandes villes de Castille étaient toutes des villes déchues : Burgos, Valladolid, Ségovie, Avila, Tolède n'étaient plus que l'ombre d'elles-mêmes (1). Les ministres cherchaient à ressusciter les industries agonisantes ; mais les préjugés aristocratiques contre le travail, l'inintelligence des municipalités, les caprices de la législation, le mauvais état des chemins s'opposaient au développement de l'industrie et du commerce.

Cette torpeur générale n'excluait ni un certain degré d'aisance, ni même un certain luxe. Les richesses acquises s'étaient à peu près conservées, et comme l'offre et la demande avaient diminué dans les mêmes proportions, la condition générale des habitants n'avait pas sensiblement changé depuis deux siècles.

Valladolid, par exemple, offrait un aspect lamentable : un palais royal démeublé et désert, des rues sales et mal pavées, beaucoup de maisons inachevées ou tombant en ruines (2) ; et pourtant Valladolid était une ville riche, on n'y comptait pas 4,000 feux et on y voyait 80 riches propriétaires roulant carrosse à deux ou quatre mules. Les denrées de première nécessité augmentèrent d'un tiers dans les soixante premières années du xviii<sup>e</sup> siècle. La hausse des loyers contraignait l'intendant et les membres de la Chancellerie à se loger dans des maisons mesquines et incommodes. Il était impossible de reconnaître à l'habit un hidalgo d'un roturier. Valladolid n'avait ni commerce ni industrie, mais c'était encore une capitale administrative. La Chancellerie étendait sa juridiction sur le tiers de l'Espagne, ses membres recevaient du roi plus de 500,000 réaux par an. L'intendant, l'évêque, les administrateurs généraux des finances laissaient dans la ville la meilleure partie de leurs traitements et de leurs revenus. L'Inquisition de Valladolid percevait des dimes dans toutes les provinces d'Espagne. L'Université attirait des étudiants ; les tribunaux attiraient des plai-

(1) Burgos avait 8 à 9,000 habitants. Valladolid 21,000. Ségovie 10,000. Tolède 14,000.

(2) De Laborde, *Itinéraire descriptif de l'Espagne*, I, p. 351. — Fée, *l'Espagne à 50 ans d'intervalle*, p. 23.

deurs (1). Tout cela entretenait à Valladolid une misère dorée vraiment digne d'une capitale déchuée.

Les idées de progrès parvenaient quelquefois à pénétrer jusqu'au sein des ayuntamientos castillans ; mais ces aristocratiques corporations avaient horreur des nouveautés, et lorsqu'elles se décidaient par hasard à faire quelque dépense, c'était le plus souvent d'une dépense de luxe qu'il s'agissait. Jusqu'en 1700 Valladolid n'eut pas de promenade plantée, on mit alors quelques peupliers le long du Pisuerga sur l'*Espolon Nuevo* (2) ; mais le *Campo Grande* où se célébraient les fêtes et les autodafés resta nu entre ses treize églises, brûlé l'été par le soleil, balayé l'hiver par les vents furieux qui galopent à travers les Castilles. En 1787 D. Jorge Astraudi, corrégidor de Valladolid, parla de planter le Campo Grande ; on lui répondit que les arbres attirent l'humidité et nuisent à la pureté de l'air (3). D. Jorge ne se tint point pour battu, planta dix-huit cents pieds d'arbres, et mit de distance en distance des bancs de pierre le long des allées (4). C'était fort bien, mais au moment où le corrégidor faisait planter le Campo-Grande la ville n'avait pas encore assez d'eau potable (5), et n'était point encore éclairée la nuit (6).

Les travaux publics étaient conduits avec une lenteur inimaginable. En 1750 la municipalité de Salamanque projeta d'ouvrir une promenade au pied des remparts ; rien n'était encore fait en 1780. L'évêque D. Felipe Beltran, n'ayant pu arriver en carrosse jusqu'à son palais, demanda aux régidors de réparer les chemins. On lui répondit qu'il n'y avait point d'argent. L'évêque donna 30,000 réaux de sa bourse, le roi permit de lever un impôt de deux *cuartos* par fanègue sur les avelines, les châtaignes, les noix et les pignons qu'on vendrait au marché, et l'on se mit à l'œuvre. Une commission, composée d'un architecte, de deux chanoines et de deux

(1) Larruga, *Memorias politico-economicas*, t. XXVI, p. 160.

(2) Sangrador, *Historia de Valladolid*, I, p. 636.

(3) D. Miguel Iscar, qui a fait planter il y a quinze ans les splendides jardins du Campo-Grande, a eu à lutter contre les mêmes préjugés.

(4) *Manual historico de Valladolid*, p. 93.

(5) *Archives municipales de Valladolid*, Autos, 1791, juillet.

(6) Sangrador, *Historia de Valladolid*, p. 636.

régidors, dressa les plans ; on prit trente prisonniers, on loua deux cents journaliers et l'on aplanit le tour de la ville sur une largeur suffisante pour le passage d'un carrosse, on planta 1800 pieds de peupliers noirs sur la nouvelle promenade ; mais le travail fut conduit avec si peu de soin qu'on démolit la belle tour arabe de la porte de Villamayor pour faire passer la route à sa place (1). Les travaux de la Plaza Mayor durèrent encore plus longtemps : commencés en 1707, ils ne furent achevés qu'en 1781, et cependant tous les impôts avaient été augmentés, les corporations, les couvents, les collèges, l'Université, la ville avaient contribué à l'entreprise (2).

Si on marchait avec une telle lenteur dans les villes riches et puissantes, dans les petites on ne marchait plus du tout. Zamora était en 1802 criblée de dettes et réduite à la faillite. Les régidors suspendirent les travaux publics, supprimèrent l'éclairage des rues, et firent évacuer l'hôpital, où il ne resta plus que trois lits (3).

Les préjugés étaient parfois féroces dans les petites villes castillanes. A Tolède c'était l'orgueil aristocratique, la bouderie stérile de l'hidalgo ruiné qui mendie plutôt que de travailler (4). A Casar de Cacerès l'esprit d'égalité était poussé si loin qu'on n'eût même pas permis de mettre une épitaphe sur un tombeau (5). Le roi avait peu de prise sur les municipalités. Il voulut du moins leur donner l'exemple : il bâtit une ville modèle comme les grands seigneurs philanthropes bâtissaient une ferme modèle ou un rucher. Vers 1761 Aranjuez commença à aligner ses maisons blanches à contrevents verts le long des rues tirées au cordeau par les ingénieurs du roi, et l'on obtint une sorte de Potsdam rectiligne et ennuyeux (6), ayant quelque chose de la puérilité d'un jouet et de la symétrie barbare d'une caserne.

(1) Ramon Giron, *Historia de Salamanca*, p. 487.

(2) Id. *ibid.*, p. 443.

(3) Duro, *Historia de Zamora*, III, p. 228.

(4) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 208. — Fée, p. 207.

(5) Du Rozoir, *Description de l'Espagne*, p. 243.

(6) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 214.

Les villes aragonaises ne présentaient pas un bien meilleur aspect que les villes castillanes. A Saragosse, la basilique du Pilar, commencée sous Charles II, se continuait péniblement ; la saleté et l'abandon des rues et des quais faisaient en 1787 l'étonnement des étrangers (1).

Plus industrielle et plus riche, malgré ses 304 despoblados (2), la Catalogne avait dans Barcelone une splendide capitale. Cruellement bombardée en 1714, gardée à vue par trois forteresses : le Montjuich, les Atarazanas et la citadelle, Barcelone s'était peu à peu relevée de ses ruines ; les grands travaux de fortification avaient enrichi ses entrepreneurs, le faubourg de Barceloneta avait logé ses pêcheurs, la liberté du commerce avec l'Amérique avait rendu à ses intrépides habitants leur antique hardiesse ; dès la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, Barcelone était redevenue la première cité de l'Espagne. Bien plus monumentale, bien plus active que Madrid, embellie de belles constructions comme la Lonja et le Palais Royal, éclairée dès 1752, ornée de belles promenades comme la Rambla et l'admirable muraille de mer (3), elle défiait toute comparaison. A mesure qu'elle sentait croître sa richesse, l'énergie lui revenait ; réconciliée avec la dynastie de Bourbon par les sages mesures de Charles III, elle arma d'innombrables volontaires pour la campagne de 1793, et quand les armées espagnoles furent rejetées au sud des Pyrénées, elle offrit de se charger à elle seule de la défense de la Catalogne.

Sur tous les points de la province les travaux publics étaient menés avec activité ; c'étaient le superbe château de Figüeres, l'Université de Cervera, l'aqueduc de Tarragone ; Lérida descendait de son inexpugnable colline et s'installait commodément en plaine, Manresa comptait près de 1800 maisons. On put espérer un instant que l'Ebre allait s'ouvrir à la grande navigation et que le *Canal Nuevo* allait faire de Tortose et de S. Carlos de la Rapita deux grands ports de plus.

(1) De Laborde, *Itinéraire descriptif*, I, p. 419.

(2) *Censo* de 1787.

(3) Pi y Arimon, *Barcelona*, t. I, p. 282, 287, 351 ; t. II, p. 1098.

Valence profita comme Barcelone de la liberté du commerce avec l'Amérique ; mais l'esprit violent de sa population l'empêcha de faire les mêmes progrès que sa rivale catalane. Les émeutes terribles de 1706, 1794 et 1808 attestèrent la turbulence des Valenciens, qui montrèrent moins d'activité raisonnable que de fanatisme.

L'Andalousie, Murcie et Grenade étaient les pays de l'Espagne où la population urbaine avait pris le plus grand développement. Lorca et Cordoue comptaient 30,000 âmes, Murcie 40,000, Malaga et Grenade près de 50,000, Cadiz 70,000, la Isla de Leon 80,000, Séville 96,000. Une douzaine d'autres villes avaient de 10 à 20,000 habitants (1).

Presque toutes les villes du midi de l'Espagne étaient riantes et agréables : il n'y faisait même que trop bon vivre. Les gens de Murcie passaient pour les plus nonchalants des Espagnols ; comme on pouvait vivre l'été pour 1/2 real par jour, les domestiques quittaient leurs maîtres dans la belle saison, disant qu'ils seraient bien sots de travailler quand ils pouvaient vivre à ne rien faire (2). Avec un pareil idéal, les villes auraient présenté un aspect aussi misérable qu'en Castille si la douceur du climat, l'abondance de toutes choses, et l'humeur joyeuse des habitants n'eussent fait du sud de l'Espagne un séjour charmant, en dépit de la négligence des alcaldes et de l'apathie générale.

Il n'y avait pas une ville andalouse qui n'eût sa promenade et sa banlieue couverte de jardins et de blanches maisons de campagne (*quintas*). Ecija « la poêle à frire d'Andalousie » avait des maisons peintes, une grande place entourée de portiques, une avenue de quatre rangées d'arbres ornée de statues (3). Cordoue aux rues tortueuses et aux maisons blanches était comme Tolède une vieille cité aristocratique, Grenade était une ville de plaisir, Cadiz une ville d'affaires. Séville,

(1) Jerez 20,000 hab. — Antequera 20,000. — Andujar 14,000. — Baeza 15,000. — Úbeda 16,000. — Puerto Real 10,000. — Arcos 12,000. — Ronda 12,000. — Carthagène 30,000. — Almería 25,000. — Ecija 10,000.

(2) De Laborde, *Itinéraire descriptif*, II, p. 236.

(3) *Id. ibid.*, II, p. 39. — Fée, *l'Espagne à 50 ans d'intervalle*, p. 60.

la cité merveille, faillit à deux reprises, sous Philippe V et sous Charles III, devenir la capitale de l'Espagne.

Des raisons d'économie et des motifs d'ordre politique privèrent Séville de cet honneur, mais elle fut traitée en favorite. Le roi y fonda des académies de médecine, de belles-lettres et de peinture, des écoles de dessin et de pilotage, il y installa une fonderie de canons, un arsenal, un hôtel des monnaies et une splendide manufacture des tabacs dont la construction coûta 37 millions de réaux (1). La société sévillane se donnait rendez-vous sur l'Alameda. De six à huit heures du soir, c'était un incessant défilé de voitures ; de dix heures à minuit, c'était le moment de la promenade à pied ; les dames, escortées de leurs courtisans (*cortejos*), passaient et repassaient en jouant de l'éventail, des vers luisants dans les cheveux (2).

Le général O'Reilly avait transformé Cadix. Des maisons régulières remplacèrent les masures, les remparts furent réparés, une porte fut ouverte sur le quai, toute la banlieue jusqu'à l'Île de Léon fut mise en culture, les hospices furent réorganisés et la police se fit si exacte que dans dix quartiers sur quatorze on n'eût pu trouver un seul homme inoccupé (3). Cadix était la ville la plus chère de l'Espagne ; les loyers y atteignaient un prix énorme, mais la richesse y était grande et la société très hospitalière. Il y avait un beau cercle, *la Camorra*, un théâtre espagnol où l'on jouait quelquefois en français et en italien. Les grands négociants donnaient souvent des bals et des fêtes somptueuses (4).

Les grandes villes des Indes reproduisaient en les exagérant encore les traits caractéristiques des villes espagnoles.

La Havane ressemblait à une ville d'Europe par le raffinement du luxe, la beauté des équipages et la courtoisie de ses habitants (5).

Des travaux gigantesques, évalués à un milliard de réaux,

(1) De Laborde, *Itinéraire descriptif*, II, p. 43.

(2) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 344.

(3) Bourgoing, *Nouveau voyage en Espagne*, III, p. 164.

(4) De Laborde, *op. cit.*, III, p. 77.

(5) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, I, p. 422.



avaient fait de la Vera-Cruz une place formidable, et le seul port du golfe du Mexique où pussent mouiller les vaisseaux de guerre. La ville, bien bâtie, comptait 16,000 habitants, malgré les trop fréquentes visites du *vomito prieto* (1).

Dans l'intérieur du Mexique, Guanajuato présentait au milieu de misérables huttes d'Indiens de grands et beaux édifices; un propriétaire de mines y avait fait bâtir à la fin du siècle un hôtel « qui n'eût pas déparé les plus belles rues de Naples ou de Paris » (2). La Puebla de los Angeles, la seconde ville du Mexique, n'était encore en 1800 ni pavée, ni éclairée, mais le gouverneur avait commencé les travaux d'empierrement et d'éclairage (3). Durango possédait une cathédrale voûtée et toute bâtie en pierres de taille; la ville comptait 4,000 habitants de race blanche, et s'embellissait tous les jours; les rues, arrosées d'eau courante, étaient propres et fraîches, de beaux jardins donnaient avec tous les produits du pays tous les fruits et les légumes d'Espagne. Les jardins de l'évêché fournissaient assez de raisin pour faire du vin, de l'eau-de-vie et de la *mistela*, liqueur aromatisée à la cannelle dont les Mexicains se montraient très friands (4).

Dans l'Amérique du Sud, Porto Bello, défendu par trois forts et 240 pièces de canon, avait 400 maisons, deux églises, une douane, une bourse, et ses grandes foires attiraient jusqu'aux marchands du Pérou (5). Quito, Cuzco, Buenos-Ayres, Santiago de Chile se développaient et avaient toutes de riches églises, de beaux monastères, une *plaza mayor*, des rues droites bordées de maisons basses et une promenade. Lima était une grande ville de plus de 50,000 âmes; sa rue principale, la *Calle de Malambo*, avait 20 mètres de large, les autres rues en avaient dix. La grand'place formait un carré de 145 mètres de côté; la cathédrale, l'archevêché, le

(1) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, II, p. 209, IV, p. 70 et 159.

(2) Id. *ibid.*, III, p. 177.

(3) *Archives générales des Indes à Séville, Est*, 88, caja 5, leg. 13 (Rapport du vice-roi Azanza).

(4) Tamaron, *Demostracion del obispado de Durango*, ms. Bib. prov. de Guipuzcoa, p. 7.

(5) Dessalles, *Histoire générale des Antilles*, IV, p. 408.



palais du vice-roi élevaient sur trois de ses faces leurs façades monumentales. La cathédrale était une richissime église décorée de tableaux, de tapisseries et de magnifiques pièces d'orfèvrerie (1).

Mais toutes ces villes le cédaient en grandeur et en beauté à la capitale de la Nouvelle-Espagne, à Mexico, qui était certainement à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle la plus peuplée et la plus magnifique de toutes les cités américaines (2). Déjà orné de beaux monuments des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, Mexico fut assaini et embelli au xviii<sup>e</sup>. Le lac menaçait la ville d'inondations incessantes, un déversoir (*desague de Huehuetoca*) rejeta le trop plein des eaux sur le versant du Pacifique par une tranchée de 3500 mètres de longueur sur 30 mètres de profondeur. Un hôtel de ville fut construit (1722) ; le « Portail des Marchands » devint pour les Mexicains ce qu'était la Puerta del Sol pour les Madrilènes. Aux deux anciennes promenades de la Alameda et du Paseo de la Viga, le V. R. Bucareli ajouta le Paseo Nuevo, inauguré le 4 novembre 1778 (3). Une école des mines avait été fondée en 1774. En 1784 le roi autorisa la création d'une Académie des beaux-arts, établie sur le modèle de l'Académie de San Fernando à Madrid (4). Le 9 décembre 1803 on inaugura sur la Plaza Mayor une statue équestre de Charles IV due au sculpteur indigène Tolsa. La statue occupait le centre d'un terre-plein de 4 pieds et demi de hauteur, dont les angles étaient ornés de quatre jolies fontaines (5). La décoration de la grand'place de Mexico eût fait honneur à plus d'une capitale européenne.

La propreté des rues était assurée par une abondante distribution d'eau. Deux aqueducs de 3,300 et 10,500 mètres de longueur y amenaient les sources de Chapultepec et des

(1) Lacroix, *le Pérou* (coll. de l'*Univers pittoresque*), p. 340.

(2) Mexico avait, d'après Humboldt, 137,000 habitants. — Elle portait les titres de « *Muy noble, insigne, muy leal e imperial, muy religiosa, pia y devota ciudad de Mejico* ». — *Gazeta de Mejico*, 28 janvier 1784.

(3) Marcos Arroniz, *Manual del viajero en Mejico*, p. 109.

(4) Id. *ibid.*, p. 126.

(5) Id. *ibid.*, p. 110.

montagnes de Santa-Fé (1). Les jardins des environs, bordés de haies de rosiers, fournissaient la ville de fleurs et de légumes (2). Le lac portait lui-même des jardins sur radeaux (*chinampás*) à la manière de Chine (3).

Mexico n'était sans doute pas un foyer de lumières. Il y avait encore trop de couvents (4), trop d'hôpitaux (5), trop de mendiants. Vingt ou trente mille gueux (*saragates* ou *gachinangos*) presque nus, paresseux, amis du jeu, du vin de maguey (*pulque*) et des disputes, rendaient la police si difficile que le V. R. Azanza s'estimait heureux d'avoir maintenu dans la ville un ordre passable (*regular*) et ne pensait pas qu'on pût obtenir beaucoup mieux (6). Telle qu'elle était, la capitale du Mexique était certainement une grande et belle ville que l'Espagne pouvait montrer avec orgueil à ses amis et à ses ennemis.

## II. — Mœurs urbaines.

On vivait très heureux dans ces villes espagnoles du règne de Charles IV. Un écrivain optimiste nous trace ce joli tableau de la calme existence qu'on y menait : « A part  
« quelques guerres extérieures peu avantageuses, le pro-  
« priétaire vivait doucement, l'artisan avait du travail, le  
« pauvre trouvait sa subsistance à la porte des couvents, les  
« contributions étaient proportionnées à la richesse ; on  
« respectait le prêtre, la hiérarchie ecclésiastique était plus  
« brillante que jamais, le trône avait de valeureux défen-  
« seurs, et les pouvoirs publics, sans tyranniser les gens,  
« protégeaient les choses utiles et les hommes de bien, en  
« châtiant d'une main vigoureuse tout ce qui méritait  
« d'être châtié. La volonté du roi se faisait sentir partout ;  
« seul il commandait et tous obéissaient... Nous vivions

(1) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, II, p. 55.

(2) Id. *ibid.*, II, p. 90.

(3) Id. *ibid.*, *loc. cit.* — Arroniz. *op. cit.*, p. 32.

(4) 40 couvents des deux sexes, Humboldt, IV, p. 293-94.

(5) 15 hôpitaux et hospices. Id., IV, p. 298.

(6) *Archives générales des Indes, Est*, 88, caja 5, leg. 12. — Rapport d'Azanza.

« heureux et tranquilles, lisant tous les soirs le journal de Madrid, respectant dans les choses humaines l'autorité du roi et dans les choses divines le pouvoir auguste de Dieu (1). »

Cette page résume très bien l'esprit du « bon vieux temps » espagnol, c'est-à-dire du gouvernement clérical avec ses bons et ses mauvais côtés. La religion présidait à tous les actes de la vie. On donnait aux enfants le plus grand nombre de noms possible pour leur assurer la protection d'un plus grand nombre de saints. On ajoutait toujours à leur prénom habituel le nom du saint de leur jour de naissance, si baroque que fût l'association de tous ces noms (2). Si l'enfant tombait malade, c'était à la Vierge et à ses saints patrons que l'on demandait sa guérison. Ses premières fêtes étaient des fêtes religieuses ; il dansait devant le dais à Séville ; à Barcelone il allait à la cathédrale le jour de Noël, et ramassait les jouets et les bonbons que lui jetait « la tête du More », tête gigantesque en carton, suspendue à la tribune du grand orgue. Le dimanche des Rameaux, à Valence, il frappait les portes des maisons à grands coups de maillet : *tocar a Maria sola* (3). Dans toutes les villes il figurait les anges dans les processions. Tous les soirs le rosaire était récité en commun par tous les membres de la famille (4). Quand l'Angelus sonnait, les promeneurs s'arrêtaient dans les rues, et se découvraient pieusement jusqu'au dernier son de cloche (5), les acteurs s'interrompaient dans les théâtres (6). A Tolosa, le veilleur de nuit sonnait la cloche dans les rues et criait : « Loué et béni soit le Très-Saint-Sacrement de l'autel ! » Il recommandait aux fidèles de réciter trois *Pater* et trois *Ave* pour les âmes du Purgatoire, pour les agonisants, pour les voyageurs et les marins (7). Tous les matins les femmes et bon nombre d'hom-

(1) M. Fernandez, *la Hacienda de nuestros abuelos*, p. 2.

(2) Fée, *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, p. 205.

(3) Boix, *Historia de Valencia*, II, p. 411.

(4) Perez Galdos, *Episodios nacionales*, I, *Trafalgar*, p. 45.

(5) Lacroix, *le Pérou*, p. 392.

(6) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 356.

(7) Gorosabel, *Bosquejo de las antigüedades de Tolosa*, p. 285. Cet usage a persisté à Tolosa jusqu'en 1830.

mes allaient entendre la messe pour retirer des âmes du Purgatoire (1). A Séville, quand on frappait à la porte d'un ami, tout un petit dialogue s'échangeait entre l'arrivant et la personne chargée d'ouvrir la porte : « Je vous salue, très « pure Vierge Marie. — Conçue sans péché. Qui êtes-vous ? « — Ami de la paix. — Entrez, frère (2). » On émaillait la conversation d'interjections dévotes : « Mon Dieu ! Jésus ! « Jésus, Marie et Joseph ! Dieu soit loué ! Dieu me protège ! « Dieu vous garde ! sainte Marie ! sainte Marie du Carmel ! « Mère très sainte ! » Il n'y avait pas de maison qui n'eût son image de la Vierge, son enfant Jésus, ses images de piété ; pas d'enfant, pas de jeune fille qui ne portât quelque croix, quelque médaille miraculeuse. Dans certaines maisons, des crèches, des chapelles enrubannées, fleuries de roses de papier, brillantes de découpages d'or et d'argent, étaient installées dans une chambre, ou même dans le salon. Et en cela nulle hypocrisie, l'affirmation candide d'une foi profonde que le doute n'avait jamais effleurée.

Cette dévotion universelle n'était à la population urbaine rien de son aspect pimpant et pittoresque.

Jusque vers 1740 les hommes avaient conservé le vêtement noir si à la mode au xvii<sup>e</sup> siècle, et les femmes portaient toujours les jupes longues cachant le pied (3). Mais à la fin du siècle les préjugés avaient disparu, et le *tontillo* avait fait place aux paniers (4). Les dames espagnoles n'avaient jamais consenti à mettre du rouge, ni à se poudrer ; seules les dames de Séville semaient sur leurs cheveux une farine jaunâtre qui les faisait paraître blondes (5). La mode était aux couleurs claires, aux habits brodés. Une réunion aristocratique avait l'aspect riche et galant qu'excellait à peindre Fortuny.

Les pièces essentielles de l'habillement féminin étaient la basquine et la mantille. La basquine était une jupe unie de soie, de taffetas ou de velours que l'on mettait par-dessus la

(1) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 197.

(2) Fée, *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, p. 117.

(3) Sempere y Guarinos, *Historia del lujo*, II. p. 171.

) Mesonero Romanos, *El antiguo Madrid*, I, p. 267.

) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 371.

robe pour sortir, et que l'on quittait chez soi, ou même en visite (1). La loi défendait les basquines de couleur, frangées d'or ou d'argent (2), et les mantilles brodées ou garnies de dentelles (3); mais il en était des basquines comme des mantilles, on en portait de toutes couleurs et garnies de toutes sortes d'ornements (4). La mantille passait au Mexique pour une coiffure de cérémonie (5). En Guipuzcoa la mantille noire était seule en usage, et telle était la force du préjugé contre la mantille blanche que les dames de Saint-Sébastien avaient forcé les femmes du corrégidor et des officiers de la garnison à quitter leur mantille blanche à la mode de Castille pour la noire à la mode de Guipuzcoa (6).

Les dames péruviennes remplaçaient la basquine et la mantille par la *saya manto*, composée d'une jupe très étroite plissée à petits plis, et d'une sorte de capulet dont on tenait les deux extrémités à la main pour croiser les deux bords devant la figure, de manière à ne laisser qu'un œil à découvert (7). Les Californiennes portaient un chapeau conique orné de fleurs et de rubans (8).

Quelques dames revêtaient par dévotion, ou par pénitence, un costume monastique, robe de bure et corde à la ceinture (9). Les reines elles-mêmes portaient souvent cet accoutrement sévère.

Le costume national masculin consistait dans la cape et le chapeau à larges bords (*sombrero chambergo*). A Saragosse on ne portait sous le manteau, ni habit, ni cravate, mais seulement de beaux gilets et de gros jabots qu'on laissait voir en rejetant la cape sur son épaule, et en la passant sous l'autre bras (10). Au lieu de la perruque poudrée, les Espagnols

(1) Anonyme, *Nouveau Voyage*, II, p. 150.

(2) *Nov. Rec.*, VI, XIII, 18 (1799).

(3) *Nov. Rec.*, VI, XIII, 17 (1770).

(4) *Diario de Zaragoza*, 1797.

(5) Arroniz, *Manual del Viajero en Mejico*, p. 134.

(6) Larramendi, *Corografía de Guipuzcoa*, p. 187.

(7) Lacroix, *le Pérou*, p. 347.

(8) Frignet, *la Californie*, p. 64.

(9) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 64.

(10) De Laborde, *Itinéraire descriptif*, I, p. 440.

laissaient tomber leurs cheveux dans une résille serrée par un ruban autour de la tête. Le grand chapeau et la résille avaient été interdits aux étudiants ; la loi défendait depuis 1766 de les porter à Madrid ou dans les résidences royales ; mais la loi était peu observée, puisque le roi jugeait encore à propos de renouveler les prohibitions en 1804 (1).

Les modes espagnoles finirent par céder la place aux modes de France. Dès 1760 la noblesse de cour avait adopté l'habit à la française ; en province les gentilshommes le revêtirent d'abord les jours de fête (2), puis il devint ridicule de s'habiller à l'antique ; les fonctionnaires, les magistrats, les notaires, tout ce qui tenait au monde officiel abandonnèrent la cape et le feutre à grands bords. Les employés de l'Etat « portaient l'épée, le jabot, les manchettes de dentelle et les « boucles aux souliers. Les chefs de table et de section « étaient tout brillants de velours, portaient les chemises à « petits plis, les bas de soie, le tricorne et la perruque pou-  
« drée (3). »

Les modes françaises ne s'introduisirent pas sans opposition, et comme on peut bien le penser les prédicateurs et les moralistes ne perdirent pas l'occasion de tonner contre le luxe du siècle. Le P. Larramendi se montre impitoyable contre toutes les fantaisies de la mode : « On veut, dit-il, se « vêtir de pied en cap à la française ou à l'espagnole. Il faut « des chemises, des camisoles, des jabots, des perruques, « des *perruquettes* ; chapeaux comme ceci, chapeaux comme « cela : à la prussienne, à la Chambéri, chapeaux à trois « becs de lampion ; vestes, casaques, justaucorps baleinés, « redingotes, surtouts et roquelaures, tous noms qui vont se « substituant au *sobre-todo* espagnol. Puis c'est la masca-  
« rade du capuchon, sous prétexte de se défendre du froid. « Puis il faut des gants, des mitons, étroits ou libres, larges « ou attachés. C'est comme cela qu'à l'arrivée de Madame la « Dauphine (4) parurent les gardes françaises sur la Bidas-

(1) *Nov. Rec.*, VI, XIII, 15.

(2) De Laborde, *op. cit.*, II, p. 242.

(3) M. Fernandez, *la Hacienda de nuestros abuelos*, p. 193.

(4) Madame aînée, fille de Louis XV, mariée en 1739 à l'Infant D. Felipe.

« soa, et tous les Espagnols riaient et se moquaient d'eux.  
« Dieu! quels soldats (1)! »

Les femmes ne sont pas épargnées par le caustique jésuite : « Il leur faut habit d'été, habit d'hiver, habit du  
« matin, robes de toile, de soie, de perse, robes brodées,  
« robes de toile d'or ou d'argent, robes à fleurs, robes sans  
« fleurs. Elles portent des papillotes, des chignons roulés et  
« des épingles. Elles ont des bijoux, des bracelets de tom-  
« bac, des anneaux d'or et de diamants, des corsets, des  
« tours de gorge, des tournures en baleine et en fil de fer,  
« des devants de corsage, des voiles magnifiques, des pointes  
« de Flandre, des manchettes, des éventails, des montres,  
« des tabatières de pierres fines, d'écaïlle, de tombac, d'or  
« et d'argent, des mules de toile, des bas à coins brodés d'or  
« et d'argent, des boucles d'or et d'argent, des gants, des  
« manteaux, des écharpes, des résilles, des coiffes, des rubans,  
« des lacets. » Et s'il n'y avait que les femmes riches à donner  
dans ces manies, « mais les servantes s'habillent mieux  
« aujourd'hui que ne faisaient les dames il y a cinquante  
« ans! » — « Les maris sont de grands sots, ajoutait le P. Isla,  
« de souffrir toutes ces choses en silence, car lorsqu'ils se  
« croient en compagnie d'une Andalouse ou d'une Castillane,  
« sans savoir comment, du soir au matin, la voilà devenue  
« Française, sous prétexte que c'est la mode! Elle se couche  
« contente de son titre de *doña*, et se lève *Madame* de Ver-  
« gogne! Quand son nom de famille serait Vélasco, elle com-  
« mence à s'en dégoûter quand elle sait qu'en France c'est  
« la coutume des femmes d'épouser le nom de leur mari, et  
« d'être parfois plus fidèles au titre qu'au bonhomme (2)! »

Le clergé ne se contenta pas de parler, il chercha par tous les moyens possibles à ridiculiser les mœurs étrangères. Aux processions de la Semaine Sainte, Judas paraissait vêtu à la dernière mode, et les enfants lui jetaient des pierres et des trognons de chou (3). Mais rien n'y fit. Un élégant de 1792 portait un habit de drap anglais, un chapeau de Lyon, des

(1) Larramendi, *Corografía*, p. 184.

(2) P. Isla, *Fray Gerundio*. IV, VIII, 28.

(3) Raimon Giron, *Historia de Salamanca*, p. 469.



boucles de Paris ; sa montre venait de chez Cabrier (1). Les breloques faisaient fureur. On portait à la chaîne de sa montre « des almanachs, des arrosoirs, des lanternes, des glands, « des violons, des harpes, des livres de comptes, des hou-  
« lettes, des clefs, des guitares, des cœurs, des cachets, des  
« grelots, des cages, des tambours, des poissons. » Toutes choses qui avaient un sens profond, et faisaient allusion aux succès mondains de leur propriétaire. Une spirituelle Barcelonaise conseillait de conserver les petits maîtres comme animaux d'agrément, sans quoi on se verrait obligé de faire venir des singes du Cap-Vert (2).

Les journaux de l'époque contiennent sous la rubrique : objets perdus, ou dans les annonces des ventes, des listes interminables d'articles de modes. On y voit des bourses de soie à anneaux et perles d'acier, des montres à répétition, des châtelaines d'écaille, des mitaines de soie bleue brodées de soie rouge, des binocles, des souliers bleu céleste, et jusqu'à « un *citoyen* de futaine garni de velours incarnat (3) ». Presque tous ces objets étaient de provenance étrangère ; les industriels espagnols avaient peu d'imagination, et leurs inventions n'étaient pas toujours heureuses. En 1802, un négociant de Barcelone ouvrait une souscription pour la fabrication de douze mouchoirs en toile de Laval, dont les dessins devaient représenter les principaux épisodes du voyage du roi et de la reine à Barcelone. Chaque mouchoir devait coûter 40 réaux ; on ne sait si la souscription fut couverte (4).

L'Espagnol tenait plus à être bien vêtu qu'à être bien logé. Celui qui n'avait point le bonheur d'être propriétaire louait à l'année, ou même au mois (5), une maison sans apparence et sans confort, dénuée de cheminées, même dans les contrées les plus froides. Ce ne fut que très tard que l'Espagnol songea à décorer son appartement et à augmenter son mobilier. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on commençait à voir dans les villes

(1) *Diario de Barcelona*, 13 déc. 1792.

(2) *Id.*, 21 déc. 1792.

(3) *Diario de Zaragoza*, 1797. — *Diario de Barcelond.* 13 avril 1802.

(4) *Diario de Barcelona*, 6 nov. 1802.

(5) *Nov. Rec.*, X, x, 7, 11 mars 1790.



quelques marchands de papiers peints (1) et de meubles français ; on eut des tables à secret, des tables à pieds de biche, des canapés, des lits pliants, des armoires de noyer à deux et à quatre portes. Un ameublement de salon mis en vente à Saragosse en 1797 se compose de treize chaises et de deux canapés tendus de damas cramois, avec tables, glaces et appliques assorties (2). On avait pour 650 réaux un service de faïence anglaise de 200 pièces (3). On vendait des lampes perfectionnées, des papeteries à secret en bois d'olivier, de fabrication allemande (4).

On vivait à bon compte. Le chocolat coûtait trois réaux et demi ou six réaux la livre à Valence en 1802, le sucre valait 90 à 100 réaux l'arrobe (25 livres), l'huile 47 réaux, les pois chiches 35 réaux, le riz 311 réaux la carga (5). On déjeunait d'une petite tasse de chocolat à l'eau, avec une couple de mouillettes et un verre d'eau (6). Un poulet maigre, et aussitôt rôti qu'éborgné, faisait le régal des meilleurs jours. Le *puchero*, un ou deux plats assaisonnés de safran et de piment, des melons verts de Valence, un verre de Valdepenas ou de tintillo de Rota, une tasse de café très léger : voilà un repas de fête (7).

Fumer le cigare était déjà le passe-temps favori des Espagnols et des créoles (8). On commençait à connaître l'usage des cigarettes (9).

Peu à peu le goût français se fit sentir dans la cuisine comme dans la toilette. On eut des cuisiniers et des maîtres d'hôtel français (10). Les Anglais importèrent en Espagne le goût du thé (11) ; mais toutes ces innovations eurent en somme peu de succès ; les bourgeois continuèrent à manger le pu-

(1) Sempere y Guarinos, *Historia del lujo*, II, p. 178.

(2) *Diario de Zaragoza*, 1797.

(3) *Diario de Barcelona*, 13 déc. 1792. — Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 286.

(4) *Diario de Zaragoza*, 1797.

(5) *Diario de Barcelona*, 9 juin 1802.

(6) Ph. Gille, *Mémoires d'un conscrit de 1808*, p. 49.

(7) Fée, *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, p. 40.

(8) Lacroix, *Le Pérou*, p. 347.

(9) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 334.

(10) Bourgoing, *Nouveau voyage en Espagne*, II, p. 319.

(11) *Diario de Zaragoza*, 3 janv. 1797. — Pièce de vers à la louange du thé.

chero, le peuple à sucer des pastèques, et les pauvres gens de Mexico à frire les larves des insectes du lac (1).

Un peu moins mal servis que les grands seigneurs, les bourgeois étaient aussi plus exigeants pour leurs domestiques. La loi avait dû défendre de louer un serviteur à la journée ; on ne pouvait en louer pour moins de deux mois (2). Les prédicateurs tonnaient contre la friponnerie des valets « qui sur la viande, le jambon, le beurre, le vin, les fruits, enfin sur tout ce qui passe par leurs mains, prélèvent plus de dîmes que les curés, et plus de tributs et de gabelles que le roi. » Ils menaçaient du feu éternel les lavandières « qui comptent en savon ce qu'elles ont dépensé en coups de battoir, et qui savent le maudit secret d'amincir le linge fort. » Ils damnent les servantes « qui font de la fontaine salon et boudoir, ou qui vont à la boucherie sous prétexte d'acheter de la viande, et peut-être pour en vendre (3)! » Les domestiques qui publiaient des annonces dans les journaux ne manquaient pas d'ajouter qu'ils avaient une mise décente et qu'ils offraient des répondants (4). Les nourrices indiquaient l'âge de leur lait (5).

La vie était en général très monotone, et eût été tout à fait désœuvrée si mille pratiques dévotes n'y avaient mis quelque semblant d'occupation ; mais l'église attirait surtout les femmes, les hommes allaient à leurs affaires et s'entendaient aussi merveilleusement à flâner.

Les gens de justice et les bureaucrates avaient assez de leur tâche quotidienne pour remplir leur journée.

Dans les petites villes, les médecins étaient fort occupés, car ils cumulaient les fonctions de médecin, de chirurgien et

(1) Sahagún, *Hist. générale des choses de la Nouvelle-Espagne*, p. 853.

(2) *Nov. Rec.*, VI, xvi, 4.

(3) « Con pretexto de comprar la carne, quiera Dios que no la vendan ! » Ap. Gaudeau, *Fray Gerundio*, p. 214.

(4) « En la plaza de la Magdalena, casa de Bureta, hay dos hermanas que desean acomodarse en clase de amas de llaves o de doncellas, o en casa de algun señor eclesiastico : saben coser, aplanchar, estan vestidas decentemente, y tienen quien las abone. » — *Diario de Zaragoza*, 17 mars 1797.

(5) « En la calle de las armas n.º 21 ay una nodriza de 23 años, y de leche de 20 dias. » — *Diario de Zaragoza*, 1797.

d'accoucheur avec celles de barbier, de saigneur et de dentiste. Maître Esteban Vellanes y Peralba exerçait tous ces métiers à Toro en 1813 ; il avait trois pièces meublées avec un luxe croissant ; dans la première il recevait ses clients comme barbier, dans la seconde comme chirurgien, dans la troisième comme médecin (1). Les commerçants attendaient tranquillement les clients dans leurs boutiques.

Les gentilshommes et les petits propriétaires remplissaient les conseils de villes, les sociétés économiques, les juntas de charité, les associations pieuses, faisaient la sieste, couraient aux nouvelles, les colportaient de maison en maison et se donnaient rendez-vous le soir à la promenade. Le P. Isla excelle à décrire ces sociétés d'oisifs, où la gravité n'excluait ni la malice ni la médisance : « Que dans un cercle « de graves barbons on se mette à louer celui-ci ou celui-là, « c'est plaisir de voir les mines des assistants ; les uns se « renversent sur leur chaise, croisent les jambes et con- « templent le plafond ; un autre tire sa tabatière, y donne « deux petits coups secs, et hume une prise de toutes ses « forces ; celui-là laisse tomber sa tête comme une figue « mûre, et après un long silence dit tout à coup : Oui, Mes- « sieurs, et à propos, que fait le Grand Turc ? » (2)

Comme bien on pense, les moindres faits et gestes des personnes un peu en vue étaient épiés et commentés avec passion, et les mariages étaient autant d'occasions dont profitaient les amateurs de bavardages. La loi contribuait à donner à ces sortes de questions un intérêt romanesque. Les fiançailles créaient un lien de droit entre les fiancés ; si la jeune fille se refusait à la célébration du mariage, le juge d'église pouvait ordonner son transfert dans une maison tierce, pour lui donner pleine liberté de s'exprimer (3). Le mariage religieux étant le seul connu, un grand nombre de fils de famille contractaient à l'insu de leurs parents des mariages clandestins avec des femmes de condition inférieure. Charles III avait

(1) Fée, *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, p. 231.

(2) Gaudeau, *Fray Gerundio*, p. 220.

(3) *Nov. Rec.*, X, II, 16. — 23 oct. 1785.

recommandé aux autorités d'empêcher ces sortes d'unions (1), et avait rendu obligatoire le consentement des père et mère (2); mais Charles IV permit de nouveau aux fils majeurs de 25 ans, et aux filles majeures de 23 ans, de se marier sans le consentement de leurs parents (3). Cette législation était faite pour les amoureux, et les mœurs s'accordaient très bien avec elle. Presque chaque jour amenait son roman, la chronique ne chômait jamais. C'était à l'église que les jeunes gens se rencontraient le plus facilement : « sa poétique et mystéricuse enceinte fut toujours merveilleusement propre à ouvrir toutes grandes à l'amour les portes de l'âme (4). » Le secret des amoureux ne tardait pas à être connu, on en jasait par la ville; des gens malintentionnés avertissaient les parents de la jeune fille, qui se voyait parfois soumise à une surveillance plus sévère, des rivaux se présentaient, les duels n'étaient pas aussi rares que l'eût voulu le roi; tout finissait d'ordinaire par un mariage, comme dans les romans d'autrefois, et sans qu'il fût besoin de recourir à la fameuse « saccade du vicaire » dont parle encore Saint-Simon (5). On s'occupait aussi des intrigues et des aventures des femmes de théâtre (*comicas*). A la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, on commença à parler politique, à fronder les abus; on attaqua les préjugés, les idées prirent une tournure révolutionnaire (6).

Les amusements n'étaient ni variés, ni nombreux. Peu de gens aimaient la chasse, personne n'aimait la campagne (7); on donnait très rarement à dîner. Les soirées (*tertulias*) étaient en général monotones et peu divertissantes. Les collations (*refrescos*) étaient entourées d'un cérémonial trop compliqué, pour qu'on s'y pût amuser; à l'arrivée des invités, on parquait les hommes dans une chambre et les dames dans une autre; quand tout le monde était arrivé, on faisait entrer la compa-

(1) *Nov. Rec.*, X, II, 14 (1784) et 15 (1785).

(2) *Ibid.*, X, II, 9 (1776).

(3) *Ibid.*, X, II, 18 (1803).

(4) Perez Galdos, *Trafalgar*, p. 40-43.

(5) Saint-Simon, *Mémoires*, éd. de Boislisle, VIII, p. 576.

(6) Foy, *Guerres de la Péninsule*, II, p. 277.

(7) Bourgoing, *Nouveau Voyage*, II, p. 310. — De Laborde, *Itinéraire descriptif*, II, p. 238.

gnie au salon où la maîtresse de maison recevait ses hôtes, grave comme la reine à un *besamanos* (1). L'apparition des rafraîchissements faisait épanouir tous les visages ; c'étaient de grands verres d'eau sucrée, du chocolat, des confitures, des biscuits, des massapains, des dragées, des pralines. On s'en régala à cœur-joie, on en mettait plein ses poches, plein son mouchoir, plein son chapeau ; on en faisait porter chez soi par son domestique. La soirée se terminait par une partie de jeu ou par un bal. Il était bien rare qu'il y eût souper après la danse (2).

L'Espagnol ne connaissait pas ces jolis jeux où l'on s'embrasse par pénitence ; il n'y avait pas de *mistletoë* dans le salon pendant la bonne nuit de Noël ; on ne s'embrassait même pas au théâtre (3). Les réunions les plus amicales conservaient toujours un air de froideur et d'apprêt qui leur ôtait beaucoup de leur attrait.

Cependant ces remarques s'appliquent surtout aux pays castillans ; dans les autres parties de l'Espagne, et surtout aux Indes, le ton était beaucoup plus libre, la gaieté plus franche, et l'on savait organiser des fêtes charmantes.

En Andalousie, c'était la mode d'aller à la promenade après le spectacle ; les dames montaient dans leurs carrosses, les hommes se promenaient à pied, montant de temps à autre sur le marchepied des voitures pour causer plus commodément ; à la fin de la soirée, on allait prendre des glaces au café (4). A certains jours, les Sévillanes allaient « plumer la dinde » (*plerar la pava*) sur l'alameda. La promenade était brillamment illuminée, des boutiques de confiseurs en occupaient les côtés, et les dames, bien cachées sous leur man-

(1) En novembre 1792, Vancouver est reçu par le commandant espagnol du fort San Francisco. — « Nous trouvâmes, dit-il, sa femme bien vêtue, et « selon l'usage observé ici par les Espagnoles lorsqu'elles reçoivent des visites, assise en face de la porte, les jambes croisées, sur une natte que « supportait une petite plate-forme de bois carrée, élevée de trois ou quatre « pouces au-dessus du terrain, et à côté d'elle ses deux filles et son fils proprement habillés. » — Vancouver, *Voyages*, II, p. 8.

(2) Bourgoing, *Nouveau voyage*, II, p. 310.

(3) Id. *ibid.*, p. 300.

(4) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 261-262.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

tille, accostaient bravement les cavaliers, et leur faisaient mille compliments qui se payaient en bonbons et en sucreries. Un divertissement semblable est tout à l'honneur du peuple qui peut se le permettre, car il suppose une égalité d'éducation extraordinaire, et une réserve qu'il serait imprudent de supposer à une foule qui ne serait pas une foule andalouse (1).

Au Mexique les grandes fêtes religieuses étaient l'occasion de soirées interminables. Huit jours avant Noël commençait la fête des stations (*posadas*). D'après la tradition, la Vierge avait mis huit jours à aller de Nazareth à Bethléem ; plusieurs familles s'associaient pour célébrer la fête, et l'on désignait une maison pour y faire la première *posada*. Dans le salon était élevé un autel avec les images de la Vierge et de saint Joseph. Après avoir chanté et récité des prières devant l'autel, les invités prenaient les saintes images, se formaient en procession et allaient à la porte d'une maison amie demander l'hospitalité pour la Vierge et saint Joseph. On répondait par des refus, puis on finissait par ouvrir, de mauvaise grâce, comme il avait été fait jadis à la Vierge en Terre Sainte. On portait les statues dans le salon où un autel se trouvait préparé pour les recevoir, puis la fête, si pieusement commencée, s'achevait gaiement par un souper et un bal. Le lendemain, la seconde *posada* était célébrée avec les mêmes cérémonies dans une autre maison, et il en était de même jusqu'à la nuit de Noël. Cette nuit-là, on célébrait la naissance du saint Enfant, et on lui choisissait un parrain et une marraine. La marraine allait prendre dans une pièce voisine un beau poupon de cire, et l'apportait respectueusement sur l'autel. Le bal qui suivait la cérémonie était le plus brillant de tous. Quelquefois on imaginait de faire « la loterie des compères » (*Rifa de compadres*). On mettait les noms des dames dans une urne, les noms des messieurs dans une autre, et l'on formait les couples en tirant un nom de chacune des urnes ; on trichait un peu pour mettre ensemble les amoureux, ou faire des couples grotesques, ou appareiller des personnes qui ne s'aimaient point.

(1) Fée, *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, p. 130.

Un bal général donné aux frais de toutes les familles associées terminait ces fêtes si originales et si espagnoles (1).

Le jeudi saint, les dames de l'aristocratie mexicaine paraissaient à pied dans les rues, les cavaliers s'empresaient autour d'elles, et leur faisaient cadeau de raquettes en or, en argent, en ivoire ou en cristal, qui remplissaient la ville d'un vacarme assourdissant.

Le vendredi saint, chacun dressait un reposoir dans son salon et offrait une collation à ses amis.

Le jour de Pâques, à dix heures du matin, les cloches de la cathédrale se mettaient en branle, les voitures recommençaient à circuler par les rues, toute la ville semblait se réveiller en un instant, et l'on brûlait dans les carrefours des mannequins de carton représentant Judas.

Le jour des morts, les promenades de Mexico étaient bordées de confiseries funèbres où l'on achetait des croix, des couronnes, et jusqu'à de petits tombeaux en fort bon sucre. Aussi habiles à « plumer la dinde » que les Sévillanes, les dames de Mexico se régalaient de ces bonbons mortuaires aux frais de leurs admirateurs (2).

Jusque dans les régions les plus sauvages du Nouveau-Monde régnait le goût de la danse et du plaisir. Les colons de la Californie fêtaient par des bals et des banquets la nuit de Noël, le jour des Saints Innocents, la fête de Notre-Dame de Guadalupe. On dansait aussi pendant le carnaval ; les femmes et les jeunes filles brisaient sur la tête de leurs invités des coquilles d'œufs remplies d'eau de Cologne ou de poudre d'or, qui recouvrait bientôt toutes les chevelures et tous les vêtements (3).

### III. — Fêtes publiques.

Les fêtes publiques ont été inventées pour faire danser ceux qui n'ont pas le moyen de payer les violons. Chez les peuples tristes, elles sont simplement officielles et ennuyeuses ; en

(1) Arroniz, *Manual del viagero en Mexico*, p. 141.

(2) Id. *ibid.*, p. 14.

(3) Frignet, *la Californie*, p. 66.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
Espagne, l'entrain est en raison inverse de la situation sociale ; la noblesse s'amuse plus que le roi, la bourgeoisie plus que la noblesse, et le peuple mieux que nobles et bourgeois réunis.

Le génie théâtral et magnifique du peuple espagnol donnait aux fêtes officielles elles-mêmes un entrain qui les rendait intéressantes lorsque le peuple consentait à y prendre part. Comparons deux fêtes du même genre, dont l'une fut purement officielle et la seconde vraiment populaire, la différence sautera aux yeux.

Le 11 mars 1724 eut lieu la proclamation de Louis I<sup>er</sup> à Barcelone.

C'était la première cérémonie de ce genre qu'on y célébra depuis la guerre de succession, et l'on n'était pas sans inquiétude sur les sentiments de la population. On fit des patrouilles dans les rues, les canons de la citadelle et du Montjuich furent braqués sur la ville. Le cortège se rendit dans un appareil tout militaire sur la place du Palais ; le portrait du roi fut exposé sous un dais au balcon du château, on arbora l'étendard royal, et le roi d'armes cria par deux fois : « Castille et Catalogne pour notre sire le roi D. Luis I<sup>er</sup>, que Dieu garde ! » Le peuple répondit *Amen* et *vivat*, l'alguazil-mayor jeta à la foule des médailles commémoratives, et la fête se termina par un office solennel à la cathédrale, un feu d'artifice, deux banquets officiels, et un bal offert par la ville à l'aristocratie barcelonaise dans le salon des Cent Jurats à l'hôtel de ville (1). En somme, rien de plus froid et de plus banal que cette cérémonie.

Au mois de septembre 1789 eut lieu à Barbastro la proclamation de Charles IV. Cette fois l'allégresse était générale. La dynastie était établie, le roi était populaire, la population tout entière voulut prendre part à la fête, et au lieu d'une parade militaire nous avons une fête locale vraiment charmante. Toutes les rues, toutes les places sont ornées « comme le jour de la procession du *Corpus* », les maisons sont tendues de velours, de damas, de brocatelles, ou d'étoffes aux joyeuses

(1) Pi y Arimon, *Barcelona antigua y moderna*, II, p. 361.



couleurs. A midi le carillon de la cathédrale et les cloches des paroisses donnent le signal de la fête, on tire des pétards et des coups de fusil, la musique des milices urbaines remplit les rues du bruit de ses clairons et de ses timbales. A trois heures les députés du Commun et le porte-enseigne de la ville (*Alferez-Mayor*) se rendent à cheval à l'hôtel de ville pour recevoir des mains du corrégidor la bannière de la cité. Sur la place, la cavalcade organisée par les corporations attend l'ordre de se mettre en marche; les commissaires de la fête, montés sur de beaux chevaux, et parés de superbes habits, brillent « comme un bouquet d'étoiles ». L'ordre est donné, le cortège s'ébranle, précédé par des géants et des nains, une compagnie de dragons d'Almansa, les timbaliers et les clairons de la ville. Chaque corporation a son groupe ou son char. Les passementiers sont habillés en soldats de la garde espagnole, les cordonniers en hussards hongrois, tels qu'on les comprend à Barbastro : casaque d'indienne marron, à galons blancs, coutures et applications de gaze d'argent, manteau bleu galonné d'argent, pendant sur une épaule, bonnet de taffetas bleu avec revers rouge et « panache de fleurs artificielles ». Les corroyeurs sont en blanc avec des ceintures roses; les fabricants de chaussures de corde figurent encore des Hongrois, mais ils ont un général et un étendard. Les drapiers représentent les guerriers de l'antique Aragon, les formidables almogavares; ils ont de brillantes armures, des nez immenses et de terribles moustaches. Les forgerons, les cordiers, les chapeliers et les maçons sont habillés en Turcs avec un caftan bleu orné de gaze d'argent, une ceinture rose ornée de fleurs artificielles, un croissant au turban, et des sabres recourbés. Ils sont commandés par l'empereur du Maroc en personne. Les charpentiers se sont vêtus à la romaine « avec des cottes de mailles et des morions »; les spectateurs « instruits » ne leur ménagent pas les applaudissements. Les tailleurs sont à l'antique espagnole. On voit encore « les braves « enfants de la déesse Cérès conduits par le vieux Chronos », la musique du régiment de Flandre avec quinze instruments à vent, les portiers et les massiers de la cité, le corps de ville en grand costume, les rois d'armes et le seigneur Corrégidor

en uniforme. Les fêtes durent cinq jours. Il y a illuminations, courses de taureaux, et l'évêque, quoique très malade, fait servir chaque matin et chaque soir un bon repas aux pauvres de l'hospice et même aux prisonniers. Il faut que tout le monde fête l'avènement du nouveau roi (1).

Les villes plus riches que Barbastro se donnaient dans les grandes solennités le luxe d'un feu d'artifice. Les ressources de l'artificier étaient déjà très variées. On voyait des cascades de feu, le bonnet du Grand Turc, le combat des serpents et des plats d'étain, le caprice des femmes, les roues de la confusion, le combat des deux soleils, la grande cascade chinoise, couronnée d'un bouquet de fusées. Des transparents représentaient le portrait du roi et de la reine, des allégories, des métamorphoses comiques (2).

Cependant le goût du public n'était pas là. Il y avait trois choses que l'Espagnol préférait à toutes les autres : le bal, le théâtre et les *toros* !

Masqué ou non masqué, le bal était réellement le divertissement national. Dans certaines villes, on s'arrangeait pour danser d'un bout à l'autre de l'année. Vitoria avait des fêtes de rue (*fiestas de calle*) qui se donnaient aux frais des habitants de la rue. Le matin on célébrait une messe en l'honneur du saint patron de la rue ; à trois heures de l'après-midi on fermait les boutiques et l'on dansait au son du *tamboril* jusqu'au son de l'Angelus. La nuit venue, on illuminait la niche du saint patron, les enfants allumaient un feu de joie, et chacun offrait une collation à ses amis devant la porte de sa maison. Il n'y avait pas moins de trente fêtes semblables dans l'année, sans préjudice des grandes fêtes de la Vierge blanche, qui duraient quatre jours, et des nombreuses assemblées villageoises des environs de Vitoria (3).

A Tolosa les Français établis dans la ville donnaient un bal chaque année le jour du Mardi gras ; et jusqu'en 1764 l'alcalde offrait la collation à tous ceux qui avaient dansé. La

(1) Novoa, *Historia de Barbastro*, p. 408. — Cf. *Diario de Barcelona*, 31 oct. 1802. Cavalcade offerte à LL. MM. par la ville de Girone.

(2) *Diario de Barcelona*, 1802, 26 sept., 3 et 16 oct.

(3) Bengoa, *El libro de Alava*, p. 218.

danse nationale de Tolosa était la danse des bourdons (*bor-dondanza*), établie en 1321, en mémoire de la bataille de Bétibar. Jusqu'en 1777 les danseurs achevaient la danse dans l'église (1).

En Castille, on dansait la *guaracha* ; à Valence la danse des bâtons ; dans les Vascongades la danse des épées et le *zort-zico* ; en Andalousie le *sabateno*, le *cachiruelo*, le célèbre *olé Gaditano*, les *seguidillas*, le *bolero*, et toutes ces danses se réunissaient dans la danse nationale par excellence, le *fandango*, « que David avait dansé devant l'arche, et dont Thésée raffo-  
« lait (2) ».

Le *fandango* n'admet que deux danseurs, un homme et une femme, qui exécutent les figures l'un en face de l'autre, sans jamais se toucher, même de la main ; l'air est toujours le même, toujours joué sur la guitare, toujours accompagné du bruit des castagnettes ; et cependant les Espagnols ne peuvent l'entendre de sang-froid et ne se lassent jamais de le redemander, parce que le *fandango* n'est pas une danse, c'est une pantomime que varie sans cesse la fantaisie des artistes ; c'est un poème sans paroles où les mouvements rythmés expriment toutes les véhémences de la passion, comme fait la musique dans l'opéra. C'est un thème vague que chacun interprète à sa manière (3).

Les bals publics étaient mal vus de l'autorité. Cependant Charles IV se montra moins rigoureux que son père et se contenta de réglementer ces sortes de divertissements, au lieu de les interdire. Dans le seul mois de février 1802, il n'y eut pas moins de vingt-quatre bals publics à Barcelone, Le 1<sup>er</sup> février, deux bals travestis furent donnés au théâtre et à la Bourse de commerce. Le prix d'entrée était de 3 pesetas au théâtre et de 2 à la Bourse. Le travestissement ne devait imiter ni costumes religieux ni costumes officiels ; il était

(1) Gorosabel, *Bosquejo de las antigüedades de Tolosa*, p. 291.

(2) De Langle, *Voyage en Espagne*, I, p. 146. — Au mois d'août 1787, la ville de Barcelone fêtait le seigneur Ahmed-Vasif-Efendi, ambassadeur du sultan ; le bon Turc redemanda le *fandango*. — Saldoni, *Diccionario de músicos españoles*, IV, p. 249.

(3) Bausset, *Mémoires*, I, p. 351.

défendu aux hommes de s'habiller en femmes, et aux femmes de prendre l'habit masculin ; on recommandait de ne pas mettre de bijoux dont on pourrait regretter la perte ; il était interdit de fumer, de siffler ou d'applaudir bruyamment, de donner de violentes poussées, de lancer des quolibets ou des railleries aux danseurs. Le buffet était tarifé, ainsi que la garde-robe ; un médecin était à la disposition du public dans un salon réservé (1). Le 4 novembre 1802, un nouvel avis officiel rappelait aux danseurs qu'ils devaient se comporter avec la plus grande décence, et cependant l'autorité avait permis, quelques jours auparavant, les farces les plus singulières. Le 23 octobre, à l'issue d'un bal public travesti donné dans le cirque des *Toros*, on avait vu paraître quinze hommes, le visage couvert d'un masque sans yeux, portant un grelot au cou et un fouet à la main. On avait alors lâché dans l'arène un pourceau qui portait au cou un grelot de même timbre que ceux des hommes, et alors avait commencé une course folle : les hommes couraient les uns après les autres ; quand ils croyaient entendre le pourceau, ils lui envoyaient un coup de fouet, mais le coup tombait le plus souvent sur les épaules d'un de leurs compagnons, et comme il fallait donner trois coups de fouet au porc pour en être le propriétaire, la bataille dura longtemps au milieu des rires, des cris et des huées de la foule (2).

Le théâtre avait contre lui les autorités civiles et religieuses. Charles III avait pensé à l'interdire complètement, l'archevêque de Valence avait fait cesser pendant dix ans toutes les représentations dans sa ville archiépiscopale. Les ordonnances de 1753 et de 1763 semblent n'autoriser qu'à regret un plaisir si profane, et cherchent à introduire au théâtre la discipline des collèges. Mais rien ne prévaut, même en temps de monarchie absolue, contre l'opinion de tout un peuple ; non seulement le théâtre subsista, en dépit de l'opposition de la Cour et de l'Église, mais il acheva de se dégager de l'influence ecclésiastique, il était entièrement laïcisé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

(1) *Diario de Barcelona*, 31 janvier 1802.

(2) *Ibid.*, 23 oct. 1802.

Dès cette époque les plus grandes villes avaient une salle de spectacle. Il y en avait à Séville, à Grenade, à Saragosse. L'un des théâtres de Barcelone date encore de cette époque. Les acteurs étaient beaucoup moins méprisés qu'en France; l'Église bénissait leurs mariages et leurs funérailles, un fils d'actrice pouvait devenir prêtre (1). Françoise l'Advenant, une des comédiennes les plus célèbres du siècle, est enterrée dans l'église de Burjasot près de Valence (2).

Les provinces ne paraissent pas avoir produit d'auteurs dramatiques originaux; les pièces, ou du moins les plus en vogue, venaient de Madrid.

A la fin du siècle, des spectacles d'un genre tout nouveau commencèrent à paraître en Espagne. L'influence italienne, française et anglaise se fit sentir, au moins dans les grandes villes.

De véritables concerts commencèrent à s'organiser, et initièrent le public à la musique italienne et allemande. Le 22 octobre 1802, une française, M<sup>me</sup> Gail, donnait à Barcelone, avec huit exécutants, un concert de piano et violoncelle. Un sieur Lamotte, premier musicien de la chapelle de Louis XVI et des concerts de la reine, jouait sur la trompe des airs de sa composition (3).

On allait voir dans le même temps « l'horloge qui écrit »

(1) Pellicer, *Origen y progresos de la comedia*, II, p. 119.

(2) Voici son épitaphe :

Aqui yace  
Francisca  
L'Advenant,  
de edad de veinte y dos años  
y ocho dias, inmortal  
por su agudisimo  
talento y admira-  
cion unica en  
su profesion.  
Murio en once de Abril 1772  
dando especiales  
muestras de fervorosa contri-  
cion ; rueguen a Dios  
por ella.

(*Nouveau Voyage en Espagne*, I, p. 98.)

(3) *Diario de Barcelona*, 20 oct. 1802.

et « la fille invisible » de l'Italien Luchini (1), l'aérostat de Lunardi (2), les portraits au physionotrace (3).

Le seigneur Martin, professeur de physique, d'optique et de mécanique, annonçait l'ouverture de ses salons : « Il ne « voulait, disait-il, entrer dans aucun détail, pour ne pas « imiter ces charlatans qui se parent de titres presque toujours « usurpés — *non verbis sed operibus probantur artes*. — Il se « bornait à dire que son théâtre avait obtenu le plus grand « succès dans les villes et les capitales du nord, qu'il avait « joui pendant longtemps à Paris de la plus avantageuse « réputation. Les papiers publics étaient remplis de son éloge, « son théâtre unissait à la décence la plus scrupuleuse la « variété la plus étonnante. Le salon était magnifiquement « orné, éclairé à la cire, et disposé pour la plus grande com- « modité des spectateurs. Le prix d'entrée était d'une pié- « cte seulement (4). »

Barcelone avait encore des prestidigitateurs, des faiseurs de tours de cartes, des montreurs d'ombres chinoises, des équilibristes et des gymnasiarques d'une étonnante habileté. La *Lyonnaise* et la *Romanita* dansaient sur la corde raide, la *Españoleta* faisait le moulinet turc ayant dans sa bouche une pièce d'artifice, la *Griega* faisait le grand moulinet sur la corde lâche, avec pièces d'artifices sous ses pieds, le petit *Payaso* (Paillasse?) jouait du bâton (5).

Tout cela n'était rien encore à côté de la *Pantomime de Marlborough* exécutée par deux compagnies équestres. On voyait pour une demi-piécette la bataille, le duel des deux généraux, la mort de Marlborough, la prise d'assaut du château et l'enterrement du général (6).

Si curieux et si nouveaux que fussent ces spectacles d'importation étrangère, rien ne valait aux yeux d'un véritable Espagnol une belle course de *toros de muerte*. Malheureuse-

(1) *Diario de Barcelona*, 20 oct. 1802.

(2) *Id.*, 3 oct.

(3) *Id.*, 20 sept.

(4) *Id.*, 19 oct.

(5) *Id.*, 19-26 sept.

(6) *Id.*, 6 avril 1802.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

ment le roi aimait encore moins les *toros* que les spectacles et les bals masqués. Il fallait une fête bien solennelle pour qu'il permit de donner une course (1), et les amateurs devaient se contenter à l'ordinaire des émotions d'un combat de coqs, le spectacle favori des gitanos (2).

Ce fut pourtant au XVIII<sup>e</sup> siècle que les *toreros* commencèrent à former une classe particulière, et à fixer les règles de leur art. Pendant longtemps les combats de taureaux avaient été un jeu aristocratique. En 1680, aux fêtes du mariage de Charles II, le duc de Medina Sidonia, le marquis de Camarasa, les comtes de Rivadavia et de Königsmark combattirent le taureau à cheval, la lance à la main (3). Saint-Simon cite encore parmi les *toreros* les plus renommés de son temps le comte d'Arcos, grand écuyer de Philippe V. Le dédain que manifestait le roi pour ces sortes de spectacles découragea peu à peu l'aristocratie d'y prendre part, et la lance passa aux mains d'hommes du peuple qui firent de combattre le taureau leur unique métier. Les gens à pied, qui n'avaient eu jusque-là qu'un rôle effacé, virent leur importance grandir quand ils purent traiter d'égal à égal avec les picadors, et dès la fin du siècle les courses commencèrent à prendre l'aspect qu'elles ont aujourd'hui (4).

On ne comptait encore en 1773 que quatre amphithéâtres permanents dans toute l'Espagne, ceux de Madrid, d'Aranjuez, de Grenade et de Séville (5). Mais chaque ville avait sa grand-place. On établissait des barrières tout autour, les propriétaires des maisons qui donnaient sur la place cédaient leurs balcons du second et du troisième étage, et l'on obtenait ainsi une sorte de cirque passablement commode (6).

(1) En 1791, l'agent en cour de la ville de Valladolid rencontre les plus grandes difficultés pour obtenir une permission de ce genre. Les licences sont systématiquement refusées. — *Autos acordados de Valladolid*, 23 juillet 1791. — Cf. Arch. munic. de Bilbao, 1797.

(2) Fée, *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, p. 90.

(3) Mesonero Romanos, *El antiguo Madrid*, I, p. 278.

(4) Cf. la *Toromaquia* de Goya.

(5) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 216. — Celui de Barcelone venait d'être achevé en 1802. *Diario de Barcelona*, 15 sept. 1802.

(6) *Autos acordados de Valladolid*, 1791.



[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Il est impossible de se figurer l'enthousiasme que soulevait dans une ville espagnole l'annonce d'une course de taureaux. Le ministre Campillo disait que les gens de Saragosse vendraient leur chemise pour y assister (1). Un proverbe affirmait que s'il y avait des *corridas* au Paradis, tous les Guipuzcoans seraient des saints pour les aller voir (2). Vers 1780 les plus célèbres toreros étaient Pepe Hillo, Romero et Costillares. Il y avait des romeristes et des costillaristes (3) !

Les taureaux venaient d'Andalousie, de Castille ou de Navarre. Leur entrée en ville était déjà une occasion de réjouissance. Une foule énorme se pressait sur leur passage, les jeunes gens les suivaient à cheval, les femmes se mettaient aux fenêtres, agitant leurs mouchoirs et leurs mantilles. Au cirque, les places atteignaient des prix fous ; on payait une loge 15 douros, une place à l'ombre 1 douro, une place près de la barrière 6 piécettes (4).

Le taureau avait à lutter comme aujourd'hui contre les picadors, les *banderilleros* et les *capeadores* ; l'*espada* lui donnait enfin le coup mortel, mais les règles de l'art n'étaient pas encore aussi sévères qu'elles le sont devenues depuis ; les courses étaient assurément beaucoup plus pittoresques. On interrompait la course par une danse et une pantomime (5). Un picador qui avait blessé le taureau pouvait descendre de cheval et tuer l'animal d'un coup de poignard (6). Un Indien, le fameux Ramon de la Rosa, posait les banderilles et tuait le taureau sans descendre de cheval (7), il attendait le taureau à la porte du toril, sautait sur son dos, jouait de la guitare, et forçait la bête à marcher en mesure (8) ; il se plaçait sur une table en face du taureau, les pieds enchaînés, et sautait par-dessus l'animal quand il venait pour se jeter sur lui (9). Ramon

(1) Rodriguez Villa, *Patiño*, p. 160.

(2) Larramendi. *Corografía*, p. 195.

(3) Bourgoing, *Nouveau voyage en Espagne*, II, p. 282.

(4) *Diario de Barcelona*, 16 sept. 1802.

(5) *Diario de Zaragoza*, 17 avril 1797.

(6) Duchesse d'Abrantès, *Scènes de la vie espagnole*, p. 155.

(7) *Diario de Barcelona*, 28 sept. 1802.

(8) *Id.*, 24 oct.

(9) *Id.*, 5 oct.



de la Rosa avait trouvé un émule dans le torero Alarcon ; ils exécutaient ensemble un exercice vraiment prodigieux. Alarcon paraissait dans la piste, monté sur un char attelé d'un cheval. Quand le char était arrivé sous la tribune des autorités, Ramon détela le cheval et on lâchait un taureau dans l'arène ; à ses cornes pendait un bout de corde que l'Indien saisissait rapidement ; en une minute le taureau était attaché à un pieu, harnaché, attelé ; l'Indien sautant sur son dos conduisait autour du cirque le dangereux équipage. Un nouveau taureau était alors introduit, Ramon et Alarcon le criblaient de coups de lance et de banderilles, et quand la bête était arrivée au paroxysme de la rage, Alarcon sautait du char et tuait le taureau avec un admirable sang-froid (1).

Malgré l'incroyable popularité de ces jeux sanglants, Charles IV les prohiba dans tout le royaume par décret du 10 février 1805 (2), et les arènes ne se rouvrirent que par ordre du roi Joseph (3). Il fallut jusque-là se contenter de courses de bouvillons (*novilladas*), semblables à celles qui réjouissaient les paysans. Les écarteurs basques, déjà renommés, attendaient le taureau en face, et lui posaient les banderilles, sans se servir de la cape (4). A Tolosa, tous les dimanches après vêpres, on lâchait un bœuf dans les rues, et les enfants s'amusaient à courir après lui et à le dépister (5). Le 25 août 1806, une grande *novillada* fut donnée à Salamanque pour l'inauguration des bustes du roi et de la reine à l'hôtel de ville : 27 vaches furent abandonnées aux taquineries des jeunes gens, et réjouirent la foule de leur gauche résistance et de leurs lourds ébats (6).

#### IV. — Le jeu, la mendicité, la débauche.

La fringale de plaisir qu'entraînait la population des villes ne trouvait pas dans les fêtes publiques un aliment suf-

(1) *Diario de Barcelona*, 2 nov. 1802.

(2) *Nov. Rec.* VII, xxxiii, 7.

(3) Foy, *Guerres de la Péninsule*, IV, p. 30.

(4) Larramendi, *Corografía de Guipuzcoa*, p. 294.

(5) Gorosabel, *Bosquejo de las antigüedades de Tolosa*, p. 294.

(6) Ram. Giron, *Historia de Salamanca*.

www.libtool.com.cn  
 fisant. Il n'y avait pas tous les jours taureaux, théâtre ou bal masqué ; l'artisan, misérablement logé, n'était pas retenu chez lui par l'amour du foyer ; la taverne et le jeu absorbaient tous ses loisirs.

L'ivrognerie est assez rare en Espagne. Ce serait cependant une erreur de croire que personne n'y boit jamais plus que de raison : « Les sérénos de Malaga disent qu'ils ne boivent pas de vin ; non, mais avec le vin qu'ils boivent on ferait tourner un moulin (1). » Et beaucoup de gens étaient semblables aux sérénos de Malaga. Beaucoup ne travaillaient pas sans avoir la bouteille en leur compagnie (2). Rare en Espagne, l'ivrognerie était très commune aux Indes. La police de Mexico ramassait les ivrognes dans des tombereaux, et les faisait travailler pendant trois jours au nettoyage des rues (3).

Le jeu faisait beaucoup plus de victimes que l'ivrognerie, car l'Espagnol est beaucoup plus joueur qu'intempérant. Une ordonnance du 6 octobre 1771 énumère vingt-cinq jeux prohibés, et parmi eux le pharaon, la bassette, le trente et quarante, le biribi, les dés, le tric-trac, le billard, la toupie, les osselets, les jonchets, tout jeu de chance et de hasard (4). Il était interdit de jouer même aux jeux permis dans les hôtelleries, les auberges, les cabarets, les tavernes et les cafés. Dans les maisons publiques où l'on jouait au billard, sous la surveillance des fermiers du roi, on pouvait aussi jouer aux dames, aux échecs, au tric-trac et au jaquet, mais tout autre jeu était défendu. En aucun cas la somme risquée sur un coup ne devait dépasser un réal, et la valeur totale des enjeux ne pouvait être supérieure à 30 ducats. Le corrégidor pouvait poursuivre en matière de jeu sur la simple dénonciation d'un particulier (5) ; les joueurs étaient punis d'une amende de 200 ducats s'ils étaient nobles, et de 50 ducats s'ils étaient roturiers ; un tiers de l'amende était attribué au

(1) Proverbe andalous.

(2) Larruga, *Mémoires économiques*, t. XXVI, p. 173.

(3) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, I, p. 364.

(4) *Nov. Rec.*, XII, XIII, 15. — Ordonnances semblables en 1720, 1724, 1739, 1756, 1764.

(5) Même disposition dans le *Fuero de Vizcaya*, xxxv, 4.

dénonciateur. Si les joueurs ne pouvaient payer l'amende, on les condamnait à dix ou vingt jours de prison. En cas de récidive, la peine pouvait aller jusqu'à une année de bannissement.

Le plus clair résultat de cette sévérité fut de multiplier les maisons de jeu clandestines, et le roi n'aurait point dû s'en étonner, car s'il prohibait les jeux de hasard, il contribuait lui-même à en répandre le goût par la faveur qu'il accordait aux loteries, le jeu de hasard par excellence.

La Loterie Royale fut établie en Espagne « à l'imitation de la Cour de Rome » par décret du 30 sept. 1763. Le produit devait servir à l'entretien des établissements charitables de Madrid ; c'était en réalité un impôt. Pour prévenir toute concurrence, le roi prohiba la vente de billets des loteries étrangères (1), il défendit aux clercs et aux particuliers de faire sans sa permission des loteries d'objets comestibles dont les billets se vendaient à la porte des églises (2). Il défendit de jouer à la loterie avec des cartons ou des billets dans les cafés et les maisons publiques (3). Il défendit de remettre en loterie les numéros gagnants à la Loterie Royale (4). Les joueurs trouvaient moyen d'éluder les ordonnances ; les villes, les corporations, les confréries, les particuliers même obtenaient fréquemment la permission d'organiser une loterie.

En 1797 le roi autorise une loterie en faveur du Collège Royal de Médecine pratique (5). En 1802 la caisse royale d'escompte de Madrid organise une loterie de 500 millions de réaux ; (6) la municipalité de Barcelone a aussi la sienne avec lots de 500, de 150 et 75 livres (7). Chez les Pères des Ecoles pies de Mataro, les billets sont à deux réaux, et l'on peut gagner de 75 à 1000 livres catalanes (1,794 réaux), douze

(1) *Nov. Rec.*, XII, xxiii, 18. — 20 juillet 1774.

(2) *Ibid.*, XII, xxiii, 2, et ordonnances du 23 sept. 1766, du 11 mars 1773, du 2 juillet 1780, du 3 nov. 1790.

(3) *Nov. Rec.*, XII, xxiii, 17. — 23 avril 1800.

(4) *Nov. Rec.*, XII, xxiv, 3. — 2 juillet 1787.

(5) *Diario de Zaragoza*, 6 avril 1797.

(6) *Diario de Barcelona*, 15 févr. 1802.

(7) *Ibid.*, 11 mai 1802.

couverts et une grande cuiller d'argent, six chandeliers d'argent, une pension d'un douro par jour pendant un an (1). Ce dernier lot devait être fort apprécié, car on le revoit à la loterie municipale (2). Pour un réal on pouvait gagner à la loterie de Saint-Just et Saint-Pastor douze couverts et une grande cuiller d'argent, et jusqu'à des pendants d'oreilles en diamants (3). Comme en Allemagne, on mettait en loterie les propriétés dont la vente eût été trop difficile. Au mois de mars 1787 on vendait des billets à 20 réaux, et le gagnant devenait propriétaire de deux maisons sises à Madrid et à Guadalajara; la première avait coûté 1,614,398 réaux, mais on ne dit pas ce qu'elle rapportait, la seconde donnait un revenu de 30,000 réaux (4). On devine combien de gens devaient se laisser prendre à l'appât d'un pareil gain : toute une fortune pour 20 réaux ! Ces loteries n'étaient en somme qu'un encouragement officiel à la paresse et à l'immoralité.

C'était sur des coups de chance de cette sorte que comptaient pour sortir de leur misère ces mendiants et ces vagabonds qui formaient en Espagne, au dire de Campomanès, une armée de 140,000 têtes, alors que le nombre des véritables nécessiteux ne dépassait pas 30,000 personnes (5). Les rues et les places étaient encombrées de *pourdieusards* (*por-dioseros*), de porte bourdon, de porte-reliques, de larmoyeurs, de trembloteurs, de faux imbéciles, de faux pères de famille et de faux possédés (6), tous plus ou moins voleurs, entremetteurs ou sorciers qui constituaient une plaie sociale et un vrai danger.

Charles III eût voulu interdire la mendicité, renfermer

(1) *Diario de Barcelona*, 18 déc. 1802.

(2) *Ibid.*, 9 sept. 1802.

(3) *Ibid.*, 10 oct. 1802.

(4) *Diario de Zaragoza*, 26 mars 1797.

(5) Rehues, *l'Espagne en 1808*, I, p. 301. — On comptait quarante espèces de mendiants.

(6) Parmi les variétés les plus curieuses citons les *saludadores*, qui prétendaient posséder le secret de guérir en les léchant les morsures des chiens enragés. L'exercice de leur profession leur fut interdit en Guipuzcoa par acte de la junte générale en 1751. — *Guipuzcoano instruido*, v° *Saludadores*.

les femmes dans des maisons de travail, enrôler les hommes valides dans les armées de terre et de mer, et admettre les vieillards et les infirmes dans les hôpitaux ; mais les difficultés financières empêchèrent de réaliser tous ces projets. L'enrôlement forcé donna des résultats pitoyables, la masse de la nation voyait dans chaque mesure de police contre les mendiants un acte de tyrannie et presque d'impiété : l'Eglise n'enseigne-t-elle pas que les pauvres sont les membres souffrants de Jésus-Christ ?

On a peine à croire que la mendicité avait pris en Espagne le caractère d'une véritable institution nationale, et cependant rien n'est plus vrai. Certaines catégories de mendiants formaient de véritables corporations reconnues par la loi. En 1788 la corporation des aveugles diseurs de prières de Saragosse (*gremio de ciegos oracioneros*) fit reconnaître à nouveau ses statuts par la municipalité ; elle existait légalement depuis 1648 en vertu d'une sentence de la Cour d'Aragon. La corporation était placée sous le patronage de la Transfiguration et de la très pure Conception de la Vierge. Les statuts comprennent 53 articles où sont définis les droits des novices et des titulaires, les conditions de l'apprentissage, les quartiers attribués à chacun. La corporation entretenait une lampe dans une des églises de Saragosse, elle faisait célébrer des offices le jour de ses fêtes patronales, elle avait des revenus, provenant des cotisations de ses membres, elle se réunissait le 1<sup>er</sup> juillet en chapitre général (1). Les aveugles allaient même jusqu'à donner des fêtes. En 1802 les aveugles de Barcelone et de Valence offrirent un concert au roi et à la reine, lors de leur entrée dans ces villes (2).

Les efforts de la police ne réussirent pas mieux à contenir la débauche que la mendicité. Une ordonnance de 1623 avait supprimé toutes les maisons publiques de prostitution (*casas de mancebia*) (3). On supprima tous les privilèges de justice

(1) Archives municipales de Saragosse, *Autos acordados*, 1788.

(2) *Diario de Barcelona*, 26 nov. 1802. — Saldoni, *Diccionario de musicos esp.*, IV, p. 249.

(3) *Nov. Rec.*, XII, xxvi, 7, 10 fév. 1623.

pour les délits de proxénétisme (1). On interdit les charivaris, et jusqu'aux batailles de fleurs (2). Une loi de 1785, répétée en 1786 et en 1787, punit de huit ans de service militaire ou de détention les hommes ou les femmes qui feraient usage de tambours de basque, de timbales et de musettes, ou qui interpelleraient les passants pendant les nuits de fête de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre (3). Et malgré toutes ces lois, certaines villes d'Espagne n'étaient que de grands marchés de plaisir. « Toutes les filles de Malaga, disait le comte de Fernan-Nuñez, se donnent rendez-vous à Carrataca pendant la saison des eaux, de sorte que les plus sains ne tardent pas à être obligés de s'y baigner (4). » Il n'y avait pas de ville un peu considérable, qui n'eût son couvent de filles repenties (*casa de arrepetidas*) et son asile d'enfants trouvés (*inclusa*).

#### V. — L'esprit public.

Pendant longtemps il n'y eut point en Espagne d'esprit public, et le bourgeois castillan ressembla à ce portrait humoristique du Guatémalien, tracé en 1797 par un journaliste américain : « Regardez-moi Criton, cet homme si mesuré dans sa démarche et dans sa tenue, qui parle peu, pense moins encore, ou pour mieux dire ne pense à rien, content de suivre ce que les autres ont pensé avant lui, et ce dont l'expérience lui a démontré la vérité. Son plan de vie est uniforme, régulier, invariable ; il ne le changera jamais, et vous ne le ferez raisonner sur rien de ce qui pourrait l'induire à le changer. Quand même les avantages ou plutôt la nécessité du changement lui sauteraient aux yeux, la coutume est son guide unique, l'habitude la règle unique de ses actions (5). »

A côté du bourgeois somnolent et routinier, la plèbe res-

(1) *Nov. Rec.*, XII, xxvii, 4.

(2) Archives de Navarre, *Quadernos y leyes*, 1795, p. 166.

(3) *Nov. Rec.*, XII, xxv, 8.

(4) Morel-Fatio, *Etudes*, II, p. 53.

(5) *Gazeta de Guatemala*, 20 fév. 1797.

tait ignorante et fanatique. Dans un pays autre que l'Espagne, ce prolétariat passionné eût causé mille désordres, mais l'apathie nationale servait la cause de la paix, et de 1714 à 1808 l'Espagne jouit réellement d'une tranquillité presque parfaite. Les mesures politiques prises par le gouvernement étaient en général accueillies avec indifférence : « Le roi le veut, » disait-on ! Si la loi était trop gênante, on en était quitte pour ne pas l'observer. L'influence cléricale, qui avait tant de mauvais côtés, avait au moins l'avantage d'assoupir les passions et d'adoucir les mœurs. L'Espagne vivait ainsi d'une vie régulière et sans fièvre, et son calme apparent pouvait si bien faire illusion que Napoléon s'y trompa ; il crut avoir bon marché d'un peuple anesthésié par les moines. Cependant quelques indices graves donnaient à penser que la violence espagnole ne faisait que sommeiller et pouvait se réveiller d'un moment à l'autre. La paix intérieure n'avait pas été si complète qu'on n'eût vu des troubles et des séditions populaires : elles avaient été marquées partout par d'incroyables explosions de fureur.

En 1718 Albéroni essaya de soumettre les Vascongades au même régime douanier que le reste de l'Espagne. Il y eut des séditions dans un grand nombre de villes, les employés du fisc furent battus, il y eut des maisons brûlées à Mondragon et à Vergara (1) ; un député de Biscaye, D. Enrique Manuel de Arana, fut tué sur la promenade de Bilbao (2), et peu s'en fallut que le soulèvement ne devînt général.

En 1766 les émeutes de Madrid furent dirigées contre les étrangers (3) et présentèrent un caractère antidynastique très marqué. Des placards révolutionnaires furent affichés dans la ville (4), on prétendit qu'on avait découvert un descendant du roi Wamba, et beaucoup de gens simples pensèrent qu'il allait remplacer Charles III sur le trône d'Es-

(1) *Guipuzcoano instruido*, v<sup>o</sup> *Tumultos*.

(2) J. Delmas, *Gaztelugach*, p. 89.

(3) *Archives des affaires étrangères à Paris, Espagne*, t. 637, f<sup>o</sup> 3.

(4) On affichait :

« Si volvieran los Valones,  
No reinaran los Borbones. »



pagne (1). Un grand nombre de villes de province se mutinèrent. A Saragosse l'émeute prend une tournure socialiste, la populace demande qu'on baisse le prix du pain, elle pille les maisons de l'intendant et de deux riches marchands de la ville ; l'archevêque se présente au-devant des révoltés avec le Saint-Sacrement, les révoltés saluent et s'agenouillent, mais retournent piller quand l'archevêque est passé. L'ordre est enfin rétabli par trente laboureurs armés de l'épée et du bouclier, qui se ruent sur les pillards, en tuent deux, et en blessent deux cents (2). A Barcelone la révolte n'est évitée que grâce à l'énergie du marquis de la Mina, capitaine général de Catalogne (3). A Séville 500 hommes du régiment de Cordoue se soulèvent ; il y a des mouvements insurrectionnels à Grenade, à Andujar, à Cuenca, à Palencia et dans tout le pays basque.

En 1794 des émeutes furieuses éclatent à Valence contre les Français établis dans la ville. Le 27 février les étudiants viennent insulter les Français jusque dans leurs boutiques, et la populace met plusieurs maisons au pillage aux cris de « Vive le Roi ! à bas l'assemblée nationale ! » Le capitaine général ne trouve d'autre moyen de protéger les Français que de les interner dans leurs maisons ; on le trouve tiède et on le remplace par le duc de la Roca, qui se montre plus hostile encore aux Français. Quand ils viennent lui demander la permission de rouvrir leurs boutiques, il leur fait cette stupéfiante réponse : « C'est le public qui les a fermées, c'est le public « qui doit permettre de les rouvrir. » Et comme le public ne le permet pas et recommence au contraire à piller et à brûler, tous les Français de Valence sont réunis à la citadelle, au nombre de 648, et embarqués au Grao le 31 mars 1794. On n'excepta même pas de cette mesure draconienne les prêtres français réfugiés à Valence, ni quelques religieuses françaises qui avaient ouvert une école sous la protection de l'archevêque. Le prélat ayant voulu les défendre, son palais est

(1) A. Ferrer, *Historia de Carlos III*, II, p. 80. Coxe, *l'Espagne sous les Bourbons*, IV, p. 570.

(2) Id. *ibid.*, II, p. 59-68.

(3) Id. *ibid.*, II, p. 74.



www.libtool.com.cn  
attaqué, envahi, mis au pillage, et la populace y fait bombance avec des filles de joie. Enfin l'archevêque en appelle au roi. Le capitaine général confisque son temporel (25 avril), et Godoy lui fait savoir « que sa conduite en cette affaire a « mérité le blâme de Sa Majesté » (1). De nouveaux troubles faillirent ensanglanter Valence en 1801, à l'occasion du recrutement de la milice. L'intendant menacé de mort n'eut que le temps de s'enfuir déguisé en moine.

Ces colères folles, ces révoltes sans but prouvent nettement que le peuple n'avait rien perdu de l'énergie sauvage des anciens jours, et de cette brutalité aveugle il fit de l'héroïsme le jour où l'indépendance de l'Espagne fut menacée.

Malgré ces tristes scènes on doit reconnaître que l'esprit public se développa, et fit de grands progrès dans les dernières années qui précédèrent la guerre de l'Indépendance.

Le gouvernement des Bourbons, si hostile à l'aristocratie, avait été au contraire très favorable à la classe moyenne. Il avait laissé se former et s'instruire une véritable bourgeoisie, bien moins réfractaire que le clergé et la noblesse aux idées libérales, et qui devint rapidement assez intelligente pour sentir le besoin de réformes, assez hardie pour les vouloir, et assez courageuse pour y travailler.

La plèbe urbaine elle-même ne resta pas absolument stationnaire. Quelques formules nouvelles commencèrent à entrer dans les esprits. Incapables pour longtemps encore de comprendre un autre idéal politique que la monarchie cléricale et absolutiste, les gens du peuple sentaient vaguement que l'autorité et l'opinion s'occupaient d'eux plus que par le passé ; de grands mots inouïs arrivaient jusqu'à leurs oreilles, et malgré leur indolence une sorte d'inquiétude commençait à les gagner. .

Tous ces changements s'opérèrent très lentement, et ne se manifestèrent un peu clairement qu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle ; mais ce fut alors chose curieuse que la lutte des idées

(1) Boix, *Historia de Valencia*, II, p. 109.

www.libtool.com.cn  
et des modes nouvelles contre les anciens principes et les vieux usages. Il y eut une « jeune Espagne » dont les témérités eussent paru bien anodines au delà des Pyrénées, mais qui avait déjà su s'affranchir de bon nombre de préjugés.

Aucun peuple n'a porté plus haut que l'Espagnol le sentiment de la dignité personnelle (1). L'individualisme est le trait distinctif du caractère national ; les qualités et les défauts de l'Espagnol ne sont pour ainsi dire que les conséquences logiques du sentiment profond qu'il a de sa personnalité.

Ayant de son droit une idée très haute, l'Espagnol bien né respecte en autrui tout ce qu'il veut faire respecter en lui-même. Il est loyal et courtois, tous ceux qui le connaissent lui rendent volontiers cette justice. Il a une manière très simple et très nette de voir les choses, un sens remarquable de l'équité, une probité instinctive qui compense dans une large mesure la mauvaise organisation de la justice dans son pays. Sa façon de s'exprimer est noble, et même emphatique, mais « sans aucun de ces airs serviles, de ces tours de phrase qui annoncent l'abjection des pensées ou la dégradation de l'âme. « La langue du grand seigneur et du paysan est la même, le salut est le même, les compliments, les habitudes, les usages sont les mêmes (2). » Une sorte d'égalité de bon aloi règne dans les mœurs ; le reproche le plus sensible que l'on puisse faire à un Espagnol est de l'appeler mal élevé (*mal criado*).

Ordinairement calme, l'Espagnol est profondément passionné, et comme la constance n'est qu'une des formes de la loyauté, il porte dans la passion une ténacité indomptable. S'il aime, il se donne tout entier ; si on le trahit, il hait d'une haine sans pardon.

La satisfaction la plus haute que puisse ressentir un homme orgueilleux est de faire éclater sa supériorité morale sur ses adversaires ou sur ses ennemis. Là est le secret de la magnanimité espagnole. Prendre en tout le contre-pied de ce que ferait le vulgaire, étonner le monde à force de grandeur d'âme,

(1) Général Foy, *Guerres de la Péninsule*, II, p. 271.

(2) Chateaubriand, *le Dernier des Abencerrages*.

voilà le suprême triomphe du Castillan. En 1766 la populace de Saragosse brûle la maison de l'intendant de Séville qui se trouve ruiné par cet incendie. Le roi veut punir les coupables ; l'intendant demande leur grâce « avec les larmes de son cœur » et ne quitte le roi qu'après l'avoir obtenue (1).

L'Espagnol est généreux et charitable, car il ne croirait pas s'estimer assez s'il s'estimait pour sa richesse ; il la méprise comme une chose étrangère à lui, dont il peut être dépouillé sans être amoindri. Après une épidémie dans la Manche Charles III ouvrit une souscription pour élever les orphelins ; un pauvre tisserand de Barcelone, Benito Boter, envoya au roi 25 douros, toutes ses économies, et se trouva amplement payé par les remerciements de son souverain (2). La charité est tellement innée chez l'Espagnol que celui qui fait l'aumône baise le morceau de pain ou la pièce de monnaie qu'il donne, comme s'il payait l'impôt à Dieu même. Son acte prend par là un caractère religieux, et c'est bien ainsi que le comprend le mendiant, qui accepte noblement le don qui lui est offert, et le paie à l'instant d'un souhait pieux ou d'une prière. Il n'y a plus ni riche ni pauvre, il n'y a que deux frères qui s'obligent pour l'amour de Dieu.

L'individualisme espagnol a malheureusement plus d'un mauvais côté ; c'est de lui que procèdent deux graves défauts : la paresse et l'insociabilité qui ternissent de la manière la plus fâcheuse les brillantes qualités nationales.

Très prompt à saisir le dehors des choses, doué d'une imagination très vive et d'une excellente mémoire, l'Espagnol obtient très vite des résultats surprenants ; mais il est trop tôt satisfait, et comme l'enseignement clérical qui lui est donné depuis des siècles ne fait jamais appel qu'à sa mémoire, et exerce très peu son jugement, il pense n'avoir plus rien à faire quand il est en possession de quelques formules générales, qu'il accepte sans démonstration, comme des axiomes. L'application soutenue, la longue réflexion sur un sujet donné, la discussion méthodique des objections, la critique des

(1) A. Ferrer, *Historia de Carlos III<sup>o</sup>*, IV, p. 134.

(2) Id. *ibid.*, IV, p. 90.

moyens d'information, le lent et pénible établissement d'une vérité scientifique sont des travaux auxquels répugne l'Espagnol ; il lui manque la ténacité et le sens critique, il ne sait pas apprendre (1). Ce qu'il admire c'est la science hâtive et improvisée, ce sont les tours de force intellectuels. A onze ans, le P. Isla est bachelier en droit civil, et fait en même temps « d'étonnants progrès » en droit canon, en histoire et en poésie (2). Sa sœur Doña Maria Francisca de Isla y Lossada dicte douze lettres à la fois à douze secrétaires différents, sans cesser de faire la conversation avec les personnes présentes (3). Un jeune homme de 21 ans se donne comme « possédant parfaitement la langue grecque » (4). On s'explique le succès des « Erudits à la violette » de Cadalso, les modèles ne lui manquaient pas. Ce goût de l'impromptu a rempli les librairies espagnoles de livres ineptes, mal conçus, mal étudiés et mal écrits : un médecin imagine de graisser les engelures avec un mélange d'huile et de neige battue, il publie aussitôt un opuscule intitulé *Méthode rationnelle et système chirurgical pour connaître et guérir les engelures* (5) ! et combien d'histoires apocryphes, de géographies fantastiques, de livres de dévotion, aussi dénués de sens que de goût ! Cependant ces mauvais auteurs sont des demi-savants, ils ont lu, ils ont pris la peine d'écrire ; l'immense majorité des gens vit dans l'oisiveté la plus complète. Il y a deux bibliothèques publiques à Murcie, il n'y a jamais de lecteurs, « parce que la lecture fatigue la vue et l'affaiblit de trop « bonne heure » (6). On vit au jour le jour dans l'insouciance. Si un malheur arrive, on croit échapper à toute responsabilité en disant qu'on ne l'avait pas prévu (7), et l'on reste joyeux parce que « chanter, c'est effrayer le

(1) « Optimo ingenio infeliciter discunt » Feyjoo, ap. Gaudeau, *Fray Gerundio*, p. 308.

(2) Gaudeau, *Fray Gerundio*, p. 12.

(3) Id. *ibid.*, p. 82.

(4) *Diario de Zaragoza*, 27 févr. 1797

(5) Gaudeau, *Fray Gerundio*, p. 52.

(6) De Laborde, *Itinéraire descriptif*, II, p. 236.

(7) Tessé à Louis XIV. — 24 avril 1705.

malheur (1). » Les hommes les plus distingués avançaient que « le travail de l'homme ne se soutient que par l'espérance « qu'il a d'acquérir des biens qui lui permettront de ne plus « travailler » (2). Le far-niente est considéré comme le bien suprême, et l'on n'est pas éloigné de regarder le mendiant comme le plus avisé : « besace et bâton, vie reposée », dit un proverbe populaire.

De même qu'il répugne à la critique, l'Espagnol est ennemi de la contradiction. Il ne possède qu'un nombre d'idées trop restreint pour fournir à une conversation variée et intéressante; il tient à ces quelques idées comme à des articles de foi, il n'admet pas qu'on les mette en discussion, et s'irrite aisément quand il ne peut faire prévaloir son avis. Il prend pour le sérieux la gravité, qui n'en est si souvent que la caricature; il prend cette sorte de morgue silencieuse pour une vertu, il la recommande à ses enfants (3), et se commet le moins possible en société; il semble qu'il ait peur d'y froisser sa golille. Quand il est en compagnie, il s'imagine jouer aux échecs (4), et garde une réserve si glaciale que le P. Isla, l'Espagnol le plus spirituel de son siècle, déclarait n'avoir jamais pu s'y habituer (5). Ce défaut de liant et de moelleux est d'autant plus regrettable « que lorsque l'Espagnol fait tant « que de quitter sa gravité, qu'il vous connaît et qu'il vous « aime, on trouve en lui de grandes ressources du côté de « l'esprit. Il devient sociable, obligeant, empressé pour vous « plaire, et de la meilleure compagnie du monde (6). »

Cette humeur sauvage qui provient de l'exagération de la personnalité, l'Espagnol la porte même en amour. Il semble que ce soit l'attaquer sur son terrain réservé : « Sur toutes « les choses que l'on m'a dites, écrivait M<sup>me</sup> d'Aunoy, je « croirais aisément que l'amour est né en Espagne (7). »

(1) « Quien canta sus males espanta », cité par Almirall, *l'Espagne telle qu'elle est*, p. 289.

(2) Campomanes, *Cartas politico-economicas*, carta IV.

(3) Comtesse d'Aunoy, *Mémoires*, I, p. 505.

(4) Balthazar Gracian, cité par Martin, *l'Esprit des Espagnols*.

(5) Gaudeau, *Fray Gerundio*, p. 13.

(6) Comtesse d'Aunoy, *Mémoires*, I, p. 483.

(7) Id. *ibid.*, I, p. 441.

Cependant il n'est pas de littérature populaire qui se montre plus dure pour les femmes que la littérature espagnole. Proverbes et chansons en parlent avec une véritable haine : « Une bonne mule, une bonne chèvre et une bonne femme « font trois mauvaises bêtes. — A la femme et à la poule « tords-leur le cou, elles te donneront la vie. — La femme est « comme l'œuf qui gagne à être bien battu. — Le vin pour « l'homme, l'eau pour la bête, le bâton pour la femme. « — L'amour est un plaid, dit une chanson, mais à son audience les femmes sont parties, elles rédigent la sentence et « lors même qu'ils gagnent, les hommes paient les frais (1). — « Les femmes de ce temps, dit une autre, sont comme les ave- « lines : une bonne sur cent et quatre-vingt-dix-neuf mauvaises (2). » On chantait au Puerto de Santa Maria : « Le « pied petit comme un pied d'Andalouse, les yeux d'une « tueuse, bien noirs et bien brillants, à chaque œillade une « trahison, un mort et une croix (3). »

On a médité des femmes en tous pays, mais nulle part sur un ton plus désolé. C'est que la passion espagnole est avant tout physique, et que l'amour est bien décevant qui ne vit que par le désir. L'Espagnol se pique de fidélité, mais la constance est une lourde chaîne à qui n'est plus fidèle que par point d'honneur ; puis cette fidélité même est ombreuse et jalouse ; la jalousie est la plaie héréditaire de l'amour

(1) El amor es un plcito,  
Pero en su audiencia  
Las mujeres son parte,  
Y aunque lo ganen  
Condenados en sus costas  
Los hombres salen.

(Cité par M. Fernandez, *la Hacienda de nuestros abuelos*, p. 280.)

(2) Las mujeres de estos tiempos  
Son como las avellanas,  
De ciento sale una buena  
Y noventa y nueve vanas. — (Ibid.)

(3) Breve el pie como Andaluz,  
Los ojos de matadora,  
Mucho negro y mucha luz,  
Cada mirada traidora  
Deja un muerto, y una cruz. — (Ibid.)

espagnol : « Qu'est-ce que la jalousie ? demandait un savant. « — Aime, et tu le sauras, répondit un paysan (1) ». Cette passion joue dans le roman et au théâtre un rôle extraordinaire, il n'en est pas de plus populaire, ni de plus universelle ; l'Espagnol la porte partout ; il est jaloux de sa foi et de sa patrie comme de sa femme ou de sa maîtresse.

Le patriotisme espagnol est d'une souveraine intransigeance. Nulle nation n'est plus idolâtre d'elle-même, plus chauvine, plus rebelle à toute influence étrangère : « Quand « on nomme l'Espagne, les nations tremblent ! » Ce sentiment farouche n'est que l'exagération d'une grande vertu et a contribué à conserver à l'Espagne son indépendance et son originalité ; mais il a aussi contribué à l'isoler du reste de l'Europe et a certainement retardé ses progrès.

La nation étrangère la plus détestée en Espagne était la nation française. Cette haine s'explique par les guerres continuelles que s'étaient faites les deux pays aux *xvi<sup>e</sup>* et *xvii<sup>e</sup>* siècles. L'avènement d'une dynastie française, les efforts de la France pour conserver à Philippe V l'intégrité de son héritage, semblèrent d'abord amener une détente dans les rapports internationaux ; mais les ministres français se montrèrent beaucoup trop réformateurs, au gré de ceux qui profitaient des abus ; les militaires français manifestèrent trop hautement leur dédain pour les capitaines espagnols (2). Louis XIV finit par abandonner son petit-fils à ses seules ressources ; les victoires d'Almansa et de Villaviciosa furent remportées par des armées presque exclusivement espagnoles ; les Castellans purent se vanter d'avoir maintenu à eux seuls le roi sur son trône (3). Les Aragonais, les Catalans, les Valenciens attribuèrent à la France la perte de leurs privilèges (4). La déplorable expédition du duc de Berwick

(1) Que son celos ? pregunta  
Un hombre sabio,  
Y un rustico le dice :  
Ama, y sabraslo. (M. Fernandez, *op cit.*)

(2) Marquis de Saint-Philippe, *Mémoires*, I, p. 364.

(3) Baudrillart, *Philippe V et la cour de France*, p. 425.

(4) Général Foy, *Guerre de la Péninsule*, IV, p. 137.

en 1717 ranima toutes les haines, et 70 ans d'alliance ne purent les apaiser. L'alliance française ne fut qu'une affaire dynastique, les Espagnols ne l'acceptèrent jamais franchement.

Il faut reconnaître que les défauts du caractère français expliquent en partie cette persistante aversion. Le Français aime à donner le ton et à faire la loi (1) ; ses usages et ses idées lui apparaissent comme la règle même du bon sens et du goût ; il leur compare sans cesse les usages et les idées de l'étranger, et lorsqu'il y a discordance, il tourne volontiers en dérision ce qui est contraire à sa façon de penser ou d'agir. Il prévient ainsi les gens contre lui, et tout ce qu'il peut faire par la suite est interprété à son désavantage. Sa conversation brillante passe pour de la légèreté et de l'indiscrétion, son scepticisme pour de l'impiété, son badinage pour de l'impudence. Cependant il n'est que juste de remarquer que les appréciations des Français sur le caractère espagnol sont en général bienveillantes, et qu'il est loin d'en être ainsi des appréciations des Espagnols sur les Français. On peut ajouter que dans les entreprises communes des deux peuples, les Français ont montré plus d'activité que leurs alliés, et qu'ils ont combattu l'indolence espagnole avec une énergie et une patience souvent méritoires. Enfin un Français peut se consoler des injures des *chulos* de Madrid en songeant que la partie la plus éclairée de la nation espagnole s'est toujours montrée la plus favorable à la France, et qu'aujourd'hui encore les hommes les plus libéraux et les plus intelligents de l'Espagne sont amis de la France.

Tel était, avec ses grandes qualités naturelles et ses défauts d'éducation, le peuple fier et original, qui, après un siècle de léthargie intellectuelle, se remit peu à peu à apprendre et à penser dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Philippe V et Ferdinand VI ont préparé cette renaissance par quelques créations utiles ; mais ce fut seulement au temps de Charles III que les progrès commencèrent à se mani-

(1) Fernan Nuñez, *Compendio de la vida de Carlos III*, cité par Morel-Fatio, *Etudes*, II, p. 333.



feiter. Tout ce qu'il est possible de demander à l'initiative du souverain fut alors tenté, et parmi les mesures les plus importantes, il faut citer la réforme des Universités, l'introduction des sciences dans les programmes universitaires, et la faveur accordée aux Sociétés économiques des amis du pays.

Cette restauration officielle des études fait honneur aux bonnes intentions du roi, mais le libéralisme de Charles III et de ses ministres n'était pas assez hardi pour aller jusqu'à l'émancipation de la pensée ; les réformes qu'ils accomplirent ne changèrent ni les méthodes, ni les tendances générales de l'enseignement ; la science resta soumise au contrôle du roi et de l'Église, et Charles III n'eût pas compris qu'il pût en être autrement.

Quelques mois après la mort de ce prudent monarque, éclata la Révolution française. Le premier effet qu'elle produisit en Espagne fut un effet de stupeur, de scandale et d'épouvante ; en 1793, l'Espagne tout entière se souleva contre la France athée et régicide. Avant la guerre, les Français établis ou immigrés en Espagne furent l'objet de mille vexations (1) ; pendant la guerre, on les traita plutôt en rebelles qu'en belligérants, et les règles du droit des gens furent souvent violées à leur égard (2). Même après la signature de la paix de Bâle, les autorités espagnoles marquèrent souvent aux Français une malveillance très significative (3). Mais des symptômes tout à fait nouveaux se manifestèrent au même moment en faveur des idées françaises. Le 6 avril 1795, un habitant de Madrid écrivait : « Que les Espagnols sont « amis des Français, et que la paix ouvrira aux deux pays « les portes de la félicité (4). » L'ambassadeur de Prusse constatait que le mécontentement était général contre D.

(1) *Nov. Rec.*, VI, xi, 8, 9 et 10. — *Archives des Affaires étrangères à Paris, Espagne*, t. 637, f° 96 (1794). — *Diario de Barcelona*, 4 juillet 1793.

(2) *Archives des affaires étrangères à Paris, Espagne*, 1794, t. 637, f° 13 ; t. 640, f° 290. — *Arch. du Min. de la Marine à Paris. Campagnes 1793*, t. 22, f° 298.

(3) *Archives des Affaires étrangères à Paris, Espagne*, t. 640, f° 159 (note au prince de la paix, 30 floréal an IV).

(4) *Id.*, t. 637, f° 127.

Manuel Godoy, accusé de vouloir continuer la guerre ; on disait publiquement à Madrid : « Il est temps que les Français viennent et chassent les messieurs qui ne savent pas gouverner. Ils n'ont qu'à venir, nous les recevrons avec joie (1). » Godoy fut prévenu par Cabarrus que sa vie et l'existence de la monarchie étaient en danger, s'il ne cédait pas à l'opinion publique ; il fit la paix avec la France et fut un moment très populaire. Mais la Cour continua à offrir un spectacle déplorable, et la nation recommença bientôt à manifester son mécontentement. En 1797 parut à Madrid un pamphlet révolutionnaire intitulé : « *Pan y toros!* » où les maux de l'Espagne étaient attribués sans hésitation « à la corruption des fonctionnaires, à l'ignorance du peuple, et aux vices d'un clergé presque païen (2). » En 1798, le gouvernement refusa les troupes que lui offrait la France pour guerroyer en Portugal, parce qu'il craignait que l'approche des troupes françaises ne fût le signal d'un soulèvement démocratique (3). Le renvoi de Godoy causa en Espagne une joie universelle, parce qu'on croyait toucher à une ère nouvelle, mais il n'était au pouvoir de personne de changer le caractère de Charles IV. Godoy, plus clairvoyant depuis qu'il n'était plus ministre, reconnaissait tout le premier combien la situation était grave : « Je crains bien, disait-il, que tout ceci ne nous mène à une révolution » (4) ! Bien qu'incapable de suivre une politique réfléchie, Godoy fut libéral à sa manière, et s'il l'a été, c'est que l'opinion publique l'a malgré lui poussé en avant, c'est que l'Espagne songeait elle-même à faire une révolution, c'est qu'un esprit nouveau était né, avec lequel les gouvernements devaient désormais compter. Commencée par Charles III, l'éducation politique de l'Espagne avait été continuée par la Révolution française, et tout était prêt dès 1808 pour un changement de régime.

(1) Tratchewsky, *L'Espagne à l'époque de la Révolution française*, p. 42 (*Revue historique*, t. XXXI).

(2) Tratchewsky, p. 49.

(3) De Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, V, p. 173.

(4) *Archives des Affaires étrangères à Paris, Espagne*, t. 658, pièce 178.

---

## CHAPITRE VI

### LES PAYSANS.

#### I. — Les terres et les personnes.

C'est à l'aspect des campagnes et à l'aisance des paysans que se connaît la richesse d'une nation. Il n'était pas nécessaire de faire un long voyage en Espagne pour se convaincre qu'on avait affaire à un pays pauvre.

On estime aujourd'hui que l'Espagne cultive le tiers de son sol, on pense qu'un second tiers pourrait être cultivé, et que le dernier tiers n'est pas susceptible d'être mis en valeur. La partie cultivée était certainement moins étendue au xviii<sup>e</sup> siècle qu'aujourd'hui, et était travaillée par quatre ou cinq millions de paysans, dont 907,197 laboureurs, petits propriétaires et fermiers, et 964,571 journaliers (1). Le reste de la population agricole était représenté par les femmes et les enfants.

La petite propriété n'existait en Espagne qu'à titre exceptionnel, et dans les provinces du Nord. Elle y avait produit ses effets ordinaires : le paysan cultivait sa terre avec amour, et lui faisait rendre tout ce qu'elle pouvait donner. Les Vascongades étaient couvertes de maisons isolées (*caserios*), où vivaient de laborieuses familles paysannes ; les femmes travaillaient aux champs comme les hommes, et il était rare que le temps fût assez mauvais pour empêcher le travail pendant une journée entière (2). Trois ou quatre fanègues de terre, bien plantées d'arbres fruitiers, suffisaient à faire

(1) *Censo de 1787.*

(2) Salazar, *Biblioteca del Bascoflo*, p. 26.

vivre une famille dans une aisance relative (1). Les Basques rappelaient avec orgueil qu'ils devaient leur prospérité à leur amour de la liberté et au travail. Le fermier temporaire et errant était inconnu en Alava ; les terres étaient cultivées par des fermiers qui se succédaient de père en fils sur la même ferme (2). Les fermages étaient modérés, ils se payaient le plus souvent en nature ; il était rare que le fermage payé en argent excédât 2 0/0 du prix de la terre (3).

Il n'en était pas de même dans les autres contrées de l'Espagne. Le paysan castillan était presque toujours fermier, et la plupart des fermiers ne faisaient eux-mêmes que sous-louer la terre à quelque spéculateur qui avait traité directement avec le propriétaire. Les baux, d'une durée trop courte, n'offraient au cultivateur aucune garantie sérieuse ; le propriétaire exigeait une grosse part en argent, et le malheureux laboureur n'avait jamais d'avances pour tenter la moindre amélioration (4). Sur lui pesaient la dime, le vœu de Saint-Jacques et la conscription (*quintas*) ; c'était lui qui faisait les convois pour l'armée (*bagages*), lui qui logeait les soldats (*alojamiento*), qui faisait les frais de l'administration locale (*cargos concejiles*). Il lui fallait encore acheter les bulles de la Cruzada, et payer pour chaque contrat l'impôt du papier timbré. Les bergers, les charretiers, les éleveurs de chevaux, les employés du fisc et des gabelles, les gardes champêtres, les débitants de tabac, de poudre et de cartes à jouer, les employés de l'Inquisition, de la Cruzada et de la Sainte-Hermandad, les syndics des ordres mendiants s'étaient fait exonérer de tous ces impôts qui retombaient plus lourds et plus écrasants sur le petit fermier (5). Il y avait des pays où « les fruits, les légumes, les poulets, les œufs, le lait et les autres menues denrées constituaient l'unique ressource du

(1) Réponse des Députés généraux de Biscaye au Roi (*año incierto*). Salazar, *op. cit.*, p. 37.

(2) Bengoa, *El libro de Alava*, p. 33.

(3) Larramendi, *Corografía de Guipuzcoa*, p. 169. — e Laborde, *Itinéraire descriptif*, I, p. 257.

(4) Rehfues, *L'Espagne en 1808*, II, p. 15.

(5) Jovellanos, *Informe*, § 329.

« paysan. Les grosses récoltes passaient à payer les fermages, les impôts et les frais de culture (1). »

Dans les pays de pâturages, les bergers, condamnés à d'incessants voyages, n'avaient que la misère en perspective. On leur donnait deux livres de pain par jour, et leur salaire maximum atteignait à peine 160 réaux par an (2).

En Andalousie, la condition du paysan était, et est encore, plus précaire. Les champs déboisés offrent l'aspect d'immenses steppes de plusieurs lieues d'étendue, sans un hameau, sans autre habitation que quelques maisonnettes de gardes. Deux fois par an, à l'époque des semailles et de la récolte pour le blé, au temps de la taille et de la cueillette ou de la vendange pour l'olivier et la vigne, les intendants des grands propriétaires embrigadent les travailleurs dans les petites villes, et les transportent en masse sur les terrains de culture. On y campe et on y travaille pendant deux mois ou deux mois et demi chaque fois; les travaux finis, le camp est levé, et le journalier revient à la ville où on lui paie en bloc le prix de son travail, à raison de 3 réaux 1½ par jour. Cet argent ramassé d'un seul coup paie les dettes anciennes à 20 0/0 d'intérêt, ou se perd au cabaret, puis c'est la misère noire, et le *far-niente* jusqu'à la prochaine récolte (3). Les campagnes andalouses comptaient presque autant de mendiants que d'habitants (4).

La misère poussait des populations entières hors de leur pays natal. Les Galiciens fournissaient aux grandes villes des portefaix et des porteurs d'eau. Les gens de Léon et des montagnes de Burgos émigraient, et restaient quelquefois deux ou trois ans hors du pays, laissant leurs femmes exposées « aux plus grands hasards » (5). Ceux de la côte se faisaient pêcheurs et marins. Ceux de la montagne se faisaient contrebandiers et bandits, et dans cette société mal équilibrée, où le privilège régnait en despote, le brigandage

(1) Jovellanos, *Informe*, § 232.

(2) Anonyme, *Nouveau voyage en Espagne*, II, p. 322.

(3) Jovellanos, *Informe*, § 427.

(4) Morel-Fatio, *Etudes*, t. II, p. 199.

(5) Larruga, *Memorias*, t. XXXVI, p. 234.

était presque honoré. Dévot à la Vierge et au saint Enfant, charitable au pauvre, dur au seigneur, le bandit était souvent populaire : on racontait ses exploits, on admirait son audace, on enviait presque son indépendance ; c'était pour les pauvres gens une sorte de héros ; qui le dénonçait était réputé traître et honni (1).

Plus dégradé encore que le mendiant et le brigand, le gitano vivait de vols et d'escroqueries. Les plus honnêtes se faisaient aubergistes, les autres disaient la bonne aventure, les femmes étaient tireuses de cartes, jetaient des sorts, se livraient à la prostitution ; presque toutes eussent mérité une place d'honneur à la *galera*. Il y avait en Andalousie 40,000 gitanos qui ne se mariaient qu'entre eux, et que l'État ne songeait même pas à tirer de leur abjection, car il ne les acceptait pas dans ses armées, et leur refusait le droit d'acquérir des immeubles (2). Ce fut en 1783 seulement qu'un premier effort fut tenté pour l'assimilation des gitanos. Il n'eut rien de sérieux et ne produisit aucun effet. Le roi donnait 90 jours à ces malheureux parias pour abandonner « leur costume, leur langue et leur genre de vie » (3).

Presque toutes les réformes tentées par le gouvernement ressemblent malheureusement à celle-là. Les ministres décrètent des changements à vue, et prétendent commander aux hommes comme un Neptune d'opéra à ses flots de toile peinte et à ses Néréides du corps de ballet.

L'administration était tracassière et de méchante humeur. Non seulement elle se livrait à d'interminables enquêtes, lorsqu'il y avait quelques troubles dans une province (4), mais, pour prévenir les désordres, elle multipliait les prohibitions et les menaces. Le roi défendait le port des armes à feu à canon court, l'usage des poignards et des couteaux pointus (5). Il était défendu à une fille âgée de moins de qua-

(1) Almirall, *L'Espagne telle qu'elle est*, p. 157.

(2) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 205.

(3) *Nov. Rec.*, XII, xvi, 11.

(4) *Archivo de Guipuzcoa*, sec. Ia, neg. 6, leg. 21 (1718), — leg. 22 (1723-26) — leg. 23 (1755), — leg. 24 (1766).

(5) *Guipuzcoano instruido*, v° *Armas*.

rante ans de tenir une auberge ou d'habiter un rez-de-chaussée (1). On mettait à l'amende les paysans qui allaient manger ou jouer à l'auberge, un autre jour qu'un jour férié (2). On empêchait de jouer du tamboril après le son de l'Angelus (3), et de prolonger les fêtes de paroisse pendant plusieurs jours (4).

Quand les ministres se mêlaient de créer au lieu de défendre, ils n'étaient guère moins maladroits. Charles III pensa à repeupler à l'aide de colonies étrangères les parties les plus désertes de son royaume, comme le faisaient dans leurs États le roi de Prusse Frédéric II et la Tzarine Catherine II. Le 15 juillet 1767 est promulguée la charte de fondation (*carta-puebla*) des colonies de la Sierra-Morena (5). Le 1<sup>er</sup> mai 1768, des colons grecs, venus d'Ajaccio, sont autorisés à s'établir en Espagne (6). Le 28 novembre 1769, des mesures sont prises pour la colonisation de la province de Ciudad Rodrigo (7). Puis ce sont des villages qu'on veut édifier sur la grande route de Madrid en Estremadure (8), dans la province Salamanque (9), à Encinas del Principe (10), à Alcudia de Mallorca (11). Presque partout les tentatives de colonisation échouent ; l'essor des colonies est arrêté par l'abus de la réglementation et la puissance de la routine. Il en est de ces nouveaux villages comme des arbres que le roi oblige les municipalités à planter sur les montagnes ; les villages sont déserts avant d'être finis, comme les arbres sont morts avant d'avoir poussé trois feuilles.

L'histoire des colonies de la Sierra-Morena présente un frappant exemple de l'impuissance administrative. Au mois

(1) *Ordenanzas de Orduña*, p. 38.

(2) *Ibid.*, p. 82-84.

(3) *Guipuzcoano instruido*, v<sup>o</sup> *Tamboril*.

(4) *Id.*, v<sup>o</sup> *Mecetas*.

(5) *Nov. Rec.*, VII, xxii, 3.

(6) *Ibid.* VII, xxii, 4.

(7) *Ibid.* VII, xxii, 5.

(8) *Ibid.* VII, xxii, 6.

(9) *Ibid.* VII, xxii, 9.

(10) *Ibid.* VII, xxii, 7.

(11) *Ibid.*, VII, xxii, 8.

d'août 1767, un officier prussien vient proposer à Charles III de lui amener 6,000 laboureurs allemands ou flamands pour peupler la Sierra-Morena. Dès l'automne on commence la construction de 15 nouveaux villages, et l'on héberge les femmes enceintes, les nourrices et les jeunes enfants dans les collèges des jésuites d'Andujar, de Cordoue et d'Almagro. Dès les premiers jours, les colons se plaignent de la dureté des commissaires espagnols, et les commissaires de l'apathie des colons. Cependant tout semble d'abord marcher assez bien. Au mois de novembre 1769, D. Pablo Olavide, intendant des nouvelles colonies, annonce qu'on a construit 1,499 maisons,ensemencé 6,471 fanègues de terre, planté 62,108 oliviers, 265,771 pieds de vigne et 2,222 figuiers. L'année suivante, presque tous les colons avaient déjà le nécessaire; il n'y avait eu que 18 familles à quitter le pays (1). Mais au moment où l'entreprise prend une tournure favorable, Olavide est brutalement arrêté, condamné par l'Inquisition, et tout s'arrête presque aussitôt (1776). Les colonies sont vues d'un mauvais œil par les patriotes, jaloux de l'étranger, par les gens d'Église, mécontents de n'avoir pas été autorisés à y établir des couvents. On néglige d'encourager l'industrie naissante des colons, d'ouvrir des débouchés à leur commerce. On ne songe qu'à leur faire payer le plus tôt possible de grosses contributions (2). Dès 1790 les colonies sont en pleine décadence; l'œuvre pouvait être grande et féconde et n'a été qu'un caprice royal presque aussitôt abandonné que conçu.

Si pauvre qu'il fût, le paysan espagnol était encore un homme libre, mais le paysan des Indes était presque un esclave. Tenu dans une ignorance systématique, gouverné par de pauvres prêtres indigènes presque aussi ignorants que lui, tyrannisé par des caciques avides et brutaux (3), l'Indien avait été pendant longtemps soumis au régime le plus odieux. On lui avait appliqué le système de la recomman-

(1) Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III*, t. III, p. 9 à 40.

(2) De Laborde, *Itinéraire descriptif*, II, p. 3.

(3) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, I, p. 379.



dation (*encomienda*) (1). Chaque colon espagnol obtenait un certain nombre d'Indiens qu'il faisait travailler à son profit. La loi disait bien qu'il devait les protéger, les défendre, en faire des chrétiens et leur apprendre à vivre de la vie policée, mais la recommandation avait produit aux Indes des résultats encore plus fâcheux que dans l'Europe du moyen âge ; le seigneur n'était pas de même couleur que son serf et se croyait d'une race si supérieure à lui ! Mal vêtus, mal nourris, accablés de travail et souvent battus, les Indiens s'étaient vus réduits à une véritable servitude. S'ils parvenaient à amasser quelque argent, il leur était pris par le corrégidor qui les forçait à acheter fort cher les marchandises de rebut dont il faisait commerce (*repartimiento*). Le roi exigeait d'eux une capitation humiliante et onéreuse (*tributo*), il les forçait à travailler à ses mines (*mita*), et ce rude labeur faisait plus de victimes dans leurs rangs que n'en eussent fait plusieurs batailles rangées (2).

A la fin du dix-huitième siècle, la condition des Indiens s'améliora. Les *encomiendas* furent abolies, et les Indiens obtinrent la liberté de fait ; mais la plupart restèrent parqués dans des villages où il était interdit aux blancs de résider, et d'où les Indiens ne pouvaient sortir. Dans des pays où les neuf dixièmes du sol demeuraient sans culture, on ne songea pas à donner des terres au paysan indien, on semblait le condamner à la misère à perpétuité. Dans ces conditions, la liberté ne fut pour lui qu'un présent funeste ; plus d'un regretta l'ancien ordre de choses qui lui assurait au moins le pain de chaque jour. Le roi avait voulu protéger l'Indien contre la cupidité des corrégidors, mais, au lieu de supprimer les *repartimientos*, ou de taxer les mar-

(1) « Aussitôt le pays pacifié, l'adelantade, le gouverneur ou pacificateur répartira les Indiens entre les colons, pour que chaque colon se charge des Indiens qui lui seront attribués, les défende, les protège, et leur fournisse, sans préjudice de notre patronage royal, un prêtre qui leur enseigne la doctrine chrétienne et leur administre les sacrements. Le colon apprendra aux Indiens à observer une bonne police, et s'acquittera de toutes les obligations qui lui sont imposées par les lois de ce titre. » *Recopilacion de leyes de Indias*, VI, VIII, 1.

(2) M. Chevalier, *le Mexique*, p. 268.

chandises, il avait limité le crédit de l'Indien, et l'avait rendu inhabile à s'engager en justice pour plus de cinq pesos, ou 100 réaux. C'était le mettre souvent dans l'impossibilité d'acheter. Le tribut fut maintenu, et la *mita*, abolie déjà au Mexique, se maintint au Pérou aussi longtemps que la domination espagnole. Même à la Nouvelle-Espagne le travail était loin d'être libre. Aux Antilles régnait l'esclavage avec toutes ses barbaries.

## II. — Aspect des campagnes.

Cette gradation descendante qui va du petit propriétaire biscayen au nègre de Saint-Domingue en dit long sur les causes de la pauvreté de l'Espagne. Il n'y a d'aisance que dans les pays de petite ou de moyenne propriété; là où règne le grand propriétaire, règne aussi la misère, et le fait est tellement certain, tellement général, qu'il suffit de regarder un pays pour savoir à quel régime foncier il est soumis (1).

Les Vascongades et la Navarre ont un aspect relativement riche et prospère. Il y a bien quelques bourgs aux maisons irrégulières et à demi ruinées, mais la plupart ont des rues bien entretenues, bordées de solides constructions. De place en place se dresse une gentilhommière (*jaureguiac*), à la façade ornée de devises et d'écussons (2). De superbes églises élèvent au-dessus des toits leurs grands murs jaunes percés d'étroites fenêtres, et leur coupole de style rococo. Les maisons consistoriales sont construites en belles pierres. Les archives sont bien tenues, les salles d'armes sont en bon état. Chaque village important a son école, où les enfants apprennent à lire, à écrire et à compter.

Autour des bourgs, des maisons isolées égalaient la cam-

(1) La prospérité de l'Angleterre ne donne qu'un démenti apparent à notre théorie, parce que les baux à long terme y font de chaque fermier une sorte de propriétaire.

(2) Beaux exemples à Fontarabie, à Zumarraga, à Villaréal de Urrech, à Zumaya.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
 pagne : *echondos* tout près du bourg, *echaldes* un peu plus loin, *baserri* en pleine montagne.

Presque toutes les maisons de la montagne sont des manoirs nobles. On appelle *casa solar* le manoir d'où la famille tire son nom et son origine; les maisons où résident les chefs des branches cadettes s'appellent *casas solariegas*. Beaucoup sont ornées d'armoiries gigantesques, timbrées du casque de chevalier (*casas armeras*). Quelques-unes sont de véritables châteaux. Le palais du comte Lacha près de Cestona élève encore au-dessus des noyers sa belle masse quadrangulaire, jadis couronnée d'un diadème de pierres évidées et sculptées (1). Mais ce sont des palais sans seigneurs, et le peuple les appelle « des folies en cailloux et en ciment (2) ».

La plupart des demeures paysannes sont bâties en pierres jusqu'au premier étage, le reste de la construction est en bois ou en briques. Il n'y a généralement qu'un étage, il n'y a presque jamais de cheminée : « la fumée sort par le toit et par toutes les ouvertures, et les paysans disent « qu'ainsi se conservent mieux les murailles et les boiseries ». Les vitres sont à peu près inconnues, les fenêtres sont fermées avec des volets percés d'un trou en losange. Chaque maison a son four, sa fontaine et son jardin légumier (3).

En Biscaye où l'on compte 10,000 maisons rustiques contre 3,610 maisons urbaines, presque chaque demeure a son portail couvert, son four, ses ruches, son airc pavée de briques, son pressoir et son magasin à blé; c'est une cabane en planches portée sur quatre colonnes de pierre coiffées

(1) Ce *palacio* paraît dater du xv<sup>e</sup> siècle. C'est une grande et massive construction carrée, ornée de clochetons aux angles. La bordure de pierre qui le couronnait autrefois est presque entièrement détruite. Les fenêtres sont bilobées, et régulièrement espacées le long de la muraille. Elles sont fermées par des volets de fer d'un travail très ancien. A l'intérieur il ne reste aucune trace d'ornementation, les salles sont délabrées, les poutres noircies par la fumée, les planchers vermoulus; les portes tiennent à peine sur leurs gonds. Quelques coffres d'un travail grossier, munis d'énormes serrures, paraissent être les débris du mobilier primitif. C'est le désordre et la saleté de la vieille maison de seigneur devenue maison de paysan.

(2) « *Disparates de cal y canto.* »

(3) Larramendi, *Corografía*, p. 78-79.

d'une meule de moulin, pour empêcher les souris et les rats de dévorer le grain. Une terre de moyenne grandeur donne 50 à 60 fanègues de blé, 90 fanègues de maïs, des pommes de terre et des châtaignes. Les grosses terres, comme les censives du roi, rapportent 90 à 100 fanègues de blé, 120 de maïs, 100 de châtaignes, 50 corbeilles de pommes, 200 charges de charbon, des fruits et des légumes de toute espèce (1). La vie du paysan basque est simple et frugale, mais il a un foyer, il mange à sa faim, il a des vêtements propres et solides, il est allègre et vaillant; et si modeste que paraisse son aisance, il fait envie à tous les autres paysans de l'Espagne.

Malgré sa nombreuse population, la Galice est déjà bien moins prospère que la Biscaye, car les terres y appartiennent presque toutes à quelques grandes familles, ou sont des terres d'Eglise. « Les maisons offrent l'aspect le  
« plus dégoûtant; les murs faits de pierres brutes ne sont  
« pas toujours cimentés, et montent à peine à hauteur  
« d'homme. De grosses pierres, épaisses de trois à quatre  
« pouces, forment le toit. Le jour ne pénètre dans la maison  
« que par la porte; c'est par là et par un trou dans la toi-  
« ture que s'échappe la fumée du foyer. Il n'y a qu'un lit  
« pour toute la maisonnée; les animaux domestiques vivent  
« péle-mêle avec les maîtres du logis (2). »

Les Castilles font l'effet d'un véritable désert. Il y a cependant des terres fertiles; mais le fermier, tondu de trop près par le propriétaire, y trouve à peine sa vie, et l'aspect lamentable des villages frappe tous les voyageurs. Telle ville, comme Aguilar de Léon, ne serait qu'un pauvre hameau en France ou en Allemagne (3). Castro-Gonzalo près d'Astorga n'est qu'un triste assemblage de cahutes en torchis: « des caves éparses entre les maisons, les profondes  
« déchirures du sol, les ravins creusés dans les rues par les  
« eaux pluviales, la teinte uniforme du sol et des murs, tout

(1) Yturriza, *Historia general de Vizcaya*, p. 94.

(2) Du Rozoir, *Description de l'Espagne*, p. 132 (d'après les *Mémoires sur la guerre d'Espagne*, de M. de Naylies).

(3) Sprangzi, *Mémoires sur la guerre d'Espagne*, p. 49.

« donne à ce lieu un aspect horrible (1). » A Dueñas, près de Valladolid, « les paysans vivent dans de sordides chaumières « ou dans des grottes, où ils manquent même d'air respirable ; leur physionomie, leur vêtement, leur langage « révèlent leur pauvreté et leur misère matérielle et morale (2). »

La province de Salamanque renferme un canton reculé qui est resté, dit-on, inconnu pendant plusieurs siècles. Ce sont deux vallées étroites et profondes, situées au pied de la Peña de Francia : ce sont les Batuecas. Le soleil ne s'y montre que pendant quatre heures dans les plus longs jours de l'année. La seule habitation humaine qui mérite d'être remarquée est un couvent de Carmes Déchaux, à demi enseveli au milieu des rochers. Les rares habitants de ces sauvages vallées vivent tellement séparés du reste du monde qu'ils regardent comme des extravagants ceux qui se hasardent dans leur pays, et que les Espagnols appellent « fils des Batuecas » les hommes ignorants et stupides, qui n'ont rien vu, et sont incapables de rien apprendre (3).

La Manche est une steppe. Les villages, fermés de murs en terre battue, n'ont ni vergers, ni jardins, ni eaux vives. Sous le ciel de feu ou sous la bise glacée s'étendent d'immenses jachères, des bruyères, des halliers, des maquis embroussaillés, des landes rases ; çà et là des mares couvertes de joncs croupissent au soleil ; rien ne récrée la vue, rien ne fait croire au bien-être des habitants (4).

Dans certains cantons privilégiés, le dénuement est moins complet. Les environs de Guadalajara sont bien cultivés et annoncent une population active et industrielle (5). Le pays de Soria est riche en blé et en troupeaux, les vallées du Jalon et de l'Ebre sont plantées d'oliviers, de vignes et d'arbres fruitiers (6). On trouve de bon pain dans presque tous les

(1) Sprangzi, *Mémoires sur la guerre d'Espagne*, p. 49.

(2) Salazar, *Biblioteca del Bascoflo*, p. 36.

(3) Du Rozoir, *Description de l'Espagne*, p. 273.

(4) Fée, *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, p. 172.

(5) Sprangzi, *Mémoires sur la guerre d'Espagne*, p. 32.

(6) Id., *ibid.*, p. 20 à 26.

villages (1), mais le confort est partout inconnu. A Arévalo, les maisons sont bâties en terre mélangée de paille ; à Alcoléa, il faut aller chercher l'eau à une demi-lieue des habitations ; à Grajanegos, l'eau est à trois kilomètres du village (2).

La richesse naturelle du pays fait si peu pour l'aisance de ses habitants que la riche Andalousie est le pays d'Espagne où la population rurale est la plus pauvre. Les journaliers, entassés dans de gros villages de 10 à 20,000 âmes, sont à la merci des usuriers et des intendants ; une mauvaise récolte suffit pour mettre la famine dans la province. Vers 1750, la disette était si grande que les Andalous préparaient un exode général. Le roi dut envoyer 10 millions de réaux à l'intendant de la province pour arrêter cette émigration en masse (3).

C'était peut-être en Valence que le paysan espagnol était le plus heureux. Le voyageur anglais Twiss voyait dans cette province le jardin de l'Espagne, et la comparait au royaume de Naples. Il ne pouvait se lasser d'admirer ses forêts de palmiers, de mûriers, de *garoferos* ou arbres de Saint-Jean, alternant avec des rizières, des champs de blé et d'orge entourés de haies de grenadiers (4). Les laboureurs valenciens jouissaient de temps immémorial du droit de juger entre eux, au moyen de syndics élus, toutes les contestations en règlement d'eaux ; ils formaient une corporation puissante et respectée, et avaient gardé des allures originales et indépendantes au milieu de l'Espagne somnolente du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Aux Indes, le village indien est d'une saleté repoussante ; les maisons de briques crues, couvertes de roseaux, baignent dans le fumier. Les Missions sont à peine mieux ordonnées, ce sont cependant des colonies-modèles ; on les a bâties sur un plan préconçu et réfléchi, c'est le *nec plus ultra* du bien-être rustique, tel que l'entendent les missionnaires. Il faut avouer que c'est un étrange idéal. Les Indiens sont recrutés

(1) Sprangzi, *Mémoires sur la guerre d'Espagne*, p. 30.

(2) Id., *ibid.*, p. 30-32.

(3) *Juegos Florales de Valladolid*, 1883, p. 168.

(4) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 240.

par la persuasion, par la terreur et la violence ; on leur parle du paradis, mais on leur fait surtout peur de l'enfer ; on leur exhibe d'épouvantables tableaux, où des légions d'hommes se tordent sous la fourche des diables au sein de flammes sanglantes (1). Quand on n'a point assez de néophytes, on fait une razzia, et l'on amène à la mission des prisonniers de guerre qui seront les catéchumènes de demain (2). Une Mission est tout à la fois un fort et une prison, un couvent et une ferme-modèle. Des fossés, des remblais de terre battue, des palissades forment une enceinte carrée, percée d'une seule porte, dont les Pères de la Mission se sont faits les gardiens. Nul ne peut la franchir sans leur permission, personne ne doit rester hors de l'enceinte après l'Angelus du soir (3). En face de la porte, au fond d'une grande place, parfois plantée d'arbres, s'élève l'église. Dans les Missions riches, c'est une cathédrale de pierre ; dans les Missions pauvres, c'est un hangar au toit de roseaux et aux murs de terre. C'est toujours la plus belle construction du village. Il est rare qu'elle ne soit pas blanchie à la chaux, elle est parfois ornée de peintures. Si elle n'a qu'une nef, on lui peindra en trompe-l'œil des bas-côtés et des chapelles. Elle a des autels multicolores, des saints qui sont des poupées de bois habillées, des croix et des chandeliers d'argent (4). Auprès de l'église, la maison des Pères, chefs de la Mission, sert aussi d'hôtel de ville et de geôle. Un magasin, situé près de là, renferme les récoltes de la Mission et la réserve de marchandises européennes. Sur les côtés de la place, sont rangées les cases des Indiens, pauvres chaumières en adobes, toutes semblables, cellules de la grande ruche où personne n'a droit de vivre pour soi-même. Les jeunes filles habitent une case séparée dont les Pères ont la clef (5). Tous les mouve-

(1) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, t. II, p. 244.

(2) *Tour du monde*, 1866, 2<sup>e</sup> semestre. P. Marcoy, *Univers pittoresque*, Paraguay, p. 26. Humboldt, *op. cit.*, I, p. 446.

(3) Vancouver, *Voyage de découverte à l'océan Pacifique*, II, p. 3 à 10.

(4) A. de los Reyes, *Estado actual de las misiones de la Pimeria alta y baxa* (1774). Ms. de la Bibliothèque provinciale de Saint-Sébastien.

(5) Frignet, *La Californie*, p. 39. — Vancouver, *Voyage de découverte*, II, p. 17-19. — Deberle, *Histoire de l'Amérique du Sud*, p. 76.



ments sont réglés comme dans un monastère. On se lève au son de la cloche, on va à la messe, on avale une ration de bouillie de maïs ou de manioc, et l'on se rend aux champs. C'est la cloche qui donne le signal des repas, de la sieste, de la danse et du sommeil. Les Pères pourvoient à l'entretien des néophytes. Ils leur distribuent leur ration quotidienne, ils leur donnent chaque année les vêtements indispensables ; mais la mission produit plus qu'elle ne consomme, il reste un boni considérable ; les Pères sauront tirer parti de ce superflu. En dehors de la mission, à l'abri de la curiosité des Indiens, est un lieu d'échange où les Pères trafiquent avec les marchands du dehors ; c'est le bénéfice de leur exploitation, c'est le fruit de leurs travaux apostoliques. C'est leur ordre qui en profite, car l'Indien ignore la valeur de l'argent, et les Pères entendent bien le maintenir dans un état de minorité éternelle (1). En réalité, les Pères l'ont assuré contre la faim, mais ils lui font payer cher la *pozole* qu'il mange, le vêtement qui le couvre, le toit qui l'abrite ; c'est sa liberté, sa personnalité, son âme qu'il leur livre en échange de ces biens élémentaires ; le progrès n'existe pas pour lui. — Il est effrayant de penser que l'Église ait réellement présenté ce dégradant régime comme un idéal de bon gouvernement.

Mais dans ces mêmes colonies espagnoles où se multipliaient les missions, croissait et s'enrichissait une population blanche qui devait bientôt former le premier noyau des nations hispano-américaines. Les plateaux du Mexique et de l'Équateur, les vallées du Chili, les pampas de la Plata s'é-

(1) Cette tyrannie rend assez amusante l'histoire que voici. Vers 1770, un petit mercier se rendit à la mission de Cucurpe (Sonora), avec une pacotille de grelots, de trompettes et de rubans, et en vendit aux Indiens en échange de quelques bouteilles de *mescal*. Le P. missionnaire, inquiet de ce trafic direct, fit un sermon aux Indiens et leur dit que ce commerce était défendu, que le seigneur Vice-Roi avait même interdit la fabrication du *mescal*. Le mercier ne se tint pas pour battu, et répondit au sermon du Père par un discours de sa façon : les Indiens étaient des imbéciles de se laisser duper par le Père, ils étaient libres, puisque le roi d'Espagne les avait à maintes reprises déclarés libres, et le Père, pas plus que personne, n'avait le droit de leur défendre de vendre du *mescal*. — Antonio de los Reyes, *op. cit.*



[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

maillaient de grands domaines rustiques (*haciendas*), où dans la solitude l'âme du colon s'ouvrait à la liberté. Humboldt rend déjà justice à l'énergie du Mexicain du Nord, sain et robuste, vivant presque toujours à cheval et à l'air libre, travaillant sans esclaves, et capable de défendre courageusement sa maison contre les attaques des Indiens sauvages (1). L'avenir appartenait à ces hardis trappeurs, et non aux créoles oisifs des grandes villes ou aux troupeaux d'Indiens domestiqués par les moines.

### III. — La vie rustique.

Le paysan espagnol souffrait sans doute de sa pauvreté, mais n'ayant jamais connu de situation plus heureuse, accoutumé dès l'enfance à la misère, fataliste par nature, et philosophe par nécessité, il subissait sa destinée sans se plaindre ; il ne lui venait pas à l'idée que les choses pussent être autrement. Il vivait au jour le jour, imprévoyant, insouciant, arraché parfois par une violente crise de passion à la monotonie de son existence végétative, prêt à s'amuser comme un enfant à la moindre occasion, épris comme un esclave de repos et de paresseuse rêverie.

Presque partout le paysan aime à se faire « brave » les jours de fête. Les gens de Guipuzcoa aiment mieux retrancher sur leur nourriture et se montrer bien vêtus ; un homme n'entre jamais à l'église en sandales ; les propriétaires aisés portent l'épée, ils ont une casaque et une culotte de bon drap de Ségovie, des bas, des souliers et un chapeau ; les pauvres ont un habit de drap plus grossier, mais tous sont propres, ont du linge blanc, et ne sentent « ni la crasse, ni le rance, ni le bouc. » Les femmes ne sont pas moins belles ; elles portent un jupon de toile (*enaguas*), une jupe courte (*zagalejo*), et une autre jupe de couleur voyante sur laquelle elles jettent la basquine. Les femmes mariées ont des coiffes de lin qu'elles arrangent de mille manières ; les filles à marier por-

(1) Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, II, p. 232. — Frignet, *la Californie*, p. 64.

tent leurs cheveux nattés sur les épaules (*mancebas de cabello*). Elles ont des colliers, des pendants d'oreilles, des croix, des épingles d'or ; leur chapelet est souvent garni d'argent (1).

En Biscaye, beaucoup de femmes laissent tomber leurs cheveux dans un filet ; les coiffes, longtemps à la mode, cèdent peu à peu la place au chapeau ou à la mantille de taffetas noir, de camelot ou d'étamine (2). Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, elles se décolletaient encore volontiers, à la fin elles se cachaient le cou avec un mouchoir de gaze ou de soie. Les artisans et les laboureurs s'habillent de drap noir ou marron. Jusqu'en 1750 la mode était aux jabots de mousseline, aux collets de buffle, aux moustaches et aux grandes épées ; mais ces habitudes se sont perdues, et l'épée a été remplacée par une longue canne, plus commode pour gravir les montagnes (3).

Les Navarraises aiment les robes bleues à garnitures blanches, les belles ceintures, les tabliers de soie à raies ou à carreaux, bien plissés sur les hanches (4).

Près d'Astorga, les Mauregatos ont conservé le vieux costume espagnol, le chapeau conique, la fraise, l'habit court et serré, les culottes larges et les guêtres de drap ; les femmes portent les cheveux en bandeaux, de grands anneaux aux oreilles, une sorte de turban aplati sur la tête, un corsage brun, modestement boutonné, avec de larges manches ouvertes par derrière, une jupe et des voiles bruns. Les jours de fête, un collier de corail tombe de leur cou jusque sur leurs genoux (5).

Les femmes de Berraco, près Naval-Moral, se parent d'une espèce de dalmatique ornée de galons de couleur voyante. Les femmes mariées se coiffent d'une toque de gaze surmontée d'une sorte de crête des plus bizarres (6). Les Mallorçaises

(1) Larramendi, *Corografía*, p. 179.

(2) Yturriza, *Historia general de Vizcaya*, p. 84.

(3) Id., *ibid.*, p. 83.

(4) Gaudeau, *Fray Gerundio*, p. 66, d'après le *Dia Grande de Navarra du Isla*.

(5) De Laborde, *Itinéraire descriptif*, II, p. 279.

(6) Fée, *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, p. 203

portent le *rebozillo*, bonnet de mousseline orné de broderies, de dentelles et de perles. Les femmes d'Ibiza adoptent le *rebozillo* de couleur jaune (1).

Mais si le costume de fête est brillant, le vêtement ordinaire n'est souvent qu'un haillon. Les femmes de Burgos sont habillées de drap brun couleur de froc, et portent leurs enfants dans une hotte (2). Le Manchego est couleur de grand chemin ; l'Aragonais et le Valencien ont un manteau, mais point d'habit ; le Catalan est renommé pour sa négligence et sa saleté, malgré la coquetterie de la *payesa* aux jours de grande fête. Le Castillan se mouche sur sa manche ou dans la doublure de son manteau (3).

La nourriture du paysan espagnol était d'une extrême simplicité. Un laboureur de moyenne aisance mangeait à son diner un morceau de mouton ou de petit salé avec du pain bis, un oignon ou un poireau pour dessert. Les jours de fête, il mettait un peu de jambon et de saucisson fumé dans son olla ; la piquette était sa boisson ordinaire (4). Plus on s'avancait vers le sud, et plus la sobriété était grande. Un Murcien vivait de quelques fruits, d'une tranche de melon, d'une tomate et d'un morceau de pain ; mais cette sobriété si vantée était bien plutôt le résultat d'une économie forcée que d'un goût naturel. La consommation du vin alla sans cesse en croissant pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, à tel point que certains économistes demandaient l'arrachage d'une partie des vignes. On calculait que le prix du fer extrait chaque année des mines de Biscaye suffisait à peine à payer le vin consommé par les habitants. Tandis qu'autrefois le cidre était à peu près la seule boisson des pays basques, ces mêmes pays étaient devenus, vers 1780, les meilleurs clients des vigneronns de Navarre et de la Rioja (5). Les laboureurs basques mangeaient encore des galettes de maïs, mais les gens un peu aisés ne vou-

(1) De Laborde, *op. cit.*, III, p. 469 et 502.

(2) Bib. nat. de Paris. Dép. des Estampes, *Espagne. Coleccion de trages*, n° 8.

(3) Larramendi, *Corografía*, p. 179.

(4) Gaudeau, *Fray Gerundio*, p. 265.

(5) Larramendi, *op. cit.*, p. 166. — Yturrisa estime à 300.000 *cantaros* la quantité de vin consommée chaque année en Biscaye, p. 81.

laient même plus de pain d'orge, et le P. Larramendi trouvait qu'on devenait trop délicat : « On dédaigne de vivre sur sa « terre, disait-il, et de gouverner ses forges et ses autres « biens ; on ne se contente plus de peu, on s'habille de toutes « les façons et à toutes les modes, on gâte les enfants, on les « habille comme de petits princes, on cède à toutes leurs fan- « taisies ; le maître d'école ne peut plus ni les frapper, ni les « toucher, ni les gronder. On mange royalement ; l'ordinaire « est de deux *ollas*, l'une douce et l'autre salée, et il y a sou- « vent des diners priés où on ne se refuse rien, ni sirops, ni « gâteaux, ni chocolat, ni biscuits... Bah ! que Bayonne brûle, « comme disait l'un de ces insensés (1) ! » En faisant la part de l'exagération naturelle aux gens d'Église, on ne saurait nier que la vie matérielle ne tendit à s'améliorer en Guipuzcoa ; et si cette tendance n'apparaît pas dans d'autres contrées, c'est que la pauvreté du paysan ne lui permet pas de changer son régime. Toutes les fois qu'il trouve l'occasion de faire un bon repas, il la saisit ; point de bonne fête sans banquet. Aux Juntas générales, les alcaldes ont coutume d'offrir un festin aux députés de la province (2). Les propriétaires élus à quelque emploi municipal donnent à dîner à leurs collègues ; les assemblées, les pèlerinages, les foires sont autant d'occasions de bombances. Les festins de noce avaient fini par devenir une cause de ruine pour les familles, aussi la loi avait-elle voulu limiter le nombre des invités, et régler la dépense ; mais il en était de cette loi comme de tant d'autres, elle ne fut jamais sérieusement appliquée (3). Les relevailles d'une accouchée étaient célébrées par une fête domestique ; malgré les prohibitions du Fuéro, les amies de la femme lui apportaient des chapons, des poules, des œufs et du chocolat (4). Aux enterrements, les parents du défunt retenaient à dîner tous ceux qui avaient assisté aux funérailles (5).

Comme l'habitant des villes, le paysan aimait le jeu, les

(1) Larramendi, *Corografía*, p. 165.

(2) *Guipuzcoano instruido*, v<sup>o</sup> *Banquetes*.

(3) *Ibid.*, *loc. cit.*

(4) Yturiza, *Historia general de Vizcaya*, p. 89.

(5) Larramendi, *Corografía*, p. 189.

fêtes, les bruyantes réunions, la musique, la danse, et les courses de taureaux.

Le dimanche après vêpres, les femmes se réunissaient devant les portes et jouaient aux cartes. Celle qui perdait récitait un *Pater* et un *Ave* pour les parents défunts de celle qui avait gagné (1). Les hommes engageaient de l'argent ; ils jouaient au *revesino*, à la *malilla*, aux *cientos*, au *mus*. Ce n'étaient point des jeux silencieux ; on parlait, on jurait, on cherchait à se tromper, à s'effrayer mutuellement (2). On jouait aussi au billard, aux échecs, aux dames, aux dés. Les osselets étaient très à la mode en Castille.

Les jeux de force ou d'adresse étaient aussi très en honneur. Dans les foires de Biscaye, on soumettait les bœufs à des épreuves qui devaient mettre leur vigueur en évidence (*pruebas de bueyes*). On les attachait à de grosses pierres ; celui qui traînait la plus grosse était réputé le meilleur ; c'était chose incroyable d'entendre les gens crier après leurs bœufs, et de voir les aiguillons piquer jusqu'au sang les pauvres animaux. Un paysan biscayen se croyait insulté si on lui disait que son bœuf était poussif et ne savait pas tirer (3). Les jeunes gens lançaient la barre de fer (*juego de la barra*), luttèrent, couraient, faisaient de l'escrime et du bâton, s'exerçaient à sauter avec ou sans entraves. Mais tous ces jeux n'étaient rien en comparaison de la paume (*pelota*). Il s'agissait de lancer une balle contre un mur et de la renvoyer avec la main sans qu'elle eût touché terre. La pelota était populaire dans presque toute l'Espagne. On engageait souvent des parties monstres, où l'on conviait les pelotistas les plus renommés des provinces voisines. Des joueurs navarrais et français venaient disputer le prix aux joueurs basques ; des paris étaient ouverts, soit sur l'ensemble d'une partie, soit sur un coup ; les enjeux étaient souvent considérables ; une loi défendait d'engager des bœufs ou des chevaux à la *pelota* (4). Très agiles, très souples, les Basques étaient renommés pour leur adresse ; cependant

(1) Mañe y Flaquer, *Oasis*, III, p. 269.

(2) Larramendi, *Corografía*, p. 196.

(3) Yturriza, *Historia general de Vizcaya*, p. 93.

(4) *Guipuzcoano instruido*, v° Pelota.

les Valenciens voulurent une fois se mesurer avec eux . et les convièrent à un match qui devait avoir lieu à Carthagène. Pendant quelque temps la victoire fut indécise, mais les Guipuzcoans tirèrent de leurs sacs la *pelota grande*, grosse balle extrêmement dure, du poids de huit onces, qui brisait les ongles et les doigts, ouvrait les mains, et cassait les bras des joueurs inexpérimentés, et dès lors les Valenciens abandonnèrent la lutte (1).

Les fêtes patronales étaient l'occasion de réjouissances extraordinaires. On illuminait l'église, on allumait des feux de joie, on faisait de la musique (2), on jouait des *autos pastorales* (3), ou des *autos sacramentales*, et l'on dansait.

Dans le nord, l'instrument préféré est le tamboril : le joueur tient d'une main une flûte, et de l'autre une baguette dont il frappe un tambourin suspendu à son bras. C'est l'instrument national dans les Vascongades. Dans le sud, on joue du tambour de basque (*pandero*) et des castagnettes. La guitare, en honneur dans toute l'Espagne, sert principalement à accompagner le chant.

Les campagnes espagnoles ne manquaient pas d'improvisateurs et de faiseurs de chansons. Il y avait des chansons pieuses, analogues à nos Noëls et à nos cantiques (*villancicos*). Il y avait des chansons profanes qui servaient d'accompagnement à la danse (*seguidillas*), des chansons satiriques ou sentimentales (*tonadillas*), qui racontaient quelque tour plaisant ou quelque légende amoureuse. Beaucoup de ces petits poèmes rustiques ont un ton de mélancolie très prononcé ; c'est la poésie d'une race insouciant et passionnée, qui trouve l'heure d'amour bien brève. et la vie bien dure et bien longue (4).

(1) Larramendi, *Corografía*, p. 197.

(2) De Laborde, *Itinéraire descriptif*, II, p. 279.

(3) Vinson, *les Basques et le Pays basque*.

(4) Voici quelques échantillons de ces intraduisibles chansons.

*Chanson catalane.*

Ay mares que teniu fillas,  
Casenlas ab qui'ls agrada  
Y no las faren penar,  
En esta vida y en l'altra

Si m'tira l'amor y m'toca,  
Si m'toca be m'tocara,  
Tirali, Tirali, Tirali,  
Tirali, sino se'n va !

Les *autos sacramentales* ou *pastoriles*, prohibés dans les villes, se maintinrent longtemps dans les campagnes et constituent une des branches les plus touffues de la littérature populaire. Les Vascongades en ont produit par centaines au siècle dernier. La mise en scène était des plus simples, et souvent barbare, mais elle satisfaisait le goût inné de l'Espagnol pour le travestissement et la mascarade. En dépit des ordonnances, on faisait des défilés grotesques, des *mogigangas*, et le carnaval était fêté dans les plus petits villages.

Plus encore que la musique et le théâtre, la danse était populaire. Presque tous les dimanches il y avait bal sur la place du bourg ; jeunes garçons et jeunes filles dansaient sous l'œil paternel de l'alcalde, et revenaient bras-dessus bras-dessous à la maison.

La danse avait ses ennemis, comme on peut croire. Un « ami de l'ordre » voit dans la danse basque du *zorzico* une invention du diable, et l'anathématise lui-même avec une verve endiablée : « Il s'y commet, dit-il, mille indécences. « Le moins qui puisse arriver est de voir les danseurs relever « d'un coup de pied en arrière les jupes des femmes et les

*Chanson de Santiago de Galice*

Airiños, airiños, aires,  
 Airiños de miña terra,  
 Airiños, airiños, aires  
 Airiños, levaine a ela !  
 Miña terra, miña terra,  
 Terra donde m'eu criei,  
 Hortiña que quero tanto  
 Figueiriña que prantei.  
 Prados, rios arborados  
 Pinares que move o vento,  
 Paxarinos piadores,  
 Casiña d'omeu contento,  
 Muiño dos castañares,  
 Noites craras do luar,  
 Campañinas trimboradas  
 D'a igrexiña do lugar,  
 Amoriñas das silveiras  
 Qu'enlle dab'io meur amor  
 Camiñinos entr'o millo  
 A Dios, para semp' a Dios !

*Chanson de la Manche*

Vale una seguidilla.  
 De las manchégas,  
 Por veinticinco pares  
 De las boléras ;  
 Mal fuego queme  
 La moda que hasta en eso  
 Tambien se mete.

*Chanson du Grao de Valence*

Mira que te mira Dios,  
 Mira que te esta mirando,  
 Mira que te has de morir,  
 Mira que no sabes quando.

*Chanson des montagnes de Léon.*

Este mundo es una bola,  
 Y el que se muere es un tonto,  
 Que lo lleven a enterrar  
 Y le canten un responso.

(M. Fernandez, *la Hacienda de Nuestros Abuelos.*)

« salir ; elles sont si bêtes qu'elles en passent par là ; meur-  
« tries par les fortes poussées (*culadas*) des danseurs, elles ne  
« se fâchent pas, elles ne demandent qu'une chose, c'est que  
« leurs amis et connaissances les invitent à danser ; on  
« retourne chez soi à pas précipités, en criant, en hennissant  
« à la manière des juments, et c'est à qui criera ou hen-  
« nira le plus fort » (1).

Quelques ecclésiastiques défendaient la danse. En 1753, le vicaire de Déva voulut empêcher les paroissiens de danser sous les portails de la grand'place ; en 1761, l'alcalde de Motrico fut menacé d'excommunication pour avoir permis aux habitants de danser autour d'une chapelle isolée (2). Cependant ce ne sont là que des faits exceptionnels. L'autorité ecclésiastique a en général toléré la danse. Le P. Larramendi la justifie même par un trait des plus caractéristiques. Un missionnaire avait fait jurer à ses auditeurs de renoncer à la danse ; on jura ; mais il faut bien que la jeunesse s'amuse ; au lieu de danser sur la place publique devant leurs parents assemblés, jeunes gens et jeunes filles allèrent se promener ensemble dans la campagne, faire la collation dans les bois, et à la fin de l'année.... il y avait plus d'enfants abandonnés que dans les dix années qui avaient précédé la triomphante mission du moine ennemi de la danse (3). Le P. Larramendi en conclut que la danse est en elle-même un plaisir parfaitement licite, et que les prêtres n'ont autre chose à faire que de prévenir les abus. Il condamne les danses de nuit, et les danses qui ont lieu pendant les offices ; il engage l'alcalde à présider le bal pour y maintenir la décence ; il demande que les danseurs ne se tiennent pas par la main, mais à l'aide d'un mouchoir, afin que la femme puisse toujours se dégager, si le mouvement de la danse devient trop précipité (4).

Tous les magistrats n'étaient pas aussi libéraux que le savant Jésuite, car Jovellanos nous fait un portrait fort

(1) Yturriza, *Historia general de Vizcaya*, p. 87.

(2) *Guipuzcoano instruido*, v° *Danzas*.

(3) Larramendi, *Corografía*, p. 205.

(4) Id., *ibid*, p. 240.



maussade de la tyrannie des alcaldes des petites localités :  
 « Tout alcalde a sa cloche, surveille les musiques et les chari-  
 « varis, fait des rondes et des perquisitions, et poursuit  
 « continuellement, non les voleurs ou les blasphémateurs,  
 « mais ceux qui jouent d'un instrument ou qui chantent.  
 « Fatigué de suer la semaine entière, le malheureux ber-  
 « ger, qui vient à changer de chemise le soir du samedi, ne  
 « peut crier librement, ni entonner une chanson dans les rues  
 « de son village. Dans ses fêtes, dans ses bals, dans ses assem-  
 « blées, dans ses festins, il se heurte toujours à l'appareil de  
 « la justice ; où qu'il soit, où qu'il aille, il soupire en vain  
 « après cette honnête liberté qui est l'âme des plaisirs inno-  
 « cents. Faut-il chercher ailleurs la cause de cette tristesse,  
 « de cette mauvaise grâce, de ce caractère insociable et  
 « farouche que l'on remarque chez les paysans de quelques-  
 « unes de nos provinces (1) ? »

Et pourtant ce n'étaient pas de mauvaises gens que ces paysans espagnols ; pauvres simples tondus par le fisc, tyrannisés par l'alcalde, hébétés par une éducation irrationnelle, ils supportaient le joug aussi patiemment que leurs bœufs, profitaient en philosophes des dimanches et des fêtes, respectaient le roi, craignaient Dieu, et obligeaient le prochain avec candeur et charité. Il y avait telle grande province, comme l'Estrémadure, où l'on resta plus de trente ans sans avoir une cause criminelle à juger. Sur la route de Castel-Rodrigo à Salamanque, les auberges fermaient au loquet, et l'hôte répondait fièrement « qu'il tenait lieu de serrure » (2). L'Indien lui-même, l'Indien méprisé et avili, n'était jamais soupçonné de vol ; le pays passait pour sûr au Mexique quand il n'y avait pas de blancs (*gente de rason*) dans les environs (3).

Plus d'une coutume charmante montre ce qu'on aurait pu attendre de ces hommes, si la vie leur avait été moins âpre. A Lequeitio, la confrérie des matelots donnait à chaque enfant, le 25 juillet, un pain d'une livre et le quart d'un fro-

(1) Jovellanos, *Informe*, § 429.

(2) Twiss, *Voyage en Espagne*, p. 61.

(3) M. Chevalier, *le Mexique*.

mage, et lorsque la tempête menaçait d'engloutir les barques de pêche, les enfants des écoles sortaient en procession avec une croix et une bannière verte. Ils se rendaient au poste de la vigie élevé sur la côte, et priaient en faveur de leurs parents en péril de mer (1). Quand le feu avait détruit une maison, l'alcalde du lieu donnait une licence au propriétaire de la maison incendiée, qui quêtait par toute la paroisse pour la reconstruire (2). Dans les villages pauvres où il n'y avait pas de fossoyeurs, chaque habitant s'acquittait à tour de rôle de ce pieux devoir, l'alcalde comme les autres (3). La solidarité était admirablement comprise par ce peuple vraiment noble et désintéressé, tout à la fois gueux et magnifique. Qui oserait dire qu'il n'était si généreux que parce qu'il était si pauvre ?

Ses défauts provenaient surtout de son ignorance. Sa fierté naturelle, exagérée par le défaut d'instruction, le rendait susceptible et vindicatif ; sa haine s'exaltait souvent jusqu'à la férocité ; le général Marbot a vu un postillon déchirer à coups de fouet le cadavre de son maître de poste, pendu par ordre des Français (4) ; plus d'une planche de Goya retrace des scènes de sauvagerie (5). Le fanatisme politique poussait le paysan à des actes insensés ; après l'émeute d'Aranjuez, les habitants de San-Lucar se vengèrent du Prince de la Paix sur un jardin d'acclimatation planté par son ordre, et sur des bateaux d'un nouveau modèle dont il avait décrété la construction (6). Nous ne parlons pas du fanatisme religieux ; il était immense, et tel que les éducateurs du peuple avaient voulu qu'il fût.

Ces défauts sont énormes, mais si l'on veut juger le paysan espagnol avec impartialité, il faut considérer la condition qui lui était faite par la société, par le roi et par l'Église ; il faut lui tenir compte de sa misère et de son ignorance, puis-

(1) Cavanilles, *Lequeitio en 1857*, p. 54.

(2) *Guipuzcoano instruido*, v° *Casas quemadas*.

(3) Fée, *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, p. 203.

(4) Marbot, *Mémoires*, II, p. 326.

(5) Voir *les Malheurs de la guerre*, pl. 3, 14, 28 et 29.

(6) Général Foy, *Histoire des guerres de la Péninsule*, III, p. 421.

que l'une et l'autre lui étaient imposées, et l'on conviendra que dans la terrible situation où il se trouvait placé, il avait néanmoins gardé le sentiment très vif de sa personnalité et de sa dignité d'homme. Toutes les forces sociales s'étaient coalisées contre lui, et il était resté debout.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

### I. — Archives et Manuscrits.

- Archives générales de Simancas. — *Inventario de gracia y justicia*.  
Archives générales centrales d'Alcala de Hénarès. — *Varias procedencias (induces)*. — *Relacion de las grandezas y títulos de Castilla* (año de 1698). — *Tesoreria general (año de 1800) legajos 7 a 16*. — *Estado, legajos 2,453 ; 2,849 ; 2,853 ; 3,559 ; 4,818*.  
Archives générales des Indes à Séville. — *Estante 88, Caja 5, legajos 12 et 13*. — *Est. 91, caj. 2, leg. 16*. — *Est. 146, Caja 4, leg. 4*. — *Est. 155, caj. 3, leg. 25*.  
Archives du ministère des affaires étrangères à Paris. — *Correspondance, Espagne* : tomes 637, 638, 639, 640, 657, 658, 659, 666.  
Archives du ministère de la marine à Paris. — *Campagnes, 1793, t. XXII*  
Archives de Navarre. — *Quadernos y leyes* : Cortes de 1780-81, de 1786-87, de 1795, de 1801.  
Archives de Biscaye. — *Juntas generales* : 1790.  
Archives de Guipuzcoa. — *Seccion I<sup>a</sup>, negociado 6, legajos 21, 22, 23 et 24*. — *Sec. I, neg. 15, leg. 97, 111, 114, 118, 123, 139 et 143*. — — *Sec. I, neg. 16, leg. 50*. — *Sec. I, neg. 19, leg. 48*. — *Sec. IV, neg. 3, leg. 71*.  
Archives du consulat de Cadiz. — *Notables, leg. 81, 82, 79*.  
Archives du consulat de France à Cadiz. — *Registre R. N. LII*.  
Archives municipales de Barcelone. — *Registros de actas. 1793-1795*.  
Archives municipales de Bilbao. — *Registros de actas. 1797*.  
Archives municipales de Renteria. — *Registros de actas. 1790*.  
Archives municipales de Saragosse. — *Autos acordados. 1788*.  
Archives municipales de Valladolid. — *Autos acordados. 1791*.  
Archives de la cathédrale de Pampelune. — *Indice*. — *Arca V, n° 63*. — *Arca FF, n° 47*.  
Archives de la cathédrale de Barcelone. — *Cartas reales*.  
Archives de l'Audience royale de Barcelone. — *Nombramiento de bayles sos-bayles, regidores y procuradores syndicos para el año de 1791*.

- Bibliothèque de l'Académie Royale de l'Histoire à Madrid. — Ms. *Varios de Historia*. E. 134 et 175. — D. 60.
- Bibliothèque de la Chambre des Comptes à Pampelune. — *Catalogo de los abades del monasterio de la Oliva*. ms. — *Libro de difuntos del convento de la Merced de Pamplona*. ms.
- Bibliothèque provinciale de Guipuzcoa à Saint-Sébastien. — D. Pedro Tamaron. *Demostracion del vastisimo obispado de Durango*. ms. — D. Antonio de los Reyes. *Estado actual de las misiones de la Pimeria alta y baxa en el año de 1774*. ms. — D. Francisco Leandro de Viana. *Demostracion del misero y deplorable estado de las islas Filipinas*. ms. (1765).
- Sprangzi, capitaine adjoint à l'état-major général du VI<sup>e</sup> corps de l'armée d'Espagne. *Mémoires sur la guerre d'Espagne*. ms.

## II. — Imprimés espagnols.

- Allende Salazar. *Biblioteca del bascofto*. Madrid. 1887. in-4°. — Amador de los Rios (D. José) y Rosell (D. Cayetano). *Historia de la villa y corte de Madrid*. 1864. 4 vol. in-f°. — Anonyme. *Libro de moda*. Madrid. 1796, in-12. — Anonyme. *Manual historico y descriptivo de Valladolid*. Valladolid, in-12, hijos de Rodriguez. — Antequera (D. José Maria). *Historia de la legislacion española*. Madrid. 1884. in-8°. — Arroniz (Marcos). *Manual del viajero en Mejico*. (Enciclopedia popular chilena). Paris. 1858. in-16.
- Balaguer. *Historia de Cataluña*. Barcelona. 1863. 5 vol. in-8°. — Barado (D. Francisco). *Museo militar, historia, indumentaria, armas, sistemas de combate, instituciones, organizacion del ejercito español*. Barcelona. 1886. 3 vol. in-4°. — Benavides (D. Antonio) y Fernandez Guerra (D. Aurelio). *Historia de las Ordenes de caballeria*. Madrid. 1864. 5 vol. in-4°. — Becerro de Bengoa (D. Ricardo). *El libro de Alava*. Vitoria. 1877. in-8°. — Boix (D. Vicente). *Historia de la ciudad y reyno de Valencia*. Valencia. 3 vol. in-4°.
- Canga Arguelles (D. Agustin). *Diccionario de la hacienda, para el uso de los encargados de la suprema direccion de ella*. Londres. 1826. 2 vol. in-4°. Supp. — Campomanes (El conde de). *Cartas politico-economicas escritas al conde de Lerena, publicadas ahora por primera vez por D. Antonio Rodriguez Villa*. Madrid. 1878. in-18. — Cavanilles (D. Antonio) *Lequeitio en 1857*. Madrid. 1858, in-12. — Caveda. *Ensayo historico sobre los diversos generos de arquitectura, empleados en España, desde la dominacion romana hasta nuestros dias*. Madrid. 1848. in-8°. — *Censo español executado de orden del rey, comunicada por el Exmo Señor Conde de Florida Blanca, primer secretario de Estado y del despacho en el año de 1787*. Imprenta real in-f°. — Cola y Goiti (D. José). *La ciudad de Vitoria*. Vitoria. 1883. in-8°. — Coroleu (D. José)

- www.libtool.com.cn
- y Pella y Forgas (D. José). *Los Fueros de Cataluña*. Barcelona. 1878. in-4°. — *Coleccion de las reales ordenes expedidas por S. M. y Señores del Real y Supremo Consejo de Castilla, para el mejor gobierno de esta R. Universidad de Valladolid, arreglo y fomento de sus estudios, mandadas imprimir por las cartas ordenes de 6 de Febrero y 6 de setiembre de 1771. — Segunda parte, que comprehende las comunicadas desde 27 de Julio de 1771, hasta el mismo mes del presente año de 1782*. Valladolid. 1782. in-4°.
- Danvila y Collado (D. Manuel.) *Reinado de Carlos III<sup>o</sup>*. Madrid. 1891. 2 vol. in-8° (en cours de publication). — Devère. *Coleccion de trages de España*. (Bib. Nat. de Paris. Dép. des Estampes). — Delmas (D. Juan). *Gaztelugach, su historia y tradiciones*. Bilbao. 1888. in-8°. — *Diario de Barcelona*. 1792, 1793, 1797, 1802. — *Diario de Zaragoza*. 1797. — Dieste y Jimenez (D. Manuel). *Diccionario del derecho civil aragones*. Madrid. 1869. in-4°. — Duro (D. Cesareo Fernandez). *Memorias historicas de la ciudad de Zamora, su provincia y obispado*. Madrid. 1882-83. 4 vol. in-8°.
- Egaña (D. Domingo Ignacio de). *Guipuzcoano instruido, o prontuario alfabetico de reales ordenes ; decretos y acuerdos de las juntas y diputaciones en forma de extractos*. 1780. in-f°.
- Fernandez y Gonzalez (D. Modesto). *La hacienda de nuestros abuelos* (conferencias de aldea). Madrid. 1884. in-12. — Ferrer del Rio (D. Antonio). *Historia del reinado de Carlos III<sup>o</sup> en España*. Madrid. 1856. 4 vol. in-8°. — Fontecha (D. Pedro). *Escudo de la mas constante fee y lealtad, reimpresso de orden de la Il<sup>ma</sup> Diputacion general*. Bilbao. 1866. in-8°. — *Fueros, privilegios, franquezas y libertades del M. N. y M. L. Señorío de Vizcaya ; reimpresos de orden de su Il<sup>ma</sup> Diputacion general*. Bilbao. 1865. in-4°. — *Fuero general de Navarra*. Pamplona. 1869. in-4°.
- Gallardo Fernandez (D. Francisco). *Origen, progresos y estado de las rentas de la corona de España, su gobierno y administracion*. Madrid. 1805. 3 vol. in-8°. — *Gazeta de Goatemala*. 1797. — *Gazeta de Madrid*. 1806. — *Gazeta de Mexico*. 1784. — Giron (D. Ramon). *Historia de la ciudad de Salamanca*. Salamanca. 1861. in-8°. — Gorosabel (D. Pablo). *Bosquejo de las antiguedades, gobierno, administracion y otras cosas notables de la villa de Tolosa*. Tolosa. 1853. in-8°. — *Guia de forasteros*. Madrid. 1804 et 1816. in-32.
- Herranz y Lain (D. Clemente). *Estudio critico sobre los economistas aragoneses*. Zaragoza. 1885. in-8°. — Hinojosa (D. E. de). *Influencia que tuvieron en el derecho publico de su patria, y singularmente en el derecho penal, los filosofos y teologos españoles anteriores a nuestro siglo*. Madrid. 1890. in-8°.
- Jovellanos (D. Gaspar Melchor de). *Informe de la Sociedad economica de esta corte al R. y S. Consejo de Castilla en el expediente de la ley agraria*. Madrid. 1795. in-4°. — La Fuente (D. Vicente de). *Historia de las Uni-*

- versidades, colegios y demas establecimientos de enseñanza en España.* Madrid. 1884-85. 4 vol. in-8°. — Larramendi (El R. P. Manuel de). *Corografía o descripción general de la M. N. y M. L. provincia de Guipuzcoa, publicada por el R. P. Fidel Fita y Colome.* Barcelona. 1882. in-18. — Larruga (D. Eugenio). *Memorias políticas y económicas sobre los frutos, comercio, fabricas y minas de España.* Madrid. 1780 et suiv. 45 vol. in-8°. — Lopez Novoa (D. Saturnino). *Historia de la M. N. y M. L. ciudad de Barbastro.* Barcelona. 1861. in-8°.
- Mane y Flaquer (D. Juan). *El oasis, viaje al país de los Fueros.* Barcelona. 1878. 3 vol. in-f°. — Mas y Casas. *Ensayos históricos sobre Manresa.* Manresa. 1836. in-8°. — Mesonero Romanos (D. Ramon de). *El antiguo Madrid, paseos históricos por sus calles y plazas.* Madrid. 1861. 2 vol. in-8°. — Muñoz y Romero (D. Tomas) *Diccionario bibliográfico histórico de los antiguos reinos, provincias, ciudades, villas, iglesias y santuarios de España.* Madrid. 1838. 1 vol. in-4°.
- Novisima Recopilacion de las leyes de España.* Madrid. 1805. 5 vol. in-f°. — Supplément. 1829. in-f°. — *Novisima Recopilacion de las leyes de Navarra.* Pamplona. 1735. in-f°. — *Ordenanzas que establece la M. N. y M. L. Ciudad de Pamplona, cabeza del reino de Navarra, para la conservacion de la limpieza de sus calles, plazas, y parages publicos y privados.* Pamplona. 1772. in-32. — Ortega y Rubio (D. Juan). *Historia de Valladolid.* Valladolid. 1881. 2 vol. in-8°.
- Parada (D. Diego Ignacio). *Hombres ilustres de la ciudad de Jerez de la frontera.* Jerez. 1875. in-8°. — Pellicer (D. Casiano). *Tratado histórico sobre el origen y progresos de la comedia y del histrionismo en España.* Madrid. 1804. in-12. — Perez Galdos. *Episodios nacionales.* Madrid. 1881. 10 vol. in-4°. — Pi y Arimon (D. Andres Avelino). *Barcelona antigua y moderna.* Barcelona. 1854. 2 vol. in-4°.
- Reales ordenanzas de la M. N. y M. L. Ciudad de Orduña.* Bilbao. 1789. in-4°. — Rezabal y Ugarte (D. Josef de). *Biblioteca de los escritores que han sido individuos de los seis colegios mayores.* Madrid. 1805. in-4°. — Rodriguez Villa (D. Antonio). *Patiño y Campillo.* Madrid. 1882. in-8°.
- Sagarminaga (D. Fidel de). *Memorias históricas de Vizcaya.* Bilbao. 1880. in-8°. — Salazar (D. Luis Maria de). *Juicio crítico sobre la marina militar de España.* Ferrol. 1888. 2 vol. in-4°. — Salcedo (D. Pedro Novia de). *Defensa histórica, legislativa y económica del Señorío de Vizcaya, y provincias de Alava y Guipuzcoa.* Bilbao. 1851. 4 vol. in-8°. Saldoni (D. Baltasar). *Diccionario biográfico-bibliográfico de efemérides de músicos españoles.* Madrid. 1868. 4 vol. in-8°. — Sangrador Vitores (D. Matias). *Historia de la M. N. y M. L. ciudad de Valladolid.* Valladolid. 1851. 2 vol. in-8°. — Santa-Maria (R. P. Fr. Bartolomé de). *Devoción al excetso patriarca S. Joaquín, padre de la madre de Dios, promovida, extendida y premiada con asombrosos sucesos en la vida, virtudes y milagros del venerable hermano Juan de Jesus San Joaquín, hijo del convento de Pamplona.* Barcelona. 1868.



- in-32. — Sempere y Guarinos (D. Juan). *Historia del lujo y de las leyes suntuarias de España*. Madrid. 1788. 2 vol. in-12. — Sepulveda (D. Ricardo). *Madrid viejo, costumbres leyendas y descripciones de la villa y corte en los siglos pasados*. Madrid. 1888. in-18.
- Trabajos premiados en los Juegos florales celebrados en Valladolid en la feria de seliembre de 1883*. Valladolid. 1884. in-4°. Dans cet ouvrage (p. 309) : D. Julian de Pastor Rodriguez. *Apuntes sobre el origen de los bancos de circulacion en España*. — (p. 449) : D. Juan Alonso San José. *Estudio critico sobre las ideas de gobierno y administracion del Marques de la Ensenada*.
- Uriarte (R. P. Eugenio de). *Historia de Nuestra Señora de Orduña la antigua*. Bilbao. 1883. in-18.
- Velazquez (D. Luis Josef). *Origenes de la poesia castellana*. Madrid. 1797. in-8°. — Villavaso (D. C. de). *La Zamacolada*. Bilbao. 1882. in-8°.
- Yanguas y Miranda (D. José). *Diccionario de los fueros del reino de Navarra y de las leyes vigentes, promulgadas hasta las cortes de los años 1817 y 18 inclusive*. San-Sebastian. 1828. in-8°. — Yturriza y Azcaraga (D. Juan Ramon de). *Historia de Vizcaya*. Bilbao. 1885. in-f°. Le ms. original écrit en 1793 est conservé aux Archives de la Députation de Biscaye.

### III. — Imprimés français et traductions.

- Almirall. *L'Espagne telle qu'elle est*. Paris. 1886. in-12. — Anonyme. *Nouveau voyage en Espagne fait en 1777 et 1778*. Londres. 1782. 2 vol. in-12. — *Art de vérifier les dates*. III<sup>e</sup> partie. Paris. 1821-1844. 18 vol. in-8°. — Aunoy (Comtesse d'). *Mémoires de la Cour d'Espagne*. Paris. 1874-76. 2 vol. in-8°.
- Baudrillart (Alfred). *Philippe V et la cour de France (1700-1715)*. Paris. 1889. in-8°. — Bausset (de). *Mémoires*. Paris. 1829. 4 vol. in-8°. — Blanc (Charles). *Histoire des peintres de toutes les Ecoles*. Paris. 1849-1875. 14 vol. in-4°. (*Ecole espagnole*). — Brunet (G.). *Correspondance complète de Madame la duchesse d'Orléans*. Paris. 1863. 2 vol. in-12. — Bourgoing (le Baron A. de). *Nouveau voyage en Espagne (1782-85), ou Tableau de l'état actuel de cette monarchie*. Paris. 1789. 3 vol. in-8°.
- Chevalier (Michel). *Le Mexique ancien et moderne*. Paris. 1863. in-12. — Condamine (Charles-Marie de la). *Journal du voyage fait par ordre du roi à l'équateur*. Paris. 1751. in-4°. — Le même. *Histoire des pyramides de Quito*. Paris. 1751. in-4°. — *Constitution politique de la monarchie espagnole promulguée à Cadix le 19 mars 1812* (traduction de E. Nunez de Taboada). Paris. 1814. in-8°. — Coxe. *L'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon* (traduction Muriel). Paris. 1827. 6 vol. in-8°. — Crétineau-Joly. *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*. Paris-Lyon. 1846. 6 vol.



- in-18. — Deberle. *Histoire de l'Amérique du Sud*. Paris. 1884. in-12. — Dessalles. *Histoire générale des Antilles*. Paris. 1887-88. 5 vol. in-8°. — Domersay. *Histoire physique, économique et politique du Paraguay et des établissements des Jésuites*. Paris. 1860. 2 vol. in-8° avec atlas. — Duclos. *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*. Paris. 1790-91. 2 vol. in-8°. — Duméril (Henri). *Mémorial militaire du colonel Castillon* (dans les *Mémoires de l'Académie de Toulouse*. 1889).
- Fée. *Souvenir de la guerre d'Espagne*. Paris. 1856. in-12. — Le même : *L'Espagne à cinquante ans d'intervalle (1809-1859)*. Paris. 1861. in-12. — Fervel (J. N.). *Campagnes de la Révolution française dans les Pyrénées orientales*. Paris. 1861. 2 vol. in-8°. — Florida-Blanca. *Compte rendu de l'Administration du comte de Florida Blanca, secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères, présenté à S. M. C. Charles III, roi d'Espagne* (traduction française de Muriel dans l'ouvrage de Coxe, *L'Espagne sous les rois de la Maison de Bourbon*, t. VI. p. 257). — Foy (Le Général). *Histoire de la guerre de la péninsule sous Napoléon*. Paris. 1827. 4 vol. in-8°. — Frignet (Ernest). *La Californie*. Paris. 1866. in-8°.
- Gams. *Series episcoporum Ecclesiae catholicae*. Ratisbonne. 1873. in-4°. — Gaudeau (Bernard). *Fray Gerundio et son auteur le P. José Francisco de Isla*. Paris. 1891. in-8°. — Gille (Philippe). *Mémoires d'un conscrit de 1808, recueillis et publiés par Philippe Gille*. Paris. 1892. in-12. — Godoy (Don Manuel). *Mémoires du Prince de la Paix* (traduction d'Esmenard). Paris. 1836. 4 vol. in-8°. — Gramont (Antoine de). *Mémoires*. (Collection Michaud et Poujoulat. t. XXXI.) — Grandmaison (Geoffroy de). *L'ambassade française en Espagne pendant la Révolution (1789-1804)*. Paris. 1892. in-8°.
- Humboldt (A. de). *Essai politique sur le royaume de Nouvelle Espagne*. Paris. 1825-27. 4 vol. in-8°. — Le même. *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau continent*. Paris. 1809-1825. 3 vol. in-8°.
- Laborde (le C<sup>te</sup> Albert de). *Itinéraire descriptif de l'Espagne*. Paris. 1809. 5 vol. in-8°, et Paris. 1827. 6 vol. in-8°. — Lacroix. *Le Pérou*, — La Renaudière. *Le Mexique* (dans la Collection de l'*Univers Pittoresque*). Paris. 1843. in-8°. — Langle (Le marquis de). *Voyage en Espagne*. 1785. 2 vol. in-12. — Latour (Antoine de). *L'Espagne religieuse et littéraire*. Paris. 1863. in-12. — Lehr. *Eléments de droit civil espagnol*. Paris. 1880. in-8°. — Llorente (D. Juan Antonio). *Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne*. Paris. 1818. 4 vol. in-8°. — Louville (Charles d'Allonville marquis de). *Mémoires secrets sur l'établissement de la maison de Bourbon en Espagne, extraits de la correspondance du marquis de Louville par le comte du Roure*. Paris. 1818. 2 vol. in-8°.
- Marbot (Le général baron de). *Mémoires*. Paris. 1892. 3 vol. in-8°. — Mariéjol (Jean H.). *L'Espagne sous Ferdinand et Isabelle*. Paris. 1892. in-8°. — Mazade (de). *La monarchie absolue en Espagne* (Revue des

- Deux-Mondes. 1<sup>er</sup> août 1860). — Morel-Fatio. *Etudes sur l'Espagne*. Paris. 1888. 2 vol. in-8°.
- Noailles (le maréchal de). *Mémoires*. (Collection Michaud et Poujoulat, t. XXXIV.)
- Rehues (J.-L.). *L'Espagne en 1808*. Paris-Strasbourg, 1811, 2 vol. in-8°.
- Reynald. *Histoire de l'Espagne depuis la mort de Charles III*. Paris, 1873, in-12. — Rozoir (du). *Description géographique, historique, militaire et routière de l'Espagne*. Paris, 1823, in-8°.
- Saint-Philippe (D. Vicente Baccallar y Sauna, marquis de). *Mémoires pour servir à l'histoire d'Espagne sous le règne de Philippe V* (traduction française). Amsterdam, 1756, 4 vol. in-12. — Saint-Simon. *Mémoires* (Ed. de Boislisle). — Séjournant (de). *Nouveau dictionnaire espagnol-français*, Paris, 1759, in-4°. — Sybel (H. de). *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française* (traduction Bosquet). Paris, 1869-1888, 6 vol. in-8°.
- Ticknor (G.). *Histoire de la littérature espagnole* (traduction Magnabal). Paris, 1864-1872, 3 vol. in-8°. — Tratchewsky. *L'Espagne à l'époque de la Révolution française*. (Revue historique, t. XXXI.) — Twiss (Richard). *Voyage en Portugal et en Espagne*. Berne, 1776, in-8°.
- Vancouver (Georges). *Voyage de découverte à l'océan Pacifique du Nord et autour du monde (1790-1795)*, traduit de l'anglais. Paris, an VIII, 3 vol. in-4°. — Vinson. *Les Basques et le pays basque*. Paris. 1882, in-12.
- Weiss (Charles) *L'Espagne depuis le règne de Philippe II jusqu'à l'avènement des Bourbons*. Paris, 1844, in-8°.
-

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

## TABLE

---

INTRODUCTION. . . . .	I
CHAPITRE I <sup>er</sup> . — <i>L'empire espagnol</i> . . . . .	1
Etendue et population, p. 1. — Grandes divisions de la monarchie, p. 7. — Pays de la couronne de Cas- tille, p. 7. — Pays de la couronne d'Aragon, p. 10. — Navarre, p. 18. — Vascongades, p. 20. — Les Indes espagnoles, p. 26.	
CHAPITRE II. — <i>Le clergé</i> . . . . .	38
I. Statistique, p. 38 — II. Revenus du clergé, p. 46. — III. Mœurs du clergé, p. 55. — IV. L'œuvre de l'Église, p. 67. — V. Les vices du clergé, p. 78. — VI. L'É- glise et le roi, p. 99.	
CHAPITRE III. — <i>La noblesse</i> . . . . .	121
I. La hiérarchie nobiliaire, p. 121. — II. Les privilèges, p. 124. — III. La Cour, p. 144. — IV. La vie noble, p. 154. — V. Le roi et la noblesse, p. 173.	
CHAPITRE IV. — <i>Madrid</i> . . . . .	177
I. Progrès de Madrid au dix-huitième siècle, p. 177. — II. Madrid à la fin du dix-huitième siècle, p. 186. — III. Fêtes et divertissements publics, p. 198.	
CHAPITRE V. — <i>Les villes</i> . . . . .	208
I. Physionomie générale des villes espagnoles, p. 208. — II. Mœurs urbaines, p. 219. — III. Fêtes publiques, p. 232. — IV. Le jeu, la mendicité, la débauche, p. 242. — V. L'esprit public, p. 247.	

CHAPITRE VI. — <i>Les paysans</i> . . . . .	260
I. Les terres et les personnes, p. 260. — II. Aspect des campagnes, p. 267. — III. La vie rustique, p. 274	
BIBLIOGRAPHIE . . . . .	285



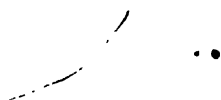
[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



www.libtool.com

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

MAY 23 1960  
1960  
MAY 23 1960  
1960